
THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877.

Volume 8e de la 6e Série.

1887

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

L. MELLINET ET Cie, SUCrs.



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877.

Volume 8e de la 6e Série.

1887

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

L. MELLINET ET Cie, SUCrs.

ALLOCUTION DE M. ORIEUX

PRÉSIDENT SORTANT.

Messieurs,

On n'apprécie bien le mérite des hommes, l'urbanité de leur caractère, l'élévation de leur sentiment, qu'en vivant près d'eux, dans un milieu favorable au déploiement de leurs qualités. Je viens de faire cette agréable épreuve au sein de notre Société Académique.

Lorsqu'il y a deux ans, je me vis placé sur la voie de la présidence, je puis maintenant l'avouer, je n'étais pas décidé à suivre cette voie jusqu'au bout. Mais lorsque de la seconde place, je pus mesurer l'étendue de votre bienveillance, je n'hésitai plus à me laisser porter à la première. Je n'ai qu'à me louer d'avoir accepté vos suffrages : vous m'avez rendu le devoir facile, après m'avoir admis à l'honneur.

Dans le cours de ma présidence, je me plais à le constater pour vous en remercier, j'ai reçu de vous un concours plein d'une bonne volonté qui m'a touché. Le souvenir de ces fonctions me restera parmi les meilleurs de ma vie. Elles étaient sur le point de finir ; vous songiez à l'organisation de notre séance publique annuelle, lorsqu'il vous vint à la pensée d'en changer les heures, et de remettre au soir cette réunion qui avait eu lieu jusque-là au milieu du jour.

J'avais quelque crainte en inaugurant cette première séance

de nuit ; mais les auteurs de cette mesure étaient pleins d'assurance et ils avaient raison : leurs prévisions ont été dépassées. Les dames en grand nombre ont répondu à notre appel, et la belle salle des Beaux-Arts, si gracieusement mise à notre disposition, avait à peine assez de place pour recevoir nos invités.

Là, notre secrétaire général, M. Delteil, a rendu compte en excellents termes et avec cet art de bien lire dont il a le secret, des œuvres que nous avons produites dans le cours de l'année 1886 ; il a constaté que nous n'avons point ralenti nos travaux, que chaque Section a rempli sa tâche, que le goût des lettres n'a pas diminué parmi nous et que nos collègues de la Section de Médecine ont continué ces études si utiles qui ont pour but le bien-être de l'humanité.

Ce soir-là, notre secrétaire adjoint nous manquait : M. Gadeceau était malheureusement retenu loin de nous par un deuil de famille. Si quelque chose, en cette circonstance, a pu diminuer nos regrets de ne pas l'entendre, c'est qu'il y avait à sa place un de nos poètes les plus distingués, M. Leroux, qu'il nous a été permis de souvent applaudir.

Un des grands charmes de la soirée nous a été procuré par la Commission du cérémonial qui a eu l'habileté de s'entourer d'artistes fort distingués dont les chants, dont la musique ont agréablement rempli nos intermèdes.

En terminant, je me plais à remercier M. Raingeard pour l'aide qu'il m'a donné, pour la sympathie qu'il m'a montrée, dans le cours de ma dernière année ; et je suis heureux de le prier de prendre la première place où viennent si justement de l'appeler vos suffrages.

ALLOCUTION DE M. RAINGEARD

NOUVEAU PRÉSIDENT.

Messieurs,

Vous avez bien voulu me désigner par vos suffrages, pour vous présider pendant le cours de l'année qui s'ouvre pour nous aujourd'hui.

L'honorable collègue, dont je suis appelé à prendre la succession, m'a rendu bien difficile la tâche de le remplacer. J'ai pu voir chaque jour, et vous avez apprécié comme moi, le dévouement incessant qu'il a montré pour nos intérêts, le zèle et la parfaite exactitude avec lesquels il a rempli ses délicates fonctions.

Je suis très flatté, mais en même temps un peu effrayé, je l'avoue, de votre confiance, et il m'a fallu compter beaucoup sur la bienveillante cordialité qui règne entre nous, pour me décider à accepter le verdict du scrutin.

Les collaborateurs que vous m'avez donnés rendront au reste ma mission plus facile.

Et puis, l'ardeur au travail des années précédentes ne se ralentira pas, j'en ai la certitude, et tous, par vos œuvres littéraires, par vos recherches scientifiques, vous tiendrez à honneur de soutenir avec nous la réputation de notre Société Académique.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. LE Dr LAPEYRE

PAR M. RAINGEARD.

MESSIEURS,

Nous avons perdu, le mois dernier, notre collègue, le Dr Lapeyre.

Il est mort, âgé de 43 ans seulement, au moment où il avait atteint le but des légitimes ambitions que son intelligence et son savoir lui ouvraient dans la profession médicale comme dans la carrière de l'enseignement.

Médecin suppléant des hôpitaux de Nantes, professeur à l'Ecole des Sciences, professeur à l'Ecole de Médecine, membre du Conseil central d'hygiène, il avait depuis longtemps vaincu les difficultés si nombreuses que rencontre le jeune médecin à ses débuts, il pouvait compter sur l'avenir le plus brillant, quand, dans la plénitude de son talent, nous avons vu brisée tout à coup cette destinée qui paraissait devoir être si heureuse.

Les discours prononcés sur sa tombe ont rendu à l'homme, au médecin, au professeur un hommage auquel s'associent tous ceux qui le connaissaient, qui savaient combien chez lui, aux plus hautes qualités du cœur, s'unis-

saient la lucidité et la rectitude de l'esprit, la facilité de l'élocution, l'étendue des connaissances les plus variées.

Laissez-moi vous rappeler ici en quelques mots la place qu'il a tenue dans la vie de notre Société.

Dès son retour à Nantes, après avoir terminé ses études à Paris, le Dr Lapeyre demanda à faire partie de la Société Académique, et, malgré le labeur incessant, les occupations multiples de l'exercice de la médecine et du professorat, il eut toujours à honneur d'en être un des membres les plus assidus et les plus actifs.

Non content de prendre part aux études et aux discussions de la Section de Médecine, où il fut successivement secrétaire en 1872, vice-président et président en 1876 et 1877, il s'était fait affilier à la Section des Sciences naturelles.

Vous l'aviez élu votre Secrétaire adjoint en 1872, et cette même année, vous entendiez de lui le compte-rendu des travaux de la Section de Médecine et le rapport de la Commission des prix.

Elu Secrétaire général, l'année suivante, il fut forcé par les exigences de son professorat de récuser ces fonctions.

Vous vous souvenez encore du remarquable discours dans lequel le Dr Lapeyre, président en 1883, étudiait les rapports de la physiologie et de la psychologie, question ardue, à laquelle il sut conserver tout son intérêt, en ne l'abordant que par le côté le plus accessible et le moins abstrait. Etablissant avec clarté et précision les faits positifs acquis par la science physiologique moderne sur le rôle des centres nerveux, en faisant ressortir les rapports nécessaires qui existent entre l'intelligence et ses instruments, il affirmait hautement en même temps les droits de la psychologie à pousser plus loin ses investigations, à chercher comment les opérations du cerveau sont liées au résultat final qui est la pensée, à reconnaître l'existence d'un principe supérieur,

de l'âme, qui n'est pas le cerveau, mais par l'intermédiaire du cerveau, agit sur le corps, lui commande, le dirige.

Messieurs, le Dr Lapeyre n'était pas de ces esprits pour qui le succès marque l'heure du repos ; il aimait le travail pour l'attrait que procure la poursuite de la vérité et du progrès. Il appréciait nos efforts, nos recherches faites en commun dans le but de contribuer à la culture des lettres et à la diffusion des sciences. Nous pouvions nous croire assurés de trouver longtemps en lui un collaborateur précieux, quand la mort est venue, bien prématurément, tromper nos espérances et ne nous en laisser que le souvenir et un douloureux regret.

ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ

ÉTUDE

SUR LA

MORT DE CLÉOPATRE

PAR LE Dr VIAUD-GRAND-MARAIS,

Professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes.

La femme vaut-elle mieux que nous ? C'est une question souvent posée et non résolue ; mais personne de nos jours n'oserait appeler, comme Aristote, *quid imperfectum*, quelque chose d'imparfait, l'être charmant que Dieu nous a donné pour nous servir de compagne, d'appui et souvent de guide et qui porte les doux noms de mère, d'épouse, de fille et de sœur.

Le philosophe n'avait connu la femme que pervertie par la civilisation antique, ayant développé chez elle les sens au détriment des infinies qualités de son cœur. La compagne de l'homme, au lieu de rester dans son rôle et d'être une moitié de lui-même, était alors et son esclave et sa maîtresse.

A notre époque, sa condition sociale est différente et favorise au contraire le développement de tout ce qu'elle

offre de bon. La religion du Christ lui a rendu sa véritable place au foyer domestique ; plus chrétienne que nous, elle vaut en général, à l'heure présente, beaucoup mieux que nous.

Elle n'a pas moins d'intelligence que l'homme ; son esprit est plus subtil ; elle a plus de dévouement, d'oubli d'elle-même et, partout où une grande chose se fait, on trouve sa douce et bienfaisante influence.

Est-ce à dire que toutes les femmes valent mieux que les hommes ? Dieu nous garde d'un pareil paradoxe et d'un aveuglement qui, dans la pratique, conduirait aux abîmes.

Il y en a de mauvaises et elles le sont souvent pour deux. *Corruptio optimi pessima* ; les meilleures choses, quand elles cessent de l'être, deviennent les pires de toutes. Les femmes perverses apportent au mal les admirables facultés dont elles sont douées. Elles sacrifient sans pitié à leurs mauvais instincts ceux qui les aiment le plus et ce qu'elles devraient avoir de plus sacré. Elles perdent les âmes et les nations et deviennent les instigatrices des plus grands crimes.

Cléopâtre, dont la lutte contre la mort va être racontée, fut un des types les plus complets de ces aberrées. Il semble que cette femme à la beauté fascinatrice n'ait jamais eu de cœur. Rien n'égale son caractère félin, sa perfidie, sa froide cruauté. Adulée de tous, la nouvelle déesse, Θεα νεωτερα, comme elle aimait à se faire appeler, n'eut d'autre adoration que celle de sa propre divinité.

Sa vie de femme commence par un crime, la mort de son frère qui la gênait dans l'exercice de la toute puissance et se termine par un autre crime, le suicide.

Quel joli monde que le monde païen et combien peu doit-on le regretter !

Si celle que l'on a parfois désignée sous le nom du *Serpent du Nil* ne mérite pas de pitié, il faut cependant lui tenir compte de son éducation et du milieu dans lequel elle vécut, de cette cour des derniers Lagides, où, aux raffinements de la civilisation se mêlait une corruption sans égale et une absence de sens moral telle que Ptolémée Aulète (le joueur de flûte) pour éviter, à sa mort, toute compétition entre ses enfants, n'avait trouvé rien de mieux que d'unir Cléopâtre à son frère Ptolémée Denys (1).

Il faut aussi ne pas oublier que grâce à la fascination qu'elle exerçait, à son esprit merveilleux, à ses railleries impertinentes, cette femme, qui parlait dix langues avec facilité, ne rencontrait autour d'elle que des admirateurs et que les religions grecque et égyptienne n'offraient aucun frein à ses passions (2).

Les historiens se sont arrêtés devant elle avec complaisance ou stupeur. Il semble que sa beauté qui, d'après ses médailles, n'était cependant pas sans égale, ait conservé son pouvoir depuis des siècles et l'on reste frappé de l'étrangeté de sa mort.

Les poètes ont chanté cette grande charmeuse et célébré ses derniers moments.

Aussitôt que la nouvelle des événements d'Alexandrie fut arrivée à Rome, Horace, plein d'enthousiasme, s'écriait

(1) Il suffit d'ouvrir Properce pour voir que les mœurs romaines ne valaient guère mieux et l'on ne peut le lire sans un profond écœurement.

(2) Cléopâtre était de plus une femme savante. Elle reconstitua, aux dépens de Pergame, la bibliothèque d'Alexandrie détruite par le feu. Elle s'occupa de belles-lettres et même de médecine, et nous citerons, à côté de ses *Epistolæ eroticæ,* un travail sur les remèdes à employer pour conserver la beauté du visage, *De medicamine faciei,* et un traité des maladies des femmes, *De morbis mulierum.*

que le moment était venu de boire, *nunc est bibendum* de se livrer au plaisir de la danse, et, commentant les bulletins d'Octave, il ajoutait :

Ausa et jacentem videre regiam
Vultu sereno, fortis et asperas
Tractare serpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum.

Deliberata morte ferocior,
Sævis Liburnis scilicet invidens,
Privata deduci superbo,
Non humili mulier triumpho.

Ode 37, L. I.

« Elle eut le courage de contempler d'un œil serein la
» ruine de son palais et de saisir dans ses mains des vipères
» cruelles, afin de faire pénétrer dans ses veines leur noir
» venin.

» Ainsi, dans son orgueil, cette femme au-dessus de
» son sexe envia aux galères Liburniennes la joie cruelle
» de la conduire, déchue de sa gloire, à la suite d'un
» orgueilleux triomphateur. »

Properce cite l'exemple de Cléopâtre dans son élégie : *Feminæ quantum valeant,* pour montrer combien est grande la puissance des femmes. Quoiqu'il n'ait rien vu par lui-même, il affirme sa mort par le serpent et après avoir, en qualité de pensionné de Mécène, chargé la mémoire de la reine d'Egypte d'infamies dont ne parlent pas ses historiens, il ajoute :

Brachia spectavi sacris admorsa colubris
Et trahere occultum, membra, soporis iter.

Elégie 11, L. II.

« J'ai vu ses bras mordus par d'horribles serpents et le » lieu où le sommeil mortel se glissa sourdement dans ses » membres. »

Les sculpteurs et les peintres (1) ont reproduit à l'envi la fin tragique de la reine et l'ont représentée offrant le sein ou le bras à la morsure, tantôt de l'aspic qui porte son nom et auquel on l'a comparée, non sans raison, tantôt à celle du céraste, dont la tête hideuse paraît avoir servi de base à la légende du basilic.

Ses traits sont parvenus jusqu'à nous par de nombreuses médailles.

Sur l'une d'elles se lisent les mots BACIΛICCA ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΤΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ. La reine, jeune encore, a l'air mutin et sa chevelure est disposée en tire-bouchons à la manière égyptienne. Telle, à dix-huit ans, elle dut être aimée du conquérant des Gaules.

Sur la seconde, les mots nouvelle déesse sont remplacés par OCAN CΩΤΕΙΡΑ (2) sur l'explication desquels

(1) L'admirable statue du Vatican prise pour une Cléopâtre, à cause de l'ornement sous forme de serpent qu'elle porte au bras, est une Ariane. Son type diffère de celui des médailles citées ci-dessus.

Le Guide a pris Cléopâtre comme sujet de plusieurs de ses tableaux et en particulier de l'admirable toile du palais Pitti. Le Guerchin, Paul Véronèse, Andrea Semini et autres ont aussi reproduit sa légende. Le contraste entre une femme admirablement faite et l'animal dont tout le monde a peur et auquel elle se livre volontairement est d'un grand effet artistique.

La même idée a donné lieu au marbre remarquable, de Ducommun du Locle, que possède le musée de Nantes.

(2) Les Σ sont remplacés par des C, comme le font de nos jours les Russes et autres Slaves.

Le mot Οσαν précédant Σωτειρα *(salvatrix,* salut) est évidemmen barbare. Charles Patin fait à ce sujet cette réflexion : *Mihi attente spectanti duplicem illam epigraphem, ad unam revocare placuit, de qua frustra sæpe*

on est loin d'être d'accord. La figure est devenue plus osseuse, les cheveux ondulés, coupés courts en avant, sont disposés en arrière en un léger chignon, suivant la mode des grecques ; on reconnaît la femme qui a tenu Antoine sous sa puissance.

C'est le même profil : une tête grecque à ligne du nez se confondant avec celle du front ; des lèvres fines, un menton légèrement pointu, des yeux en amande, des traits réguliers. Le cou est orné d'un collier de perles à un ou deux rangs, qui fait penser à la perle fameuse dont Pline a raconté l'histoire (1).

Sans le genre de suicide qu'on lui attribue et qui n'a pas fait école, Cléopâtre ne serait qu'une de ces grandes coquettes, comme il en naît de temps en temps pour le malheur des hommes et des peuples.

Douter du rôle du serpent dans sa fin tragique est presque un crime de lèse-histoire. C'est enlever du front de la fille des Ptolémées le diadème que Charmion mourante s'efforçait d'y maintenir.

Les poètes contemporains n'ont-ils pas attribué au venin la mort de la fille de tant de rois ? Il ne faut pas oublier qu'ils étaient à la solde d'Auguste et qu'il n'était pas bon de

disputantes audivi. Οσαν Σωτειρα, *barbaram vocem refert ; accedit proprius ad sensum* Θεα νεωτερα, *quæ, paucis mutatis, longe clarior evadit. Nolim quidquam statuere, quum præcipue* Οσσαν *manifeste legerim in uno nummo Pharnacis* (ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΟΣΣΑΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ).

Les médailles d'Octave, frappées à cette époque, portent, au revers, un crocodile avec les mots *Ægypto capta.*

(1) A côté de sa folle prodigalité dont Pline donne un exemple et qui était un de ses moyens de séduction, Cléopâtre, dans la vie ordinaire, était d'une sordide avarice, comme le raconte Flavius Joseph, lorsqu'il fait l'histoire d'Hérode le Grand.

commenter d'une autre façon que lui ses bulletins de victoire.

Les historiens sont moins affirmatifs. Suétone se borne à dire qu'Octave fit appeler des psylles près de Cléopâtre, parce qu'on pensait qu'elle était morte d'une piqûre d'aspic, *quod periisse morsu aspidis putabatur.* Dion considère comme douteuse cette cause de mort et il en est de même de Plutarque, pour lequel elle n'est rien moins que démontrée.

Dans un travail déjà ancien (*Etudes médicales sur les serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure,* 1re édition, Nantes 1860, page 24), considérant le fait comme acquis à l'histoire, nous nous crûmes seulement en droit de discuter l'espèce du serpent auquel devait être attribuée la mort de la belle princesse et trompé par le détail du paysan et de son panier de figues, nous dîmes que ce serpent devait être le céraste et non la naga hajé, malgré la tradition qui s'est perpétuée d'âge en âge.

James Bruces avait déjà soutenu la même opinion que nous dans son voyage de Nubie.

L'honnête Plutarque a recueilli les détails les plus circonstanciés sur les faits qui marquèrent la fin de l'autonomie de l'Egypte. On ne peut donc, pour cette étude, suivre un guide plus sûr, d'autant plus qu'il ne donne pour démontré que ce qui l'est véritablement et qu'il présente comme douteux ce qu'il ne peut affirmer.

Pour bien se rendre compte du drame qui va se dérouler, il faut se reporter au jour de la bataille d'Actium, l'an de Rome 723, soit le 2 septembre de l'an 31 avant l'ère chrétienne.

Cléopâtre a, par sa fuite, causé la déroute des troupes d'Antoine. On a voulu voir dans sa retraite un fait de lâcheté, quand elle obéissait à un autre mobile, la satiété. Abandon-

nant Antoine qui s'est donné à elle sans réserve, elle aspire déjà à la conquête de celui dans lequel elle a deviné le nouveau maître du monde.

Antoine l'a rejoint et, sur l'arrière du vaisseau, il se tient la tête entre les mains et songe avec douleur à ce qu'il a fait de sa vie, aux débuts si brillants.

La reine couvre la galère de guirlandes de fleurs et ne pense qu'aux plaisirs.

Arrivé à Alexandrie, Antoine, dégoûté de la vie et des hommes, se retire dans un palais qu'il s'est fait construire sur un îlot situé dans le grand port et uni à la ville par une étroite chaussée. Il a appelé sa retraite Timonium, en l'honneur de Timon le misanthrope, et espère y vivre séparé du monde ; mais les mauvaises nouvelles l'y poursuivent sans trève ni merci. Hérode, roi de Judée, qui lui doit tout, lui a fait lui-même défection.

Cette vie de cénobite, avec les réflexions sérieuses en moins, ne pouvait durer. Elle contrariait les plans de Cléopâtre. « Puisqu'ils sont perdus, pourquoi ne pas jouir » de leurs derniers jours de puissance et de richesses? » Il retourne près de l'enchanteresse ; les débauches succèdent aux débauches et le palais retentit, nuit et jour, des chants de leurs festins et des bruits de leurs orgies. Cependant la reine négocie sous main avec Octave. Elle n'est pas sûre de lui, sans quoi Antoine serait promptement sacrifié. Elle essaie elle-même de s'étourdir et d'oublier que les jours ont un lendemain.

Une pensée sérieuse traverse cependant par moment son esprit, celle de la mort. Elle ne la rendra pas meilleure ; mais si la mort est inévitable, qu'elle soit prompte et la moins douloureuse possible.

La confrérie des *Inimitables* ou *Amimétobies,* de ceux dont la vie ne peut être égalée, se transforme en celle des

Synapothanumènes, c'est-à-dire de ceux qui doivent mourir ensemble. Il dut en être ainsi aux derniers jours de Ninive; la fin de Sardanapale est entourée toutefois de plus de grandeur.

Sous le poids de l'obsession qui vient de sonner comme un glas funèbre au milieu des fumées des festins et que ne peuvent étouffer les sons de la flûte, des expériences sont instituées et d'une façon savante sur des condamnés à mort par celle qui paraît être l'incarnation du génie du mal. Il faut que les criminels aient été bien nombreux à cette époque sur les bords du Nil, car elles se renouvellent chaque jour. Elles sont dirigées avec méthode par le médecin de la reine, Olympius, qui se vantera plus tard de lui avoir procuré le moyen d'échapper au supplice.

Debout et maîtresse d'elle-même, la reine suit, sans émotion apparente, les phases de la maladie provoquée, et les note sur ses tablettes, pendant qu'Antoine cuve son vin dans un coin. Que lui importe, à elle, qu'un homme souffre et se torde dans des convulsions, si elle découvre le secret de mourir sans douleur (1).

On commença par les poisons et Cléopâtre reconnut bientôt que ceux dont l'effet est prompt causent de cruelles douleurs, tandis que les plus doux ne tuent que lentement. Ils ne pouvaient lui convenir.

Elle passa donc à l'étude des venins, poisons étranges secrétés par des animaux et qui, introduits par la bouche, sont sans effet ; pour agir, ils doivent être portés directement dans le sang ; *non gustu sed in vulnere nocent* (Celse).

Elle en fit inoculer en sa présence de plusieurs espèces, à divers sujets et cela chaque jour.

(1) Cabanel a compris cette scène d'une autre façon dans la toile admirable qu'il vient d'exposer au Salon de 1887.

Quelle délicieuse femme et en quoi les tyrans de l'Afrique actuelle diffèrent-ils de princes arrivés à un si haut degré de la civilisation ?

« Elle acquit, dit Plutarque, la certitude que la morsure de l'aspic (1) est la seule qui, sans causer ni convulsion, ni déchirement, jette dans un engourdissement accompagné d'une légère moiture au visage, et, par un affaiblissement successif de tous les sens, conduit à une mort si douce que ceux qui sont en cet état ressemblent à des personnes profondément endormies et se fâchent si on les réveille et si on les force à se lever » (2).

Rien de plus exact et les nagas forment la tête d'une série dont le venin au lieu d'agir d'abord sur le sang et d'en altérer la fibrine, produit un effet rapide sur le cerveau et le bulbe, soit que son principe actif, la nagine, diffère notablement des autres échidnines, soit qu'il s'y joigne, comme le pense Gautier, un alcaloïde narcotique spécial.

(1) Par aspic on entend ici la naga hajé et non la vipère aspic qui est un tout autre animal.

(2) Un de nos amis, M. Ambroise Baudry, architecte du kédive, nous a raconté le fait suivant : Un homme arrosait un jardin à l'aide d'une *noria* ou *saakié;* l'eau n'arrivant pas, il pria un enfant d'introduire son bras dans le tuyau pour en retirer l'obstacle. Voyant l'enfant comme affaissé et endormi près de l'orifice du conduit, il vint à lui et le trouva mort d'une morsure d'hajé.

Les colons de l'Australie du sud, ainsi que nous l'avons raconté ailleurs (*Dict. encycl. des Sc. médicales, article* SERPENTS), ont une singulière méthode de traiter la morsure d'un protéroglyphe, voisin des nagas : ils poursuivent, à coups de fouet, l'individu mordu, afin de l'empêcher de dormir et pour provoquer une abondante transpiration.

Un personnage célèbre dans l'histoire de la dynastie macédonienne de l'Egypte, Démétrius de Phalères, fut condamné à mourir d'une piqûre d'aspic et cette dernière grâce lui fut accordée en raison des services qu'il avait rendus, la mort par l'aspic passant pour une des plus douces connues.

Si la fille des Ptolémées s'est servie d'un venin pour mettre fin à sa vie, elle a donc dû recourir au venin de l'aspic ou hajé. L'hajé est un animal commun sur les bords du Nil. Il est admirable de formes et d'une grande souplesse. Sa robe, d'un noir velouté, est rayée transversalement en-dessous, du blanc le plus pur. Sa tête fine, colubriforme, couverte de plaques, est, quand l'animal est irrité et va mordre, surmontée d'une sorte de capuchon dû au gonflement des premiers espaces intercostaux. Sur une peau aussi belle que celle de Cléopâtre, il eût été d'un grand effet et il eût apporté un charme de plus aux apprêts de la mort de cette grande comédienne.

Sa blessure est à peine douloureuse; celle du céraste cause, au contraire, de la douleur et des convulsions; *morsus aspidis inducit somnum, cerastis tetanum,* dit Linné dans ses *Amœnitates academicæ,* t. II. Puis le céraste est une vilaine bête, d'une couleur sale et à tête ignoble, rendue plus hideuse encore par les cornes de ses arcades sourcillières. Nous avons donc dû nous tromper en attribuant à sa morsure la mort de la reine d'Egypte.

Se suicider ne pouvait être qu'un pis aller et les négociations secrètes reprirent entre la reine et César qui, après la bataille d'Actium, avait été forcé d'interrompre ses succès et de retourner à Rome.

Une année s'était écoulée, mais l'échéance fatale approchait.

Cléopâtre essaya d'acquérir la bienveillance du vainqueur pour elle et pour ses enfants. Octave, aussi faux qu'elle, prolongeait les négociations y voyant un moyen de gagner du temps et de lui permettre d'aller dicter sa loi sur les bords du Nil. Il lui répondait qu'elle pouvait tout attendre de lui pourvu qu'elle le débarrassât de son rival.

Ce dernier avait par moment des doutes sur la fidélité de

sa femme : il avait même mis la main sur un des émissaires secrets de César et le lui avait renvoyé battu de verges ; mais il était assez peu connaisseur du cœur humain pour croire qu'un grand amour amène nécessairement chez l'être aimé un sentiment de même nature. Cléopâtre, pour plus de sûreté, l'enivrait de plaisirs et de vin et jurait de lui être toujours fidèle. Il l'aimait au point d'être prêt à sacrifier sa vie pour elle, tandis qu'elle se préparait à le trahir; mais elle doutait d'Octave.

L'instinct féminin de l'égyptienne ne lui faisait entrevoir rien de bon d'un homme ne paraissant avoir d'autre passion que l'ambition et qui, au dire de Suétone, ne fréquentait les femmes que pour surprendre les secrets de leurs maris.

Péluse est prise ou plutôt livrée par la trahison de la reine ; la flotte d'Antoine, puis sa cavalerie ont passé à l'ennemi. Le guerrier marse s'est réveillé comme un lion ; il s'est mis à la tête des rares légionnaires qui lui restent fidèles et la victoire revient sous ses drapeaux.

Cléopâtre se sent prise dans ses propres filets ; il lui faut jeter son dernier atout. Elle se retire dans le tombeau qu'elle s'est fait construire sur le bord de la mer, tombeau muni d'une herse et de verrous et qu'elle a transformé en une véritable forteresse. De là elle écrit à son époux qu'elle vient de se tuer. A cette nouvelle, il se perce de son épée. C'était sans doute ce qu'elle désirait.

Elle a cependant un moment de sensibilité vraie ou fausse quand Antoine, apprenant qu'elle n'est pas morte, se fait porter près du tombeau. Elle fait hisser par ses femmes, et à l'aide de cordes, le malheureux jusque dans sa tanière. Il croit à ses baisers et à ses pleurs, essaie de la consoler et lui donne des conseils pour ses négociations avec son ennemi.

Etant connue la femme, ces baisers et les coups dont elle se crible la poitrine ne sont peut-être qu'une comédie. Elle a près d'elle le corps du triumvir et ne laissera pas à d'autres l'avantage de le livrer à César.

Le jeu de celui-ci n'est pas moins serré ; son objectif est double. Il veut se rendre maître de la reine pour orner son triomphe et surtout s'emparer des trésors qu'elle a renfermés dans son tombeau avec une grande quantité de cinnamone, d'étoupes et de matières combustibles. Il a peur que, poussée à bout, elle n'y mette le feu.

Là surgit un autre traître, car, depuis Hérode l'Iduméen, il en apparaît à chaque pas. Proculéius a été l'ami d'Antoine et le général mourant a conseillé à Cléopâtre de se fier à lui dans ses pourparlers avec le vainqueur.

Pendant que ce faux ami amuse la reine à causer avec Gallus à travers les joints de la herse, il pénètre dans l'édifice par une fenêtre et à l'aide d'une échelle. Elle est prisonnière et ses trésors vont devenir la proie de César. Elle essaie assez mollement de se frapper d'un poignard et se laisse désarmer par Proculéius, qui lui dit qu'elle est injuste envers César et qu'elle a failli le priver de l'occasion de faire éclater sa bonté.

La fauve a bientôt compris que ses charmes ne peuvent rien sur Octave et qu'elle est en face d'un scélérat d'un tout autre tempérament que celui d'Antoine. Comme une vipère en cage, elle tombe dans un abattement profond et refuse de manger. Pour la première fois de sa vie elle se néglige, et quand Octave vient la voir il a peine à croire que c'est Cléopâtre qu'il a devant lui. Il faut la sauver à tout prix s'il veut en orner son triomphe. Il paraît être séduit par sa beauté et touché par ses supplications, et il lui promet de lui laisser son trône et d'épargner ses enfants.

Il obtient ainsi le secret de ses trésors.

A bout d'expédients, elle a fini par céder. Elle a trouvé plus fort qu'elle au point de vue de la duplicité et, dans cette triste affaire, le rôle le plus ignoble n'est pas le sien. César, maître par l'argent de toutes les consciences, ne tiendra aucun compte de ses promesses.

La tigresse retient dans sa gorge un sourd rugissement et paraît d'autant plus se fier en son ennemi qu'elle a perdu en lui toute confiance. Dolabella a été chargé de la surveiller ; elle s'en fait un ami et apprend que dans trois jours elle doit partir sur la flotte, pour Rome, avec ses enfants. Sa résolution est prise ; elle demande comme dernière faveur d'aller offrir un sacrifice au tombeau d'Antoine.

Qu'importe au vainqueur qui la fait surveiller et a éloigné d'elle tout instrument de mort ?

Mais, laissons la parole à Plutarque : « Après avoir couronné le tombeau de fleurs et l'avoir couvert de baisers, Cléopâtre commanda qu'on lui préparât un bain. Quand elle l'eut pris, elle se mit à table et se fit servir un repas magnifique, pendant lequel vint un fellah avec un panier. Les gardes lui ayant demandé ce qu'il portait, le paysan ouvrit le panier, écarta les feuilles et leur montra qu'il était plein de figues. Les gardes ayant admiré la grosseur et la beauté de ses fruits, l'homme, en souriant, les invita à en prendre. Son air de franchise écarta tout soupçon et ils le laissèrent entrer.

» La reine, après le dîner, écrivit une lettre pour César et après l'avoir cachetée, la lui envoya. Ensuite, ayant fait sortir tous ceux qui étaient dans son appartement, excepté ses deux femmes, elle ferma la porte sur elle. Lorsque César eut ouvert la lettre, les prières touchantes par lesquelles elle lui demandait d'être enterrée près d'Antoine et lui confiait ses enfants, lui firent connaître ce qu'elle venait d'accomplir. Il voulut courir à son secours, mais il se contenta

d'envoyer prendre des nouvelles. » Cette dernière manière d'agir était plus dans son caractère.

» La mort dut être prompte, car les gardes restés à leur poste ignoraient ce qui s'était passé. A l'ouverture des portes, on trouva la reine couchée sur un lit d'or et vêtue de ses habits royaux. De ses femmes, l'une, Iras, agenouillée à ses pieds, était morte aussi, l'autre, Charmion, déjà appesantie par les approches de la mort, maintenait d'une main mal assurée le diadème sur la tête de sa maîtresse. Un des envoyés de César lui ayant crié en colère : « Voilà qui est beau, Charmion, » elle répondit : « Oui et digne de la fille de tant de rois, » et elle s'affaissa à son tour. »

Ainsi mourut, le 15 août de l'an de Rome 724, la plus grande comédienne de l'antiquité, l'idole et la sangsue des Césars, moins de trente ans avant la nuit célèbre entre toutes les nuits, où la clepsydre d'or d'Hérode, roi de Judée, marqua l'heure qui allait changer la face du monde.

Le rideau est tombé et Octave est joué. Peu lui eût importé qu'une femme de 39 ans, aux charmes un peu usés par les excès, lui eût échappé, si le monde n'eût attendu, avec une fiévreuse impatience, le spectacle de la voir traînée à la suite de son vainqueur. Au lieu d'elle vivante, il saura orner son triomphe de sa légende et s'en faire gloire près des badauds de Rome qui vont lui donner le nom d'Auguste et l'acclamer empereur. Les trésors entassés par les Ptolémées lui restent et il tient par eux le monde dans ses mains puissantes.

Un triple suicide s'est consommé dans cette chambre funéraire que Cléopâtre a tenu elle-même à fermer ; mais quel en a été l'instrument ? Le tombeau a gardé son secret.

« On prétendit, raconte Plutarque, que le paysan avait

apporté à Cléopâtre un aspic sous ces figues couvertes de feuilles, afin qu'en prenant des figues, elle fût piquée sans voir le reptile, mais que, l'ayant aperçu, elle s'était écriée : « Le voilà donc » et lui avait présenté son bras.

» D'autres disent qu'elle gardait cet aspic enfermé dans une cruche, et que, l'ayant provoqué avec un fuseau d'or, l'animal irrité s'était élancé sur elle et l'avait mordue au bras. »

Qui a pu l'affirmer, sinon les flatteurs de César, puisque tout se passa sans témoins ? Et si la reine mourut ainsi, comment succombèrent ses femmes ? Il leur eût fallu un courage encore supérieur au sien pour saisir le reptile, après l'avoir vu gonfler son cou et enfoncer ses crochets dans les chairs de leur maîtresse.

« On ne sait pas avec certitude, ajoute l'auteur, le genre de sa mort. Le bruit courut qu'elle portait toujours du poison dans une épingle de sa chevelure. Cependant il ne parut sur son corps aucune marque de piqûre, ni aucun signe de poison ; on ne vit même pas de serpent dans sa chambre. On disait seulement en avoir aperçu quelques traces près de la mer, du côté des fenêtres du mausolée. » C'est bien vague !

« Selon d'autres, on vit sur le bras de Cléopâtre deux marques de piqûre, à peine sensibles, et il paraît que c'est à ce signe que César ajouta le plus de foi, car, à son triomphe, il fit porter une statue d'or dont le bras était entouré d'un aspic. »

César, sans doute, sut à quoi s'en tenir sur cette mort et s'il fit appeler des psylles, *ut venenum exsugerent,* pour qu'ils suçassent le poison, c'était afin de créer une fable dont il espérait tirer profit pour sa propre renommée. Il se garda bien de faire faire des recherches sur les corps des deux suivantes ou, si elles furent faites, de les publier. Olympius ne

paraît pas avoir été interrogé ; en tout cas, sa déposition ne fut pas rendue publique.

Par les ordres d'Octave, Cléopâtre fut enterrée dans le tombeau d'Antoine et des obsèques honorables furent faites à ses femmes. Césarion, que la reine avait eu de Jules César, fut sacrifié malgré ses supplications ; il était dangereux pour le vainqueur et *« un seul César suffisait au bonheur du monde ; »* les autres enfants de la reine furent confiés à Juba, roi de Mauritanie. On abattit les statues d'Antoine, mais celles de Cléopâtre restèrent sur pied. Il ne faut pas y voir un acte de la magnanimité d'Octave ; un ami de l'infortunée, la seule figure honnête de ce récit, Archibius, donna mille talents, soit plus d'un demi-million, afin qu'elles n'eussent pas le sort de celles du triumvir.

Malgré les efforts de Plutarque, le problème de la mort de Cléopâtre n'est donc pas résolu.

A-t-elle succombé à la morsure d'un serpent ? Rien n'est moins démontré et personne n'a vu le reptile. Un aspic ou naga hajé est un animal trop grand et surtout trop agile pour être renfermé dans un panier de figues. Un céraste eût pu être transporté ainsi, mais sa piqûre est douloureuse et laisse des taches ecchymotiques manifestes.

L'opinion qui explique la mort de la reine par une piqûre de serpent ne repose donc sur aucune preuve et a contre elle les faits.

Plutarque parle d'une aiguille creuse contenant un poison, un venin sans doute, que Cléopâtre portait dans sa chevelure. Lui aurait-elle servi d'instrument de mort ? Peut-être ? Et, dans ce cas, elle eût pu employer le venin de l'hajé, car il se conserve dans un tube ou dans une aiguille à inoculation, s'il est tenu à l'abri de l'humidité [1]. Etant connue

[1] Le venin des nagas une fois sec ressemble à des paillettes de mica

la nature des femmes, les filles de la reine se seraient plus facilement blessées avec cette aiguille, que fait mordre par un aspic.

L'aiguille pouvait être assez fine pour ne laisser qu'une faible empreinte et le venin des nagas produit moins sûrement sur la peau de taches caractéristiques que celui des vipériens.

Une troisième solution se présente toutefois à l'esprit. Elle est peut-être la vraie, quoiqu'elle rabaisse la reine d'Egypte au niveau d'une lingère ou d'une blanchisseuse trompée par un sergent changeant de garnison.

Quand on a devant les yeux la scène finale de ce drame, on ne peut s'empêcher de penser à cette chambre fermée avec soin par la reine elle-même et à ces trois femmes, la première étendue sans vie sur son lit, la seconde couchée à ses pieds et pareillement inanimée, tandis que la troisième, dont la tête est placée à un niveau plus élevé, conserve, quoique déjà frappée à mort, un reste de vie lui permettant de répondre quelques mots aux envoyés de César.

Tout ceci ressemble fort à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone (1).

La reine qui avait étudié tant de poisons ne pouvait ignorer l'action des gaz se développant dans la combustion du charbon et, sous prétexte de cérémonie funèbre, il lui était facile de se procurer les ustensiles nécessaires pour ce genre de mort.

jaune. On peut en faire rendre environ 1 gr. 20 au reptile en pressant ses parotides. La vipère commune, dont la morsure est parfois mortelle pour l'homme, n'en possède que 15 centigr.

(1) Bien manger et bien boire pour *se donner du cœur* est aussi dans les traditions de ce genre de suicide.

Octave, de retour à Rome, y triompha sous le nom d'Auguste et étonna le monde par sa mansuétude !

Les débris du célèbre palais du Lochias jonchent la terre confondus avec d'autres débris.

Du mausolée d'Antoine et de Cléopâtre, il ne reste plus rien sur cette terre d'Egypte qui a conservé tant de choses plus anciennes. Sa poussière s'est mêlée aux poussières sans nom, foulées par l'âne du fellah et par les chevaux des nombreux conquérants devenus successivement maîtres de la ville d'Alexandre [1].

Deux obélisques ont longtemps conservé le souvenir de la reine. Ils se voyaient non loin de la mer et portaient le nom d'*Aiguilles de Cléopâtre*. Couverts d'hiéroglyphes et appartenant à un édifice plus ancien, au pylône du grand temple d'Héliopolis, ils avaient été transportés dans ce lieu pour orner le Césaréum, temple de Jules César [2]. Ils ont eux-mêmes disparu : l'un d'eux orne un des quais de Londres, l'autre enlevé par les Américains repose au fond de l'Océan.

Beauté, plaisirs, gloire, richesses, puissance, tout passe et n'est que vanité.

BIBLIOGRAPHIE.

On peut consulter pour la vie et la mort de Cléopâtre outre Plutarque : *Vie de Marc-Antoine :*

Dion Cassius, livre XLII, ch. 34; XLIII, ch. 27; XLVIII, ch. 24;

[1] Aux noms d'Alexandre et de Jules César ayant paru en conquérants sur ce point de l'Egypte, on doit ajouter celui de Napoléon.

[2] Il est même douteux que le Césaréum ait été construit par Cléopâtre; il ne fut, en tout cas, terminé que sous Tibère et prit le nom de Sébastéum en l'honneur d'Auguste.

livre XLIX, ch. 32, 33, 39 ; L, ch. 4, 5, 26, 33 ; LI, ch. 6, 8, 14. — Suétone, *Auguste*, 17. — César, *Guerre civile*, III. — Histius, *Guerre d'Alexandrie*, 31. — Appien, *Guerres civiles*, V, 8, 9. — Tite-Live, *Abrégé*, 112. — Cicéron, *Lettre à Atticus*. — Josèphe, *Antiquités judaïques*, XV, 4. — Velleius Paterculus, II, 87. — Pline, *Histoire naturelle*, IX, 58. — Horace, *Odes*, livre I, 37. — Properce, *Elégies*, livre II, 11, etc.

COMPTE RENDU

DES

CHANTS D'UN CELTE

DE M. JOSEPH ROUSSE

PAR Mr E. DE CHASTELLUX.

MESSIEURS,

Notre collègue M. Joseph Rousse a fait récemment hommage à la Société Académique d'un volume dans lequel il a rassemblé cinquante-cinq pièces de poésie, sous le titre de *Chants d'un Celte*. Plusieurs de ces pièces ont été lues dans nos séances et vous en avez enrichi vos Annales, après les avoir applaudies. L'auteur a bien fait de publier ce nouveau recueil. Sa modestie lui a fait dire de ses vers, dans une dédicace à la compagne de sa vie :

« Leurs lecteurs seront peu nombreux. »

En élargissant son cercle, il aura peut-être plus d'amis qu'il ne pense, et sa surprise, en ce cas, ne sera point partagée.

Vous avez bien voulu m'inviter à vous soumettre une appréciation de ces poésies. Je n'ai pu me soustraire à la mission qui m'est échue, et, pour obéir, je vais essayer de vous rendre compte de l'œuvre nouvelle de notre collègue. Mais je regretterai, pour vous et pour lui, que cette tâche

n'ait pas été confiée parmi vous à un homme d'expérience et qu'elle incombe à un arrivant peu préparé à porter des jugements littéraires. D'ailleurs, les poésies sont faites pour être goûtées librement, pour émouvoir et plaire; on les aime comme un délassement ou comme un breuvage qui fortifie. C'est à regret qu'on les considère, la loupe de l'analyse à la main.

Ici, par bonheur, le critique est dégagé d'un souci grave. L'œuvre est attrayante, l'auteur est connu et l'auditoire acquis d'avance. Mais il reste à donner de la valeur à l'éloge, à l'éloge impartial, en le justifiant par le choix des preuves les meilleures. C'est ce que j'ose à peine tenter.

Ce recueil, Messieurs, plaît, dès l'abord, par les sujets, la tendance et la facture. On y aperçoit l'invention facile, le mouvement, la finesse, le reflet du sentiment religieux. Mais, lu d'un seul trait, l'impression qu'il laisse est trop incomplète; il ne faut pas s'y tenir. On apprécie bien à première vue les qualités qui séduisent ; on ne jouit pas assez du charme intime et pénétrant des idées. Ces compositions concises et courtes, où la pensée se condense, où le sentiment se montre avec réserve, gagnent à une lecture plus attentive, et c'est avec plaisir qu'on les médite.

L'œuvre de M. Rousse tient surtout de l'élégie, souvent de l'idylle, deux genres qui vivent en très bonne harmonie et se mêlent, sans se nuire, sous une conduite habile. Elle comprend encore des stances consacrées à des pensées patriotiques fortement rendues, à des souvenirs personnels, à des monuments qui rappellent d'autres temps.

Les *Chants d'un Celte* retracent tantôt un épisode tragique, comme le *Page du roi de Bohême,* où brillent l'héroïsme et le sacrifice stoïque de l'adolescence, auprès de l'ardeur désespérée d'un vieux guerrier :

« Ceux que j'aimais sont morts, je veux mourir aussi ! »

Tantôt ils adressent un hommage douloureux à un immortel génie persécuté. *Le Triomphe de Dante* dénonce la vanité des honneurs posthumes.

« C'est ainsi, trop souvent, qu'est payé le génie.
» On dépose la palme auprès d'un corps glacé.
» Quand les yeux sont éteints, que le souffle a cessé,
» Qu'importent les lauriers, l'exil ou l'ironie ? »

Tantôt ils déplorent la destinée des poètes arrêtés dans leur carrière par la mort ou la maladie :

« Il ne reconnaît plus ses amis qui, naguère,
» Ecoutaient ses beaux vers, le soir, au bord des flots ;
» Il ne reconnaît plus sa pauvre vieille mère.
» Rien n'éveille son cœur, pas même les sanglots. »

(*Le Poète idiot.*)

Et ailleurs :

« Oh ! que l'oubli vient vite autour de ceux qui souffrent
» Et qui ne peuvent rien pour les plaisirs d'autrui !
» Dans l'abîme du temps, combien de nous s'engouffrent
» Sur qui, durant un jour, un rayon avait lui ! »

(*Le Convoi d'un poète.*)

Dans cet ordre de sentiments, nous trouvons encore un passage aussi gracieux que touchant :

« Comme le postillon du poète Lenau,
» Qui sonnait du clairon devant un cimetière,
» Pour charmer son ami couché dans le tombeau,
» Au milieu de l'oubli, j'adresse un chant nouveau
» A mon vieux compagnon endormi sous la terre. »

(*Le Vœu d'un poète.*)

Dans *Consolation,* l'auteur réprime un accès de mélancolie par un retour sur le sort et les épreuves du prochain :

« Tant d'autres sont restés sans amours et sans joie !
» Tant d'autres n'ont connu ni la muse ni l'art,
» Dont la misère a fait obstinément sa proie,
» Et qu'une lente mort vient délivrer trop tard ! »

Les nations remplissent leurs arsenaux d'inventions meurtrières; le poète s'écrie :

« L'Indien, sous sa hutte, en aiguisant ses armes,
» Se plaît à méditer des supplices nouveaux.
» L'Europe, comme lui, semble trouver des charmes
» A créer des engins pour peupler les tombeaux. »

Les vues de la nature, de la mer, du ciel et du sol bretons se rencontrent de temps en temps dans le recueil de M. Rousse ; elles ont reçu dans bien des parties une touche excellente :

« Le givre a changé les bruyères
» En aigrettes de diamants.
» La lande est blanche, et sur les pierres
» La neige a mis des linceuls blancs. »

(*Saint-Michel de Carnac*)

Et dans *Noirmoutier :*

« La mer, autour de l'île azurée et brillante,
» Jette dans l'infini son murmure éternel ;
» Mais les pins se sont tus sous la chaleur brûlante ;
» Aucun souffle de vent ne traverse le ciel.

. . . .

» Quand reviendra décembre, avec ses noirs nuages,
» Ces côtes trembleront des assauts de la mer.
» Le pêcheur, de son seuil, reverra des naufrages,
» Et ces pins gémiront aux souffles de l'hiver. »

La prière du vieux marin, au pied du calvaire de Dieppe, en face d'une mer houleuse qui menace d'engloutir la barque de son fils, est le pendant du tableau que Bernardin de Saint-Pierre a placé au même lieu.

Dans la *Croix de la Plaine,* c'est une spirituelle et harmonieuse critique de certains embellissements. Il s'agit d'une antique croix de bois :

« Je l'avais vue un jour où des guirlandes vertes
» Ornaient ses bras noircis de feuillages nouveaux.

A la lance pendaient des roses entr'ouvertes ;
» Sur l'éponge de fiel chantait un passereau.
. . . .
» Je l'ai revue un soir, la lance était dorée ;
» Nul oiseau ne chantait sur l'éponge de fiel ;
» C'était la même croix, mais peinte et restaurée ;
» Et le charme s'était envolé dans le ciel. »

La *Coupe du varech* nous offre une jolie scène de la vie active et laborieuse du littoral :

« Mais tout un peuple armé qui descend des coteaux,
» Vient prendre à ces rochers leur sombre chevelure.
» C'est le jour où la loi lui livre leur parure.
» Hommes, femmes, enfants ont quitté les hameaux.
. . . .
» La côte retentit sous les chars innombrables.
» Les airs sont pleins de cris, d'appels et de chansons. »

Et cette silhouette de la chapelle de Recouvrance :

« Qu'elle était modeste et petite !
» Des cyprès dépassaient son toit.
» L'oratoire d'un vieil ermite
» Ne pouvait être plus étroit.

» On voyait une humble clochette
» A son faîte se balancer.
» Le vent, dans les soirs de tempête,
» Par instants la faisait tinter. »

Et cette réflexion, d'une sincérité piquante :

« Que pense, en regardant les ondes,
» Le jeune pâtre aux longs cheveux ?
. . . .
» Rien, sans doute. Il a toujours vu
» La mer, les étangs et les grèves.
» Il vivra comme il a vécu,
» Sans être troublé par les rêves. »

Je suis certain, Messieurs, que ces citations, moins nombreuses qu'elles ne devraient être, vous ont remis en

mémoire bien des passages qui vous avaient plu. Je crois qu'elles dénotent un talent dans sa force et aussi dans sa fraîcheur. Je veux vous citer encore, en terminant, trois stances. Les deux premières, empruntées à l'élégie d'*Armande,* trahissent une émotion vraiment éloquente :

« La vie a lentement quitté son pauvre corps.
» Ses pieds s'étaient glacés, ses mains s'étaient raidies ;
» Le jour ne brillait plus au fond de ses yeux morts ;
» Sa voix interrogeait encore des voix chéries.

. . . .

» Puis sa voix s'éteignit ; sa tête se pencha.
» Un souffle aussi léger qu'un souffle d'hirondelle,
» De ses lèvres sortit. Sa mère s'approcha :
» L'âme avait regagné la patrie éternelle. »

La troisième appartient au souvenir de la catastrophe de Tréboul, près de Douarnenez. Vingt jeunes filles avaient péri victimes de leur imprudence, en s'amassant dans un bac :

« Un jour de mai brillaut d'azur et de lumière,
» J'ai passé sur ce bac, guidé par un enfant,
» Pour voir les vingt tombeaux dans l'humble cimetière.
» Ils étaient là, pareils, tous en un même rang,
» Petits tertres fleuris des premières jonquilles.
» L'air était pur ; la mer scintillait au soleil ;
» L'enfant me racontait votre mort, jeunes filles ;
» Sa voix douce n'a point troublé votre sommeil. »

Vous le voyez, Messieurs, partout dans ces poésies l'art de saisir, de fixer et de peindre les images fugitives et les sensations rapides ou profondes, se révèle sous une forme élégante, sobre et sympathique. La science et le soin, le naturel et la vérité s'y trouvent associés. Elles découlent d'une inspiration désintéressée, pure et contenue. La satire et l'aphorisme en sont absents.

Tous les tableaux ont du relief et de la vie, et tout en portant l'empreinte d'une même imagination émue et recueillie,

ils sont variés comme les sites, les acteurs et les sentiments qu'ils nous présentent. Dans leurs contours bien définis, plusieurs d'entre eux nous apparaissent avec une ressemblance parfaite de trait et de nuances.

M. Rousse a prouvé une fois de plus que l'amour fantastique, avec ses élans et ses tristes chutes, et les aspirations désordonnées ne sont pas les seuls ressorts des compositions poétiques. Pour réveiller les âmes et les captiver, on peut encore faire vibrer d'autres cordes. Il nous a montré aussi combien les scènes rustiques acquièrent de grâce quand on les relève par les mouvements naïfs du cœur, en écartant toujours le dessin trivial des types.

Le style de M. Rousse, je n'ai pas à le dire, est plein d'effets heureux, sans apprêt ni recherche au-delà de ce que la forme poétique exige. En laissant à ses vers la souplesse et la liberté d'allure nées de l'inspiration même, il ne dédaigne pas les qualités classiques et se tient en garde contre les licences chères à plus d'une école. Puissamment attiré par le charme de la campagne, de la mer, des contrastes de la nature, et doué de ce sens auquel on ne supplée jamais, il a su se préserver de l'abus du genre descriptif, malgré la tentation, et s'attacher fermement à l'idée et à la couleur.

Je joins ma prière à celle de ses collègues plus anciens, pour que M. Rousse suive longtemps son sentier au milieu des séductions poétiques de la Bretagne, terre privilégiée, si riche en horizons pittoresques, en sites solitaires, en vallées riantes, en rivages grandioses, en vestiges des âges reculés. Qu'il me permette de lui exprimer mon vœu par la voix d'un maître :

Dis ce que tu sens,
Et que tes accens,
Partant de ton cœur plus que de ta bouche,
Aillent droit au cœur des honnêtes gens.

(Legouvé).

NOTE

SUR LA FABRICATION DE L'ACIDE SULFURIQUE

ET LA CONDUITE DES CHAMBRES

Par M. A. DELTEIL.

Pour fabriquer de l'acide sulfurique, dans l'industrie, on emploie un certain nombre de matières premières telles que: *soufre, oxygène, vapeur d'eau* et *produits nitreux,* et on se sert d'appareils et d'engins particuliers où ces matières premières viennent produire leurs réactions, ce sont des *fours,* des *tours* et des *chambres de plomb.*

Le soufre est fourni généralement sous forme de pyrites de fer; les plus riches en contiennent de 50 à 52 %. Elles valent environ 26 fr. les 1,000 kilos rendues à l'usine, ce qui met le kilo de soufre à 0 fr. 052. Le soufre en nature coûte 150 fr. les 1,000 kilos, ce qui met le kilo de soufre à 0 fr. 15 c., c'est-à-dire trois fois plus cher que le soufre des pyrites; aussi n'est-il plus employé, en raison de son prix élevé, à la fabrication de l'acide sulfurique (1).

Les pyrites sont brûlées dans des fours spéciaux à étages superposés du modèle de Malétra. Une fois ces fours allumés et portés à une température convenable au moyen du charbon de bois, ils se maintiennent d'eux-mêmes au rouge grâce à la combustion du soufre des pyrites, et marchent nuit et jour

(1) Nous prenons comme type de fabrication une usine, dans le genre de celle de MM. Pilon et Buffet, à la prairie au Duc, dont les chambres représentent un cube de 17 à 1,800 mètres.

sans interruption. Toutes les quatre heures la tablette supérieure reçoit une charge de 85 kilos que l'on descend quatre heures après sur la tablette inférieure au moyen d'un ringard. Et comme chaque four comporte six tablettes, il s'ensuit que la charge initiale est descendue six fois avant de tomber dans le cendrier. La cendre de pyrite bien brûlée ne doit pas renfermer plus de 1 à 1,5 % de soufre.

La combustion des pyrites ayant lieu au contact de l'air qui entre dans les fours par les ouvertures inférieures, leur soufre est transformé en acide sulfureux et leur fer en oxyde. Théoriquement, il faut 8,407 litres d'air pour brûler 1 kilo de soufre de pyrites ; il n'en faut que 6,199 litres pour brûler 1 kilo de soufre en nature.

L'acide sulfureux accompagné d'air chaud passe par un long carneau, traverse une chambre à poussière où il se dépouille des produits étrangers entraînés par le tirage et pénètre dans une première tour, appelée *tour de Glover*. Cette tour se compose d'un revêtement intérieur de pierres volcaniques de Volvic et d'une chemise de plomb qui la recouvre extérieurement. Elle est remplie de la base au sommet avec de gros rognons de silex qui ont pour but de permettre aux gaz des fours arrivant par la partie inférieure de traverser la tour en se divisant le plus possible ; ils rencontrent sur leur passage de l'acide nitrique et de l'acide sulfurique nitreux que l'on fait couler au sommet de la tour par un distributeur à multiples tuyaux.

Cette tour de Glover fabrique de l'acide à 60° qui s'écoule par un ajutage dans un bassin muni d'un réfrigérant.

De la tour de Glover les gaz passent dans un premier tambour en plomb d'une capacité de 3 à 400 mètres cubes, puis dans une grande chambre en plomb de dimension variable, mais représentant en moyenne $1^{mc},250$ par kilo de soufre de pyrite brûlé en 24 heures, enfin dans un dernier

tambour de 5 à 600 mètres cubes où les gaz terminent leurs réactions.

En sortant de ce tambour, les gaz ne doivent plus contenir que de l'azote, de l'oxygène et de l'acide nitreux et hyponitrique. Pour recueillir ces derniers, on leur fait traverser de bas en haut une tour carrée appelée *tour de Gay-Lussac,* de même capacité à peu près que la première tour déjà décrite, et qui est remplie de gros morceaux de coke. Ces gaz rencontrent une pluie fine d'acide sulfurique à 60°, provenant du Glover. Cet acide a la propriété de les dissoudre et de s'en enrichir. Il est ensuite envoyé au sommet de la tour du Glover qui joue le rôle de dénitrante et débarrasse cet acide de ses gaz nitreux.

C'est à l'aide d'un monte-jus à air comprimé que l'acide du Glover est monté dans un bassin au-dessus de la tour du Gay-Lussac et que l'acide nitreux du Gay-Lussac est envoyé dans un autre bassin qui se trouve également au sommet de la tour de Glover.

L'acide du premier tambour et de la grande chambre est généralement entre 50° et 53° Bé, suivant les besoins spéciaux de l'industrie de l'usine.

L'acide du dernier tambour est à 44°; l'acide du Gay-Lussac marque entre 60° et 59°.

L'acide à 66° se prépare dans un appareil distillatoire de platine chauffé à une haute température. L'acide des chambres se concentre d'abord à 60° dans cinq à six grandes cuvettes en plomb situées au-dessus du carneau et chauffées par la chaleur perdue du foyer; puis il coule en mince filet dans l'appareil de platine qui le porte instantanément à 66°. Ce dernier sort par un tube latéral en platine entouré par un manchon rempli d'eau froide. Les vapeurs résultant de l'action de la chaleur sur l'acide sont entraînées par un gros tube de sortie qui les conduit dans un réservoir particulier.

Le liquide condensé qui porte le nom de *petites eaux* marque environ 26° Bé.

Telle est la marche générale de la fabrication.

Etudions maintenant la théorie de la fabrication de l'acide sulfurique et indiquons ensuite les moyens employés pour obtenir de bons rendements.

La théorie classique de la fabrication de l'acide sulfurique reconnaît quatre temps, entre le commencement et la fin de l'opération :

1° Transformation du soufre en acide sulfureux :

$$S + O^2 = SO^2.$$

2° Réaction de l'acide sulfureux sur l'acide nitrique et transformation de celui-ci en acide hyponitrique :

$$SO^2 + AZO^5HO = SO^3HO + AZO^4.$$

3° Réaction de l'eau sur l'acide hyponitrique et transformation de celui-ci en acide nitrique et bi-oxyde d'azote :

$$3AZO^4 + 2HO = 2AZO^5HO + AZO^2.$$

4° Action de l'oxygène sur le bi-oxyde d'azote et sa transformation en acide hyponitrique, qui recommence les réactions dont nous venons de parler :

$$AZO^2 + O^2 = AZO^4.$$

Si les choses ne se passent pas d'une façon aussi méthodique, on n'en est pas moins certain que, pour faire de l'acide sulfurique, il faut mettre en présence de l'acide sulfureux, des produits nitreux riches, tels que les acides nitreux et hyponitrique, de l'air et de la vapeur d'eau en quantité convenable. Car l'acide sulfureux auquel il manque une molécule d'oxygène pour se changer en acide sulfurique SO^3, ne l'emprunte point directement à l'air, mais seulement aux corps richement oxygénés de forme AZO^3 et AZO^4. L'air et l'eau jouent un rôle considérable, mais de seconde main,

puisque l'oxygène de l'air a pour but d'abord de transformer le soufre en acide sulfureux, puis de se fixer sur les produits nitreux faiblement oxygénés, tels que le bi-oxyde d'azote AZO^2, pour les ramener à l'état de AZO^3 et AZO^4. Quant à l'eau, elle sert non seulement à diluer l'acide sulfurique produit, de manière à le ramener aux densités exigées par les besoins de l'industrie, mais aussi à réagir sur l'acide hyponitrique AZO^4, de façon à le transformer en acide nitrique AZO^5HO.

Pour obtenir une bonne marche et un rendement convenable, il faut s'attacher aux trois points suivants :

1° Régler l'introduction de l'air dans les fours, c'est-à-dire avoir un tirage régulier ni trop fort ni trop faible ;

2° Régler l'introduction de la vapeur d'eau dans les chambres ;

3° Régler la proportion d'acide nitrique et de produits nitreux nécessaires à la fabrication.

La pyrite ne peut brûler dans les fours que grâce à l'action de l'oxygène de l'air.

L'air entre dans les fours avec 21 % d'oxygène. A la sortie du four il n'en a plus que 9 à 10 % ; la moitié a donc été employée pour la transformation du soufre en SO^2 et du fer en oxyde. A la cheminée de sortie qui fait suite au Gay-Lussac, les gaz ne doivent plus contenir que 5 à 6 % d'oxygène, la moitié de ce qui restait en sortant des fours ayant servi aux diverses réactions des produits nitreux de la forme AZO^2.

Telle doit être dans une bonne fabrication la répartition des 21 % d'oxygène de l'air. Si les fours avaient un trop fort tirage, c'est-à-dire s'il passait sous leurs tablettes plus d'air qu'il n'en faut, les pyrites brûleraient trop vite, couleraient et se transformeraient en partie en bisulfure de fer. Il se formerait en même temps des loupes qu'il serait presque impossible de retirer sans casser les tablettes. De plus, l'acide

sulfureux des chambres pénétrerait dans le Gay-Lussac, décomposerait l'acide sulfurique nitreux et mettrait en liberté du bi-oxyde d'azote qui se perdrait dans la cheminée de sortie et apparaîtrait au contact de l'air sous forme de gaz jaune.

Si le tirage était trop faible, les pyrites brûleraient mal, ne produiraient pas tout le gaz sulfureux qu'elles peuvent former, le bi-oxyde d'azote des chambres ne trouverait plus assez d'oxygène pour se transformer en AZO^4, il filerait par la cheminée et se perdrait dans l'atmosphère.

On voit donc toute l'importance qu'il y a à régler le tirage; la fabrication en dépend.

On se sert généralement, pour arriver à ce résultat, du petit appareil d'Orsat que l'on place auprès du Gay-Lussac, à côté de la cheminée de sortie. Cet appareil se compose d'un mesureur d'une capacité de 100^{cc} divisé au centième, d'un flacon élévateur et de deux cloches, contenant l'une une solution de chlorure de cuivre ammoniacal pour absorber l'oxygène, et l'autre une solution de potasse pour absorber l'acide sulfureux. On met l'appareil en communication avec le sommet du Gay-Lussac à l'aide d'un tuyau de caoutchouc et, au moyen du flacon élévateur, on fait passer les gaz de sortie dans le mesureur, puis successivement dans la première cloche et dans la seconde. On note avec soin les différences accusées sur l'échelle du mesureur, après avoir fait équilibre entre la pression atmosphérique du dehors et la colonne d'eau représentant la place occupée par les gaz absorbés. En bonne marche on doit trouver 5 à 6 % d'oxygène et 1/2 % de soufre.

Si la proportion d'oxygène est trop forte ou trop faible, on augmente ou diminue le tirage au moyen d'un diaphragme percé de trous situé au milieu du tuyau de sortie et muni de bouchons.

Si la proportion de soufre accusée par l'instrument est trop considérable, on diminue un peu la charge des pyrites ou on augmente le nitreux pour lui faire équilibre.

Avec ce petit appareil que l'on consulte trois ou quatre fois par jour, on peut donc arriver à régler le tirage d'une manière parfaite.

La quantité d'*acide nitrique* que l'on doit faire couler pendant 24 heures au sommet de la tour du Glover dépend surtout de la quantité de soufre que l'on brûle dans les fours à pyrites. Dans la pratique on compte une dépense d'environ 2 k. 500 d'acide nitrique pour 100 de pyrites à 50 °/₀ de soufre ou de 1 k. 150 pour 100 d'acide à 50°.

Le calcul théorique indique que, pour 100 kilos de pyrites renfermant 50 °/₀ de soufre correspondant à 100 d'acide sulfureux, il faut dépenser 74 kilos d'acide nitrique du commerce à 36° Bé (contenant 45 °/₀ d'acide nitrique anhydre). Cette proportion est réduite d'un trentième dans la pratique, c'est-à-dire que, pour 3,000 kilos de pyrites, par exemple, brûlées dans 24 heures, ce qui représente 100 × 30, on ne dépasse pas la quantité de 74 kilos d'acide nitrique. Cela provient de ce que la même quantité de produits nitreux réagit 30 fois par 24 heures dans les chambres sur l'acide sulfureux, c'est-à-dire sert aux oxydations dont nous avons déjà parlé.

Il y a, du reste, divers moyens de constater l'insuffisance ou l'excès d'acide nitrique dans les chambres. On titre à l'aide d'une solution de permanganate de potasse le nitreux de l'acide du Glover, de l'acide des chambres et de l'acide du Gay-Lussac. Le premier ne doit pas en contenir plus de 0,2 °/₀, le second plus de 0,02 °/₀, et le troisième 1 à 1,50 °/₀. La variation dans les titrages donne des indications dont on profite pour augmenter ou diminuer l'écoulement de l'acide nitrique.

Ensuite la couleur des gaz qui sortent du dernier tambour et qui passent par une lanterne en verre avant d'entrer dans le Gay-Lussac doit être d'un beau jaune rouge, et la lanterne de sortie des gaz du Gay-Lussac incolore. Si la première lanterne est grise, c'est signe que l'on n'a pas assez de nitreux au Glover, si elle est trop rouge et surtout si les gaz apparaissent jaunes au sommet de la cheminée, c'est signe qu'on en a trop.

Il est donc toujours facile, au moyen d'observations journalières et d'analyses, de régler l'écoulement du nitreux.

Enfin la quantité de vapeur d'eau qu'on doit faire entrer dans les chambres se dispense au moyen d'une conduite de vapeur et de robinets. La pénétration de la vapeur a lieu par le sommet des chambres en deux jets latéraux, sous une pression de 3 atmosphères. On a un moyen fort simple de s'apercevoir si la vapeur est en proportion convenable dans les chambres, c'est d'examiner la densité des gouttes d'acide que l'on recueille intérieurement au moyen de deux feuilles de plomb soudées sur les parois et formant gouttières en éventail. Ces gouttes viennent se réunir dans des réservoirs extérieurs placés de distance en distance en différents points et munis d'aréomètres. Le degré marqué par ces instruments donne constamment la densité de l'acide fabriqué dans les différentes parties des chambres et sert, par conséquent, à régler les robinets de vapeur.

Maintenant quel est le rendement maximum que l'on peut atteindre dans une fabrication bien conduite? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Voyons d'abord ce que 100 kilos de pyrites à 50 % de soufre peuvent rendre théoriquement en acide à 50° — à 52° et à 66°:

1 kilo de soufre peut produire 2 k. 500 d'acide anhydre
ou 4 k. 865 d'acide à 50°.
4 k. 672 — à 52°.
3 k. 115 — à 66°.

100 kilos de pyrites qui contiennent 50 kilos de soufre pourront donc donner 243 kilos d'acide sulfurique à 50°.
233 — — à 52°.
162 — — à 66°.

Tel est le rendement idéal; mais dans la pratique on ne peut obtenir un rendement aussi élevé; il faut compter sur 7 à 8 % de perte en soufre qui se calculent ainsi :

2 % de perte dans les cendres de pyrites;
3 % de perte par les fours;
2 % de perte à la sortie.

---

7 %.

En sorte que le rendement industriel n'est plus que de 226 % acide à 50°.
217 % — à 52°.
150 % — à 66°.

Par mètre cube de chambre on obtient généralement un rendement de 3 kilos à 3 k. 500 d'acide à 52°,
et 3 k. 200 à 3 k. 700 — à 50°.

La tour de Glover fabrique 15 % de l'acide total; le premier tambour 20 %, la grande chambre 55 %, et le dernier tambour 10 %.

Le Gay-Lussac ne sert qu'à condenser les gaz nitreux et ne fabrique pas d'acide.

DU DÉCHIFFREMENT

DES

INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES EN ASSYRIE

ET LEURS RÉSULTATS LES PLUS RÉCENTS

TRAVAIL LU EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

PAR M. LE PASTEUR H. FARGUES.

Le siècle qui va finir aura été un siècle essentiellement scientifique, siècle d'investigations et de recherches, qui a peu sacrifié à l'imagination et a été par-dessus tout avide de lumière et de vérité. Reconnaissons que l'histoire lui sera redevable du redressement d'un grand nombre d'erreurs, d'une transformation profonde, si non d'une refonte complète dans la manière de concevoir et d'exposer. En remontant aux sources, en compulsant les anciens manuscrits, en étudiant les chartes, les monuments, les médailles, en rattachant les faits les uns aux autres par un lien moral et philosophique, en créant une sorte de chaîne régulière des événements, nous sommes entrés en possession d'une histoire vraie, vivante, qui éclaire et ressuscite réellement le passé, prépare et nous fait même pressentir l'avenir par une sorte d'intuition prophétique.

L'impulsion une fois donnée, le mouvement s'est géné-

ralisé. On a remonté le cours des âges, et l'histoire des temps anciens a subi un remaniement non moins étendu que celle des temps modernes. L'histoire des peuples de l'Orient, des peuples primitifs a été renouvelée de fond en comble, et des découvertes surprenantes ont puissamment aidé à la reconstruire. Ce sont des savants français qui ont eu l'honneur de frayer la voie à cette œuvre de résurrection. N'est-ce pas notre immortel Champolion qui a réussi le premier à soulever le voile qui recouvrait depuis tant de siècles les antiques écritures de l'Egypte, et a ainsi retrouvé l'histoire de cet étonnant pays, de concert avec les de Rougé, les Mariotte, les Maspéro, ses dignes continuateurs ? Qui a ramené au jour tant de monuments, de palais, de temples ensevelis depuis trois ou quatre mille ans dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate et est parvenu à déchiffrer et à comprendre tant d'inscriptions à caractères bizarres qui y sont gravées ? Ce sont avant tout des Français, les de Botta, les Saulcy, les Oppert, les Lenormant, les M. et Mme Dieulafoy. Et c'est grâce à leur pénétrant et sagace génie et à leurs immenses travaux que nous avons reconquis des événements historiques et des formes de civilisation dont les souvenirs s'étaient à peu près effacés.

C'est du renouvellement des histoires assyrienne et babylonienne, par le déchiffrement des inscriptions cunéiformes, que je désire vous entretenir, en m'appuyant sur des publications récentes et autorisées, en tête desquelles je place celles de M. le professeur Bruston, de Montauban, où j'ai largement puisé.

I.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'on croyait généralement que l'empire chaldéen n'avait guère commencé que vers le VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Le premier roi babylonien,

un peu connu, était ce Nabonassar dont l'ère qui porte son nom a immortalisé le souvenir (747). Pour la connaissance de ce qui précède, une trentaine de siècles peut-être, on en était réduit à quelques versets de la Bible et aux fragments du prêtre chaldéen Bérose, conservés en petit nombre dans deux ou trois auteurs grecs. Les progrès de l'Assyriologie ont permis de combler d'innombrables et profondes lacunes et de refaire toute une histoire dont on ne soupçonnait pas même l'existence.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler par quelles séries d'efforts couronnés par tant de patientes études, on a pu obtenir d'aussi prodigieux résultats.

Les voyageurs qui visitaient les antiques monuments des rois de Perse dont les ruines colossales ont échappé à la destruction du temps y avaient remarqué des inscriptions à formes bizarres qui ne rappelaient aucune écriture connue et semblaient devoir être enveloppées d'un mystère éternel. En les examinant avec attention, on s'aperçut que la même inscription revenait trois fois, en caractères différents, c'est-à-dire probablement en trois langues distinctes. Comment est-on parvenu à découvrir que la première de ces trois langues est l'ancien Perse, la seconde, la langue parlée en Susiane, et la troisième, celle qui était en usage dans les plaines de la Babylonie : c'est ce qu'il serait trop long de vous raconter. Ceux d'entre vous qu'intéresserait cette difficile étude, trouveront la solution de l'énigme exposée dans la brochure de M. le professeur Bruston, intitulée : *Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes,* 1872, Montauban.

On avait déjà l'intelligence d'un certain nombre de mots de l'inscription trilingue, quand un fait considérable vint servir merveilleusement la curiosité des savants investigateurs. En 1842, notre consul à Mossoul, M. Botta, ramena au jour les palais de Khorsabad, à l'orient du Tigre, à quelques

pas de l'emplacement de Ninive ; peu après, les Anglais Layard et Rawlinson retirèrent de non moins précieux débris des ruines éparses dans la Basse-Chaldée. Or, sur les murs des salles ensevelies depuis plus de 2000 ans, sur des taureaux ailés à tête humaine, sur des milliers de plaques ou tablettes de terre cuite, de grandeurs diverses, qu'aperçut-on ? Une écriture fine et serrée, de tous points semblable à la troisième catégorie de l'inscription relevée sur les monuments persans. Il y avait identification, et dans les deux cas, c'étaient les langues babylonienne et assyrienne que l'on avait sous les yeux. Se rappelant que, d'après la Bible, Assour, fils de Sem, était supposé le fondateur de l'empire chaldéen, l'Anglais Rawlinson, déjà nommé, et notre compatriote, M. de Saulcy, espérèrent trouver de grandes analogies entre la langue gravée sur les briques babyloniennes et les langues sémitiques, notamment avec l'Hébreu et l'Araméen. Leur attente ne fut point trompée. Ces indications et ces rapprochements, joints à un certain nombre de circonstances favorables, permirent de reconstituer en partie le syllabaire et de lire des phrases entières, surtout dans les textes à caractères historiques où abondent les noms propres assez aisés à deviner. Malgré les obscurités qu'il reste encore à faire disparaître, à cause des signes idéographiques (c'est-à-dire représentant un objet ou une idée) ou syllabiques qui arrêtent à chaque pas, on est parvenu à fixer les faits essentiels que relatent ces singuliers documents.

Si la connaissance des langues sémitiques a facilité le déchiffrement des inscriptions assyriennes, l'étude du zend et du sanscrit a donné en partie l'intelligence des textes perses dont ces deux langues semblent dériver, ainsi que nos langues indo-européennes. D'autre part, les inscriptions de la deuxième série, très distinctes par leurs caractères des

deux autres, représentent la langue qui fut parlée plus tard par les populations touraniennes ou scythiques que la Bible désigne sous le nom de Khoushites ou éthiopiennes, qu'elle qualifie de race noire et qu'elle place entre la Perse et la Babylonie, c'est-à-dire dans la Susiane historique. Or, la déclaration biblique, longtemps qualifiée de légende, a été confirmée par les résultats qu'ont observés M. et Mme Dieulafoy, lors des fouilles récentes qu'ils ont pratiquées à Suse; ils ont mis à découvert des briques émaillées où se trouvent les images de personnages Elamites, rois pour la plupart, dont la figure, les pieds et les mains sont noirs.

II.

Le monde savant était impatient de savoir ce que pouvaient contenir ces étranges documents restés si longtemps enfouis dans les profondeurs du sol, dont personne, jusqu'à ces derniers temps, ne s'était préoccupé. Je vais essayer de vous en donner un court aperçu, d'après les traductions qu'en a laissées un Anglais du plus grand mérite, trop promptement enlevé à la science paléontologique, M. G. Smith, dans un très bel ouvrage qui a pour titre : *Récit chaldéen de la Genèse, contenant la description de la création, de la chute de l'homme, du déluge, de la tour de Babel, d'après les inscriptions assyriennes.* Il y a là de très curieux rapprochements à faire avec les récits de la Genèse.

Les tablettes assyriennes nous décrivent d'abord l'état du monde avant la création, alors que régnait partout la désolation et la vacuité, que l'abîme n'avait pas franchi ses limites et que l'ordre n'existait pas encore: ce qui rappelle la parole de Moïse : « La terre était informe et vide, il y avait des ténèbres sur la surface de l'abîme. »

Plus loin, il est raconté comment tout a été formé par le grand Dieu qui a créé constellations, étoiles, lune, soleil, séparant la lumière des ténèbres, voyant que cela était bon et donnant un soir et un matin. Ne croirait-on pas lire un verset de la Genèse ?

Une autre tablette mentionne la création de l'homme, nommé Adami. Il était libre de tout mal et doué de la noble faculté du langage. Bien que les dieux l'eussent instruit de ses devoirs, il s'unit avec le Dragon de l'abîme et offensa son Dieu qui le maudit et appela sur sa tête tous les maux et tous les malheurs. Désormais il aura des querelles de famille, ne mangera pas le fruit de ses travaux, commettra toutes sortes de péchés.

Un dessin que M. Smith reproduit dans son livre représente deux figures assises de chaque côté d'un arbre, étendant la main sur un fruit, et, derrière l'une de ces figures qui a l'air d'être une femme, on voit un serpent. Ailleurs est l'arbre de vie protégé par des Chérubins. Un autre dessin décrit une lutte entre les puissances célestes ; les pouvoirs du mal sont vaincus et précipités dans l'abîme. Tout cela, vous le voyez, a un caractère biblique.

Plusieurs tablettes étant brisées et d'autres n'étant pas encore déchiffrées, il y a de nombreuses solutions de continuité dans le fil du récit. Venons-en au déluge. Sur ce point, les documents abondent. Le prêtre Bérose l'avait déjà mentionné ; les briques assyriennes en parlent longuement. Voici d'abord ce que dit Bérose : « Le dieu Chronos apparut à un roi nommé Xysuthrus et l'avertit qu'un déluge allait détruire l'espèce humaine. Il lui ordonna de construire un vaisseau et de prendre avec lui ses parents et ses relations, d'y rassembler tout ce qui est nécessaire à la vie, avec des oiseaux et des quadrupèdes. Xysuthrus obéit et construisit son vaisseau, long de 5 stades et large de 2. Il y entra avec

sa femme, ses enfants, ses amis et beaucoup d'animaux et de provisions.

» Après s'être répandues sur la terre, les eaux commencèrent à diminuer. Les premiers oiseaux lâchés reviennent aussitôt ; les seconds rentrent avec de la boue aux pattes ; les troisièmes ne retournent plus. Le roi s'aperçoit alors que le vaisseau est arrêté sur une haute montagne ; il sort avec les siens, fait un sacrifice aux dieux et disparaît. Ceux qui étaient restés dans le vaisseau s'inquiètent, sortent à leur tour, mais ne retrouvent plus leur chef que les dieux ont pris avec eux à cause de sa piété et qui, du haut des cieux, leur ordonne de retourner à Babylone. Ils obéissent ; le vaisseau échoue en Arménie et, avec son bois, les habitants faisaient des bracelets et des amulettes. »

D'après les tablettes assyriennes, le sage Hassisudra raconte, ainsi qu'il suit, l'histoire du déluge : Héa, mon Seigneur, me dit : « Je vais détruire le pécheur et la vie ; fais monter la semence de vie au milieu d'un vaisseau, tu le feras long de 600 coudées et large et haut de 60. Tu y entreras et fermeras la porte. Au milieu seront tes grains, provisions, biens, serviteurs, etc., bêtes et animaux des champs. Le vaisseau est construit, il est garni de bitume au dedans et au dehors ; vivres et vins y sont déposés ; gens et bêtes y pénètrent en nombre. Puis la porte est fermée.

» Le tempête se déchaîne ; les eaux montent jusqu'au ciel. Tout est détruit sur la terre. Les dieux eux-mêmes prennent peur. Au 7e jour, tout se calme. Le vaisseau s'arrête sur les montagnes de Nizib ; Hassisudra lâche successivement une colombe, une hirondelle, un corbeau. Ce dernier ne revint plus. Un autel est bâti et un sacrifice offert aux dieux. Le dieu Bel fit alliance avec les voyageurs et leur donna sa bénédiction. »

Tous les récits s'accordent à reconnaître que le monde

d'alors était fort corrompu et que la Divinité résolut de le détruire en punition de ses iniquités. On voit par là qu'avec de nombreuses différences, il y a accord entre la Bible et les inscriptions cunéiformes : perversité de l'humanité antédiluvienne, indignation céleste, ordre de bâtir l'arche, rassemblement des oiseaux et des bêtes, arrivée du déluge, arrêt de l'arche, envoi des oiseaux, construction d'un autel.

Les deux histoires proviennent évidemment de la même source. Il est très probable que la tradition du déluge fut apportée par les Hébreux des rives de l'Euphrate, lorsque, sous la conduite d'Abram, ils quittèrent la Basse-Chaldée et se dirigèrent vers le pays de Canaan. Moïse la recueillit dans sa pureté et l'inscrivit dans le premier livre du Pentateuque. L'idolâtrie qui se répandit promptement en Chaldée, du vivant même des patriarches hébreux, mêla ses flots troublés aux eaux pures du monothéisme et altéra les traditions primitives, tout en conservant les faits essentiels.

III.

Les inscriptions cunéiformes ont complètement renouvelé, avons-nous dit, l'histoire de l'empire Assyro-Babylonien, et dans ce que nous savions et dans ce que nous ignorions des événements dont ces formidables monarchies avaient été le théâtre. D'une part, elles complètent et éclairent d'une vive lumière les renseignements que nous possédons déjà sur ces empires, — à partir du VIII[e] siècle avant notre ère, — grâce à la Bible, à quelques textes d'anciens auteurs et au canon des rois de Babylone que nous a conservé l'astronome Ptolomée. De l'autre, elles ont comme créé pour nous une histoire nouvelle, embrassant près de 3000 ans, pour tout ce qui touche aux faits qui se sont accomplis avant l'an 747, dans les vastes plaines qui s'étendent entre le Tigre et

l'Euphrate et qui étaient plongées naguère dans les plus profondes ténèbres.

Les noms de quelques grands et fastueux monarques assyriens nous étaient bien connus : Touglat-pal-Asar qui, vers 730, soumit au tribut le royaume d'Israël ; Salmanazar qui, en 721, ruina sa capitale, Samarie, et emmena le roi et le peuple captifs en Assyrie ; Sargoun, prince glorieux, dont parle le prophète Esaïe, qui fit d'immenses conquêtes autour de son empire ; Sennachérib, que mentionnent avec effroi les documents bibliques, le vainqueur de Babylone qui assiégea inutilement Jérusalem, sous le roi Ezéchias ; Assar-Haddon et son fils Assour-ban-Habal qui, de 681 à 667, étendirent leur domination sur l'Egypte, la Thébaïde et l'Ethiopie, et ce fameux Nabuchodonosor qui prit Tyr, ravagea l'Egypte et sous les coups duquel succomba la capitale de la Judée.

Mais les monuments assyriens, tout en confirmant ce que nous savions déjà de ces majestueux souverains, ajoutent sur leur compte de nombreux détails et nous font mieux comprendre une foule de textes bibliques dont le sens, très clair pour les contemporains, nous échappait à près de 3000 ans de distance.

Les monuments qui nous relatent les exploits de Touglat-pal-Asar sont assez mutilés ; mais ils laissent intacte une tablette chronologique qui nous permet de suivre, année par année, les expéditions et les conquêtes de ce prince. Il soumet à son obéissance, Nabonassar, roi de Babylone, et étend sa domination sur tous les pays compris entre le Tigre et le golfe Persique ; il se vante lui-même d'avoir reçu les tributs des rois de Damas, de Samarie, de Tyr ; puis, volant au secours du roi de Judas Akhaz, qui avait réclamé son appui contre ses voisins, il s'empare de plusieurs villes des royaumes d'Israël et marche contre la ville philistine de Gaza,

la prend et y fait un butin considérable ; fait nouveau que les inscriptions sont seules à mettre en lumière. Sur tous ces points, sauf sur le dernier, elles sont d'accord avec les récits de Bible, sans adopter la même chronologie.

Salmanazar V occupa le trône d'Assyrie après Touglat-pal-Asar. D'après l'Ecriture sainte, ce serait lui qui aurait détruit Samarie et le royaume des dix tribus. Mais les tablettes assyriennes mettent cet exploit sur le compte de son successeur Sargon ou Sargoun, monarque dont on avait nié jusqu'ici l'existence, parce que le prophète Esaïe était seul à mentionner son nom, et qui est aujourd'hui l'un des souverains les mieux connus de cette époque. Cette divergence n'implique pourtant pas contradiction, car ce fut en réalité Salmanazar qui fut le véritable auteur de la guerre contre Samarie qu'il tint assiégé pendant deux ans, et Sargoun ne fit que recueillir les fruits d'un siège auquel personnellement il ne prit que peu de part ; et le livre des Rois qui, au début du récit relatif à l'invasion assyrienne, mentionne expressément Salmanazar, se borne à ne parler plus loin que du roi d'Assyrie. Ce fut le même Sargoun, dont le portrait nous a été conservé, qui força 350 rois à passer au culte de Bel, le vrai Dieu et qui remporta sur les rois alliés de Samarie et de l'Ethiopie, l'une des victoires les plus brillantes de ces temps reculés, la victoire de Raphia (entre la Judée et l'Egypte), victoire qui mit fin à la domination éthiopienne en Egypte. Au retour de cette heureuse expédition, il se glorifia d'avoir soumis le pays lointain de la Judée ; et onze ans plus tard, il prenait la ville d'Asdod et arrachait le sceptre de Babylone à Merodak-bal-Adan, plus d'une fois signalé dans le prophète Isaïe.

Il mourut assassiné, sans doute par un patriote babylonien ; l'histoire, je le répète, avait à peine conservé le souvenir de son nom : les découvertes récentes ont mis ce nom en

pleine lumière et l'ont placé à la tête des plus grands souverains de l'Orient.

Ces faits se passaient de 721 à 704. Son fils, Sennakhérib nous était mieux connu. Son nom est associé à celui d'Ezéchias, le pieux et illustre roi de Juda. Il envahit la Palestine, fit de vains efforts pour s'emparer de Jérusalem et fut repoussé par une merveilleuse intervention de la Providence, suivant les versions que reproduisent le prophète Esaïe et le livre des Rois : l'inscription cunéiforme qui nous raconte ces événements diffère sans doute sur plusieurs points du récit sacré. Sennakhérib se vante d'avoir pris à Ezéchias, le juif, 46 villes fortes, de lui avoir fait un énorme butin ; mais il reconnaît qu'il n'entra pas dans la capitale de la Judée.

Ses deux successeurs Assarhaddon et Assour-Bani-pal s'emparèrent de Thèbes aux cent portes, réduisirent à deux reprises l'Egypte, ce que les anciens documents nous avaient laissé ignorer, et bientôt, en conformité avec les prédictions d'un petit prophète hébreux, Nahoum, Ninive disparut de la scène du monde et Babylone hérita de sa puissance.

Nous possédons de nombreuses inscriptions du terrible Nabuchodonosor, celui qui détruisit Jérusalem et mit fin au royaume de Juda. Mais, chose surprenante, aucune de ces inscriptions ne raconte ce fait si important, pas plus que les autres exploits de ce souverain ; mais, en revanche, elles nous entretiennent longuement de la construction des temples et des palais. Même silence sur les événements qui ont illustré le règne des Akhéménides, surtout ceux de Darius, fils d'Hystape et de Cyrus, sur lesquels ils ne nous apprennent rien de bien nouveau. Mais elles confirment la vérité historique de l'un des livres de la Bible qui a été le plus universellement attaqué, celui d'Esther que l'on avait

jusqu'ici tenu pour légendaire. Ce qui prouve qu'il ne faut pas trop se hâter de conclure.

Voilà un court aperçu des ressources que le déchiffrement des inscriptions assyriennes nous a apportées pour la partie de l'histoire assyro-babylonienne que nous connaissions déjà en quelque mesure.

Pour la période antérieure au VIIIe siècle, le champ était complètement en friche, et là nous avions tout à apprendre, à peu de choses près.

Les briques assyriennes mentionnent d'abord les règnes des huit prédécesseurs de Touglat-pal-Asar, et font supposer que pendant les cent ans qui précédèrent l'avènement de ce dernier monarque, l'Assyrie fut violemment agitée par des révoltes et par des troubles politiques. Ce fut alors que Babylone qui, d'abord souveraine incontestée, était tombée sous le joug de l'Assyrie, s'en affranchit partiellement, et contribua même à la première destruction de Ninive : ce fut alors aussi que dut régner le célèbre Sardanapale dont les récits d'Hérodote ont popularisé la légende, incarnation d'une époque de décadence momentanée à laquelle les inscriptions font d'ailleurs une allusion très nette. Deux grands monarques illustrèrent toutefois cette période d'un siècle : Assour-nassir-Pal, qui étendit dans tous les sens les limites de l'Empire assyrien, surtout du côté de l'occident, soumit l'Arménie d'une part, et la Syrie de l'autre et poussa si loin sa cruauté qu'il écorchait vifs ses ennemis et tapisssait les murs de leurs peaux. « Dans l'assouvissement de mon courroux, dit-il dans une tablette, je trouve ma satisfaction. »

Son fils, Salmanazar, qu'il ne faut pas confondre avec le destructeur de Samarie, postérieur de cent ans, était contemporain des rois d'Israël, Akhab et Jéhu, qu'il mentionne dans une brique, ainsi que les rois de Damas, Ben-

Hadad et Hazaël que la Bible nous montre si souvent en guerre avec les premiers. Ce Salmanazar fit vingt et une campagnes, la plupart dirigées contre la Syrie et imposa des tributs à Tyr et à Sidon, ainsi qu'à Jéhu, fils de Houmri, le prince israélite bien connu, expressément nommé comme tributaire. Sous l'un de ses successeurs, vingt-sept villes des plus importantes se soulevèrent : Ninive fut à deux doigts de sa perte. Ce fut probablement alors que le prophète Jona alla crier dans les rues de la capitale dégénérée : « Encore quarante jours, et Ninive sera renversée. »

Au-delà du IXe siècle, la chronologie assyrienne devient moins certaine, et il y a de nombreuses lacunes. Néanmoins, les inscriptions signalent les victoires d'un grand conquérant, Touglat-pal-Asar Ier, qui, vers l'an 1100, était parti d'Assour, la première capitale de l'empire assyrien, pour élargir ses frontières à l'est et à l'ouest, penétra jusqu'à la mer supérieure ou mer Caspienne et jusqu'en Phénicie. Nous ne savons que les noms des dix monarques qui le suivirent; ceux-ci transportèrent le siège de leur domination un peu plus au nord, à Calak, puis à Ninive. Ces souverains vivaient à l'époque de David et de Salomon, contre lesquels ils ne firent aucune tentative de guerre, absorbés qu'ils étaient par des constructions et des travaux d'art : ce qui expliquerait pourquoi les deux premiers rois juifs ont pu porter jusqu'à l'Euphrate les bornes de leur royaume.

Les briques babyloniennes nous font remonter jusqu'aux XVe et XVIe siècles, époque où l'Assyrie s'affranchit du joug de Babylone, cette première mère des nations. Bien plus, la liste des rois de Babylone, récemment découverte dans les inscriptions déposées au Musée britannique par M. Pinches, donne la série complète de ces monarques avec la durée du règne de chacun d'eux et celle de chaque dynastie. Mais elle est fort mutilée. On voit par ce qui en

reste, que les rois babyloniens étaient divisés en neuf dynasties. En faisant le compte des années attribuées à chaque dynastie, nous sommes reportés à l'an 2400 comme étant la date de l'avènement de la première.

Quels faits se sont accomplis, pendant ce long espace de temps, au sein de ces formidables empires ? On ne le sait qu'imparfaitement, bien qu'on puisse former une chaîne des principaux événements. J'ai à peine besoin de faire observer que toute la partie de l'histoire classique relative à Ninus et à Sémiramis, à leurs conquêtes et à leurs travaux prodigieux, doit être réformée. Les inscriptions n'y font nulle part aucune allusion. Tous ces récits légendaires les concernant sont le produit de l'imagination et du génie descriptif de Diodore de Sicile, de Ctésias et d'Hérodote.

La plupart des briques découvertes à Babylone par la mission française portent l'estampille de Nabuchodonosor ; ce qui forcerait d'attribuer à ce prince les travaux que les historiens grecs inscrivent à l'actif de Sémiramis. Cette opinion serait confirmée par le témoignage du prophète Daniel, qui fait dire à Nabuchodonosor : « N'est-ce pas là Babylone, cette grande ville que j'ai bâtie? » Le prêtre chaldéen Bérose, qui vivait du temps d'Alexandre, vers 330 avant notre ère, et qui a composé une histoire de la Chaldée, dont le juif Josèphe a cité des fragments dans son livre des *Antiquités,* est aussi de cet avis. Mais, sans pousser plus loin ces observations, je me bornerai à mentionner quelques faits qui éclairent certains récits bibliques.

Il résulte des indications fournies par plusieurs tablettes que les Élamites avaient envahi à diverses époques la Chaldée et avaient même fini par s'y établir, et que, de là, ils menaçaient l'Occident. La ville d'Our, patrie d'Abram, tomba en leur pouvoir à une époque qui concorde assez bien avec celle qui fixe la date de l'émigration de ce patriarche. N'est-il pas

donc naturel d'admettre que lorsque celui-ci quitta avec son père sa terre natale, l'invasion et les ravages des Élamites peuvent expliquer ce départ précipité. Partis des bords de l'Euphrate, les premiers Hébreux remontèrent ce fleuve jusqu'au nord de la Mésopotamie, où ils résidèrent quelque temps dans la ville de Harran, fréquemment citée dans les inscriptions, et d'où ils se dirigèrent ensuite vers le pays de Chanaan. Le nom d'Abram s'est longtemps conservé dans les régions d'où il est sorti, et, mille ans après lui, on le trouve inscrit dans une liste chronologique comme magistrat à l'époque d'Asar-Haddon.

La Genèse nous raconte qu'un roi d'Elam, dont le nom ressemble beaucoup à celui du souverain dont les inscriptions nous ont conservé le souvenir, Kédor Lahomer, s'avança avec les rois de la région de l'Euphrate contre les rois de Sodome et des villes voisines, les battit et se retira en emmenant parmi les prisonniers Loth et sa famille, qui furent délivrés avec beaucoup d'autres par la vaillance d'Abraham. Cette équipée n'est-elle pas tout à fait conforme à ce que nous savons maintenant de l'esprit et des projets ambitieux de ces antiques souverains? Et ne seraient-ce pas eux encore qui, en refoulant les peuplades sémitiques, vers l'an 2300, contraignirent celles-ci à se reporter en masse vers l'Occident et à pénétrer jusqu'en Egypte : ce qui expliquerait l'arrivée des Hyksos ou rois pasteurs, dans ce pays, et l'accueil favorable que ces derniers firent aux Hébreux, de même race qu'eux.

On a pu remonter plus haut encore que l'an 2400 avant notre ère dans l'histoire de la Chaldée; mais malgré des affirmations plus tranchantes que justifiées, les dates au-delà de l'an 2500 ne présentent plus de caractère de certitude, et on est réduit à de simples déclarations de rois qui évoquent avec orgueil le souvenir de tel de leurs ancêtres ayant vécu

1500 ou 2000 ans avant eux. Sur quoi se basaient-ils pour s'arrêter à un tel chiffre d'années? On l'ignore. Il est assez probable que ce chiffre était quelque peu fantastique.

Quoi qu'il en soit, voici comment on peut établir le déroulement de l'histoire de la Chaldée et de l'Assyrie, d'après les lumières que nous fournissent les documents dont nous invoquons le témoignage.

La race sémitique fonde un puissant empire à Agadé, au nord de Babylone, et, avec Nemrod, le Khoushite, transporte à Babylone le siège de cet empire, vers l'an 2450. Les rois de cette première dynastie veulent réduire en servitude les princes de la Basse-Chaldée. Ceux-ci appellent à leur secours les rois d'Élam qui, répondant à l'appel, chassent les Sémites babyloniens et les refoulent, les uns vers le nord, le long de la vallée de l'Euphrate, les autres vers l'occident et jusqu'en Egypte, époque d'Abraham et de l'invasion des Hyksos.

Deux cents ans plus tard, vers l'an 2200, l'invasion des Elamites prend fin. Les peuples qu'ils avaient subjugués s'affranchissent et s'emparent de Babylone, où ils fondent une deuxième dynastie qui règne près de 400 ans, mais dont les noms des rois nous ont seuls été conservés.

Vers le milieu du XVII[e] siècle, Babylone tombe au pouvoir de nouveaux envahisseurs, les Kosséens, voisins des Elamites, qui établissent une troisième dynastie. A ce moment l'Assyrie s'émancipe et a ses souverains indépendants. Tous les efforts de ses premiers maîtres pour la reconquérir sont frappés d'insuccès. Elle prend même une grande extension et Ninive devient la reine des nations. Pour briser ce pouvoir grandissant, tous les peuples menacés ou opprimés par l'Assyrie se coalisent et assiègent Ninive qui succombe une première fois vers l'an 850.

L'empire assyrien se relève avec des rois de génie, Touglat-pal-Asar II, Salmanazar IV, Sargoun, Sennachérib,

Assour-Bani-pal, etc.; la lutte recommence, terrible, implacable, jusqu'à ce que Mèdes et Babyloniens, réunissant leurs forces, fondent sur la capitale assyrienne comme l'aigle sur sa proie, et consomment sa ruine ainsi que celle du formidable empire dont elle fut pendant tant de siècles la brillante incarnation ; et les prophètes d'Israël purent s'écrier avec des accents d'une satisfaction bien justifiée : « Elle est tombée, la grande ville, ses fondements ont été rasés et son lieu ne se reconnaîtra plus ! ! ! » (606).

Les deux glorieux souverains de Chaldée et de Médie, Nabuchodonosor et Cyaxare, se partagèrent ses dépouilles. Mais les deux empires dont ils jetèrent les bases furent aussi éphémères que leur triomphe et il y avait à peine deux tiers de siècle que l'infortunée Ninive avait succombé sous leurs coups, que le jeune souverain de la Perse, Cyrus, entrait en vainqueur dans Ecbatane et dans Babylone et asseyait une nouvelle domination sur la leur.

Je ne pousserai pas plus loin cette étude. Ainsi que je l'ai fait observer, à partir du VIe siècle, nous sommes en possession de documents importants et sérieux qui éclairent l'histoire de l'Orient d'une lumière assez abondante ; d'ailleurs, les travaux de déchiffrement se poursuivent, surtout en ce qui concerne la Suzianne, la Médie et la Perse. M. et Mme Dieulafoy ont publié, il y a quelques mois à peine, un ouvrage capital où sont consignés les résultats de leurs découvertes à Suse et aux environs. De nouvelles surprises nous attendent sans doute. La science historique accueillera avec bonheur tout ce qui pourra contribuer à agrandir le champ de ses investigations, à dissiper quelques obscurités, à augmenter ses éléments d'information et à servir les intérêts de la vérité.

———

COMPTE RENDU

D'UN

RECUEIL DE FABLES

DE M. BOURGUIN

Membre de la Société philotechnique de l'Académie de Reims

PAR JULIEN MERLAND

Juge suppléant au Tribunal civil de Nantes.

M. Bourguin, membre de la Société philotechnique de Reims, est l'auteur d'un volume de poésies, qui a été édité par M. Elie Gauguet, membre correspondant de la Société académique de Nantes. Un exemplaire en a été adressé à la Société sans doute par les soins de M. Gauguet.

J'ai cru qu'en présence de ce gracieux envoi nous devions à l'auteur de lui dire notre façon d'apprécier son œuvre.

Il faut une certaine hardiesse pour venir publier des fables, après Lafontaine et Florian, en plein XIXe siècle, à une époque qui se pique de positivisme, qui se flatte de ne pas s'arrêter aux bagatelles de la porte ; à une époque où, je n'en suis pas certain, si Lafontaine revenait au monde et publiait ses inimitables fables, il ne rencontrerait pas presque autant d'indifférents, pour ne pas dire plus, que d'admirateurs.

Cette hardiesse, qu'a eue M. Bourguin, est-elle justifiée ? Je n'hésite pas à répondre : oui.

Je réponds oui, non pas que toutes les fables soient d'une égale valeur. Il en est, c'est le très petit nombre, qui sont assez faibles et assez médiocres. Mais aussi, et c'est le plus grand nombre, il en est de charmantes.

Le principal caractère des poésies de M. Bourguin est une très grande facilité de versification. Le vers est d'une souplesse remarquable. La morale est toujours excellente, heureusement déduite, bien pensée et bien exprimée.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Bourguin. Je suis certain que c'est un penseur doublé d'un homme d'esprit. Ses fables révèlent une intelligence vive et prompte et une connaissance profonde du cœur humain et des imperfections de notre pauvre nature.

Je ne puis avoir l'intention d'examiner une à une toutes les fables, elles sont au nombre de 153, que contient le volume. Ce serait une tâche impossible à remplir. Du reste, on l'a dit justement, la poésie échappe à l'analyse ; à plus forte raison, lorsqu'il s'agit de fables, c'est-à-dire de petites pièces absolument distinctes les unes des autres. On a dit aussi que pour bien apprécier un volume de poésie, il fallait le lire. C'est le conseil que je me permettrai de donner à ceux qui voudront connaître l'œuvre dont je m'occupe en ce moment.

Cependant je citerai en entier une fable : *Les Chèvres et Jupiter*, pour deux motifs. Le premier, est qu'à mon avis du moins, au point de vue de la versification et de la moralité, c'est une des meilleures du recueil. Le second motif est que c'est une critique amère, mais bien juste de ces théories qui, sous le nom d'émancipation de la femme, ont cours de nos jours, théories que l'on n'est pas étonné de voir professées par des clubistes ou des folliculaires de bas étage, mais que l'on regrette d'entendre quelquefois prônées par des hommes que leur haute position sociale ou la gravité des fonctions

qu'ils remplissent devraient tenir éloignés de semblables utopies.

Voici, du reste, la pièce en entier.

LES CHÈVRES ET JUPITER.

Tous vos discours, Monsieur, sont ici superflus :
En esprit, en raison, en talent, en vertus,
Notre sexe n'est point inférieur au vôtre ;
    Dieu n'a pas soumis l'un à l'autre,
    Vos lois l'ont fait, c'est un abus.
Nous pourrions comme vous et mieux que vous, peut-être,
Commander dans les camps, prendre place au Sénat ;
    Etre professeur, avocat,
    Juge, préfet, médecin, prêtre.
Des femmes ont tenu les rênes de l'Etat,
En Espagne, en Russie, en Suède, en Angleterre,
Et leurs noms glorieux brillent avec éclat
    Entre ceux des rois de la terre ;
Quand Charles sept fuyait, Jeanne d'Arc au combat
    Marcha la première, et la France,
A la main d'une femme a dû sa délivrance ;
Et combien d'entre nous, prenant un noble essor,
    Vers la gloire qu'on nous dénie,
Ont cultivé les arts, les lettres, l'harmonie,
Manié les pinceaux, touché la lyre d'or
Et mesuré les cieux au compas d'Uranie.
Qui porte, en ce moment, le sceptre du génie ?
    C'est une femme ! Et vous voulez encore,
Vous arrogant, Messieurs, un pouvoir sans partage ;
    Nous retenir dans l'esclavage.
Vous voulez abaisser, ravaler notre sort
A bercer des marmots, à soigner un ménage !
Où donc est votre droit ! Où !... Dans un bras plus fort !
Droit brutal, tyrannie absurde, manifeste,
    Contre laquelle je proteste.

— Madame, permettez qu'à ce raisonnement,
Qu'en plus d'un point, d'ailleurs, je crois fort soutenable,
Je réponde par une fable,
Elle est courte, et j'aurai fini dans un moment.

Les chèvres, autrefois, de cornes dépourvues,
S'adressèrent à Jupiter :
« Daigne entendre nos vœux, puissant maître des nues ;
Daigne parer nos têtes nues,
De ce noble ornement dont le bouc est si fier ;
L'orgueilleux nous traite en vassales ;
Dieu propice, arme aussi nos fronts,
Et nous marcherons ses égales
Et nous braverons ses affronts. »
Jupiter exauça leur prière importune,
Mais il leur accorda deux faveurs au lieu d'une :
Aux cornes, il joignit le ridicule don
D'une longue barbe au menton ;
Et les chèvres, toutes honteuses,
Crièrent de nouveau : « Jupiter, Dieu clément,
Ne nous inflige pas un si dur châtiment ;
Délivre nos mentons de ces barbes hideuses ;
Reprends nos cornes à ce prix. »
Mais le Dieu cette fois resta sourd à leurs cris.

Ma fable vous paraît, peut-être, impertinente,
Madame ; toutefois, en y réfléchissant
Au sens moral qu'elle présente,
Vous ne trouverez rien qui, pour vous, soit blessant.
A nous de défricher le champ de la science !
Dans les camps, au forum, la lutte à soutenir !
A nous le triste droit de juger, de punir !
Mais les arts dont le charme embellit l'existence,
Les écrits, dont le cœur dicte seul la substance,
C'est votre lot à vous, sachez vous y tenir ;
N'ambitionnez plus nos travaux et nos veilles,
Vos yeux y perdraient leur douceur ;
Votre teint, ses couleurs vermeilles,
Votre voix, son timbre enchanteur.

Il vous faudrait enfin pour marcher sur nos traces,
Jeter dans le sentier la couronne des grâces...
Oh ! n'en faites pas l'abandon !
Elle vous sied trop bien, Madame :
Vous êtes femme, restez femme,
Ou gare la barbe au menton.

Je suis persuadé qu'à Nantes, du moins, il n'est pas une femme qui songe à revendiquer pour son sexe l'exercice des droits politiques et sociaux. Si cependant il en était quelques-unes, eh bien ! qu'elles lisent *les Chèvres et Jupiter,* et je suis certain que, prise d'une saine terreur, elles renonceraient bien vite à leurs revendications se sentant déjà la barbe croître au menton.

Je recommanderai la méditation d'une autre fable, *le Chien favori,* aux intrigants, aux ambitieux, qui, parvenus au sommet des honneurs, cherchent à s'y maintenir ou veulent même s'élever encore. La fable leur apprendra le moyen d'arriver à leur but.

LE CHIEN FAVORI.

« Mon père, daigne m'apprendre,
Dit un jeune chien danois,
Comment Mops a pu s'y prendre
Pour captiver à la fois,
Maître, enfants, valets, maîtresse ?
Chacun l'aime et le caresse ;
Pour lui sont les meilleurs os.
Et pourtant, tu le sais, Mops n'est point un héros ;
Il ne pourrait comme Cerbère,
Gardien vigilant de la cour,
L'œil ouvert la nuit et le jour,
Ecarter par ses cris le voleur téméraire ;
Il n'irait pas, comme Médor,
La queue en mouvement, le nez rasant la terre,
Eventer le coq de bruyère

Ou trahir la perdrix qui va prendre l'essor ;
Saurait-il, comme toi, suivre un cerf à la trace ?
Oserait-il, comme Moufflard,
Au fond d'un noir terrier combattre le renard,
Ou, comme Fox, donner la chasse
Au loup qui vient dans l'ombre assaillir le troupeau ?
Non, non, Mops craint trop pour sa peau,
Pourtant, et ce point m'embarrasse ;
Plus que tout autre il est chéri,
De toute la maison, c'est le chien favori.
Explique-moi cela, de grâce. »
« De la faveur de Mops, je ne suis pas surpris,
Répond le vieux Danois, observateur sagace ;
De son adresse, elle est le prix.
Son secret n'est pas difficile,
Et, comme il te peut être utile,
Je vais te l'apprendre en deux mots :
Mops n'a jamais mordu personne,
Il donne la patte à propos. »

Pour qui veut parvenir, cette méthode est bonne.

Dans une autre fable, M. Bourguin n'épargne pas le parvenu, qui rougit de son origine.

Quand on fut chenille, on peut papillonner

a dit Victor De Laprade. M. Bourguin s'est évidemment inspiré de ce vers, quand il a composé *le Papillon et l'Abeille*.

LE PAPILLON ET L'ABEILLE.

« Sur les fleurs de ce chou, tu t'arrêtes, ma sœur !
Fi, quelle odeur nauséabonde !
Si tu veux à ton miel donner quelque douceur,
Viens aux lieux où la rose abonde.
Loin d'un légume vil, qui n'est pas fait pour nous,
Fuyons, fuyons, ma sœur l'Abeille. »

« — Fuis seul, beau Papillon ! Je comprends à merveille
Pourquoi ce végétal provoque tes dégoûts ;
Ce chou, si j'ai bonne mémoire,
T'a servi bien longtemps de pâture et d'abri ;
Animal rampant et sans gloire,
Tu te gorgeais alors de ce mets favori ;
Et maintenant tout fier de l'éclat de tes ailes,
Pour mieux faire oublier tes destins d'autrefois,
Des fleurs, tu choisis, je le vois,
Les plus nobles et les plus belles.
Mais, crois-moi, les soins que tu prends
Pour cacher ta basse origine,
Font justement qu'on le devine. »

Tel un sot parvenu rougit de ses parents
Et des amis de son enfance :
Chenille transformée, il brille aux premiers rangs ;
Mais tous ceux que sa morgue offense,
Ont la mémoire bonne, et comparent en lui
Au plat faquin d'hier, l'insolent d'aujourd'hui.

J'aurais voulu faire d'autres citations. Mais ce serait dépasser le but que je me suis proposé. En écrivant ces lignes, je n'ai point eu l'intention, je tiens à le constater, de présenter une étude critique du livre de M. Bourguin. Comme je l'ai déjà dit, j'ai voulu seulement remercier l'auteur de l'hommage qu'il nous a fait de ses fables, heureux si j'ai pu inspirer à quelques-uns le désir de les lire.

DEUX SONNETS

PAR M. ALCIDE LEROUX.

SOUVENIR D'ATHÈNES.

L'azur constellé d'or, la nuit orientale
Enveloppaient le Pnyx de leur sérénité ;
L'Acropolis dormait son sommeil de vestale
Egorgée et sublime en sa virginité.

Sous les temples brisés dont la blancheur s'étale
Au bord de l'Ilissus, la foule, en liberté,
Devant les Turcs marchait sur sa terre natale,
Parlant sa langue belle encore, avec fierté.

Moi, Celte, j'écoutais cette langue d'Homère,
Et regardais passer comme un spectre éphémère,
Ce peuple, ombre des Grecs que protégeait Pallas.

Tout-à-coup j'aperçus, debout sur quatre planches,
Une fille des Francs les deux poings sur les hanches,
Chantant aux fils des Grecs, l'*air du beau Nicolas*.

Mai 1887.

HIC CECIDERUNT.

Les Alpes souriaient dans l'atmosphère immense
Et transparente et bleue, et leurs sommets glacés,
Monstrueux diamants dans l'azur entassés,
S'approchaient du soleil, bravant son inclémence.

Sur les champs d'Italie, à longs plis espacés,
Mai versait les trésors de sa magnificence ;
Le printemps triomphait dans toute sa puissance,
Prodiguant les rameaux aux fleurs entrelacés.

Sur le sol débordant de splendeur et de vie,
Nous courions, vers Milan, jeunes, l'âme ravie,
Quand le train haletant tout-à-coup s'arrêta ;

Et là, sur un sillon de la plaine isolée,
Nous vîmes apparaître un large mausolée
Et, sur le marbre blanc, nous lûmes : *Magenta*...

Juin 1887.

A LA RECHERCHE D'UNE SOURCE

—

NOUVELLE

PAR Mr A. DELTEIL.

Vers la fin de l'année 1872, l'Administration des Eaux et Forêts recevait, de la part d'un nommé Prudent, gardien des sources thermales de Cilaos, situées au milieu des montagnes à l'île de la Réunion, un envoi de bouteilles d'eaux minérales et de fragments de roches provenant, au dire de cet homme, d'une source sulfureuse très abondante située dans un lieu que lui seul connaissait. Il se réservait de désigner ultérieurement cette source à l'Administration, si celle-ci s'engageait à lui donner, en échange, la concession d'une certaine quantité d'hectares de bois avoisinant son petit domaine.

Comme j'occupais, à cette époque, les fonctions de pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Saint-Denis, le Gouverneur m'adressa l'invitation d'examiner, au laboratoire, les eaux et les échantillons de roches que l'on venait de recevoir, afin d'en constater la composition ; je devais ensuite lui adresser un rapport de mes opérations.

L'examen que je fis de ces eaux me permit de conclure qu'elles contenaient une proportion assez considérable de principes sulfureux ; les roches furent reconnues également renfermer une notable quantité de soufre. Muni de ces ren-

seignements, le Directeur des Eaux et Forêts obtint du Conseil général la concession conditionnelle demandée par Prudent, en même temps que l'autorisation d'envoyer à Cilaos une Commission composée du Sous-Inspecteur des Eaux et Forêts, M. Lépervanche et de moi, afin de nous aboucher avec Prudent, de lever le plan des lieux et d'analyser les eaux à la source même, ainsi que cela se pratique toujours en pareil cas.

L'île de la Réunion possède un certain nombre de sources thermales, dont deux *alcalino-acidules* situées dans les deux cirques de Cilaos et de Salazie, et une *sulfureuse* située dans le cirque de Mafat. Cette dernière est considérée comme très utile pour guérir les maladies de la peau et de poitrine si communes parmi les créoles ; mais comme elle est d'un faible volume, on regardait comme une véritable bonne fortune d'en avoir une seconde en un autre point de l'île. De là l'intérêt qui s'attachait tout naturellement à la découverte et à l'examen de la source Prudent.

Le compagnon de voyage qu'on m'avait donné était bien le plus aimable garçon que j'eusse pu désirer. Plein d'entrain, de verve et d'esprit, marcheur infatigable, connaissant les moindres sentiers et recoins de l'intérieur, je ne pouvais souhaiter un meilleur guide et un plus intelligent collaborateur. Aussi notre excursion promettait-elle d'être intéressante et agréable sous tous les points de vue ; et, pour mon compte personnel, je me faisais une fête de visiter l'intérieur de cette île merveilleuse dont on m'avait vanté les beautés pittoresques et les sites admirables.

Je me mis immédiatement en mesure de remplir la mission scientifique qui m'était confiée et pour laquelle j'étais un peu novice. Il fut entendu que Lépervanche, qui passait pour un débrouillard fini, se chargerait des provisions de bouche et objets de campement ; j'avais assez à m'occuper, de mon

côté, avec les appareils et réactifs qu'il me fallait disposer, en vue des recherches délicates que j'étais appelé à faire.

Je ne crois pas inutile, avant d'entrer plus avant dans mon récit, de faire connaître en quelques mots les diverses opérations préliminaires que nécessite l'analyse d'une eau minérale.

Il est de règle, ainsi que chacun le sait, que les dosages soit d'acide carbonique, pour les eaux acidules, soit des principes sulfurés des eaux sulfureuses, ne peuvent se faire avec toute la précision désirable qu'à la source même. Par la raison que ces eaux perdent une bonne partie de leur acide carbonique ou de leur soufre, quand on les transporte au loin, dans des vases quelque bien bouchés qu'ils soient. Il arrive fréquemment, en pareil cas, que des eaux alcalino-acidules, dépourvues de toute trace de soufre au moment où on les recueille, se trouvent, au bout de peu de jours, contenir de l'hydrogène sulfuré, par suite de la décomposition spontanée de leurs sulfates au contact des matières organiques dont elles sont toujours plus ou moins abondamment pourvues. Elles acquièrent alors, en quelque sorte, l'odeur et les caractères d'une eau sulfureuse. Les analyses faites loin de la source peuvent donc être entachées d'erreurs considérables. C'est ce qui arriva, du reste, en 1829, au célèbre chimiste Vauquelin, lequel, analysant les eaux de Salazie, de composition à peu près analogue à celles de Vichy, et qui avaient subi une modification semblable à celle dont je viens de parler, déclara que ces eaux renfermaient une forte proportion d'hydrogène sulfuré.

Il est encore d'autres opérations qui ne peuvent se faire que sur les lieux où gît la source dont on veut analyser les eaux. Telles sont les expériences qui ont pour objet l'odeur, la saveur, la température et la densité de ces eaux ; le calcul de la quantité de liquide qui s'écoule par seconde ; la struc-

ture géologique et la nature des terrains à travers lesquels elles passent ; la formation des dépôts auxquels elles donnent lieu. On a besoin, en outre, pour certaines recherches qui ne peuvent se faire qu'au laboratoire, d'évaporer sur les lieux 30 à 40 litres d'eaux minérales, afin de les réduire au volume d'un litre que l'on conserve dans un flacon hermétiquement bouché.

Ayant donc terminé nos préparatifs de voyage et l'emballage des divers instruments de précision dont je m'étais muni, et qui se trouvaient confiés aux soins d'un soldat d'infanterie de marine, qui devait me servir d'aide et m'accompagner dans mes pérégrinations, nous nous trouvâmes réunis le 19 novembre, à 5 heures du matin, sur le pont du Barachois. Nous prîmes passage, par un temps magnifique, sur le petit bateau à vapeur qui fait chaque jour le trajet de Saint-Denis à la Possession. Nous doublons le cap Bernard, nous longeons le chemin de Cavalier, péniblement creusé en encorbeillement sur des rochers presque accores, dont les pieds s'enfoncent sous la mer et nous arrivons à 7 heures à la Possession. Cette localité tire son nom de la prise de possession de l'île Bourbon que fit, en ce même endroit, M. de Pronis, au nom du roi, en l'année 1643. En attendant la voiture publique, nous dégustons, comme tout bon créole doit le faire, une excellente tasse de café noir préparé par les soins d'une vieille négresse qui tient un petit bouchon sur la plage. A 8 heures nous traversions la *rivière des Galets,* presque à son embouchure. Nous nous fîmes descendre sur l'autre rive ; c'est là, en effet, que nous devions réellement commencer notre voyage. En deux mots, voici l'itinéraire que nous allions suivre. Il nous fallait remonter le cours de la rivière des Galets jusqu'à Mafat, parcourir tout le grand cirque qui porte ce nom, remonter le rempart qui sépare le cirque de Mafat de celui de Cilaos, redescendre au fond de

ce dernier afin d'arriver au village où sont les sources, enfin repartir pour le bras de Saint-Paul et redescendre ce dernier jusqu'à Saint-Louis. Ce voyage consistait donc à traverser l'île Bourbon presque en deux moitiés, par des chemins fort accidentés et qui n'étaient point sans périls.

Lépervanche avait fait préparer à l'avance les chevaux et les porteurs dont nous avions besoin. Nous n'eûmes donc qu'à enfourcher nos montures et à remonter le cours de la rivière, par des sentiers à peine ébauchés. Nous fîmes gaiment cette première partie de la route, devisant, pour passer le temps, des avantages que la découverte de notre source allait procurer à la colonie. Je me réjouissais, à l'avance, de la gloire dont j'allais me couvrir, en faisant connaître la composition et les propriétés de cette eau bienfaisante !...

Ces riantes perspectives auxquelles nous nous laissions entraîner, n'empêchèrent point nos estomacs de nous avertir que l'heure habituelle de notre déjeuner était déjà passée. A 11 heures 1/2 nous fîmes halte au *Bras d'Oussy,* situé au 12e kilomètre. Un bain froid, pris dans le lit de la rivière, nous remit de nos fatigues et aiguisa notre appétit avivé déjà par une course de sept heures. La table fut dressée sur un épais gazon, auprès d'une petite source s'échappant avec un bruit discret des parois du rempart auquel nous étions adossés, sous un bosquet qui nous mettait à l'abri des rayons du soleil.

C'est là que j'eus occasion de goûter, pour la première fois, à un certain plat de voyageur, dont Lépervanche m'avait vanté à l'avance la solidité et la bonne conservation. Ce mets, préparé à l'aide d'une formule très compliquée et qui est presque un secret de famille, est destiné aux longues pérégrinations et porte le nom de *Daube sèche.* On le fabrique, autant que j'ai pu en juger à la consistance du produit, par des procédés analogues à ceux employés pour

faire du biscuit de mer. C'est presque aussi dur et aussi sec ! Nous ne fîmes, cette fois-ci, qu'en effleurer les contours, nous réservant de l'attaquer plus sérieusement, au cours de notre voyage, quand nous n'aurions rien de meilleur à nous mettre sous la dent.

Après une courte sieste, on se remit en selle. Nous passâmes auprès d'une caverne habitée par les hirondelles salanganes et peuplées des nids comestibles de ces industrieux oiseaux.

Cette hirondelle est plus petite que l'hirondelle de nos climats ; elle porte le nom scientifique de *Collocalia francica ;* elle emploie pour faire ce nid, si vanté par les gourmets chinois, un lichen à filaments jaunâtres, l'*Usnea barbata,* très commun sur les vieux arbres et qui lui sert de gabarit. Elle y applique ensuite intérieurement et extérieurement un mucus blanchâtre qui provient de l'ingestion de diverses algues fort répandues dans les mers de l'Océan indien et du Japon : le *Gigartina horrida* et le *Gelidium scoparium.* L'hirondelle les avale, les ramollit dans son estomac et les dégurgite ensuite pour en tapisser son nid. Ces algues desséchées et préparées en Chine et au Japon se vendent à Bourbon sous le nom de *Mousse du Japon.* Ce produit, soumis à l'action de l'eau bouillante, se dissout et se prend ensuite en gelée par le refroidissement. Aromatisé avec différents ingrédients, il est d'un grand usage et figure avec avantage sur les tables créoles. C'est un mets léger, peu nourrissant ; les nids de salanganes n'ont pas d'autre composition que ces algues, ils se comportent de la même façon avec l'eau bouillante. Et si les Chinois les paient au poids de l'or, c'est qu'ils accordent à ce produit des vertus particulières qui n'existent que dans leur imagination.

Les hirondelles salanganes, assez rares aujourd'hui à l'île Bourbon, ont dû être bien nombreuses autrefois, à l'époque

où la lagune de Saint-Paul et de Saint-Gilles était plus étendue et donnait naissance à des nuées de moustiques, car on m'a fait visiter dans le haut de la rivière de Saint-Paul, pas bien loin de l'endroit que nous parcourions, une caverne de plus d'un kilomètre de long, sur 3 mètres de large et 2 mètres de haut, qui était remplie de guano d'hirondelles salanganes et de squelettes très bien conservés de ces petits animaux. Il avait fallu des siècles pour la remplir. C'était une véritable nécropole de ces oisillons.

Mais revenons à notre voyage, dont cette digression nous a un peu éloignés. Nous prenons bientôt un sentier vertigineux serpentant sur les flancs d'une montagne, qui nous conduit à un charmant petit bois nommé l'*Ilet de Bloc*. Nous laissons ensuite à notre gauche l'aiguille du *Piton des Calumets* et le *Bronchard* et, à 3 heures de l'après-midi, nous faisons notre entrée à Mafat, épuisés de fatigues et rôtis par un soleil de feu.

La première impression que vous donne Mafat, vu du haut de la rampe par laquelle on arrive, n'est point précisément des plus gaies. C'est une espèce d'entonnoir immense situé au fond du lit tourmenté d'un torrent et entouré de tous côtés de remparts à pic d'une hauteur prodigieuse, qui ferment à l'œil tout horizon et menacent fréquemment les rares maisons du lieu de quelque formidable éboulis. On ne voit que roches jetées pêle-mêle les unes au-dessus des autres dans un incroyable désordre. Le soleil n'éclaire qu'avec regret et quelques heures à peine ce trou perdu au fond d'une rivière mugissante. C'est l'image de la désolation et du chaos. Malgré ces conditions défavorables, Mafat est, néanmoins, fréquenté par un grand nombre de malades, en raison des eaux salutaires que contient sa source et qui conviennent au soulagement d'un grand nombre de maladies, et ensuite parce que le climat de cette localité est sec et salubre.

Nous reçûmes l'hospitalité chez M. Milhet, maire de Saint-Paul, aujourd'hui sénateur de la Réunion, qui possédait la plus jolie maison du lieu. M. Milhet est l'homme le plus affable que l'on puisse rencontrer, aussi fûmes-nous accueillis chez lui avec la plus grande cordialité. Nous passâmes le reste de la journée à Mafat ; j'employai mes loisirs à visiter la source et en faire l'analyse sommaire, l'analyse complète de ces eaux ayant été déjà faite en 1854 et en 1861 par deux de mes distingués collègues, M. Delavaud et M. Bories, pharmaciens de la marine.

La source sulfureuse fut découverte, il y a déjà de longues années, par des noirs marrons qui lui donnèrent le nom de Mafat. Cela veut dire en malgache : *Qui tue,* à cause des propriétés délétères de ses émanations. Les eaux sortent d'une fissure provenant de la superposition de deux roches basaltiques. Elles sont reçues dans une petite conduite en zinc qui les amène à une centaine de mètres de là dans des baignoires situées dans des cabines au milieu du village. Le débit de ces eaux a été évalué à 810 litres par heure ; elles ont une température de 30° à 31° et se trouvent à 680 mètres d'altitude. La proportion de soufre qu'elles contiennent ne dépasse pas 3° sulfhydrométriques, ce qui correspond à 0,0057 de sulfure de sodium par litre.

Je soumis ces eaux à un nouveau titrage pour voir si leur richesse en soufre n'avait pas changé. M. Milhet tenait beaucoup à ce que cet examen fût fait, aussi je m'empressai de le satisfaire. Je trouvai, à quelque chose près, le degré enregistré par les précédents expérimentateurs.

Après avoir visité tout ce que Mafat pouvait nous offrir d'intéressant, nous rentrâmes pour dîner. M. Milhet avait réuni à sa table, pour la circonstance, tous les baigneurs de distinction de sa connaissance. Nous fîmes un repas des plus agréables ; il fut suivi d'une promenade au clair de la

lune qui nous fit jouir d'un spectacle des plus curieux et auquel nous étions loin de nous attendre. La lumière crue de la lune, qui était alors dans son plein, éclairait tous les sommets déchiquetés des montagnes qui nous entouraient, et leur donnait un relief saisissant, par opposition aux ombres très accentuées que présentaient les creux, les pentes et les ravines. Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est la teinte blanche uniforme que prenaient les terrains environnants ; on aurait juré qu'ils étaient couverts d'un linceul de neige, tant l'illusion était complète. Il fallait se souvenir qu'on était sous les tropiques et qu'on jouissait, au moment du phénomène, d'une température de 15° au-dessus de zéro pour écarter absolument cette idée.

Une bonne nuit répara les fatigues de la journée, et le lendemain, de bonne heure, nous étions sur pied pour continuer notre route. La seule issue par laquelle on sort de Mafat, dans la partie opposée au lieu d'arrivée, est une sorte de cavité basse et étroite dans laquelle on ne peut s'engager qu'en rampant à plat ventre. Cet orifice est connu sous le nom de *Trou du Chat*. En sortant de ce boyau, nous trouvons devant nous le rempart de la *Nouvelle,* haute muraille à pic de 300 mètres d'élévation, sur les flancs de laquelle on a taillé un sentier des plus étroits. C'était le commencement des dures épreuves qui nous attendaient. Je ne conseille point aux gens affligés de vertige de s'aventurer sur ces pentes de 80°, où le moindre faux pas peut vous précipiter dans des abîmes dont l'œil peut à peine mesurer la profondeur. Nous marchions à la file indienne, Lépervanche en tête, gardant le silence et rasant la muraille. En deux heures nous étions arrivés, sans accident, au sommet de la *Nouvelle,* contemplant à nos pieds Mafat dont nous distinguions confusément les maisons.

La *Nouvelle* a la réputation, justement méritée du

reste, de produire les meilleures et les plus grosses pommes de terre de l'île. Ce résultat est dû non seulement à la nature légère et sablonneuse du terrain, mais aussi à la couche de cendres dont le sol est recouvert, à la suite des vastes incendies qui ont dénudé cette région si boisée autrefois. Quelques arbres calcinés et encore debout profilent à l'horizon leur noire silhouette et semblent protester, dans une attitude de spectres noirs et décharnés, contre la barbare dévastation dont ces lieux ont été le théâtre, il y a quelques années. Et ce n'est malheureusement point un fait rare dans d'autres parties de l'île. Les habitants et surtout les malgaches, les cafres et les anciens affranchis ont, avec une insouciance toute créole, brûlé et défriché tous les sommets et les ravines, au grand préjudice du régime des eaux et des pluies et de l'état sanitaire de la colonie.

Pendant plusieurs heures, nous parcourûmes des mamelons nus et rocailleux, parsemés de loin en loin de quelques pauvres cases bâties grossièrement avec des troncs d'arbres, comme les cabanes des bûcherons. Quel air pur et vivifiant nous respirions sur ces hauteurs, à 1,200 mètres d'altitude environ, le ciel bleu au-dessus de nos têtes et devant nous un horizon de montagnes éclairées par un soleil magnifique ! Nous marchions sans ressentir aucune fatigue, la respiration libre et facile, paraissant tenir en quelque sorte de la légèreté de l'oiseau. Il semblait, en effet, que grâce à la diminution de pression de la colonne d'air que nous subissions, notre corps devenait moins lourd, que nos pas rasaient à peine le sol. C'est une impression que j'ai éprouvée chaque fois que j'ai voyagé sur les hauts plateaux de l'intérieur.

Nous entrons bientôt dans la riante et pittoresque *Plaine des Tamarins,* ou plutôt des Tamariniers, pour ne point confondre le Tamarin ordinaire (*Tamarindus indica*), arbre magnifique du littoral, avec l'*Acacia heterophylla,* appar-

tenant à la même famille, mais qui ne se plaît que dans les régions élevées. C'est un splendide représentant de la flore bourbonnienne; son tronc est énorme et ses maîtresses branches s'étendent parallèlement au sol à plusieurs mètres de distance.

C'est sous l'abri de ces grands arbres que nous aperçûmes pour la première fois d'immenses champs de *fraises des bois,* alors en pleine maturité. On ne peut s'imaginer rien de plus appétissant que ces grappes de petites baies rouges et parfumées, humides encore de la rosée de la nuit et qui semblaient avoir été placées là, par la providence des voyageurs, pour leur fournir le plus délicieux de tous les festins! Jusqu'à Cilaos, c'est-à-dire pendant plus d'une journée de marche, nous devions rencontrer ce tapis embaumé que nous foulions aux pieds, tout en y puisant largement à pleines mains, à chaque minute, sans pouvoir nous en rassasier. En outre, cette plante me rappelait la France et j'eus, pendant un instant, l'illusion de me croire transporté en plein bois de Saintonge, où j'avais, dans ma jeunesse, si souvent grapillé ce fruit exquis, pendant nos maraudes d'écolier.

Le fraisier n'est point originaire de la Réunion. Il fut apporté dans cette île par le botaniste Commerson, à la fin du siècle dernier. Vers 1803, Bory de Saint-Vincent, naturaliste voyageur, remarquait déjà en parcourant les plaines de l'intérieur, l'abondance et la profusion avec laquelle les premiers plants de Commerson s'étaient répandus. Il constatait même que, par le fait sans doute de l'acclimatation dans un milieu nouveau et différent, cette plante avait subi quelques changements importants. C'est ainsi que le fraisier de Bourbon a les feuilles plus argentées, les fleurs plus petites, les ombelles plus lâches et les rameaux plus longs que son congénère d'Europe. Ce n'est point du reste la seule plante

sauvage de France qui se soit acclimatée dans cette île si propice, par ses différentes altitudes et ses climats variés, à la culture de tous les végétaux des pays tempérés. Je me rappelle avoir rencontré à la Plaine des Cafres, située à 1,800 mètres d'altitude, des ajoncs en fleurs et des digitales pourprées dont les graines avaient été apportées avec les céréales cultivées en ces régions.

A l'extrémité de la *Plaine des Tamarins,* nous descendîmes, pendant près d'une heure, l'autre versant de la *Nouvelle* par une pente des plus abruptes, semée de cailloux roulants et de racines proéminentes qui nous firent faire plus d'une culbute. Au bas de cet escarpement, nous revîmes la rivière des Galets sur les bords de laquelle nous nous arrêtâmes pour déjeuner. Nous apercevions, en levant les yeux, les gorges sombres et profondes où elle prend sa source, au bas du Piton des Neiges dont le sommet s'élance jusqu'à 3,600 mètres de hauteur. Les eaux de la rivière nous parurent glacées ; les rayons du soleil ne pénétrant jamais jusqu'à leur surface dans les ravins étroits et boisés où elles coulent, il n'est pas étonnant que les basses températures de la nuit s'y conservent presque sans variation.

C'est en cet endroit que nous fîmes preuve du plus prodigieux appétit dont j'aie gardé le souvenir. La daube sèche, tout entière, malgré ses héroïques efforts de résistance, une ou deux pannerées de fraises et je ne sais combien d'autres victuailles, furent englouties en un clin d'œil.... et nous ne nous sentions pas encore rassasiés ! Nous nous regardions, Lépervanche et moi, d'un air épouvanté ! Nos yeux se dirigeaient mélancoliquement vers le sac aux provisions qui ne renfermait plus que de minces reliefs. Heureusement que ce ne fut qu'un feu de paille et que nos appétits se maintinrent, les jours suivants, dans des limites plus honnêtes.

Après une courte sieste, nous partons pour la *Plaine de Marlat,* vaste région dénudée et stérile, occupant le fond du cirque de Mafat. Quelques cases misérables habitées par de pauvres gens plus misérables encore occupent solitairement divers points de ce désert où l'herbe même a de la peine à pousser. Nous arrivons ensuite au bas d'un rempart à pic de plusieurs centaines de mètres de hauteur qu'il s'agissait d'escalader. Lépervanche nous conduisit vers une sorte de couloir étranglé entre deux montagnes, creusé par les quartiers de roc qui s'étaient détachés de leurs sommets pendant les ouragans, puis amoncelés les uns sur les autres. « C'est le chemin que nous allons prendre, me dit-il en riant, pour arriver aux Petites Salazes. » Je crus d'abord à une plaisanterie, mais quand je le vis s'engager dans cette gorge étroite et sauter de roche en roche avec la légèreté d'un cabrit marron, je vis bien que la chose était sérieuse et qu'il fallait bon gré mal gré le suivre. Au bout d'une heure d'ascension au milieu de ces blocs basaltiques, nous nous trouvâmes en face d'un gros morne nu et glissant qu'il fallait contourner pour sortir du boyau où nous étions engagés. Là, sans le secours du bras vigoureux d'un de nos robustes porteurs, je crois bien que je ne serais pas sorti intact de cette périlleuse escapade. Ce brave homme me voyant glisser avec mes souliers à grosse semelle, sur la surface unie de la roche, me fixait solidement le pied avec une de ses mains, tandis qu'il me soutenait de l'autre par la ceinture. Je passai là une minute fort critique, maudissant à part moi le caprice de mon compagnon qui m'avait fait prendre un pareil chemin ; car j'ai su depuis qu'il s'en trouvait un autre, beaucoup plus commode, mais un peu plus long, dont je me servis à un second voyage. Enfin, malgré tout nous franchîmes les obstacles qui se dressaient à chaque pas devant nous, et c'est avec un véritable soupir

de soulagement que je me laissai choir tout haletant sur le plateau de Taïbit.

Mais aussi quel spectacle grandiose nous avions sous les yeux ! Nous fûmes bien récompensés de nos fatigues en contemplant les deux immenses cirques qui s'étendaient à gauche et à droite de nos regards. Nous étions sur une sorte d'arète de quelques mètres de largeur qui sépare le cirque de Mafat de celui de Cilaos. Nous apercevions tous les sommets, pitons, volcans éteints, vallées profondes, ravines et rivières qui appartiennent à ces deux formidables excavations, provenant de l'effondrement d'un volcan central existant autrefois au milieu de l'île et dont il ne reste plus qu'une arète, le Piton des Neiges. Le soleil couchant donnait à ces puissantes assises formant la démarcation des deux cirques, des teintes d'une douceur infinie ; leurs grandes ombres se projetaient au loin et couvraient les gradins descendants, qui ressemblaient à des escaliers gigantesques. Mais il fallut nous arracher à la contemplation de cette nature si belle, la nuit se faisait et déjà de blanches et épaisses vapeurs froides comme manteau de glace montaient du fond des vastes échancrures que nous avions à nos pieds. Dans ces régions élevées, le froid survient brusquement après le coucher du soleil, ce qui tient au rayonnement puissant de la chaleur terrestre vers les espaces planétaires, et il n'est pas rare de voir des nuits glacées succéder à une journée très chaude. J'ai constaté bien souvent, dans l'espace de vingt-quatre heures, des différences de 25° entre la température du jour et celle de la nuit. C'est un froid particulier qui vous engourdit les membres et anéantit toute volonté ; on cite de fréquents exemples de voyageurs égarés, la nuit, au milieu de ces solitudes, retrouvés morts le lendemain, n'ayant pu s'abriter en aucun lieu pour y faire du feu.

Nous nous hâtâmes de quitter notre étroit plateau afin de

nous remiser, avant la nuit, chez un nommé Dijou, que Lépervanche connaissait. Nous descendîmes, du côté de Cilaos, une hauteur égale à celle que nous venions de gravir, du côté de Mafat. Nous parcourûmes des bois peuplés de fougères arborescentes au feuillage retombant en forme de parasol, de grands arbres, géants de la Montagne, garnis d'orchidées aux tiges retombantes ; nous franchîmes des ravines encaissées entre des remparts d'une élévation prodigieuse. Çà et là nous apercevions de gros blocs de basalte en cristaux triangulaires qui nous donnaient une idée de la constitution géologique si ancienne de cette partie de Bourbon. En certains points nous passions à côté de laves représentant des masses semblant à peine refroidies et qui avaient coulé là il y a déjà bien des siècles. A la chute du jour nous arrivâmes enfin épuisés de fatigue à la case hospitalière du brave Dijou, qui nous céda son plus bel appartement consistant en une paillotte à claire-voie, meublée de deux lits rudimentaires. Après un dîner pris en commun, d'une façon patriarcale, au milieu de la nombreuse famille de notre hôte, nous nous étendîmes sur nos dures couchettes, Dijou et les siens dormirent, comme d'habitude, autour d'un foyer où brûlait un arbre tout entier, occupant le centre d'une autre grande paillotte, pêle-mêle avec les enfants, les chiens, les chats et les autres animaux de la basse-cour. Quant à nous, nous ne pûmes fermer l'œil, tant le froid qui s'infiltrait à travers les pieux mal joints de notre case nous faisait grelotter. Vers le petit jour, au moment où, vaincus par la fatigue, le sommeil allait enfin nous gagner, un abominable petit chien commença d'une voix lugubre une sorte d'incantation à la lune qui ne cessa qu'au lever du soleil. Nous roulions dans notre esprit les projets les plus féroces pour anéantir cet agaçant animal ; mais la reconnaissance due à notre hôte pour sa touchante hospitalité en arrêta l'exécu-

tion. Nous nous contentâmes de l'envoyer à tous les diables.

Quand il fallut reprendre notre marche, après les fatigues de la veille et une nuit complètement blanche, j'étais littéralement moulu et incapable de remuer mes membres endoloris. Mais Lépervanche donna le signal du départ et il fallut bon gré mal gré suivre cet intrépide marcheur, dont les petites jambes créoles sèches et nerveuses semblaient se rire de la fatigue. Nous eûmes encore une rude étape à faire avant d'arriver à Cilaos. Nous montions, nous montions sans discontinuer, car notre voyage ne consistait qu'en descentes et montées escarpées. Enfin, à onze heures du matin, nous arrivons au terme de notre route. Lépervanche me conduisit, avant de déjeuner, vers une des chaudes piscines creusées presqu'au milieu du lit sablonneux de la rivière. Avec quelle volupté je savourai ce bain à 38° de chaleur, regardant d'un œil curieux et étonné une masse de petites bulles de gaz qui se dégageaient du fond de ma baignoire naturelle et venaient crever à la surface de l'eau ! Ce n'était autre chose que de l'acide carbonique que la chaleur mettait en liberté. En sortant du bain, nous étions aussi gaillards que si nous n'eussions pas eu, dans les mollets, une trentaine de kilomètres en pays de montagne.

Après déjeuner, nous nous rendîmes chez Prudent pour prendre les renseignements qui devaient nous permettre d'exécuter notre mission. Lépervanche, qui connaissait le personnage, m'avait prévenu que nous allions avoir affaire à un homme cauteleux et finassier en diable, beau parleur, grand prometteur, mais cherchant sans cesse à éluder ses promesses. Nous devions en faire l'épreuve à nos dépens.

Quand Prudent nous vit arriver chez lui, il ne fut pas maître de cacher la désagréable surprise que nous lui causions. Il pensait que sa petite affaire se serait traitée par

correspondance, et, qu'une fois en possession de ce qu'il demandait, il s'arrangerait de façon à jouer l'Administration forestière. Notre présence inopinée à Cilaos, en commission officielle, venait renverser les plans qu'il avait si habilement échaffaudés.

Lépervanche lui présenta l'acte de cession conditionnelle qu'il avait sollicité du Conseil général ; mais Prudent le repoussa de la main sans vouloir en prendre connaissance, disant qu'on s'en occuperait plus tard. — « Comme vous » le voudrez, dit Lépervanche ; maintenant, il s'agit de » s'exécuter et de nous conduire à la source que vous » prétendez avoir découverte. » — « Messieurs, répondit » Prudent de plus en plus embarrassé, je regrette de ne » pouvoir vous y accompagner moi-même, à cause de mon » gredin d'asthme qui m'a repris ce matin. Mais je vais » envoyer des hommes pour dégager la source, qui se » trouve très loin d'ici, près de l'*Ilet à Corde,* dans un » endroit fort dangereux et où je crains bien que vous ne » puissiez arriver. Ce n'est que demain que je vous y ferai » conduire, si vous tenez absolument à y aller. » — « Comment, lui répliquai-je, fort agacé par ses restrictions, » mais dussions-nous risquer vingt fois de nous rompre » le cou, nous sommes venus pour voir et analyser votre » source et il faudra bon gré mal gré que vous nous la » montriez. »

Ce début nous donna fort à réfléchir, et je pensais *in petto* que le drôle pourrait bien nous avoir mystifiés avec toute sa mise en scène d'envoi d'eaux sulfureuses, fabriquées peut-être par ses soins dans le silence du cabinet, avec de l'eau ordinaire et un peu de sulfure de sodium acheté chez un pharmacien. Je gardai pour moi ces réflexions, que devait justifier la déplorable issue de cette aventure, et j'attendis patiemment le retour des hommes de Prudent.

Pendant le repos forcé que les manœuvres ténébreuses de Prudent nous obligeaient à garder, j'employais mon temps à visiter les sources en détail comme je l'avais fait à Mafat.

Cilaos comprend une partie haute et une partie basse : la première est formée par un plateau qui se transforme en étang pendant les grandes pluies et en un véritable lac pendant les cyclones, à tel point que les infortunés habitants du village manquent souvent d'être noyés au moment du passage sur l'île de ces redoutables météores. Il s'y trouve quelques maisons en bois, un hôtel, l'église, la mairie et la gendarmerie. La partie basse à laquelle on accède par des rampes très rapides est située dans le Bras-des-Etangs. C'est là qu'existent les sources. Les sources chaudes, au nombre de six, sont situées dans le lit sablonneux de la rivière, sur la rive droite, à 1,114 mètres au-dessus du niveau de la mer. Chaque année, on creuse une cavité en forme de bassin à leur point d'émergence, et on la recouvre d'une paillotte grossière qui sert d'abri aux baigneurs. Leur température varie entre 29°, 38° et 45°. Un peu au-dessus, sur la rive gauche, se trouve une source froide, délaissée à tort par les malades et qui renferme à peu près les mêmes éléments que les autres sources, c'est-à-dire, par litre, 1 gr. 508 *d'acide carbonique* libre et 1 gr. 280 de sels composés de *bi-carbonate de potasse, de soude, de chaux, de fer, de magnésie, de sulfate de soude, de chlorure de sodium, de silice et de matière organique.*

Ces eaux furent découvertes en 1820 par M. Bréon, naturaliste du roi, puis envoyées en France, où Alibert et Vauquelin en firent une première analyse. En 1861, M. le Dr Bories, pharmacien de la marine, en détermina la composition exacte. Elles sont extrêmement abondantes, leur goût en est agréable, et leur ingestion longtemps prolongée, jointe à la salubrité et à la tonicité de ce climat très tempéré,

produit d'excellents effets sur les tempéraments épuisés ou débilités. Malheureusement, les chemins pour y arriver sont fort dangereux, le voyage est pénible et onéreux, il ne s'y trouve ni médecin attitré, ni hôpital. Il faut donc avoir une certaine fortune pour fréquenter Cilaos pendant la saison balnéaire. Salazie, moins bien partagé sous le rapport des sources et du climat, mais d'un abord plus facile et qui jouit de plus d'un hôpital très vaste dirigé par des médecins de la marine, a bien plus de vogue que Cilaos.

Et cependant, il n'est guère possible de désirer un pays plus admirable, comme pittoresque. Partout où la vue peut s'étendre, elle s'arrête sur des monts dont les sommets orgueilleux forment comme une vaste couronne à ce cirque splendide.

A gauche, l'œil charmé contemple les Pitons Robert et de l'Entre-Deux et le Piton des Neiges, dont la tête couverte d'une blanche calotte réfléchit au loin les rayons du soleil.

A droite, c'est le Gros-Morne, les Trois-Salazes aux crètes déchiquetées, le grand et le petit Bénard.

Sur un second plan se succèdent le Bonnet-Carré, le Bonnet-des-Prêtres et le Piton-de-Sucre.

Nous étions descendus à l'unique hôtel du lieu, fréquenté principalement par des habitants de Saint-Pierre et des Mauritiens qui viennent à Cilaos dans l'espoir de se guérir des fièvres tenaces contractées sur le littoral. La table était bonne, les convives aimables, les chambres convenables; nous avions donc toutes chances de ne pas trop nous ennuyer. Dans la soirée, nous allâmes voir le curé Jœgy, alsacien de naissance, qui nous invita à venir déjeuner chez lui le lendemain; il voulait nous faire manger un plat savoureux de choucroute confectionné par lui-même. Lépervanche me conduisit aussi chez le brave Cornu, maréchal-des-logis de gendarmerie, la première autorité militaire du

lieu; c'était un homme poli, réservé, très-respecté par la population au milieu de laquelle il vivait depuis de longues années. Nous n'eûmes qu'à nous louer, par la suite, des services qu'il nous rendit, au milieu des embarras que nous suscita la duplicité de Prudent.

Le jour qui suivit notre arrivée était un dimanche. Nous assistâmes à la grand'messe dans la petite église de Cilaos. Elle était remplie par de nombreux assistants provenant des villages environnants; j'y remarquai de jolis types de montagnards, aux membres vigoureux, à la figure colorée, au lieu du teint pâle et anémié des créoles du littoral. J'ai gardé un souvenir attendrissant de cette cérémonie religieuse. Le prêtre, au maintien grave, à l'aspect vénérable avec ses beaux cheveux blancs, officiait avec une touchante simplicité; les paroissiens des deux sexes, accompagnés par une orgue bien modeste, chantaient à plein gosier les saints cantiques de la liturgie. Il n'y avait là ni luxe, ni apprêt, ni mise en scène; tout y paraissait simple, pur et sincère, comme il convient à une pauvre cure perdue et isolée au milieu des montagnes. Par les vastes baies servant de portes et de fenêtres, on apercevait un ciel bleu, transparent, et dans le lointain, l'infini des montagnes. Quel cadre majestueux et grandiose! L'âme s'y sentait plus près de son Créateur et il semblait que la prière avait moins de chemin à parcourir pour arriver jusqu'à lui.

En sortant de la messe, M. Jœgy nous emmena déjeuner. Il avait pour vicaire un brave garçon qui avait fait la campagne de 1870 comme soldat et qui était venu reprendre la soutane après la guerre. Il n'en faisait point un plus mauvais prêtre pour cela, bien au contraire. Il y avait dans son allure et son langage un air de bravoure et de franchise qui prévenaient tout de suite en sa faveur. Nous fîmes un repas des plus gais; nous trouvâmes, bien entendu, excellente la

choucroute au jambon que le bon curé nous fit manger et qui représentait un mets national cher à son cœur de patriote. Il nous montra dans son cellier le tonneau où il mettait en fermentation les choux qui servaient à la confection de sa choucroute et nous initia aux mille détails de sa fabrication.

Nous allions sortir de table, quand on nous annonça l'arrivée des hommes que Prudent avait dépêchés à sa source. Ils nous déclarèrent qu'ils n'avaient absolument rien trouvé en fait d'eau sulfureuse. Prudent, que nous fîmes venir aussitôt, se montra furieux contre ses gens, les traita d'imbéciles et déclara qu'ils s'étaient sans doute trompés de route.

Afin d'en avoir le cœur net et dans le but de tirer au clair cette affaire passablement embrouillée, nous priâmes le maréchal-des-logis Cornu de nous prêter un gendarme intelligent, lequel, muni des instructions de Prudent, irait à son tour à l'endroit désigné et nous donnerait enfin des renseignements précis.

M. Cornu confia cette délicate mission au gendarme Martin, vieux troupier très retors, qui fut enchanté à l'idée de démasquer les roueries de maître Prudent qu'il tenait en médiocre estime. Martin était un vrai type du gendarme légendaire. Il avait bien le physique de l'emploi. Tout en lui, en effet, indiquait la profession à laquelle il appartenait : sa figure aux traits accentués, ses petits yeux investigateurs, sa grosse moustache hérissée, ses deux oreilles en éventail roussies par le soleil des tropiques, ses larges mains ossues et poilues faites pour empoigner les voleurs et prêter assistance aux honnêtes gens, sa haute stature, sa voix rude. La tête de Martin ne se comprenait que surmontée du chapeau en bataille. Toute autre coiffure aurait juré sur le crâne de Martin. Sous cette enveloppe hirsute, Martin cachait un cœur d'or, une bonhomie parfaite et une complaisance inépuisable.

Il n'avait qu'un défaut, mais quel est le diamant qui n'a pas une tache : c'est qu'il était bavard comme une pie. Martin, comme tous les vieux soldats, aimait à raser son public et avait son sac garni d'une foule d'histoires qu'il narrait avec une certaine originalité, mais avec une terrible intempérance de langue.

Lépervanche fit à Martin toutes ses recommandations et lui fit répéter par Prudent les indications qui pouvaient lui servir à arriver au but tant désiré. Cela fait, nous attendîmes patiemment son retour.

Il était à peine 5 heures, le lendemain matin, quand Martin, tout essoufflé, fit irruption dans ma chambre, afin de me rendre compte de son excursion. Il lui fallait bien cinq minutes tout au plus pour m'expliquer le résultat de ses recherches; mais le brave gendarme qui avait préparé son discours et qui ne voulait point manquer ses effets oratoires, me servit d'abord des hors-d'œuvre qui n'avaient qu'un rapport éloigné avec l'affaire en question. Je bouillais d'impatience et lui criais, mais vainement : « Allons, Martin, arrivons au fait. » — J'y arrive, répondait mon bourreau sans s'émouvoir, mais ne m'interrompez pas, autrement, je n'arriverai jamais au bout de mon rouleau. — Ce ne fut qu'après une heure de cet intarissable bavardage, que j'appris enfin que lui aussi n'avait rien trouvé et que l'endroit indiqué par Prudent, comme possédant une source sulfureuse, était obstrué par un éboulis considérable datant de bien des années déjà. C'est à peine si l'on pouvait y constater un léger suintement n'ayant aucun des caractères d'une eau sulfureuse.

Quand Lépervanche eût été mis au courant du rapport de notre envoyé, nous convînmes d'appeler le maréchal-des-logis et de tenir, à nous trois, une espèce de conseil de guerre devant lequel Prudent devait être appelé pour répondre de

sa conduite inqualifiable. Martin alla quérir le prévenu et l'introduisit devant le tribunal. Nous avions pris, pour la circonstance, des mines sévères et rébarbatives destinées à en imposer à son impudence.

Prudent essaya de balbutier de mauvaises raisons qui n'eurent aucune prise sur nos consciences de juges. Nous lui prouvâmes, par de bons arguments et par les preuves que Martin nous avait rapportées, qu'il n'était qu'un imposteur et un fourbe émérite. Je lui lançai, au moment de lever la séance, un foudroyant réquisitoire qui l'acheva. En sortant de nos mains, il n'était plus bon qu'à pendre... Et lui, qui jusqu'alors avait passé auprès de ses concitoyens pour un oracle, grâce à son habileté et à certains mots à effet dont il savait se servir à propos, il perdit dès ce moment tout prestige à leurs yeux. Il fut accueilli dans la rue par les huées des habitants du village qui l'accompagnèrent jusqu'à son logis, où il rentra honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Mais tout cela ne nous rendait pas notre source. Notre but était évidemment manqué; néanmoins, comme tout chemin conduit à Rome, nous convînmes de revenir par l'*Ilet à Corde* et de passer sur l'endroit où devait se trouver la source présumée. Qui sait si quelques coups de pioche habilement donnés sur l'éboulis, vers le lieu où Martin avait constaté un petit suintement, ne suffiraient pas pour dégager la naïade prisonnière? Nous avions un faible espoir de ne pas revenir tout à fait bredouilles, car nous ne pouvions encore nous faire à l'idée que Prudent avait entièrement inventé son histoire de source.

Nous quittâmes donc immédiatement Cilaos afin d'arriver à l'*Ilet à Corde* avant la nuit. MM. Cornu et Martin nous accompagnaient et nous servaient de guides. Nous descendîmes d'abord dans le lit du Bras-Rouge, presque entièrement

à sec à cette époque de l'année, et, après avoir suivi quelque temps le fond de la rivière, nous prîmes à droite pour monter le *Camp de Puces,* qui me fit l'effet d'un second *Taïbit,* tout aussi haut et aussi pénible à gravir que ce dernier. Nous étions sur le point d'arriver au haut de ce casse-cou, quand nous vîmes passer au-dessus de nos têtes, avec une rapidité vertigineuse, un objet rond et assez volumineux qui, bondissant de roche en roche, se réduisit bientôt en menus fragments avant d'être arrivé au bas de la montée. C'était un gros pain rond de 6 livres qui s'était détaché du sac d'un de nos porteurs et qui se livrait à cette course insensée, semblant nous donner un spécimen des exercices acrobatiques auxquels nous eussions été soumis si l'un de nous eût perdu l'équilibre.

Et cependant les gens du pays descendent ces pentes abruptes, chargés de lourds fardeaux et d'un pas extrêmement rapide. Dans ces montagnes escarpées et désertes, où il n'existe que des sentiers de chèvre, le mode de transport habituellement employé consiste à suspendre au milieu d'un gros bambou, dont les extrémités sont appuyées sur les épaules de deux robustes porteurs, les produits servant à leur alimentation, tels que riz, cochons, etc. Il n'est pas jusqu'aux cadavres que l'on est forcé de transporter ainsi pour les amener à leur lieu de sépulture.

Le *Camp de Puces* n'était qu'une première étape, le plus dur n'était pas fait encore. Il s'agissait de retrouver toute son énergie pour arriver à l'*Ilet à Corde,* espèce de citadelle inexpugnable, au sommet de laquelle on ne pouvait se hisser qu'à l'aide d'une corde, du temps que cet îlet était occupé par des noirs marrons. Avant l'époque de l'émancipation, quand l'esclavage régnait en maître à l'île Bourbon, cet endroit escarpé et sauvage servait principalement de repaire à des Cafres et à des Malgaches échappés des habi-

tations. Ces malheureux, préférant la misère et la liberté à la férule du commandeur, vécurent longtemps dans ce refuge, jusqu'au moment où un audacieux chasseur, conduisant des gens armés, parvint à tromper la surveillance de ces proscrits et les fit tous prisonniers. Mais cette capture ne se fit pas sans effusion de sang de part et d'autre. Dans les idées du temps, on punissait à l'égal d'un crime cet indomptable amour de la liberté, qui pousse des racines si profondes dans le cœur de tous les hommes, quelle que soit leur couleur.

Pour atteindre le sommet de l'*Ilet à Corde,* il nous fallut franchir des éboulis qui, souvent, nous entraînaient avec eux et nous forçaient à recommencer le chemin déjà si péniblement parcouru. Plus d'une fois j'implorai le secours de la bien heureuse corde dont on voyait pendre encore un bout à une grosse branche d'arbre surplombant l'abîme. Ce n'est pas sans raison que les anciens possesseurs de l'Ilet avaient recours à cet ingénieux moyen pour escalader leur forteresse.

Nous fûmes reçus à l'*Ilet à Corde* par Ambroise Rochefeuille, propriétaire d'une jolie habitation où il cultivait principalement des lentilles et des pommes de terre, et où il élevait de magnifiques porcs et des animaux de basse-cour. Il y avait dans son logis un air d'aisance et de propreté qui rappelait tout à fait les fermes des contrées riches de la France. Dans la cour, de grandes marmites au ventre rebondi, remplies de racines de manioc et de patates, cuisaient en plein air sous la garde d'un vieux Cafre à demi sauvage, préposé à la nourriture de toutes les bêtes qui grognaient ou piaulaient familièrement autour de nous en attendant leur pâtée. Des oies, des canards effrontés se glissaient en tapinois, et avec un air de convoitise gloutonne, autour des marmites, trompant la surveillance du vieux noir et volant quelque succulent morceau au risque de se brûler la langue. Assis autour de ce foyer rustique, pêle-mêle avec

nos gens qui faisaient cuire leur riz, nous nous reposions de nos fatigues, jouissant en silence de ce tableau champêtre plein de calme et de recueillement.

A 6 heures, notre hôte vint nous avertir que notre souper était servi. Nous dînâmes avec la nombreuse famille du brave Rochefeuille ; la table était servie avec l'abondance que l'on rencontre dans tous les repas créoles lorsqu'il s'y trouve des invités. Nous fîmes honneur au festin qui fut plein d'entrain et de bonne humeur. Au dessert, nous mîmes Martin sur le chapitre de ses campagnes. Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois et il entama un récit fantaisiste de la bataille de Magenta à laquelle il avait pris part comme grenadier de la garde. Ce récit était rempli d'exagérations et de vantardises qui nous faisaient pâmer de rire. A un moment donné, comme Martin mettait entièrement le gain de la bataille sur le compte du général Canrobert, et parlait assez irrévérentieusement du maréchal de Mac-Mahon, dont le secours vint si à propos pour sauver le corps de Canrobert, le maréchal-des-logis Cornu ne put s'empêcher de manifester une certaine surprise de la façon dont son subordonné travestissait l'histoire. Devant l'attitude étonnée de son chef, Martin vint tout à coup à se rappeler que lui aussi avait fait la campagne d'Italie, comme artilleur, dans le corps d'armée de Mac-Mahon. Voulant alors effacer la mauvaise impression que ses appréciations avaient faites sur l'esprit de son compagnon, Martin reprit aussitôt, avec l'aplomb d'un vieux troupier : « Mais qu'est-ce que je disais donc, je crois que j'ai battu la » breloque ! C'est-à-dire que si Mac-Mahon n'était par arrivé » avec ses canons, nous étions flambés. Ah ! nous lui devons » une fameuse chandelle, car sans lui Canrobert ne nous » aurait jamais tirés du pétrin où nous étions fourrés. »

Cette volte-face fit sourire le maréchal-des-logis prêt à se fâcher de la légèreté avec laquelle Martin avait parlé de son

ancien général. Quant à nous, nous partîmes d'un franc éclat de rire dont notre narrateur eut le bon esprit de ne point se fâcher.

Le récit des campagnes de Martin en resta là pour le moment. Notre hôte, voyant que nous avions besoin de repos, nous conduisit dans son vaste magasin à lentilles, où des lits garnis de bottes parfumées de vétiver avaient été préparés auprès des sacs de cette succulente légumineuse. Cornu et son fidèle Pandore s'étendirent fraternellement sur la même couche. Martin eut soin de se faire le plus mince possible et de s'effacer le long de la muraille pour que le principe hiérarchique ne subît pas une trop forte atteinte de cette promiscuité forcée. Mais, pendant son sommeil, Martin rêva sans doute qu'il chargeait les Autrichiens, car le maréchal-des-logis nous raconta, à son réveil, que son camarade de lit lui avait lancé d'épouvantables ruades accompagnées de jurons énergiques.

Le lendemain matin, au petit jour, nous fîmes nos adieux au propriétaire de l'Ilet à Corde. Nous ne nous doutions pas, en le quittant, que, quelques mois après, un affreux cyclone détruirait de fond en comble ce petit domaine si intelligemment conduit et ruinerait notre malheureux hôte. Mais dans ces régions montagneuses, situées au voisinage de rivières encaissées qui se transforment rapidement en torrents impétueux sous l'influence des pluies diluviennes qui accompagnent le passage de ces météores, ces dévastations du travail de l'homme sont très fréquentes et il n'arrive que trop souvent que maison, animaux et familles sont entraînés par les eaux en même temps que la partie du sol sur laquelle tout ce petit monde vivait paisiblement. Que de drames terribles se passent pendant ces coups de vent, que les pauvres victimes ne viennent jamais raconter! Leurs cadavres seuls, quand on les retrouve, sont les témoins muets du cataclysme.

Nous descendîmes le *Bras de Saint-Paul,* affluent de la rivière Saint-Etienne, guidés par Martin qui sentait croître son importance à mesure que nous approchions du but de notre voyage. Nous passâmes sous des excavations formées par de grosses roches tapissées intérieurement d'efflorescences magnésiennes et sodiques. Un peu plus loin, Martin nous arrêta devant un éboulis au travers duquel suintait un peu de liquide, à une centaine de mètres de hauteur du lit de la rivière. « Voilà, dit Martin, d'un air tant soit peu narquois, » la source à Prudent. » Nous passâmes une bonne heure à tout explorer, à faire des sondages, à sentir et à goûter les petites quantités d'eau que nous pouvions recueillir de côté et d'autre; mais rien, si ce n'est la présence de quelques éclats de roches sulfurées, ne nous offrit les moindres traces de soufre. Du reste, il n'y avait que demi-mal dans l'inutilité de nos recherches; car, dans le cas où la source eût réellement existé, je me demande comment on aurait pu y créer un établissement. Cet endroit est encore plus inaccessible et plus éloigné de tout centre habité que Mafat.

Nous avions donc maintenant la certitude que maître Prudent avait voulu mystifier l'Administration, ce qui est un cas pendable en tous pays, et nous nous apprêtâmes à lui faire payer cher, à notre arrivée à Saint-Denis, cette plaisanterie de mauvais goût. Au fond du cœur je la lui pardonnai volontiers, car, sans lui, je n'aurais certes jamais eu l'occasion de faire une excursion aussi pittoresque et aussi intéressante.

Je cherchai à me consoler de ma déconvenue en recueillant les magnifiques échantillons de la flore des parties montagneuses de l'île Bourbon qui s'offraient à mes recherches. Je fis de charmantes trouvailles, entre autres la *fougère d'or* et la *fougère d'argent* dont les fructifications jaunes et blanches imitent à s'y méprendre la couleur de ces deux

métaux; le *Faham* (*Angræcum fragrans*), dont les fleurs et les feuilles ont le parfum de la fève macouba et qui servent à faire un thé délicieux bien préférable, à mon avis, au thé de Chine; l'*Angræcum eburneum,* à odeur d'œillet, et l'*Angræcum superbum,* aux larges fleurs blanches éclatantes. Cet orchis, comme presque tous les individus de son espèce, porte, au milieu de sa corolle, ses organes mâles séparés par une haute cloison végétale, de l'organe femelle. La fécondation n'aurait donc jamais lieu si un gros papillon crépusculaire du genre *magroclossa* ne se chargeait de réunir les deux époux et de présider à leur mariage. Il enfonce sa trompe dans le tube de l'éperon pour y chercher le miel qui y est contenu et il en ressort portant sur son nez les masses polliniques, munies d'une glu tenace qui les fixe sur cet appendice comme une sorte de binocle, car les deux pelotes de pollen ont une forme divergente qui leur donne l'apparence de cet instrument. Maintenant si le visiteur ou un de ses congénères revient à la charge sur la même fleur, sa trompe s'engagera, en se retirant dans la fine échancrure du *rostelle,* dont les bords râcleront la masse pollinique qui viendra se mettre au contact du stygmate et s'y maintiendra grâce à la viscosité du sommet de l'organe femelle. Cette délicate observation n'est pas de moi, elle m'a été transmise par un vieux botaniste créole, aussi savant que modeste.

Une plante de la tribu des cinchonées, la *Liane jaune* ou *Danaïs fragrans,* renfermant un suc jaune rougeâtre et douée de propriétés fébrifuges, attira aussi mon attention; elle est fort commune et très employée comme vulnéraire par les créoles. Son nom générique lui vient de l'allusion mythologique que son parrain Commerson faisait au meurtre commis par quarante-neuf des filles de Danaïs sur la personne de leurs maris, la nuit même de leurs noces. Voici, à ce sujet, l'extrait d'une lettre fort curieuse que ce grand

botaniste voyageur écrivait, au siècle dernier, à son ami Cossigny après la découverte qu'il fit de cette plante dans nos forêts et à propos du nom qu'il lui donna :

« Si je vous ai écrit *Danaë,* lisez et dites *Danaïs;* ces » deux noms sont fort différents. Par le premier, les poètes » ont entendu cette belle nymphe ou princesse auprès de » laquelle messer Jupiter est allé, en se changeant en pluye » d'or. Je n'ai que faire pour le présent de cette histoire, » mais bien de celle des Danaïdes, ces femmes perfides qui » étouffèrent leurs maris au milieu de l'ivresse des plaisirs » de la première nuit de leurs noces ; c'est en conséquence » de ce trait mythologique que j'ai cru devoir donner le nom » de Danaïs, en français Danaïde, à une plante dont les » individus ou fleurs femelles prédominent, suffoquent presque » absolument les masles qui sont dans la même fleur. La » muse de la botanique n'est pas toujours hérissée de grec ; » elle a admis depuis longtemps ces allusions poétiques qui » y ont toujours fait fortune, quand elles sont suffisamment » justifiées comme dans ce cas-ci. Il est vrai que, dans » d'autres individus de notre nouveau genre, les fleurs à » masles vigoureux prennent leurs revanches sur leurs pau- » vres femmes ; mais comme l'histoire de notre sexe ne » fournit point de trait de cruauté comparable à celui des » filles de Danaïs, nous leur abandonnerons tout l'honneur » d'avoir laissé leur nom à cette plante. Dites la vérité que » vous ne vous attendiez pas à une aussi plaisante disser- » tation. » J'ajouterai même piquante et humoristique qui montre que les savants ne sont point ennemis d'une douce gaieté dans leurs épanchements intimes.

Le Bras de Saint-Paul, que nous descendîmes encore pendant plusieurs heures, est un des sites les plus sauvages et les plus déserts de la colonie. C'est à peine s'il est parcouru de temps à autre par les rares habitants des îlets. Nous

arrivons ensuite à la jonction de ce bras avec le *Bras rouge* et le *Bras de Benjoin*. Il ne nous reste plus qu'à descendre une haute falaise de terrains friables pour fouler le large lit de ces trois rivières. C'est là que j'aperçus une quantité assez notable d'un sable noir très fin, que je reconnus plus tard à l'analyse être du *titanate de fer* presque pur, attirable à l'aimant, provenant de la désagrégation des basaltes. Les roches qui apparaissaient çà et là, et qui avaient été entraînées par les eaux, renfermaient des cristaux jaunes et rouges, la *chrysolite* des volcans et de petits *grenats* cristallisés.

Nous laissons derrière nous ces régions si intéressantes au point de vue minéralogique pour prendre un petit sentier suspendu au-dessus d'abîmes insondables, lequel nous conduit au pavillon des Ponts et Chaussées où nous nous arrêtons pour dîner et passer la nuit.

Le lendemain, de grand matin, nos deux compagnons de route nous firent leurs adieux et prirent le chemin qui montait à Cilaos. Quant à nous, nous descendîmes les rampes qui conduisent à Saint-Louis. En sortant d'un étroit tunnel creusé dans le roc vif, Lépervanche me montra l'endroit où un magistrat du nom de Lebidan fut lancé, par un faux pas de son cheval, à deux cents mètres plus bas sur des rochers où son corps fut mis en pièces. Aussi quelle imprudence de faire une pareille route à cheval !

Nous parcourons de riches cultures de caféiers, de jolies petites habitations abritées sous les bois noirs, les champacs et les flamboyants dont les fleurs, d'un rouge éclatant, émergent d'un feuillage d'un vert sombre, et nous arrivons à la magnifique sucrerie du Gol, appartenant aux frères Chabrier, où nous fûmes reçus avec cette large et cordiale hospitalité que tous ceux qui visitent ces parages sont assurés de rencontrer chez ces aimables et riches habitants.

Enfin le 26 novembre, après huit jours d'absence, nous

rentrions à Saint-Denis où nous nous empressâmes de faire notre rapport à l'Administration. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Prudent fut dégommé de ses fonctions de gardien des sources de Cilaos et reçut un blâme sévère au sujet de son agissement, juste récompense de la plaisanterie de mauvais goût que ce digne personnage avait cru devoir se permettre à notre égard.

CORRESPONDANCE

DE

LOUISE DE COLYGNY, PRINCESSE D'ORANGE

(1555-1620)

PAR M. LE PASTEUR H. FARGUES.

Un érudit Vendéen fort connu qui vient de mourir, M. Paul Marchegay, à la suite de longues et patientes recherches, avait fini par recueillir cent quatre-vingt-onze lettres, dues à la plume de Louise de Coligny, la fille de l'illustre amiral, qui tomba victime du massacre de la Saint-Barthélemy. Il avait eu la bonne fortune d'en découvrir soixante-huit dans le Chartrier de Thouars, gracieusement ouvert à ses investigations par M. le duc de la Trémouille, descendant de Charlotte-Brabantine de Nassau, à qui elles étaient adressées. Il lui en vint un grand nombre des archives de la maison d'Orange et des collections de l'Institut et de la Bibliothèque nationale. La mort le surprit au moment où il allait livrer au public cette gerbe déjà si riche d'épis ; c'est son neveu et héritier, M. Edmond Marchegay, ingénieur de la marine, qui s'est chargé du soin de cette publication. De là est sorti un magnifique volume, paru il y a cinq à six mois, et qui, indépendamment des cent quatre-vingt-onze lettres en

question, renferme une très belle étude sur la noble et pieuse femme, qui est l'une des plus douces et des plus pures figures des temps troublés où elle a vécu. Cette étude est de M. Léon Marlet, ancien élève de l'Ecole des Chartes. L'éditeur ayant bien voulu me gratifier d'un exemplaire de ce précieux ouvrage, je l'ai lu avec tant d'intérêt et de profit que j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de l'analyser devant vous, en semant çà et là, au cours de cette analyse, les réflexions que peut suggérer une telle lecture.

Pendant longtemps, Louise de Coligny avait été presque entièrement inconnue. Elle était restée enveloppée de l'ombre discrète au milieu de laquelle elle avait paru se complaire. La découverte de sa correspondance, commencée en 1871, ramena l'attention sur elle. Une revue hollandaise, la *Revue des deux mondes* (15 mars 1876), le *Bulletin de la Société du protestantisme français* (15 juillet 1880) consacrent à cette héroïne des articles étendus. Elle méritait cet honneur. « Elle était étonnamment, dit Michelet, la fille de l'amiral. Elle en avait la sagesse et l'extraordinaire beauté de cœur. »

Née au château de Châtillon, le 28 septembre 1555, elle connut de bonne heure l'adversité et puisa à son contact un cœur ferme et vaillant. Au milieu de ses tristesses et de ses soucis, Coligny n'avait qu'une consolation, la famille. Il chérissait Louise d'une affection particulière. Il l'estimait à cause de sa prudence et de sa modestie, de sa parole douce et charmante, de son raisonnement fort et de sa bonté angélique. A 16 ans, elle épousa M. de Téligny, jeune seigneur que l'amiral prisait entre tous pour ses qualités bonnes et rares. L'année suivante, elle voyait assassiner son père et son mari : comment parvint-elle à échapper elle-même dans cette nuit fatale ? L'histoire est muette à cet égard. Il est probable qu'elle trouva un refuge dans le manoir de son cousin, le duc François de Montmorency.

Quand la furie du meurtre se fut un peu calmée, elle se retira en Savoie auprès de la deuxième femme de l'amiral, Jacqueline d'Entremonts « la perle des dames de ce monde » qui, quelque temps auparavant, avait tout bravé pour s'unir au chef des proscrits de France et devenir l'ange tutélaire de sa maison. Poursuivie par la haine furieuse du duc de Savoie, Mme de Téligny gagna Bâle où l'avaient précédée plusieurs membres de sa famille, échappés au couteau. L'édit de Beaulieu, mai 1576, lui rouvrit les portes de la France.

Elle ne parut à la Cour qu'en 1581 pour demander la radiation de l'arrêt de flétrissure qui avait été prononcé le 27 octobre 1572 contre la mémoire de l'amiral, radiation qu'elle n'obtint que bien des années plus tard. Elle produisit une vive impression, d'après le témoignage de Brantôme, dans l'entourage dissolu d'Henri III ; chacun fut fort ébahi, ajoute le même historien, de la tenue à la fois gracieuse et digne d'une jeune femme qui avait si longtemps vécu en « pays barbares et rudes ; » c'est ainsi qu'il nomme la Savoie et la Suisse.

En 1583, Henri III reçut de son allié le prince d'Orange, le chef de la guerre de l'Indépendance des Pays-Bas, une ambassade qui venait solliciter du roi de France l'autorisation de demander pour le Taciturne la main de Mme de Téligny, que sa réputation de vertu désignait à son choix. Dans cette protestante austère, Henri avait deviné une vraie Française. Il se hâta de donner son assentiment.

Jeune, belle et honorée de tous dans son pays, Louise de Coligny affronta sans hésitation l'exil et le périlleux honneur de devenir la compagne d'un homme sur l'âge, déjà chargé d'enfants et dont la tête était mise à prix par le plus puissant monarque de la chrétienté. La cérémonie nuptiale fut célébrée à Anvers le 12 avril 1583. L'année suivante, elle

donnait le jour, dans la ville de Delft, à Frédéric-Henri de Nassau, ce fils tendrement aimé, à l'éducation duquel elle consacra toute sa vie. Mais ce ne fut là qu'une éclaircie dans son ciel si chargé de nuages. Le 10 juillet 1584, au moment où elle se levait de table avec son mari et trois de ses belles-filles, elle aperçut adossé à un pilier un homme dont l'épaule droite était recouverte d'un manteau déroulé qui pendait jusqu'à terre. Elle frissonna à sa vue. C'était un agent de Philippe II, Balthazar Gérard, qui, entré au service du prince, sous le nom de François Guyon, attendait, soi-disant, un passe-port. A l'approche du Taciturne, il dégagea d'un mouvement rapide sa main des plis de sa cape ; un coup de pistolet retentit aussitôt. Guillaume porta vivement la main à sa poitrine : Je suis mort. Mon Dieu ! aie pitié de ce pauvre peuple ! L'instant d'après il expirait dans les bras de sa femme.

Veuve pour la seconde fois et dans des conditions non moins terribles que la première, Louise de Coligny faillit mourir en l'excès de sa douleur. Mon Dieu ! mon Dieu ! donne-moi la patience, répétait-elle sans cesse. L'insomnie avait brisé toutes les fibres de son être. De funèbres visions se dressaient devant son esprit. La racine de son cœur était morte. A ses maux venait s'ajouter le dénuement. Elle ne peut suffire aux besoins de la nombreuse famille de son mari dont elle a adopté les filles. Son beau-fils, le prince Maurice qui a hérité des talents de son père, mais n'en a pas les vertus, la traite avec hauteur et dureté. Retirée en Zélande où l'attire la présence d'une colonie française, elle suit des yeux l'effroyable tourmente qui sévit tout à la fois sur la France et sur son pays d'adoption.

La France ! Que de fois il reparaît sous sa plume ce nom sacré. La lutte, un instant assoupie, s'y est réveillée avec ardeur. La Ligue gagne du terrain. Le parti de l'Espagne

triomphe avec elle. A Paris, comme en Hollande, il pratique l'assassinat. Louise apprend avec stupéfaction le meurtre d'Henri III. Elle est avide de recevoir des nouvelles. Elle accueille avec des transports de joie les premiers succès d'Henri IV. Mais des épreuves domestiques viennent l'assaillir de nouveau. Celle qui lui fut la plus sensible fut l'impossibilité où elle se trouva de consacrer son fils au service de la France. Son beau-fils, le prince Maurice, exigea que son frère Frédéric-Maurice se préparât à lui servir de coopérateur. Elle ne put se résigner à laisser partir seul ce fils unique et chéri pour l'Université de Leyde. Elle l'y accompagna. Mais elle fut mal accueillie dans cette ville hostile à la France et à la mémoire du Taciturne. Elle dut se réfugier à La Haye avec le jeune prince auquel elle eut la joie de donner deux précepteurs français, Du Moulin et Scaliger. « Vous quittez la France, écrivait-elle à ce dernier, mais ici vous en trouverez une portion. »

Cependant la situation s'éclaircissait à Paris. Henri IV était devenu catholique, et cette conversion politique lui avait ouvert les portes de sa capitale. Après dix ans d'absence, Louise de Coligny eut le bonheur de revoir le sol de la patrie. Elle était contrainte, il est vrai, de laisser son fils derrière elle ; mais elle amenait deux de ses belles-filles, Elisabeth et Charlotte Brabantine de Nassau, qui furent aussitôt recherchées en mariage par des gentilshommes de la plus haute lignée et épousèrent la première, Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, la seconde, surnommée la Belle-Brabant, le duc Claude de la Trémouille, tous les deux chefs du parti protestant français. Elle eut le privilège de réconcilier ce dernier avec son roi et ce ne fut pas le seul service qu'elle rendit à Henri IV. Dévouée à ses intérêts depuis son enfance, elle salua avec enthousiasme son accession au trône. Bien que fervente huguenote, nulle part elle

ne le blâme de son changement de religion. Elle cherche à lui ramener ses anciens amis, mécontents et irrités de ce qu'il ait fait « le saut périlleux. » Son gendre, le duc de Bouillon, avait fini par se ranger au nombre de ses adversaires. Louise, qui avait une grande confiance dans le beau jugement et le mérite du duc, n'épargne rien pour le faire rentrer dans le chemin de l'obéissance ; elle y réussit e t Henri IV lui en témoigna toute sa gratitude.

Au dehors, en digne fille de Coligny, elle prône l'alliance de la France avec les Pays-Bas contre l'Espagne, et malgré ses 52 ans et les fatigues du voyage, à la prière de son roi, elle part pour La Haye et commence avec son beau-fils, Maurice, les négociations qui devaient ramener la trève de douze ans entre la Hollande et l'Espagne. Les événements s'étaient d'ailleurs précipités dans le premier de ces deux pays. Maurice, secondé par son jeune frère, le fils même de la princesse, avait remporté sur les Espagnols la brillante victoire de Nieuport. L'occupation d'Ostende, en 1604, leur avait porté un coup fatal. L'archiduc Albert offrait de traiter ; mais Maurice, enivré de ses succès, refusait tout accord, malgré les avis pressants de son allié, le roi de France. Ce fut alors que l'intervention de Louise de Coligny, son activité intelligente et son savoir-faire, décidèrent le vainqueur à conclure la trève qui assurait l'indépendance des Provinces Unies Henri IV comprit à qui il devait l'heureuse issue de cette campagne diplomatique et il remercia chaleureusement sa fidèle auxiliaire.

Elle se disposait à rentrer en France quand, au moment de se mettre en route, elle apprend l'assassinat du roi. Elle arrive à Paris le 20 juin, le cœur brisé et juste à temps pour assister aux funérailles de la royale victime et voir commencer l'agonie du royaume. Elle ne put subir longtemps le spectacle des ignominies d'une Cour que gouvernait le Flo-

rentin Concini, « dont le dos gardait la marque des houssines de la valetaille du Parlement. » Eller entra à La Haye, où elle comptait user doucement le reste de ses jours à prier Dieu ; mais elle retrouva au Pays-Bas les discordes qui déchiraient la France. L'ambitieux Maurice, l'idole de la nation, s'était fait proclamer stathouder, et le Grand Pensionnaire, l'incorruptible Barneveldt, qui refusait de servir de piédestal à son exaltation, expirait sous la hache du bourreau. Louise, qui n'avait pas marchandé ses sympathies à l'illustre patriote et s'était même jetée aux pieds de son beau-fils pour solliciter sa grâce, n'hésita pas à protester contre l'infamie qu'elle n'avait pu empècher. L'orgueil violent et vindicatif de Maurice ne pouvait souffrir de pareilles critiques de sa conduite. Devenue l'objet d'incessantes et insupportables tracasseries, la douce et pieuse fille de Coligny sentant sa fin approcher, résolut de retourner en France, avec le secret espoir que Dieu prendrait pitié d'elle et lui donnerait la consolation de rendre le dernier soupir près des lieux où elle avait vu le jour.

Elle fit un dernier pèlerinage à Delft, au lieu où elle avait jadis « reçu son affliction. » Elle y fut mal accueillie et partit pour Fontainebleau où elle languit cinq mois, s'acheminant lentement, mais sûrement vers la tombe, avec la douleur d'être séparée de son fils Frédéric-Henri qui guerroyait en Allemagne. « On l'y a envoyé pour le faire tuer, » répétait-elle au pasteur Etienne de Courcelles qui l'assistait à ses derniers moments.

La barque battue par tant d'orages entrait enfin au port. Elle s'éteignit doucement, le 9 novembre 1620, à l'âge de 65 ans.

Ainsi mourut cette noble femme qui ne se mêla aux choses de ce monde que pour consoler et bénir. « Sur elle, comme sur son père, la fatalité sembla s'acharner, » dit M. Léon

Marlet. De là ce voile de souffrance épandu sur ses traits dans le beau portrait où les a fixés l'artiste Mireveldt. Elle avait adopté pour devise : *Cœlum, non solum.*

On comprend tout l'intérêt qui s'attache à la publication de la correspondance d'une telle héroïne, mêlée comme malgré elle à toutes les affaires de son temps, et jugeant hommes et choses avec tant d'impartialité et de réserve. La première des 191 lettres contenues dans le recueil que nous étudions, est datée du 10 juin 1573, et adressée aux magnifiques seigneurs du canton de Berne. La veuve de Téligny n'avait alors que 18 ans. Après une interruption de dix ans, pendant lesquels elle mena une vie très effacée, elle reprend sa correspondance et la poursuit jusqu'au 7 mars 1620, l'année même de sa mort. La plupart des personnes les plus illustres de l'époque reçoivent de ses lettres et lui répondent. Ce sont les savants Hotman, Scaliger et Huygens, la reine d'Angleterre et le roi de France ; tous les membres de la famille de Nassau, ses parents ; les Etats-Généraux des Pays-Bas et les Etats de Bretagne ; les hommes politiques comme Barneveldt et Leicester : les chefs militaires tels que Henri de la Tour-d'Auvergne, le connétable de Montmorency, le duc Henri de la Trémouille, le duc de la Force et surtout sa belle-fille, la duchesse Brabantine de la Trémouille, à laquelle elle a donné, jusqu'à la dernière heure, les marques d'une sollicitude vraiment maternelle. Telle de ses lettres prépare et annonce celles de Mme de Sévigné.

Que renferme cette volumineuse correspondance ? En un sens on pourrait dire : tout et rien ; tout, parce qu'il est peu d'événements importants, de faits saillants des 35 dernières années de sa vie, de 1584 à 1620, qu'elle ne mentionne, ne juge, n'apprécie, mais, par une allusion discrète, par un simple mot ; rien, parce qu'elle s'entoure de tant de réserve, elle est si prudente, si défiante d'elle-même, qu'elle craint à

chaque instant de faire une excursion dans un domaine qui n'est pas le sien. Elle dépouille bien vite « la femme d'Etat » pour revenir au gai bavardage familier où elle excelle.

Mais si, dans ses lettres, Louise de Coligny ne livre aucun secret d'Etat, elle fait mieux ; elle se livre, elle s'abandonne elle-même. Elle ne peut taire ses sentiments personnels. Elle ouvre son cœur, ce cœur si aimant et si brisé, mais toujours ferme et plein d'espoir, qui se console par l'excès même de ses maux et par la force que sa piété lui communique. Elle y puise à chaque instant des inspirations éloquentes qu'une mère fera toujours plus ou moins jaillir de la source même de son amour ; mais elle les exprime avec cette supériorité de raison, cette délicatesse de sentiment, qui provoquent l'admiration et lui concilient toutes les sympathies. Il eût été extrêmement fâcheux que de pareils trésors fussent restés ensevelis dans la poussière des bibliothèques publiques ou privées.

Etudiées au point de vue littéraire, ces lettres m'ont paru fort remarquables. Elles ont été écrites au moment où les grands prosateurs du XVIe siècle, Calvin, Rabelais, Amyot, Michel Montagne, venaient de jeter les fondements de notre langue, et sous le rapport du style, elles ne sont pas indignes de figurer à côté des glorieux monuments qu'ils nous ont laissés. Ce n'est pas que Louise de Coligny eût reçu une éducation brillante. Sa vie agitée et errante ne lui avait guère permis de se livrer à des études suivies et solides. Mais elle avait comblé cette lacune par ses dons naturels, qu'elle avait cultivés et fortifiés par l'exercice, par l'habitude de la conversation et de la correspondance qu'elle avait contractée de bonne heure, par une heureuse disposition à exprimer sa pensée avec une netteté et une précision dont profitait la langue elle-même. Chez elle, point de verbiage, point de ces affectations de beau langage, de pointes fines et apprêtées

auxquels on ne va pas tarder à se laisser entraîner sous l'influence naissante de l'Hôtel de Rambouillet. Ce qu'elle dit a du relief sans cesser d'avoir du naturel, du charme et de l'attrait, sans aucune préciosité ou afféterie. Comme elle est supérieure à Balzac et à Voiture qu'elle précède de quelques années à peine, et qui ont excellé dans le genre épistolaire ! Pas plus que Mme de Sévigné, elle n'écrivait pour la postérité ; et, comme la célèbre marquise, elle laissait souvent courir sa plume en lui mettant la bride sur le cou, et n'avait cure de se faire admirer et de faire école. Nous nous bornerons à reproduire quelques extraits de deux ou trois de ses lettres qui donneront une idée de sa manière :

« Ah ! ma fille, un fils ! J'en pleure de joie. Je n'ai point de parole pour vous représenter mon contentement, car il est par-dessus toutes paroles et tous discours. Vraiment vous avez bien de l'avantage sur toutes vos sœurs d'avoir si bien commencé et si promptement....

» Dieu soit loué de quoi vous êtes si heureusement accouchée ; mais je voudrais bien vous avoir vue et ouïr ce que vous disiez en vos maux et désire bien savoir comment vous vous serez portée depuis. Je meurs d'envie de voir ce petit-fils et comment vos petites mains le manient. Croyez que votre petit frère est bien glorieux d'avoir ce petit neveu, et M. de Bouillon bien en colère de ce que votre sœur ne lui en donne point....

» J'admire que vous m'ayez écrit si tôt après vos grands maux et si bien, car jamais vous n'écrivîtes mieux. Je vous garderai cette lettre pour faire honte à celles que vous écrivez en santé, et finirai la mienne avec la fin de l'année ; car voilà minuit qui sonne le dernier de l'an. »

Et ailleurs :

« L'amitié parfaite que je vous porte, ma chère fille, a ses fondements si solides et si fermes que vous ne devez

jamais craindre qu'il y ait aucune diminution ; car, quand même j'en reconnaîtrais en la vôtre (ce que je n'attends pas de votre bon naturel), je ne laisserais pas d'être telle pour vous que j'ai toujours été, car je ne manque jamais à mes devoirs et à mes amitiés, et vous avouerai que j'ai combattu, en ce dernier voyage que je vous ai vue, contre des personnes qui me voulaient faire juger par vos actions et celles de Mme de Bouillon, que toutes deux vous ne me rendiez pas le témoignage d'amitié que vous aviez accoutumé. Je vous jure que ce m'a été un déplaisir bien sensible de ce que la plupart de la Cour, tant hommes que femmes, faisaient ce jugement que j'ai toujours rabattu et allégué des raisons pour faire juger le contraire. »

———

CHAMP D'EXPÉRIENCES

DE LA STATION AGRONOMIQUE DE LA LOIRE INFÉRIEURE

PAR A. ANDOUARD, DIRECTEUR.

CULTURES PAR V. DEZAUNAY.

Les cultures effectuées à la Station agronomique, en 1886, ont compris tout le programme énoncé au précédent Bulletin. Elles ont consisté en fourrages verts, betteraves, rutabagas, pommes de terre et froments.

Les fumures adoptées la première année ont été un peu modifiées. Les analyses de terre des vingt parcelles du champ d'expériences ayant démontré que ce sol est généralement bien pourvu d'azote en réserve, tandis que la chaux y fait défaut partout, nous avons réduit la proportion de nitrate de soude employée la première fois, puis nous avons ajouté du plâtre à tous les engrais, dont voici dès lors la composition, rapportée à 1 hectare :

Engrais n° 1.

(Appliqué aux planches nos 1, 5, 6, 10, 11, 15, 16, 20.)

1,000 kil. phosphate fossile à 18 % d'acide phosphorique,
150 — nitrate de soude à 15,45 % d'azote,
500 — plâtre à 31 % de chaux,

correspondant à :

Acide phosphorique...........	180 kil.
Azote nitrique................	23,165
Chaux totale..................	485,000

Valeur argent : 137 fr.

Engrais n° 2.

(Appliqué aux planches nos 2, 7, 12, 17.)

1,000 kil. phosphate fossile à 18 % d'acide phosphorique,
150 — nitrate de soude à 15,45 % d'azote,
250 — chlorure de potassium à 60 % de potasse,
500 — plâtre à 31 % de chaux,

correspondant à :

Acide phosphorique...........	180 kil.
Azote nitrique................	23,165
Potasse.......................	150,000
Chaux totale..................	485,000

Valeur argent : 195 fr.

Engrais n° 3.

(Appliqué aux planches nos 3, 8, 13, 18.)

1,000 kil. superphosphate minéral à 18 % d'acide phosphorique,
150 — nitrate de soude à 15,45 % d'azote,
500 — plâtre à 31 % de chaux,

correspondant à :

Acide phosphorique...........	180 kil.
Azote nitrique................	23,165
Chaux totale..................	485,000

Valeur argent : 198 fr.

Engrais nº 4.

(Appliqué aux planches nºs 4, 9, 14, 19.)

2,000 kil. fumier d'étable, contenant :

Acide phosphorique..........	0,395 %
Azote organique et ammoniacal.	0,338 —
Potasse.....................	0,580 —

et correspondant, par conséquent, à :

Acide phosphorique..........	79 kil.
Azote organique et ammoniacal..	67,600
Potasse.....................	116,000

Valeur argent : 160 fr.

Ainsi que nous l'avons dit l'an dernier, les vingt divisions du champ d'expériences sont réparties en quatre séries, comprenant chacune cinq planches, et chaque série est affectée à la culture de végétaux différents. Les mêmes fumures sont répétées sur les numéros correspondants de toutes les séries et invariablement mises à la même place, chaque année. Cette disposition a l'avantage de ne pas laisser de doute sur la nature de l'engrais qui a fourni une récolte déterminée. Comme nous n'avons adopté que quatre formules de mélanges fertilisants, la cinquième planche reçoit la même fumure que la première et sert alors à étudier une variété de plante particulière. Cette disposition rappelée, nous relevons sur les registres de la Station les diverses récoltes effectuées.

I. — Fourrages verts.

Sur les planches 1 à 5, nous avons semé les fourrages suivants :

Planche nº 1 : Seigle,

Planches nos 2 et 3 : Trèfle incarnat,
Planches nos 4 et 5 : Jarosse.

Le *seigle* a beaucoup souffert de l'humidité de l'hiver ; il est resté grêle et peu fourni. Au moment de la coupe, il était court ; aussi n'a-t-il produit que 16,420 kil. à l'hectare.

Par compensation, il était assez nutritif ; l'analyse chimique y révélait :

Azote total	0,36 %
Acide phosphorique.........	0,27 —

Le *trèfle* était beaucoup plus beau. Il a monté lentement, en raison de la froide température du printemps, mais il s'est vigoureusement relevé sous l'impulsion des premiers rayons du soleil. Le poids de sa coupe correspondait à 52,660 kil. par hectare, sur la planche n° 7, et à 53,000 kil. sur la planche n° 8. Il était cependant à peine en boutons, au moment où il a été enlevé.

Très riche aussi est sa composition chimique. On y trouve, en effet, pour 100 parties :

	Azote.	Acide phosphorique.
Planche n° 2 (engrais potassique).....	0,48	0,27
— n° 3 (superphosphate).......	0,44	0,26

L'avantage est à la parcelle n° 2, sous le rapport de la valeur alimentaire. Il y a moins d'écart au point de vue du rendement, qui est sensiblement le même sur les deux planches.

La *jarosse* est un peu plus touffue sur le fumier que sur le phosphate fossile. Elle rend effectivement 18,700 kil. à l'hectare, sur la planche n° 4, et 16,900 kil. seulement sur la planche n° 5.

Ce produit n'est pas très élevé dans les deux cas ; mais il est à noter que l'excès d'humidité du sol a fait pourrir la tige

à sa naissance en beaucoup d'endroits, ce qui a provoqué la verse partielle et un dépérissement sensible de la plante.

Comme richesse nutritive, on trouve à l'analyse chimique, en centièmes :

	Azote.	Acide phosphorique.
Planche n° 4 (fumier)	0,37	0,28
— n° 5 (phosphate fossile)	0,41	0,31

Ces chiffres sont très satisfaisants, mais ils eussent été meilleurs encore avec un peu plus de soleil. On remarquera, d'un autre côté, que la récolte fournie par le phosphate fossile est plus riche en azote et en acide phosphorique que celle due au fumier.

II. — Choux fourragers.

Les espèces cultivées en 1886 sont : le *chou branchu*, sur les planches 6 à 9, et les *choux moelliers rouge et blanc* sur la planche n° 10.

La plantation avait été faite dans d'excellentes conditions et le développement fut normal jusqu'à la saison froide. Les pluies ininterrompues de l'automne sont venues le contrarier un peu et l'hiver ne l'a point amélioré. Aussi, le rendement a-t-il été ordinaire et inférieur à celui de l'année précédente :

Feuilles.

Planche	6.	Chou branchu :	24,000	kil.	à l'hectare.
—	7.	—	27,250	—	—
—	8.	—	29,000	—	—
—	9.	—	26,000	—	—

Troncs.

Planche 10.	Chou moellier	rouge :	11,600	kil.	à l'hectare.
—	—	blanc :	14,500	—	—

Avant les pluies diluviennes qui ont fatigué les racines et, par suite, la plante entière, les feuilles des choux branchus étaient robustes et largement ouvertes, les troncs des choux moelliers bien développés. Ces deux parties ont été analysées au moment de leur apogée ; elles ont présenté la composition centésimale suivante :

	Azote.	Acide phosphorique.
Feuilles.		
Planche 6. Chou branchu :	0,28	0,19
— 7. —	0,24	0,18
— 8. —	0,30	0,20
— 9. —	0,26	0,17
— 10. Chou moellier rouge :	0,31	0,20
— 10. — blanc :	0,29	0,19
Troncs.		
Planche 10. Chou moellier rouge :	0,23	0,15
— 10. — blanc :	0,18	0,17

Il y a des différences sensibles entre ces résultats ; le superphosphate a produit des choux branchus notablement plus nourrissants que ceux des autres engrais ; le phosphate fossile tient le second rang, puis viennent, presque sur le même plan, le fumier et l'engrais potassique, dont l'équivalence résulte d'une supériorité, marquée chez l'un par l'azote, chez l'autre par l'acide phosphorique. En outre, les feuilles des choux moelliers se sont trouvées les plus azotées.

Sous le rapport du rendement, c'est encore le superphosphate qui l'emporte, suivi par l'engrais potassique, par le fumier, enfin par le phosphate fossile, dont le résultat est le plus faible.

Notons aussi que le chou moellier rouge accuse une richesse nutritive plus grande que celle du chou moellier blanc, de même qu'au précédent exercice. Nous ne perdrons

pas de vue cet écart, qui deviendra un enseignement s'il se maintient dans l'avenir.

III. — Rutabagas et Betteraves.

Dans la troisième série, les planches 11 à 14 ont été occupées par des rutabagas ; la planche 15 avait été affectée aux betteraves.

Celles-ci ont été semées à plat, au semoir, le 2 mai 1885. Les lignes étaient au nombre de 14 par planche, espacées de 0m,60. La variété choisie était la *betterave jaune longue d'Allemagne*.

La levée fut bonne, mais nombre de sujets ayant été dévorés par les insectes, on fut obligé de les remplacer. Il ne se produisit aucun vide nouveau après cette opération.

Comme façon, les betteraves n'ont reçu qu'un seul sarclage à la houe. Leur peu d'écartement ne permit pas de les butter.

Elles n'ont point été effeuillées à proprement parler. Quelques feuilles seulement leur furent enlevées, au moment où elles allaient se détacher d'elles-mêmes.

Arrachées le 29 novembre, par un temps favorable, elles furent aussitôt nettoyées, privées de leurs feuilles et pesées. Elles étaient fort belles et le rendement s'éleva à 71,155 kil. à l'héctare.

La composition chimique a été établie sur des racines choisies parmi les plus volumineuses. Elle était normale :

Sucre	4,82 °/₀
Azote	0,18 —
Acide phosphorique	0,16 —

Les *rutabagas* avaient été semés sur billons et en poquets, le 10 mai 1885. Ils ont rapidement germé et ils ont pris un

accroissement régulier jusqu'au milieu de juillet. A cette époque, une invasion d'altises les éprouva durement. Ils se relevèrent cependant et ils promettaient une abondante récolte, lorsque les fortes gelées de la fin de l'automne en détruisirent une grande partie.

Malgré cet accident, le produit fut encore assez rémunérateur :

Planche	11	(phosphate fossile)..........	38,000 kil.
—	12	(engrais potassique).........	39,500 —
—	13	(superphosphate)	37,500 —
—	14	(fumier)	38,200 —

Une faible supériorité appartient ici à la planche fumée à l'engrais potassique ; les rendements fournis par le phosphate fossile et par le fumier se touchent de très près ; celui du superphosphate est le plus faible. Comme qualité, les quatre récoltes sont excellentes et sensiblement égales :

			Azote.	Acide phosphorique.
Planche	11.	Taux %	0,235	0,520
—	12.	—	0,223	0,512
—	13.	—	0,227	0,508
—	14.	—	0,234	0,505

Tous ces nombres sont plutôt forts que faibles, et ce résultat doit être attribué à la fumure, car les circonstances climatologiques ont été très défavorables pendant la dernière partie de la végétation.

IV. — Pommes de terre.

Les planches 16 à 20 ont été consacrées à la culture des pommes de terre. La variété *magnum bonum* occupait les parcelles 16 à 19, plus les deux tiers de la parcelle 20. Le dernier tiers de celle-ci était planté en *balle de farine*.

Pour semence, on avait choisi des tubercules de grosseur moyenne que l'on avait divisés en plusieurs fragments.

Sur les quatre premières planches, la germination marcha très régulièrement. Il en fut autrement dans la parcelle 20, dont le sol, un peu compacte, n'est pas aussi favorable au développement des plantes.

La végétation devint très active partout, excepté sur la planche 18. Là, les tiges prirent de bonne heure une apparence languissante et, vers la fin de juillet, les feuilles commençaient à se flétrir sans que la cause en fût appréciable. Le mal n'était pas dû au peronospora ; il semblait provenir de la disparition des radicelles. En outre, la souche souterraine principale était dépouillée de son enveloppe extérieure, comme si elle avait été rongée par un insecte, que nous n'avons pas aperçu cependant. Cet état maladif persista jusqu'à l'arrachage, et la récolte fut à peu près nulle.

Les autres parcelles ont été menacées presque en même temps des attaques du peronospora. Aussitôt l'apparition du parasite, nous avons pratiqué les aspersions avec une solution de sulfate de cuivre au demi-millième. Le fléau fut complètement paralysé alors que, dans les champs voisins, il exerçait des ravages assez intenses.

Par précaution cependant, nous avons retardé autant que possible l'extraction des pommes de terre, afin de permettre aux tubercules infestés de se décomposer complètement dans le sol. Cette opération a été exécutée dans les premiers jours d'octobre ; elle a donné les résultats ci-dessous, déduction faite des tubercules malades :

Planche	nº 16 (phosphate fossile)..	15,600	kil. à l'hectare.
—	nº 17 (engrais potassique).	12,690	—
—	nº 18 (superphosphate)...	7,750	—
—	nº 19 (fumier)..........	19,700	—

Planche n° 20 (phosphate fossile),
magnum bonum. . 11,550 kil. à l'hectare.
— — (phosphate fossile),
balle de farine. . . . 6,990 —

La parcelle la plus saine était la première (phosphate fossile) ; la plus malade, le n° 19 (fumier). Dans le n° 18, les tubercules étaient petits, mais non gâtés. Le n° 17 ressemblait au n° 16 : tubercules sains et bien développés. Quant au n° 20, il s'est ressenti des difficultés de la première période. Son rendement est faible pour l'espèce magnum bonum et beaucoup plus encore pour la balle de farine dont le volume des tubercules était très beau, mais le nombre bien insuffisant.

La comparaison de la composition chimique de ces six récoltes est intéressante :

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.
Planche 16. Magnum bonum..	0,34	0,17	0,68
— 17. — ..	0,38	0,19	0,71
— 18. — ..	0,20	0,14	0,52
— 19. — ..	0,33	0,16	0,64
— 20. — ..	0,29	0,18	0,70
— — Balle de farine . . .	0,25	0,16	0,66

En laissant de côté la planche 18, dont l'état précaire ne laissait pas espérer un bon produit, on voit que la plus grande richesse en éléments utiles appartient à la planche 17 (engrais potassique) et, presque au même degré, aux parcelles 16 et 20 (phosphate fossile).

Enfin, dans tous les cas, la variété Magnum bonum se montre préférable à la Balle de farine, sauf en ce qui concerne la teneur en fécule. Le dosage de ce principe, effectué par transformation en glucose, est effectivement favorable à la dernière espèce.

			Amidon
Planche 16.	— Magnum bonum	....	20,40 %
— 17.	—	....	19,30 —
— 18.	—	....	16,90 —
— 19.	—	....	17,20 —
— 20.	—	....	20,60 —
— —	Balle de farine	......	24,60 —

Il y aurait donc lieu de donner la préférence à cette dernière espèce, s'il s'agissait d'alimenter une distillerie. Pour la nourriture de l'homme et des animaux, l'autre vaudrait mieux, étant plus azotée.

S'il fallait maintenant rechercher quel a été l'engrais le plus productif et le plus économique en même temps pour la pomme de terre, il est évident que nous mettrions au premier rang le fumier, sans trop nous arrêter au défaut de conservation des tubercules qu'il a fait pousser. Mais nous pensons qu'il vaut mieux ne pas déduire de conclusions d'une récolte aussi éprouvée que celle-ci. Les seules données qu'elle nous permette d'enregistrer sont celles qui ont trait à la valeur relative des tubercules sains prélevés sur les diverses parcelles.

VI. — Froment.

Les blés semés à la Station, en 1886, étaient les variétés Lamed et Victoria récoltées dans une autre partie du même champ trois mois auparavant. Ils ont succédé aux pommes de terre dont il vient d'être question. Le premier a reçu pour aliment l'engrais n° 1 (phosphate fossile et nitrate) ; il occupait la planche n° 20. Les quatre autres planches étaient couvertes de blé Victoria.

Les emblavures ont été très tardives, en raison du mauvais état des terres, détrempées par des pluies persistantes. Elles

ont été faites les 12, 13 et 22 novembre, pour les planches 20, 19 et 16 à 18. Les semences avaient été chaulées au sulfate de cuivre. Il a été employé 5 kilos de blé Lamed, pour 28 rangs espacés de $0^m,30$, et un peu plus de blé Victoria, par suite de la rapidité avec laquelle on a exécuté l'opération.

Contrariée par l'état du sol, sursaturé d'humidité pendant plus de trois mois consécutifs, la germination a été très incomplète. Au mois de février 1887, tout espoir d'une récolte passable était perdu ; il a fallu se résigner à remettre la charrue dans le champ d'expériences, pour y enfouir du blé de printemps. Une exception a été faite pour la planche 19, dont l'apparence était meilleure que celle des autres et qui a été respectée.

Le 5 mars, les parcelles 16 et 17 furent ensemencées au semoir en *blé de Saumur,* dit aussi *blé de mars rouge de Brie.* $9^k,500$ de semence fournirent les 28 rangées habituelles de chaque planche.

Dans les parcelles 18 et 20 furent mis tout aussitôt et de la même manière 18 kilos (en tout) de *blé Chiddam de mars.*

Aucune fumure nouvelle ne fut ajoutée au sol.

Le 28 mars, les deux blés sont sortis de terre. Ils prennent un accroissement rapide et se comportent bien jusqu'à la récolte, malgré une sécheresse aussi prolongée que l'avaient été les pluies de l'automne et de l'hiver.

La paille était partout peu développée, mais très ferme. Voici ses dimensions sur les diverses parcelles :

	Maximum.	Moyenne.
Planche nº 16	$1^m,12$	$0^m,91$
— nº 17	1 ,04	0 ,86
— nº 18	1 ,06	0 ,90
— nº 19	1 ,38	1 ,15
— nº 20	1 ,10	0 ,93

Si l'on met de côté le produit du n° 19, qui était du blé d'automne, les plus belles pailles sont venues sur phosphate fossile (nos 16 et 20), aussi bien pour le Chiddam que pour le blé de Saumur.

Les épis étaient bien nourris et bien remplis ; le grain, sans être très volumineux, se trouvait de très bonne qualité.

La moisson a eu lieu dès les premiers jours du mois d'août, par un temps magnifique. Le battage était accompli le 14 du même mois. En voici le résultat :

Planche 16.

Blé de Saumur de mars.	Paille	2,520 kil.
	Grain....	1,940 —

Le grain, mesuré à la trémie, pesait 75 kil. l'hectolitre.
Le rendement à l'hectare correspondait à 25 hect. 73.

Planche 17.

Blé de Saumur de mars.	Paille	2,075 kil.
	Grain....	1,435 —

Poids de l'hectolitre de grain : 75 kil.
Rendement à l'hectare, en hectolitres : 19,13.

Planche 18.

Blé Chiddam de mars.	Paille	2,635 kil.
	Grain	2,165 —

Poids de l'hectolitre de grain : 76 kil.
Rendement à l'hectare, en hectolitres : 28,48.

Planche 19.

Blé Victoria (automne).	Paille	2,985 kil.
	Grain	1,655 —

Poids de l'hectolitre de grain : 73 kil.
Rendement à l'hectare, en hectolitres : 22,39.

Planche 20.

Blé Chiddam de mars. { Paille.... 2,292 kil. / Grain.... 1,537 —

Poids de l'hectolitre de grain : 75 kil.
Rendement à l'hectare, en hectolitres : 20,49.

Le blé Victoria avait gardé la trace de ses commencements pénibles. Il a bien marqué sa supériorité sous le rapport de la paille, mais son rendement en grain n'était pas suffisant.

C'est l'inverse qui s'est produit pour les deux blés de printemps, le grain l'emporte comparativement sur la paille sauf pour la planche 20, dont le sol, défectueux encore, avait amoindri la récolte.

Quand on examine la production des cinq parcelles emblavées, on constate que le superphosphate azoté a donné environ 10 à 20 % de grain et 5 à 10 % de paille de plus que les autres engrais. Ce résultat est très logique ; le superphosphate, plus rapidement assimilable que les autres mélanges fertilisants, devait exciter la végétation plus activement que ceux-ci, dans la courte période d'évolution d'un blé de printemps. Sous son influence, le tallage a dû être très intense, autrement on ne pourrait expliquer l'excédent de paille accusé par la balance, puisque cette paille était une des plus courtes.

Le phosphate fossile, associé au nitrate de soude seulement, a procuré un rendement voisin du précédent. L'engrais potassique est le plus mal partagé, ce qui est assez peu conforme aux idées reçues. Quant à la planche au fumier (n° 19), elle n'a pas été fertile non plus, bien que chargée de blé d'automne ; mais elle ne peut être rapprochée des autres, par suite de la nature de son produit.

Quelle est maintenant la valeur relative des pailles et des grains mûris sur les cinq planches ? Nous allons la déduire de la composition chimique centésimale des unes et des autres :

Pailles.

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.
Planche 16. — Blé de Saumur...	0,36	0,045	0,965
— 17. — ...	0,40	0,109	0,841
— 18. — Chiddam....	0,15	0,062	0,656
— 19. — Victoria	0,10	0,062	0,733
— 20. — Chiddam....	0,10	0,045	0,810

Grains.

Planche 16. — Blé de Saumur...	1,10	0,313	0,579
— 17. — ...	1,25	0,157	0,530
— 18. — Chiddam....	1,60	0,117	0,500
— 19. — Victoria.....	1,20	0,117	0,559
— 20. — Chiddam....	1,65	0,470	0,569

De toutes les pailles, la meilleure comme teneur en azote et en acide phosphorique est celle du blé de Saumur obtenu sur l'engrais potassique. La plus riche en potasse a été fournie par la fumure au phosphate fossile. Est-ce un hasard ?

Pour les grains, l'acide phosphorique et la potasse sont maxima dans les blés Chiddam et de Saumur cultivés sur phosphate fossile ; minima dans le Chiddam donné par le superphosphate. Sous le rapport de l'azote, le meilleur blé est le Chiddam venu sur phosphate fossile ; au deuxième rang se place le Chiddam de la planche au superphosphate.

Les farines faites avec les cinq blés qui viennent d'être

étudiés avaient une saveur agréable et une très belle apparence. Elles donnaient avec l'eau froide des pâtons fermes et parfaitement élastiques, dont j'ai pu facilement extraire les proportions de gluten ci-après :

		Gluten sec.
Planche 16.	— Blé de Saumur....	13,00 °/o
— 17.	—	14,20 —
— 18.	— Chiddam......	11,54 —
— 19.	— Victoria.......	8,70 —
— 20.	— Chiddam......	13,60 —

A l'exception du blé Victoria, tous les autres sont riches en éléments nutritifs et, sous ce rapport, ils sont supérieurs à tous ceux du département qui ont été analysés, cette année, à la Station agronomique. Le meilleur est le blé de Saumur fourni par l'engrais potassique, ce qui coïncide avec le résultat constaté dans les pailles.

Apprécions, en terminant, les différences du produit en argent présentées par les mêmes blés :

No 16. — Blé de Saumur..	2,520k paille à 5 fr. les 100k....	126 f »
	1,940k grain à 21 fr. —	407 40
	Total................	533 f 40
No 17. — Blé de Saumur...	2,075k paille à 5 fr. les 100 k....	103 f 75
	1,435k grain à 21 fr. —	301 35
	Total................	405 f 10
No 18. — Blé Chiddam.....	2,635k paille à 5 fr. les 100k....	131 f 75
	2,165k grain à 21 fr. —	454 65
	Total................	586 f 40
No 19. — Blé Victoria	2,985k paille à 5 fr. les 100k....	149 f 25
	1,655k grain à 21 fr. —	347 55
	Total................	496 f 80

N° 20. — Blé Chiddam	2,292k paille à 5 fr. les 100k....	114 f 60
	1,537k grain à 21 fr. —	322 77
	Total	437 f 37

Comparés au mélange fertilisant n° 1 (pl. 16), les autres engrais donnent des résultats inférieurs au sien.

L'engrais potassique (pl. 17) coûte 58 fr. de plus que l'engrais n° 1 ; il a rapporté 128 fr. 50 c. de moins.

Le superphosphate coûte 61 fr. de plus, il n'a donné que 53 fr. d'excédent de récolte.

Le fumier vaut 23 fr. de plus, il a rapporté 36 fr. 60 c. de moins.

Si la comparaison avait été basée sur le produit de la planche n° 20, il en serait résulté un certain avantage pour le fumier et surtout pour le superphosphate. Mais le sol de cette planche n'est pas encore aussi bon que celui des autres ; il n'est pas possible de mettre les récoltes en parallèle.

Résumé des expériences de l'exercice 1886-87.

1° Le *trèfle incarnat* a été un peu plus abondant sur superphosphate que sur engrais potassique ; mais il était plus riche en principes nutritifs sur ce dernier que sur le premier.

2° La *jarosse* a fourni sur fumier 10 % de plus que sur phosphate fossile, mais sa valeur nutritive était supérieure en même proportion dans la récolte de la planche au phosphate fossile ;

3° Le *chou branchu* a été meilleur en qualité comme en quantité, sur la planche au superphosphate que sur les autres ; au second rang, comme stimulant de la production, se trouve l'engrais potassique ; le phosphate fossile et le fumier ont exercé la même influence sur le produit et se classent en troisième lieu ;

4° *Le chou moellier blanc* (sur phosphate fossile azoté) a donné un rendement supérieur à celui du *chou moellier rouge*. Comme aliment, le rouge s'est montré supérieur au blanc, résultat déjà obtenu l'an dernier

5° La *betterave jaune longue d'Allemagne*, cultivée sur phosphate fossile et nitrate de soude, a fourni à l'hectare 71,155 kil. de racines d'une composition chimique très satisfaisante ;

6° Le *rutabaga* a produit des récoltes décroissantes pour les engrais suivants : engrais potassique (n° 2), fumier, phosphate fossile (n° 1), superphosphate (n° 3).

Sous le rapport de la valeur nutritive, l'ordre est un peu différent ; il répond aux fumures ci-après, de la meilleure racine à la moins riche : phosphate fossile, fumier, superphosphate, engrais potassique ;

7° La pomme de terre *magnum bonum* a présenté plus de qualités nutritives que la *balle de farine* et un rendement plus élevé ; celle-ci étant cultivée sur phosphate fossile.

Les engrais du champ d'expériences peuvent être classés dans l'ordre suivant, comme excitants de la production de la variété *magnum bonum* : fumier, phosphate fossile, engrais potassique, superphosphate.

Et sous le rapport de la richesse en éléments utiles : engrais potassique, phosphate fossile, fumier, superphosphate.

La *balle de farine* contenait plus d'amidon que l'espèce *magnum bonum*.

Celle-ci en donnait de moins en moins, suivant qu'elle avait été obtenue sur phosphate fossile, engrais potassique, fumier, superphosphate ;

8° La plus belle récolte de *blé de mars*, en paille et grain, est due au superphosphate ; viennent ensuite, dans l'ordre d'efficacité : phosphate fossile, fumier, engrais potassique.

La plus belle paille correspondait à la fumure de phosphate fossile, la meilleure à l'engrais potassique.

Le grain le plus nourrissant avait été récolté également sur phosphate fossile.

Au point de vue économique, le phosphate fossile, additionné de nitrate de soude, est l'engrais qui a eu l'avantage sur tous les autres.

SITUATION

DU VIGNOBLE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PAR A. ANDOUARD,

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure.

Pour être moins désastreuse que la précédente, l'année qui s'achève est loin d'avoir amélioré l'état général du vignoble de la Loire-Inférieure.

La *cochylis* a dévoré d'importantes quantités de raisin. Elle paraît avoir sévi surtout sur la rive gauche de la Loire, sans que la rive droite en ait été entièrement exempte. On lui attribue avec raison la pourriture prématurée d'une partie de la vendange.

On s'est plaint également de la voracité des *guêpes,* dont le nombre était sans précédent, sur quelques points heureusement isolés.

L'*anthracnose* a fait une courte apparition dans les communes de Machecoul et de Saint-Herblon. Le mal, tardivement déclaré, n'a pas sévi avec une grande rigueur; il s'est promptement localisé dans les deux cas.

Vers l'époque de la véraison, des raisins malades ont été adressés à la Station agronomique, des communes de Saint-Colombin, Maisdon, Saint-Même et Legé. Leur pulpe était

entièrement sillonnée par un mycélium ténu, assez régulier, qui présentait tous les caractères du *coniothyrium diplodiella*. Pour vérifier si ce champignon est parasite, j'ai cherché à l'inoculer à des grappes très saines. Je n'ai obtenu aucune altération des raisins. Mais, parasite ou saprophyte, il est certain que le coniothyrium a produit des dégâts sensibles dans la partie sud-ouest du département.

Dans la commune de Machecoul et dans celle de Falleron, à 100 mètres de la limite de la Loire-Inférieure, j'ai observé une maladie particulière du raisin. On n'apercevait à la surface des grains ni taches, ni élevures. Un mycélium très délié, un peu rameux, traversait toute la pulpe, mais pénétrait rarement dans les pédicelles. Je n'ai pas réussi à définir la nature du mal.

Parmi les parasites végétaux qui se sont abattus sur les vignes de la Loire-Inférieure, pendant l'été dernier, le plus dangereux était le *mildew*. Son apparition, annoncée à tort dès le développement des feuilles, par suite d'une confusion fréquente avec l'*érïnose,* n'a eu lieu que dans les derniers jours de juillet. Une sécheresse exceptionnellement prolongée a réfréné l'évolution des spores prêtes à germer sur presque toutes les vignes, et c'est quatre semaines plus tard seulement que les ravages du champignon ont été rendus sensibles.

Pour convaincre les populations viticoles de l'efficacité du cuivre dans le traitement du mildew, M. Fontaine, délégué départemental, avait créé 22 champs d'expérience dans autant de communes différentes du département. Le métal préservateur a été employé sous trois formes différentes dans chaque champ d'expérimentation : *bouillie bordelaise, eau céleste, sulfate de cuivre seul.* L'*hydrocarbonate de cuivre* a été également essayé, mais dans une commune seulement. A l'exception de trois communes, où le champignon ne s'est

pas montré cette année, les faits ont été parlants : les vignes arrosées de liquides cupriques ont conservé jusqu'à la fin leurs feuilles intactes et d'un beau vert, tandis que celles qui n'avaient rien reçu étaient partiellement desséchées et détachées des rameaux au milieu du mois de septembre.

Il ressort, en outre, des recherches de M. Fontaine, que l'eau céleste et la bouillie bordelaise ont une valeur préservatrice identique. Le sulfate de cuivre employé seul a paru moins actif, et l'hydrocarbonate s'est aussi bien comporté que les deux premiers agents. On peut donc dire que nous sommes aujourd'hui maîtres du mildew.

Il n'en est malheureusement pas de même du *phylloxera*, qui menace toujours gravement notre vignoble.

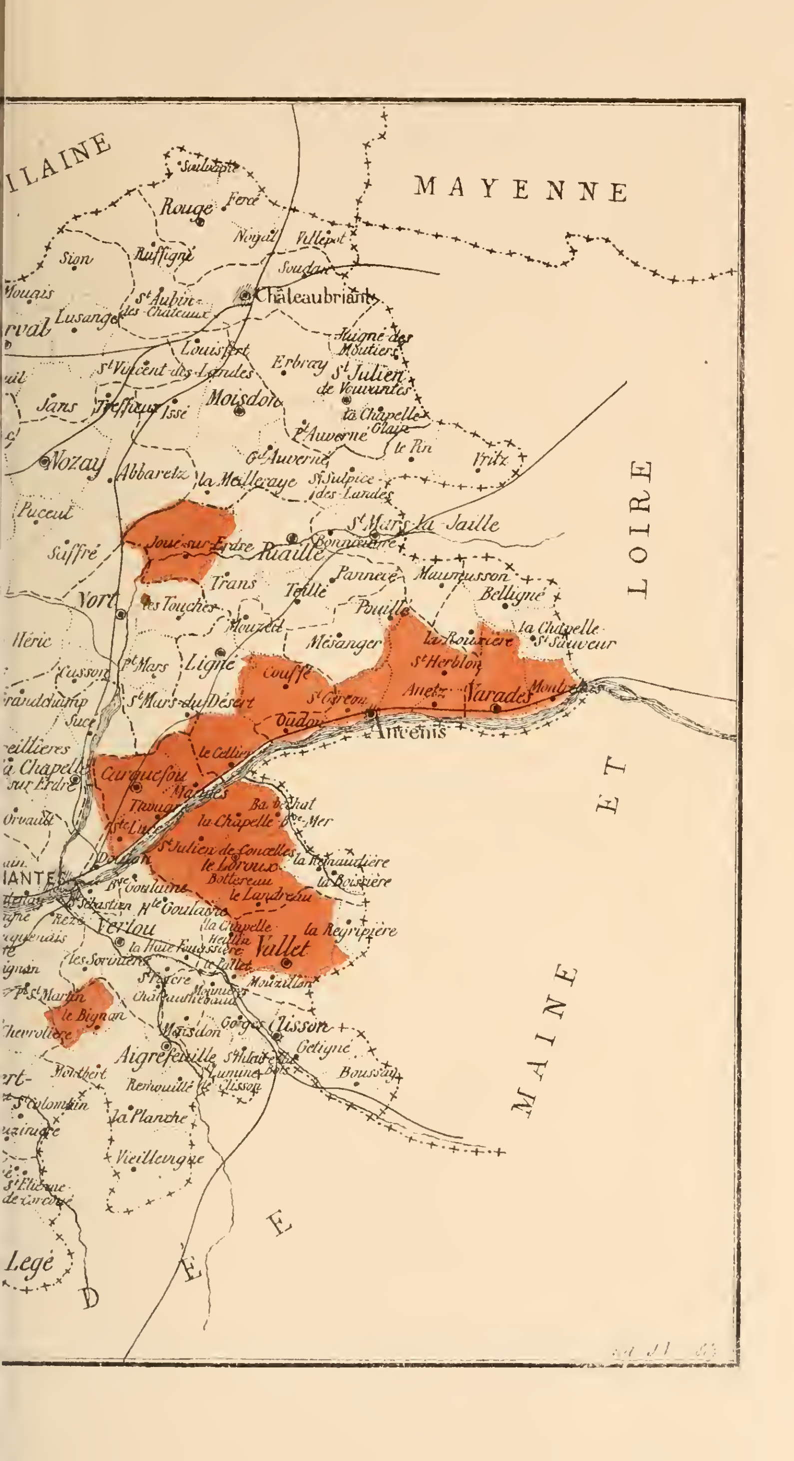
A la fin de 1886, la surface totale des vignes reconnues phylloxérées s'élevait à 217 hectares 60 ares. Depuis cette époque, le puceron a été trouvé dans trois nouvelles communes : Saint-Julien-de-Concelles, Vallet, Carquefou, et son champ d'action s'est accru de 46 hectares 63 ares dans les territoires précédemment envahis. Si l'on ajoute cette surface aux 217 hectares 60 ares de vignes déjà malades en 1886, on obtient pour représenter l'envahissement du vignoble : 264 hectares 23 ares. Sur ce total, 7 hectares 65 ares ont été anéantis cette année. C'est un chiffre peu élevé si on le rapproche de l'étendue du vignoble tout entier. Mais il est presque double de celui qui marquait la destruction accomplie l'année précédente, et cette progression doit nous donner à réfléchir. Un seul fait est consolant dans cette statistique, c'est que, dans le nombre des vignes détruites, il ne s'en trouve aucune qui ait reçu des applications de sulfure de carbone.

La situation connue à la fin de 1887 peut donc être résumée comme il suit, par rapport au phylloxera :

Surface totale du vignoble	30.453h 00
— attaquée mais résistant encore.....	264, 23
— détruite depuis l'origine de l'invasion.	18, 54

La carte ci-contre indique les progrès faits par le parasite. On y voit que l'ennemi attaque aujourd'hui le meilleur de notre vignoble. Les communes envahies sont teintées en rose.


CARTE
de la
LOIRE-INFÉRIEURE
N
O
E
S
MORBIHAN
ILLE ET
OCÉAN
VE
la Vilaine
Embouchure de la Loire
St Nicolas-de-Redon
Avessac
Massérac
Guémené Penfao
Fégréac
Plessé
Sévérac
St Gildas des Bois
Guenrouet
le Gâvre
Blain
Missillac
Drefféac
Herbignac
la Chapelle des Marais
Ste Reine
Pontchâteau
Ste Anne
Quilly
Bouvron
Fay
Assérac
Mesquer
St Molf
Piriac
la Turballe
St Lyphard
Crossac
Cambon
St Joachim
Besné
Prinquiau
Malville
Savenay
Guérande
St André des Eaux
Montoir
Donges
Lavau
Bouée
le Temple
Cordemais
le Croisic
Batz
le Pouliguen
Escoublac
St Nazaire
Paimbœuf
Corsept
St Brevin
St Viaud
Frossay
St Etienne de Mt Luc
St Père en Retz
Vue
le Pellerin
Rouans
Cheix
St Michel
la Plaine
Chauvé
Chéméré
Ste Marie
Pornic
le Clion
Arthon
la Bernerie
St Hilaire de Chaléons
Port St Père
Ste Pazanne
les Moutiers
Bourgneuf
Fresnay
Machecoul
la Marne
St Même
Paulx
St Etienne de Mer Morte
Noirmoutiers
Lac



MAYENNE
LOIRE
ET
MAINE
E
E
D
Rouge
Sion
Ruffigné
Châteaubriant
Lusanger
Louisfert
Erbray
St Julien de Vouvantes
Moisdon
St Vincent-des-Landes
Jans
Issé
Nozay
Abbaretz
la Meilleraye
la Chapelle Glain
le Pin
Fritz
Puceul
Saffré
Joué-sur-Erdre
Riaillé
St Mars-la-Jaille
Bonnœuvre
Trans
Teillé
Pannecé
Maumusson
Belligné
Vort
les Touches
Pouillé
Mésanger
la Rouxière
la Chapelle St Sauveur
St Herblon
Varades
Anetz
Couffé
Ligné
St Mars-du-Désert
Oudon
Ancenis
le Cellier
Carquefou
Mauves
Thouaré
la Chapelle
St Julien de Concelles
le Loroux Bottereau
le Landreau
la Regrippière
Vallet
Vertou
Clisson
Gétigné
Boussay
Aigrefeuille
Maisdon
la Planche
Vieillevigne
le Bignon
Legé

BLÉS INDIGÈNES ET BLÉS ÉTRANGERS

PAR A. ANDOUARD,

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure.

La tendance actuelle et inévitable de l'agriculture est de rechercher partout les bles les plus renommés, afin d'obtenir des rendements rémunérateurs. Loin de blâmer ce mouvement, il faut l'encourager, s'il doit conduire à une augmentation durable de production.

Mais le problème ne consiste pas uniquement à multiplier le nombre des hectolitres récoltés. Pour lutter avantageusement contre l'étranger, nous devons assurément produire beaucoup et dans le moins d'espace possible, mais aussi et surtout peut-être faut-il nous préoccuper de cultiver des blés d'une valeur maximum au point de vue alimentaire. La dépréciation de nos farines serait probablement plus préjudiciable à nos intérêts que la diminution de rendement de nos terres.

Dans cet ordre d'idées, j'ai cherché à diverses reprises à comparer nos blés de pays avec les blés étrangers, notamment avec celui qui nous vient d'Amérique et qui leur fait une si rude concurrence. En second lieu, j'ai voulu savoir si le blé à épi carré (*Schiriff's square head*), encore discuté aujourd'hui, mérite, au point de vue de la richesse en principes nutritifs, la place que la renommée tend à lui faire de toutes parts sous le rapport du rendement. L'exposition

tenue à Nantes, en 1886, m'a mis à même de collectionner des blés de provenances variées que j'ai soumis à l'analyse chimique en vue du parallèle dont je viens de parler.

Comme criterium de la valeur des farines, j'ai pris le gluten et l'azote ; l'acide phosphorique est trop constant dans sa proportion pour servir d'indicateur en pareil cas. Le quantum de l'azote est passible du reproche contraire ; il offre des écarts parfois très grands, dus aux conditions atmosphériques au milieu desquelles s'est accomplie la maturation du grain. Rigoureusement on ne devrait comparer que des blés développés sous l'influence de quantités égales de pluie et de chaleur solaire.

Il est impossible d'opérer avec une semblable précision et, faute de mieux, je regarde l'évaluation des principes azotés insolubles comme la plus susceptible de conduire au but que je me suis proposé, lorsqu'elle porte sur des produits récoltés dans la même année. Voici le résumé des analyses effectuées sur cette base :

BLÉS INDIGÈNES.

Espèce.	Provenance.	Gluten %.	Azote %.
Chiddam d'automne.	Ecole de Grand-Jouan.	8,62	1,87
— de mars.	Bouguenais n° 1......	11,54	2,14
— —	— n° 2......	13,60	2,32
Dattel.	Ecole de Grand-Jouan...........	11,40	2,06
Goldendrop.	—	9,46	1,94
Hallet blanc.	—	7,46	1,35
Lamed.	—	11,46	2,20
—	Saint-Mars-la-Jaille...............	11,43	2,11
Sans nom.	Abbaretz....................	7,77	1,40
—	Aigrefeuille.................	10,08	1,72
—	Ancenis....................	8,05	1,48
—	Baupreau..................	7,93	1,28

Espèce.	Provenance.	Gluten %.	Azote %.
Sans nom.	Bouguenais...................	8,64	1,63
—	Bourgneuf n° 1...............	8,13	1,38
—	— n° 2...............	7,78	1,22
—	Châteaubriant n° 1..........	9,66	1,94
—	— n° 2..........	9,45	1,87
—	— n° 3..........	9,31	1,88
—	Chemillé n° 1	9,30	1,80
—	— n° 2...............	9,92	1,64
—	Ingrandes....................	8,48	1,56
—	L'Herbergement.............	10,00	1,87
—	Machecoul n° 1..............	12,15	2,34
—	— n° 2..............	11,50	1,91
—	Malestroit....................	9,96	2,05
—	Maulevrier n° 1..............	8,61	1,37
—	— n° 2..............	10,43	2,16
—	Montrevault..................	10,64	1,92
—	Mur-de-Bretagne............	11,13	2,03
—	Nort..........................	7,58	1,24
—	Nozay........................	9,00	1,70
—	Paimbœuf.....................	7,16	1,30
—	Ploërmel n° 1...............	10,13	1,98
—	— n° 2...............	7,63	1,29
—	Pont-Rousseau..............	8,50	1,42
—	Redon n° 1...................	9,89	1,90
—	— n° 2...................	7,87	1,32
—	Rennes n° 1	10,66	2,08
—	— n° 2	8,54	1,40
—	Saint-Florent-le-Vieil n° 1....	9,60	1,87
—	— n° 2....	8,65	1,34
—	Saint-Etienne-de-Mont-Luc ...	7,76	1,28
—	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu..	8,56	1,38
—	Sarthe n° 1.................	8,05	1,42

Espèce.	Provenance.	Gluten %.	Azote %.
—	— nº 2	8,11	1,37
—	— nº 3	8,24	1,40
Sans nom.	Touraine nº 1	8,20	1,36
—	— nº 2	8,46	1,54
—	— nº 3	8,91	1,63
Pologne.	Ecole de Grand-Jouan	15,68	3,09
Saint-Laud.	Saint-Mars-la-Jaille	10,38	1,81
Saumur de mars.	Bouguenais nº 1	13,00	2,26
—	— nº 2	14,20	2,48
Schiriff's square head.	Fresnay	8,78	1,57
—	Ecole de Grand-Jouan.	9,40	1,72
—	Guéméné-Penfao	8,93	1,63
—	Saint-Mars-la-Jaille	8,97	1,59
Victoria d'automme.	Ecole de Grand-Jouan.	9,66	1,74
—	Bouguenais	8,70	1,40

BLÉS ÉTRANGERS.

Amérique.	Roux d'hiver nº 1	10,50	1,80
—	— nº 2	11,10	2,00
—	— nº 3	10,30	1,72
—	— nº 4	10,86	1,70
Californie		7,94	1,31
Inde.	Blancs clubs nº 1	9,56	1,70
—	— nº 2	10,30	1,87
—	Softred	9,40	1,63
La Plata		10,35	1,76
Mer d'Azof.	Berdeanska	15,16	2,94
— noire.	Ghirka	18,43	3,41

Du tableau qui précède il résulte que les blés de l'Amérique ne sont point supérieurs aux nôtres, sous le rapport de la richesse en principes nutritifs. Ce n'est pas de ce côté que nous avons à les appréhender, et je n'en doutais guère avant

l'expérience. Ils sont en majeure partie produits par le blé du Chili (*Chili wheat, Large club wheat, Small club wheat, Oregon wheat,* etc.) qui ne se recommande par aucune qualité exceptionnelle, circonstance fort heureuse pour nous, car ce blé donne fort peu de paille et n'a pas paru s'acclimater facilement en France dans les essais qui en ont été tentés.

Le succès des blés américains tient surtout à leur bon marché, puis au soin avec lequel ils sont triés au départ. Ils fournissent à la meunerie des résultats sensiblement constants, aussi n'est-il pas rare qu'ils fassent prime sur d'autres blés étrangers. Attachons-nous à bien faire également ; obtenons, en outre, que notre production soit sauvegardée par des tarifs douaniers favorables, en attendant qu'elle puisse lutter avantageusement avec l'étranger, et nous n'aurons rien à redouter de l'Amérique.

Les mêmes réflexions sont applicables aux blés de l'Inde ; leur bas prix peut seul nous les faire craindre.

Quant aux blés de la Mer Noire et à leurs analogues, ils sont incontestablement plus riches en gluten que les nôtres, mais nous ne pouvons songer à les cultiver. Ils conservent bien dans notre région leur titre élevé en principes azotés, témoin le blé de Pologne obtenu à l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, qui est une variété de blé dur et qui a dosé 15,68 °/₀ de gluten. Mais ils souffrent de nos basses températures, ils tallent peu et, par suite, ils ont un rendement insuffisant. Les blés tendres sont les seuls qui nous conviennent.

Si l'on rapproche maintenant le blé à épi carré des autres espèces récoltées dans l'Ouest, on voit qu'il soutient assez bien la comparaison. Il a donné une quantité moyenne de gluten, dépassée par beaucoup de blés de Bretagne et d'Anjou, mais non égalée par les farines de la Sarthe, de la

Touraine et d'une partie de la Loire-Inférieure. Notons à sa décharge qu'il a été produit dans une année très humide et, par conséquent, défavorable à la qualité du grain. Il est probable qu'on pourra sans inconvénient l'introduire dans nos cultures.

Plusieurs praticiens ont fait une assez mauvaise réputation à la farine qu'on en retire. De son côté, le docteur Menudier a publié l'insuccès qu'il a éprouvé avec ce blé en 1885 : un grand tiers de la récolte avait versé sous l'effort des orages, au mois de juillet, et, dans le reste, les grains encore en lait s'étaient rapidement flétris. Les analyses que je viens de citer réhabilitent, momentanément au moins, le *Schiriff's square head* sur le premier point. Relativement au second, l'avenir dira s'il se plaît mieux sur notre sol que sur celui des Charentes.

LES SCORIES

DE DÉPHOSPHORATION DE LA FONTE

Par A. ANDOUARD,

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure.

L'emploi des scories de déphosphoration de la fonte s'est généralisé d'une manière surprenante en peu de temps. A l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne, la France s'est emparée du nouveau produit et elle l'expérimente avec ardeur dans les conditions les plus diverses.

Appelé à répondre sans cesse aux agriculteurs désireux d'essayer à leur tour cet engrais, j'ai commencé à l'appliquer à quelques cultures, en 1886, afin de me former une opinion sur ce qu'on en peut attendre dans les terres de la Loire-Inférieure. Les expériences ne sont pas nombreuses encore, mais leurs résultats étant sensiblement de même sens, à l'exception d'un seul, je crois bon de les faire connaître dès aujourd'hui.

Les scories dont je me suis servi étaient en poudre ténue et dosaient :

Acide phosphorique soluble dans le citrate d'ammoniaque	6,12	%
Acide phosphorique insoluble	9,64	—
Chaux	39,28	—
Magnésie	6,07	—
Alumine	5,31	—
Oxydes de fer et de manganèse	12,53	—
Silice	9,20	—

A la dose de 1,200 kil. par hectare, elles ont fait partie de cinq fumures fournies à cinq plantes différentes, dans les conditions que voici.

Prairies. — Une prairie haute, d'une superficie de deux hectares, a été partagée en deux parties égales et d'une similitude complète à tous les points de vue. L'une des moitiés a reçu comme engrais, le lendemain de la fauchaison :

Scories de déphosphoration................	1.200 kil.
Tourteau d'arachide (azote 5 %)..........	400 —

Sur l'autre moitié on a répandu, au même moment :

Phosphate fossile (ac. phosphorique 18 %)..	1.000 kil.
Tourteau d'arachide (azote 5 %)..........	400 —

Un hersage soigné, opéré aussitôt l'épandage, a légèrement enterré les engrais. Le pré devait être tassé par le rouleau, à la fin de l'hiver, mais les circonstances ne se sont pas prêtées à l'exécution de ce travail. A la récolte, au mois de juin 1887, les deux parties du pré ont donné, comme foin sec :

Partie fumée avec les scories..............	4.500 kil.
Partie fumée au phosphate fossile..........	4.600 —

On peut dire qu'il y a eu équivalence entre l'effet stimulant des scories et celui du phosphate fossile sur la production herbacée.

Chou fourrager. — Une parcelle de terre piquée en chou fourrager, variété à mille têtes, avait été partagée en deux parties égales et contiguës, qui ont reçu pour engrais, l'une des scories de déphosphoration, l'autre du phosphate fossile, dans les proportions précédemment indiquées, plus du nitrate de soude à la dose de 250 kil. par hectare.

Le temps n'a pas été propice au développement de ce fourrage; néanmoins, les choux ont persisté jusqu'à la

fructification et leur récolte a été moyenne. Ils ont produit, dans chaque parcelle :

Fumés avec les scories .... 642 kil.
Fumés avec le phosphate fossile..... 575 —

Les scories présentent ici un avantage bien marqué.

Choux cabus. — Un essai en petit a été tenté sur des choux cabus, avec les fumures données au chou à mille têtes. La pousse a été bonne dans les deux cas, mais, à l'œil, la partie contenant des scories paraissait un peu plus belle que l'autre. La balance a confirmé cette appréciation, car, malgré quelques vides résultant de soustractions faites par mégarde dans la première parcelle, elle a marqué :

Pour les choux venus sur scories............ 266 kil.
Pour ceux venus sur phosphate fossile...... .. 235 —

Froment. — Dans un champ ensemencé en blé Chiddam, au printemps de cette année, deux planches ont été réservées, l'une de dix ares, l'autre de cinq seulement. Leur fumure, rapportée à un hectare, était composée de :

N° 1.	Phosphate fossile.........	1.000 kil.
	Nitrate de soude.........	200 —
N° 2.	Scories de déphosphoration.	1.200 —
	Nitrate de soude.........	200 —

Le phosphate fossile occupait la première planche, les scories la seconde. Les mêmes façons ont été données aux deux parties.

Au moment de la maturité, la parcelle de 10 ares (phosphate) a livré au battage 32 gerbes de 15 kilogrammes ; celle de 5 ares, 18 gerbes du même poids. Le grain et la paille, pesés sur 100 épis et calculés pour une surface de 10 ares, dans les deux cas, sont représentés en kilogrammes par les nombres suivants :

	Grain.	Paille.
Phosphate fossile..............	208	270
Scories de déphosphoration......	232	308

Les scories ont donc produit tout à la fois plus de paille et plus de grain que le phosphate fossile.

Avoines. — De l'avoine noire de Bretagne a servi à l'emblavure d'une terre mesurant 60 ares, divisée en deux parties égales, qui reçurent respectivement comme matière fertilisante les mélanges notés à propos du froment. Par suite de la sécheresse de la saison, la végétation fut arrêtée dans son essor et la récolte, peu brillante, présenta les résultats suivants :

	Paille.	Grain
Parcelle au phosphate fossile	630 kil.	405 kil.
Parcelle aux scories.............	518 —	360 —

Le phosphate fossile l'emporte ici notablement sur les scories de déphosphoration.

En somme, trois fois sur cinq les scories ont donné des excédents de production sur le phosphate fossile. Si l'on veut attribuer à cet avantage un caractère accidentel, les essais étant trop peu nombreux pour comporter un jugement définitif, au moins peut-on accorder aux scories de déphosphoration, jusqu'à nouvel ordre, une efficacité égale à celle du phosphate fossile qui a servi de terme de comparaison dans nos terrains argilo-siliceux.

PLATRAGE DES VINS

Par A. ANDOUARD,

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure.

La question du plâtrage des vins est plus que jamais à l'ordre du jour. Elle semble même à la veille d'entrer dans une phase décisive et l'on ne peut que s'en féliciter, car producteurs et consommateurs sont également inquiets des protestations qu'elle soulève depuis plus de quarante ans. Ces protestations ont commencé vers 1844, c'est-à-dire presque au lendemain du jour où l'intervention du plâtre dans la vinification a pris une extension notable. Elles n'ont jamais entièrement cessé de se produire dans la suite; on en trouve dans toutes les publications périodiques traitant des questions relatives à l'hygiène, je les supposerai connues. Pour bien marquer l'état actuel de la cause, je noterai seulement les fluctuations de l'opinion des hommes compétents à l'égard du plâtrage et les résolutions gouvernementales qu'elles ont successivement inspirées.

I.

Les plaintes dont je viens de parler ont été portées pour la première fois au Comité consultatif d'hygiène de France en 1856. A ce moment, on regardait comme inoffensifs les vins plâtrés, dont la composition chimique venait à peine

d'être révélée par un beau travail de Chancel. Il est tout naturel que le Comité ne les ait pas condamnés.

La question revint au Comité en 1862. Le rapporteur était Bussy ; il expose que les seuls accidents sérieux imputés au vin plâtré ont été constatés en Afrique par le service de santé militaire et, tout en reconnaissant la gravité des faits observés, il conclut encore à la libre circulation des vins plâtrés.

En 1879, les griefs contre les vins plâtrés sont devenus plus nombreux et plus précis que par le passé. En outre, la composition chimique de ces vins, approfondie par Bussy et Buignet, est mieux définie, et l'on s'explique plus nettement le trouble que peut apporter à la santé la substitution du sulfate acide de potassium à la crème de tartre, qui est la conséquence du plâtrage. Dans ces conditions, le Comité consultatif modifie son opinion et vote les conclusions d'un rapport longuement motivé du Dr Legouest, qui demande la limitation du plâtrage à la dose capable de produire au maximum 2 grammes de sulfate de potassium par litre de vin. Malgré cet avis, aucune réglementation n'intervient pour limiter la faculté du traitement des vins par le plâtre.

Deux fois pendant l'année 1880, la question du plâtrage fut remise en discussion au Comité consultatif d'hygiène de France. Tout d'abord, le Ministre de l'Agriculture et du Commerce informe le Comité que les autorités du canton de Zurich ont l'intention de prohiber l'entrée des vins du Midi de la France. Il demande à cette occasion si la tolérance à l'égard du plâtrage peut continuer à être absolue, ou s'il convient de la contenir par des lois restrictives. Le Comité, confirmant les conclusions prises par lui en 1879, répondit par l'organe du Dr Gallard qu'il était utile de mettre obstacle à la vente des vins chargés de plus de 2 grammes de sulfate de potassium par litre, et il émit le vœu qu'une tolérance

analogue fût acceptée à Zurich et dans les autres pays étrangers.

A la suite de cet avis, une circulaire ministérielle, en date du 27 juillet 1880, interdit la mise en circulation de vins contenant une quantité de sulfate de potassium supérieure à 2 grammes par litre. Tout aussitôt le commerce fit entendre des réclamations fort vives, légitimées par l'impossibilité d'écouler les vins des récoltes antérieures, plâtrés sous le régime de la tolérance absolue. Un sursis de six mois fut accordé aux pétitionnaires, pour se débarrasser de ces produits.

Le délai parut insuffisant aux intéressés; les protestations redoublèrent et le Ministre de l'Agriculture et du Commerce en saisit à nouveau le Comité consultatif, pour savoir s'il était possible d'y faire droit. Le 22 novembre de la même année, le Comité fait savoir au Ministre qu'il maintient ses conclusions du 30 mai précédent et il exprime le désir que la tolérance illimitée accordée par le Garde des Sceaux ne soit pas prolongée au-delà du mois d'août 1881.

Une telle décision n'était pas de nature à satisfaire le commerce, dont les doléances furent une troisième fois adressées au Pouvoir, et il fut décidé par les Ministres compétents, qu'une nouvelle étude serait faite avant toute application du règlement portant atteinte à la liberté du plâtrage.

Comme conséquence de cet ajournement, la question du plâtrage fut encore soumise aux délibérations du Comité consultatif, où elle fut l'objet d'un quatrième rapport défavorable (15 et 22 juin 1885).

Après une longue et convaincante énumération des accidents causés par les vins plâtrés, le Dr Richard, rapporteur, fait voter sans modifications les conclusions déjà prises à l'instigation des Commissions représentées par les Drs Legouest et Gallard. Il signale de plus une manœuvre nouvelle : le

déplâtrage, qui consiste à faire disparaître, au moyen des sels de baryum, de strontium ou de plomb, la trace du mélange du sulfate de chaux à la vendange. Le Comité déclare que cette opération met sérieusement en péril la santé publique.

II.

Malgré l'unité des dernières déclarations du Comité consultatif, aucune mesure n'a été prise à l'égard du plâtrage. La question est encore entière à l'heure présente ; mais un incident important vient de surgir. A la fin de l'année 1886, le Gouvernement a chargé l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier d'instituer des recherches générales sur le plâtrage des vins et sur ses conséquences au point de vue de l'hygiène. Le résumé des observations faites en exécution de la lettre ministérielle a été publié dans le *Bulletin du Ministère de l'Agriculture* (octobre 1887), sous la signature du Directeur de l'Ecole.

Ce résumé est un long plaidoyer en faveur du plâtrage. Il aura un retentissement sérieux, autant que regrettable à mon avis, en raison de la haute situation du signataire et du nombre des personnes intéressées à le considérer comme la réhabilitation indiscutable d'une opération maintes fois condamnée. Je me propose de l'examiner avec toute l'attention que commande l'autorité de son auteur.

M. Foëx commence par rappeler que l'emploi du plâtre dans la fabrication du vin remonte aux époques les plus reculées, et le passage qu'il cite à ce sujet des œuvres de Pline semble favorable à cet usage. M. Marty avait déjà fait remarquer cependant (1) que Pline est loin de recommander la méthode, car il dit : « Quant aux vins où il y a des chape-

(1) *Journal de pharmacie et de chimie,* 5e série, t. XV, p. 595, 1887.

lures de marbre ou de plastre, ils sont à craindre, voire même aux plus robustes qu'on sache trouver. »

La plupart des viticulteurs la mettent cependant en pratique aujourd'hui. Elle a pour avantages de donner des vins plus brillants et moins altérables que ceux de même origine qui ne sont pas plâtrés. Et M. Foëx n'hésite pas à dire que, dans les années pluvieuses à l'époque de la vendange, on ne saurait sans plâtrage obtenir des vins de quelque valeur.

Que l'addition du plâtre facilite la clarification du vin et par suite sa conservation, personne n'en doute depuis les travaux de Chancel. Les intéressantes recherches de M. Audoynaud ont démontré depuis que, grâce à son influence, la fermentation alcoolique est plus rapide et que le vin est moins facilement envahi par les germes de maladie : mais de ce bénéfice M. Foëx tire une conclusion excessive : « Ainsi, dit-il, il résulte d'une manière incontestable, du témoignage d'hommes d'une compétence reconnue tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique, que le plâtrage des vins est une opération utile et quelquefois indispensable dans la région méridionale. »

Utile ou plutôt commode, soit ; indispensable, assurément non. Je n'ai trouvé pareille affirmation chez aucun des auteurs nommés par M. Foëx. Bien plus, le rapport de M. Bouffard [1] fournit la preuve qu'il est facile de se passer du plâtrage. On y lit, en effet : « Il nous a été possible, grâce aux exigences du commerce qui, cette année, a obligé (bien à regret) de nombreux propriétaires à supprimer l'emploi du plâtre, de nous procurer dans les mêmes localités des vins plâtrés et des vins non plâtrés, dont nous croyons pouvoir garantir la pureté. » Je ne suspecte en rien la

[1] *Bulletin du Ministère de l'Agriculture*, 1887. Annexe 1, p. 502.

bonne foi de ceux qui regardent le plâtrage comme inévitable. Je suis persuadé seulement qu'ils subissent une influence de milieu, et qu'à force de voir plâtrer la vendange ils en sont arrivés, à leur insu, à supposer qu'on ne peut faire autrement.

Tous les viticulteurs du Midi ne partagent pas cette manière de voir cependant. Je tiens de propriétaires de l'Hérault et du Roussillon, dont les domaines sont situés au milieu des régions où l'habitude du plâtrage est le plus invétérée, qu'ils n'ont jamais cédé à l'entraînement général et que, dans les années les plus mauvaises, ils sont toujours parvenus à conserver leurs vins par des soins intelligemment donnés. Interrogés par moi sur la nécessité du plâtrage, ils ont répondu sans hésiter qu'elle n'existe pas. L'un d'eux m'écrivait encore dernièrement : « Cette prétendue nécessité est une erreur absolue. Je ne me suis jamais courbé devant elle et je m'en trouve bien. Le succès du plâtrage tient uniquement à la promptitude avec laquelle il permet au vigneron de se débarrasser de son vin, qui devient marchand avant ceux qui n'ont pas été plâtrés. Mais tous les producteurs qui ont adopté cette pratique n'ignorent pas qu'elle fait perdre en qualité ce que l'on gagne en vitesse. Le vin est plus vif, c'est vrai ; mais il est loin d'avoir le bouquet du vin naturel. Il ne *vieillit* pas comme celui-ci et les dégustateurs sont unanimes à lui reconnaître une âpreté peu agréable. Fort d'une expérience de plus de trente années, je maintiens qu'on peut éviter facilement de recourir au plâtrage pour assurer la conservation des vins les plus chargés et je gage que, dans ma commune, aucun produit plâtré ne pourrait supporter d'aucune manière la comparaison avec ceux que je fais sans le secours du plâtre. »

Cette déclaration si nette ne m'a pas surpris, je l'avais entendu formuler d'autres fois avec autant d'énergie par

des praticiens, et l'altération de la saveur du vin plâtré est du reste un fait notoire, avoué de tous les commerçants et même des honorables professeurs de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier (1).

Il est aisé de comprendre, en effet, que la fermentation rapide donne des produits moins parfumés que la fermentation lente. Sous ce rapport, le plâtre est plus nuisible qu'utile.

Il faut donc renoncer à présenter l'opération du plâtrage comme inévitable, même pour certains cas, et se borner à lui reconnaître le mérite de hâter la transformation du moût de vendange et le dépouillement du vin qui en procède.

III.

Là n'est pas du reste l'intérêt principal du sujet qui m'occupe ; il est surtout dans le côté hygiénique de la question. Pour croire à l'innocuité des vins plâtrés, M. Foëx dit qu'il suffit de considérer l'expérience plusieurs fois séculaire faite par les populations qui ne prennent pas d'autre boisson « sans qu'aucun accident ait été jamais signalé. » Je ne sais pas s'il est bien possible d'admettre l'immunité des consommateurs du Midi de la France, alors que dans le reste de l'Europe, en Algérie et ailleurs, on a rigoureusement constaté les inconvénients du plâtrage pour la santé. L'habitude peut modifier, dissimuler peut-être les manifestations propres aux vins ainsi traités, mais j'ai peine à croire qu'elle rende le breuvage inoffensif.

D'un autre côté, s'il est exact que, dans l'antiquité, les Africains aient plâtré la vendange et que cette coutume soit aussi très vieille dans la région méditerranéenne, il paraît également établi qu'elle était autrefois bien restreinte. Suivant

(1) *Bulletin du Ministère de l'Agriculture*. Octobre 1887, p. 494.

Chevallier [1], elle n'a commencé à se répandre dans l'Hérault et dans le voisinage que depuis 1839. A cette époque, un sieur Serane préconisait une méthode nouvelle de vinification, qui n'était autre que le plâtrage. Le moyen proposé fit du bruit et se propagea d'autant plus facilement qu'il donnait en somme les résultats promis : avivement de la couleur et limpidité presque inaltérable des produits. Mais il n'excita aucun enthousiasme sous le rapport de la qualité communiquée au vin. Les journaux du temps sont unanimes à dire que les vins plâtrés sont fort désagréables à boire et mal acceptés par les populations ; le meilleur usage qu'on en puisse faire est de les distiller. Cette opinion prévalait encore en 1856 ; un habile expert de Paris la traduisait ainsi : « Le plâtrage n'est applicable qu'aux *vins de chaudière,* c'est-à-dire aux vins les moins généreux, et à certains vins de montagne qui, outre leur infériorité alcoolique, ont un arrière-goût de terroir... Les bons vins de bouche ne sont point plâtrés [2]. »

L'expérience de la consommation active et suivie des vins plâtrés n'est donc pas plusieurs fois séculaire, et c'est dans le temps présent qu'il nous faut chercher les éléments d'une appréciation rigoureuse des effets qu'elle détermine. Commençons par étudier l'essai tout récent fait à l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

M. Foëx s'est soumis, pendant un mois, avec une partie du personnel de son école, au régime du vin plâtré. Chacune des dix personnes en observation absorbait par jour un litre de vin contenant 4 grammes de sulfate de potassium. Trois

[1] *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* t. XLV, p. 124, 1876.

[2] Casterat. Rapport fait à la Commission des subsistances, *Journ. de chimie médicale,* 1856.

d'entre elles seulement ont éprouvé des malaises passagers, attribués à la richesse alcoolique du vin (13 %). Le breuvage ayant été remplacé par un vin similaire, mais ne titrant que 8 % d'alcool, les inconvénients ne se sont pas renouvelés. M. Foëx en conclut que « l'ingestion de 4 grammes de sulfate de potasse par jour, sous forme de vin plâtré, est sans danger pendant un mois et probablement d'une manière indéfinie, puisque la totalité du sulfate de potasse est éliminée au fur et à mesure par les reins. »

Pour fortifier son opinion, M. Foëx invoque les résultats obtenus par Rabuteau sur lui-même et les analyses d'urines effectuées par M. Audoynaud, lors de l'expérience dont il vient d'être question (1). Mais, Rabuteau n'est pas précisément rassurant ; il dit expressément (2) que si le sulfate de potassium s'est montré toxique à la proportion de 15 ou 20 grammes, il ne peut être inerte à de plus faibles doses longtemps continuées. Il redoute que la filtration quotidienne par les reins d'un sel aussi actif n'engendre des affections rénales et il ajoute, que le sulfate de potassium contenu dans les vins plâtrés est probablement responsable de bien des perturbations de la santé attribuées à l'alcool.

L'honorable directeur de l'Ecole de Montpellier exprime en terminant la crainte que son expérience ne paraisse pas suffisante au point de vue de la durée. L'objection sera faite assurément et elle n'est point sans valeur ; mais il ne me semble pas nécessaire de la développer pour être fondé à professer une opinion différente de celle de M. Foëx, au sujet du plâtrage. L'observation recueillie à l'Ecole d'agriculture de Montpellier, toute loyale et bien conçue qu'elle soit, est un fait négatif. Or, seraient-ils mille fois plus nombreux

(1) *Bulletin du Ministère de l'Agriculture.* Annexe 4, 1887, p. 516.

(2) *Comptes rendus de la Société de biologie,* 1882, p. 151.

qu'ils ne sont actuellement, les faits de cet ordre ne sauraient infirmer à aucun degré un seul fait positif qui leur soit opposable.

Que les vins plâtrés n'altèrent pas la santé de tous ceux qui en boivent, cela n'a jamais été mis en doute. Il est également hors de toute contestation qu'ils ont causé fréquemment des troubles fonctionnels, parfois aigus, et cela suffit pour qu'il soit interdit de les considérer comme inoffensifs.

Le Dr Bourdel, médecin de l'Ecole de Montpellier, ne nie pas, du reste, l'influence fâcheuse qu'ils peuvent exercer. « J'ai par devers moi, dit-il (1), deux observations prouvant qu'à la dose de 7gr,50 par litre, le sulfate de potasse a provoqué des crampes d'estomac, des coliques intestinales et de la diarrhée, lorsque les sujets ont été soumis à son usage à l'improviste et pendant peu de temps. La même dose a été tolérée lorsqu'on en a fait un usage prolongé. »

Est-il donc bien désirable de s'habituer à supporter dans un aliment une substance qui produit de tels effets ? Et si du vin à 7,50 % de sulfate de potassium a profondément ébranlé la santé de deux personnes données, n'est-il pas logique de croire que d'autres sujets pourront être sensibles à des doses plus faibles ? La question de quantité est d'autant moins à poser en l'espèce, que cette quantité variera sans cesse avec la proportion du vin absorbé.

J'avoue que mes convictions à l'égard de la nocuité du plâtrage ne sont point ébranlées par le mémoire de M. Foëx ; j'ai trop de fois été témoin de ses inconvénients, par rapport à la santé, pour pouvoir changer d'opinion.

Depuis plus de vingt ans, je suis à tout instant requis d'examiner des vins de nature et de provenance très diverses. Le nombre de ceux qui m'ont été soumis est considérable et je suis sûr d'être bien au-dessous de la vérité en disant que plus de cinquante fois, il m'a été donné de voir des désordres

de la santé réellement imputables à des vins plâtrés et consistant en troubles plus ou moins sérieux de l'appareil digestif. Ces troubles se sont offerts à mon observation d'une manière continue et non par périodes correspondant à des invasions épidémiques ; la plupart ont été constatés par des médecins, les autres avaient un tel caractère d'évidence que le doute ne semblait pas possible ; ils cessaient toujours en même temps que l'usage du vin. Dans leur total, je ne comprends ni les accidents douteux ou insignifiants, ni ceux qui m'ont paru empreints d'exagération. Je retiens uniquement les plus significatifs, les incontestables.

N'ayant pas tenu registre de tous ces faits, je ne saurais les retracer ici avec détail ; je citerai seulement, à titre d'exemples, ceux qui correspondent aux deux dernières années et qui sont encore bien présents à ma mémoire.

Le premier se rapporte à un homme de 45 ans, d'une très bonne constitution et qui n'avait jamais souffert de l'estomac jusqu'au jour où il fit usage de vin plâtré. A dater de ce moment ou, plus exactement, trois mois après avoir commencé à boire du vin du Midi, cet homme éprouva des malaises inconnus auparavant. Les digestions étaient pénibles et d'assez vives douleurs épigastriques se faisaient sentir longtemps après les repas. La sobriété du malade ne pouvait être suspectée non plus que sa santé habituelle, qui avait toujours été très bonne ; la consommation quotidienne du vin dépassait à peine un litre et aucun excès n'était commis par ailleurs.

Après avoir inutilement cherché à modifier cet état anormal par les moyens ordinaires de la thérapeutique, le médecin tourna ses investigations vers le régime alimentaire et l'analyse du vin me fut demandée. Ce vin avait été plâtré: il contenait $3^{gr},50$ de sulfate de potassium par litre. Le médecin crut voir là la cause des accidents ; il fit cesser

l'usage du vin et, peu de jours après, le malade était délivré de ses douleurs d'estomac, sans avoir eu besoin de recourir aux calmants dont il avait pris l'habitude. Je m'étais assuré, bien entendu, que le vin ne recélait aucune substance nuisible, en dehors du sulfate potassique.

Un deuxième cas m'a été présenté par une femme de 60 ans, alerte encore malgré son âge et exempte de lésions de l'appareil digestif. Je n'ai pas pu savoir exactement depuis combien de temps elle faisait usage du vin qui a été considéré comme responsable des accidents observés, mais il est probable que cet usage remontait à près d'un an. Au moment où j'ai été mis au courant de sa santé, elle m'a appris que depuis plusieurs mois elle ressentait de fréquentes coliques, accompagnées d'une sensation très pénible de brûlure à l'estomac et, par intermittences, d'un dérangement intestinal modéré mais rebelle. Pour combattre le mal qui menaçait de devenir chronique, son médecin avait épuisé sans succès l'arsenal des antidiarrhéiques, lorsque je l'informai que l'analyse du vin consommé par la malade y démontrait la présence de $2^{gr},70$ de sulfate de potassium par litre. Il prescrivit aussitôt de substituer un vin non plâtré à celui qui était bu habituellement. Grâce à cette précaution, l'irritation de l'intestin fut un instant calmée, mais elle revint bientôt et persista plus de trois mois encore, entretenue par l'achèvement clandestin de la provision de vin plâtré auquel, je l'ai su plus tard, on n'avait pas voulu renoncer. Le médecin, consulté derechef à cette occasion, m'a dit que cette observation était pour lui absolument démonstrative des inconvénients du plâtrage des vins.

En même temps que ce fait se passait sous mes yeux, le Directeur de l'établissement départemental des sourds-muets de la Loire-Inférieure me signalait une véritable épidémie de diarrhée, brusquement survenue dans son établissement et

qui avait atteint trente enfants à la fois, alors qu'il n'en existait pas dans les environs. Craignant que la cause du mal ne résidât dans les aliments distribués aux élèves, le Directeur me fit examiner successivement l'eau, le pain et le vin de la maison. L'eau était potable, exempte de nitrites, d'ammoniaque et de matières organiques en excès ; son examen bactériologique était très satisfaisant. Le pain, de très belle qualité, avait été fait avec de la farine de froment pure de tout mélange. Quant au vin, il n'avait été additionné ni de matière colorante suspecte, ni de substance minérale nuisible, mais il était fortement plâtré : j'y dosais 4 grammes de sulfate de potassium par litre.

Averti de ce fait, le Directeur s'empressa de supprimer la distribution de vin plâtré, sans espérer beaucoup de l'efficacité du moyen. Il faisait habituellement couper cette boisson par moitié avec d'autre vin qui ne se trouvait pas plâtré, et il considérait le mélange comme bien anodin. A sa grande surprise, les accidents cessèrent comme par enchantement, deux jours après la modification du régime, sans qu'aucune médication n'eût été dirigée contre les troubles digestifs des pensionnaires.

Les partisans du plâtrage pourront soutenir qu'il n'y a dans les faits de ce genre que de simples coïncidences. L'observation médicale est chose toujours délicate et l'erreur est facile en matière de causalité. Mais quand on a vu maintes fois les mêmes désordres se renouveler dans les mêmes conditions et disparaître par le seul retrait de leur cause apparente, on est invinciblement conduit à regarder cette cause apparente comme la cause réelle. Voici du reste un autre fait, dont j'ai été témoin il y a quelques années et qui paraîtra peut-être plus probant que les précédents.

Un homme de 40 ans environ, très légèrement dyspeptique, avait été assez éprouvé par l'usage de vin plâtré, soutenu

pendant quelques semaines seulement. Il avait gardé un souvenir si fidèle des douleurs d'estomac dont il avait souffert en cette circonstance et il était si sensible à l'action du sulfate acide de potassium, qu'il lui suffisait de boire deux ou trois fois de suite le même vin pour dire si ce vin était ou non plâtré. Plus de vingt fois il m'a remis des vins, consommés chez lui ou chez des amis, en m'annonçant que je les trouverais plâtrés. Il ne s'est jamais trompé ; son estomac était aussi infaillible que les réactifs chimiques et, pourtant, souvent le sulfate de potassium trouvé n'excédait pas 2 grammes par litre.

En face d'un résultat aussi parlant, il me semble impossible de ne pas admettre que les vins plâtrés soient nuisibles, au moins à certains tempéraments, et cet argument pourrait suffire à les faire écarter de l'alimentation.

IV.

Mais ce n'est pas tout ce qu'on peut leur reprocher. Quelle que soit l'indulgence à laquelle on soit disposé vis-à-vis du plâtrage, il faut bien convenir qu'il décompose un des éléments caractéristiques du vin, la crème de tartre, et qu'il y substitue du sulfate acide de potassium. Or, non seulement le sulfate acide de potassium est un purgatif énergique et très irritant, dont tous les thérapeutistes déconseillent l'usage, et non pas un léger purgatif comme le dit M. Bouffard (1), mais sa formation aux dépens de la crème de tartre est une véritable dénaturation du vin.

Barral émettait la même opinion quand il écrivait (2) : « Ainsi, point d'introduction d'agent quelconque dans le vin,

(1) *Loco cit.* Annexe 1, p. 496.

(2) *Journal de chimie médicale*, 1856, p. 467.

tel est le principe dont on ne doit pas se départir; en agissant autrement, on n'a plus de vrai vin. »

Payen tenait un langage aussi affirmatif et Michel Lévy a dit [1] : « Nous considérons comme tromperie sur la qualité de la chose vendue, le vin plâtré vendu sous le nom pur et simple de vin ; nous considérons, de plus, les vins plâtrés comme insalubres. »

Une interprétation identique a été donnée, en 1869, par le Tribunal de Melun, dont le jugement fut confirmé en ces termes par la Cour de Paris : « Vainement allègue-t-on que l'usage de plâtrer le vin serait devenu général dans quelques départements du Midi de la France, et notamment dans l'Hérault, que cet usage fût-il universel et même toléré par l'Administration supérieure, il ne s'ensuivrait pas que l'addition du plâtre introduit dans le vin ne constitue pas un élément étranger à ses propriétés naturelles. »

Sans rechercher toutes les décisions de la justice, dans les cas analogues, j'en prends un exemple récent. Un arrêt de la Cour d'appel de Montpellier, rendu en 1887, admet la jurisprudence du Tribunal de Melun et dit que du vin plâtré, contenant 3gr,60 de sulfate de potassium par litre, n'est pas du vin naturel.

M. Foëx pense avec raison que le sulfate de potassium ne peut pas être considéré comme une substance étrangère aux vins naturels; on le trouve dans tous, et les analyses de M. Bouffard en ont révélé jusqu'à 1gr,69 par litre, dans du vin de Jacquez préparé à l'École d'agriculture de Montpellier. Mais il ne découle pas de là qu'il soit légitime d'augmenter artificiellement la proportion de ce principe.

Comment, en effet, les tribunaux qui regardent comme

[1] *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires.* 1854, 2e série, p. 160.

une fraude d'ajouter à du vin naturel de l'eau, de l'alcool ou une matière colorante même inoffensive, pourraient-ils apprécier autrement la perturbation apportée dans la composition normale de ce liquide par le contact du plâtre? C'est matériellement impossible, et le jugement des Cours de Paris et de Montpellier restera sans doute celui de tous les magistrats qui seront commis à l'examen de cette question.

V.

Malgré l'excellence des moyens habituellement appliqués au dépouillement des vins, en dehors du plâtrage, les partisans de cette méthode, imbus de l'idée qu'elle est préférable aux autres, ont demandé qu'on leur en fournît une équivalente, lorsqu'ils se sont vus inquiétés dans leurs opérations.

M. Cazalis Allut, président de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, a proposé de remplacer le plâtre par le sel marin. Le *salage* des vins est très fréquemment pratiqué, en France et en Espagne surtout. Il ne réalise pas l'idéal en matière de clarification, mais il n'est pas répréhensible quand il est maintenu dans de faibles limites ($0^{gr},1$ à $0^{gr},2$ de sel marin par litre de vin), ses effets n'ayant rien de commun avec ceux du plâtre, pendant et après la fermentation.

Obéissant à une pensée toute différente, M. Hugounencq, adversaire déclaré du plâtrage, a présenté récemment à l'Académie de Médecine (1) un procédé bien préférable à celui-ci et qui consiste à saupoudrer la vendange au moment du foulage avec du phosphate de chaux précipité, à la dose de 350 grammes par hectolitre de vin. L'opération n'est pas onéreuse et elle réussit très bien, au dire de l'auteur, qui met au nombre de ses avantages l'augmentation de la richesse du vin en acide phosphorique.

(1) *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 7 juin 1887, p. 589.

Depuis lors, et dans un semblable courant d'idées, M. Calmettes a communiqué au même corps savant (1) une autre méthode suivant laquelle on additionne successivement le moût de vin d'acide tartrique et de carbonate de chaux. Les résultats paraissent très satisfaisants au présentateur du mémoire, M. le Dr A. Gautier, le savant professeur de la Faculté de Médecine de Paris.

S'il était indispensable d'adopter pour le vin un procédé de clarification chimique à la place du plâtrage, je me déterminerais entre celui de M. Hugounencq et celui de M. Calmettes, après un examen attentif de leurs effets. Mais je vois toujours dans ces moyens la transformation de certains éléments du vin et la disparition de certains autres, en un mot, une altération du produit naturel qui ne me semblerait autorisée que si la substance éliminée était nuisible de sa nature. Je crois infiniment plus sage de suivre rigoureusement sur ce point les conseils du Dr A Gautier (2) : « Faire, dans les pays chauds, les vendanges sans attendre une maturation excessive du raisin ; ajouter, s'il le faut, aux vins 1 à 2 millièmes d'acide tartrique ; les soutirer immédiatement après la fermentation, qui ne doit pas se prolonger ; les coller au début et à la fin de l'hiver ; les chauffer avec les précautions indiquées par M. Pasteur, si c'est nécessaire ; telles sont les pratiques qui conduisent au même résultat que le plâtrage, au point de vue de la couleur et de la conservation des vins, et qui doivent lui être préférées. »

VI.

Sans vouloir exagérer en rien les charges qui pèsent sur

(1) *Loco cit.* 9 novembre 1887, p. 556.

(2) *La Sophistication des vins*, par le Dr A. Gautier. 3e édition, 1884, p. 223.

le plâtrage, je ne puis m'empêcher de le trouver inutile et, dans une certaine mesure, dangereux. On ne peut invoquer en sa faveur que l'activité qu'il imprime à la fermentation. Par ailleurs :

Il nuit au bouquet des vins et il leur communique une âpreté désagréable ;

Il n'est rien moins qu'indispensable à leur clarification et à leur conservation ;

Il opère dans ces liquides une véritable dénaturation, qui, à mon avis, le place sous le coup de la répression pénale ;

Son usage expose nombre de consommateurs à des inconvénients absolument indéniables.

Plus je l'étudie, plus je le considère comme un progrès à reculons. Pourquoi vouloir en perpétuer l'habitude?

Plusieurs de ses défenseurs espèrent que, si la sanction légale ne doit pas lui être accordée, au moins pourra-t-on le tolérer, aux risques et périls de ceux qui s'y livreront. L'Académie de Médecine et le Comité consultatif d'hygiène de France, qui sont saisis de la question en ce moment, diront si l'Administration supérieure peut rester neutre en cette matière. Pour moi, je crois qu'il est utile de réagir contre un usage regrettable à tous égards, depuis longtemps passé à l'état d'abus. Les vins naturels se font de plus en plus rares, et même les vins blancs qui nous viennent de l'étranger sont presque tous plâtrés aujourd'hui.

La modération du plâtrage à 2 grammes de sulfate de potassium par litre ne me paraît pas une solution désirable. La limite autorisée sera sans cesse dépassée ; il en résultera des conflits permanents entre acheteurs et vendeurs et la continuation des inconvénients fâcheux dont l'hygiène se plaint avec tant de raison. Je demande qu'il ne soit donné aucune consécration légale au plâtrage des vins.

En attendant que le Gouvernement ait adopté une ligne de conduite définitive à cet égard, je crois qu'il appartient à tous ceux qui ont reçu la mission d'éclairer les masses et de diriger le progrès agricole, d'unir leurs efforts pour combattre le plâtrage et pour enseigner les méthodes rationnelles de clarification qui sont susceptibles de le remplacer avec avantage.

NOTICE

SUR

LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PAR M. LE Dr DELAMARE.

D'après le règlement de la Société Académique, les membres sont répartis en quatre Sections :

1° Section d'agriculture, commerce et industrie ;

2° Section de littérature, comprenant l'histoire, l'archéologie et les beaux-arts ;

3° Section de médecine et de pharmacie ;

4° Section des sciences naturelles.

Deux de ces Sections, celle de médecine et de pharmacie, et celle des sciences naturelles, ont leurs bibliothèques spéciales et séparées. Les catalogues de chacune d'elles sont complets et toujours tenus au courant. Nous n'avons donc point à nous en occuper ici ; ils sont à la disposition de tous ceux qui voudront les consulter.

Quant à la bibliothèque qu'on peut appeler générale, en ce qu'elle intéresse tous les membres, et surtout ceux qui appartiennent aux deux autres Sections, agriculture, commerce, industrie, et littérature, histoire, archéologie et beaux-arts, nous avons dû faire une distinction dans ce

groupe de publications, le plus important par le nombre, la variété et souvent la valeur des sujets qui y sont traités.

La plus grande partie de ces ouvrages nous sont envoyés par les Sociétés en correspondance avec la nôtre, en échange de nos Annales ; tous sont périodiques.

La plupart de ces Sociétés, sous la dénomination d'Académie, Sociétés Académiques, Polymatiques, Philomatiques, etc., au nombre de plus de cent, réunissent, dans leurs publications, les sujets les plus divers : prose, poésie, philosophie, histoire, mathématique, sciences naturelles et même la médecine.

Le dépouillement mensuel d'au moins 20 à 30 volumes, fascicules, livraisons, bulletins, etc., contenant souvent chacun des sujets aussi différents, serait au-dessus des capacités et des loisirs d'un seul individu ; une Commission active et permanente pourrait seule y suffire et cette Commission n'existe pas dans notre règlement.

Il a donc fallu se borner à établir, pour ce mode de publication, une espèce de compte-courant par *avoir,* pour chacune de ces Sociétés, y consignant avec une scrupuleuse exactitude tous les volumes, fascicules, livraisons, etc., que chaque jour la poste nous apporte.

Dans un registre spécial, nos Sociétés correspondantes, rangées par ordre alphabétique, ont leur compte exactement tenu au courant. Une salle est spécialement consacrée à toutes ces publications, avec le nom de chaque ville en vedette pour faciliter les recherches.

Quelques autres de nos Sociétés correspondantes ont un caractère plus spécial et ne s'occupent que d'un seul sujet : agriculture, archéologie, sciences naturelles ; ces dernières même ont souvent un sujet d'étude plus particulier, telles la Société de zoologie de Paris et celle d'anthropologie.

Ces Sociétés, par leur caractère périodique, trouvent leur

place, à leur ordre alphabétique, dans le même registre que les précédentes, avec leurs dénominations particulières.

Dans une deuxième salle se trouvent rangés des ouvrages très importants, pour la plupart, mais malheureusement en moins grand nombre, qui forment, pour ainsi dire, le fonds de notre bibliothèque. Ils intéressent plus particulièrement ceux de nos membres qui s'occupent de littérature, d'histoire, d'archéologie et de beaux-arts, ou d'agriculture, de commerce et d'industrie. Ces publications n'ayant pas la périodicité des précédentes, ont dû former un groupe distinct et séparé des autres.

Viennent ensuite, mais dans un rang moins important, les travaux des Congrès scientifiques archéologiques, Associations pour l'avancement des sciences, etc. Enfin, dans un autre ordre, la linguistique, la pédagogie, la jurisprudence, la politique, l'économie politique et sociale, etc.; mais, dans toutes ces branches, peu d'ouvrages importants.

Quant aux sciences physiques, chimiques et naturelles, c'est dans les catalogues des Sections de médecine et des sciences naturelles cités ci-dessus que l'on trouvera la réunion des traités les plus importants qui ont été publiés dans les diverses branches de ces sciences.

Jusqu'ici, un catalogue provisoire existait, mais sous forme de cartons mobiles, susceptibles de déplacements et d'égarements et peu avantageux pour les recherches ; la désignation même des sujets, apposée sur les rayons, était insuffisante. Il y avait donc une lacune à remplir : l'établissement d'un catalogue des ouvrages qui ne trouvaient pas leur place dans les autres groupes déjà catalogués, et fixant d'une manière catégorique et permanente, facile à consulter, la liste des ouvrages que la Société tient à la disposition de ses membres. Cette liste ira toujours, il faut l'espérer, en s'accroissant et en s'enrichissant de plus en plus.

PLAN ET DISPOSITIONS DU CATALOGUE.

Littérature. — Placée en première ligne, elle est répartie naturellement en *prose, poésie* et *théâtre.* Cette dernière réduite à un petit nombre de pièces.

Histoire. — Pour faciliter les recherches on a dû y établir plusieurs divisions et subdivisions.

Histoire ancienne et moderne. — 1° Traités généraux ; 2° Histoire étrangère ; 3° Histoire de France.

Archéologie. — Mêmes divisions.

Dans un ordre de considération plus intime, on a cru devoir réunir dans un même groupe tout ce qui se rapporte à notre Bretagne au double point de vue de l'histoire et de l'archéologie, y comprenant les intéressantes publications des bibliophiles bretons.

Enfin, dans un intérêt tout à fait local, on a réuni tout ce qui a pu être recueilli sur l'histoire, l'archéologie, le commerce et l'industrie, concernant la ville de Nantes et le département de la Loire-Inférieure.

La Vendée et le Poitou qui, par leur voisinage, ont eu tant de fois leur histoire unie à la nôtre, ont dû trouver leur place immédiatement après. Ces deux provinces ne nous ont fourni malheureusement qu'un petit nombre de publications.

La philosophie nous offre une réunion relativement importante d'ouvrages, en y comprenant, comme annexe : la morale, la religion et la psychologie. Ces traités, provenant de sources différentes, dons, envois d'auteurs ou de librairie, offrent souvent entre eux des divergences très tranchées et quelques-uns n'ont plus qu'un intérêt tout à fait secondaire.

Les envois dus à la munificence du Gouvernement, par

leur nombre et la variété des sujets qui y sont traités, nous font un devoir d'en donner une succincte nomenclature.

Ministère de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements.

Revue des travaux scientifiques, suite de la précédente.

Bulletin des travaux archéologiques du Comité historique des arts et monuments.

Bulletin des bibliothèques et des archives.

Bulletin du Comité historique et scientifique et des différentes sections qui se rattachent à ce Comité.

Nous passons sous silence plusieurs autres publications d'une périodicité moins importante. Nous devons au même Ministère plusieurs ouvrages intitulés : Documents inédits pour servir à l'histoire de France, composant une collection d'une quinzaine de volumes in-4°.

L'histoire de l'Académie des sciences de 1666 à 1780, 20 volumes in-4° ; autant sur l'astronomie, les mathématiques, la physique, etc.

Enfin les archives de la Commission scientifique du Mexique, publication très intéressante aux points de vue topographique, statistique, archéologique et ethnographique.

Parmi les ouvrages assez nombreux sur *la pédagogie* et *la linguistique,* nous citerons seulement, comme nous venant du même Ministère, l'envoi périodique d'une publication sous le nom de *Romania.*

Ce recueil est spécialement consacré à la recherche de tout ce qui a été écrit en langue romane, afin d'établir les rapports qui réunissent tous les différents idiomes parlés en France et d'en faire connaître la commune origine.

Au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, nous devons l'ouvrage très important de l'enquête agricole sur les besoins de l'agriculture dans les divers départements, divisés en 28 circonscriptions.

Le Dictionnaire topographique des départements, dont 15 volumes seulement ont été publiés. Nous devons aussi au même Ministère les mémoires de la Société centrale d'agriculture de France de 1873 à 1887, formant jusqu'ici une collection de 10 volumes.

D'après ce rapide aperçu des ouvrages que nous avons reçus jusqu'ici des Ministères, par les sujets qui y sont traités, l'intérêt et la variété qu'ils présentent, statistique, histoire, archéologie, topographie, sciences, etc., on peut juger de leur importance.

Ces collections pourraient devenir plus considérables si nous avions auprès de ces Ministères quelques appuis, et surtout la connaissance des ouvrages dont ils peuvent disposer et dont ils ne demandent pas mieux que de se débarrasser.

Nous bornerons ici l'exposé des parties les plus notables du catalogue de la bibliothèque de la Société Académique. Les autres parties, *agriculture*, *beaux-arts, jurisprudence et législation, économie politique et sociale, géographie et voyages*, *commerce et industrie, etc.*, quoique renfermant des traités qui ne manquent pas d'intérêt, ont moins d'importance que les précédents.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION D'AGRICULTURE

Par M. Paul ARNAULT.

Messieurs,

Dans sa réunion du 10 décembre 1886, la Section d'agriculture composait ainsi son bureau :

MM. Poirier, président.
Maisonneuve, vice-président.
Arnault, secrétaire.

Les séances de la Section ont présenté un assez grand intérêt, grâce aux nombreux mémoires que M. Andouard, l'infatigable travailleur et le digne successeur du regretté Bobierre, a bien voulu lui communiquer.

La diversité de ces travaux montre que notre éminent collègue sait tout aussi bien aborder la pratique culturale que l'analyse chimique dans laquelle il est passé maître.

Plusieurs des communications faites à notre Section avaient du reste été déjà lues soit au Comité d'études et de vigilance du phylloxera, dont M. Andouard est le vice-président, soit au Comice central dont il est le secrétaire général.

Par ordre chronologique, nous trouvons d'abord une note relative aux diverses variétés de choux cultivés dans le

champ d'expériences de la Station agronomique, et aussi aux cultures de blé expérimentées dans le même champ avec différents engrais.

En ce qui concerne les choux, M. Andouard a obtenu avec des engrais phosphatés et azotés 60,000 kilos à l'hectare de choux moelliers et de 50 à 75,000 kilos de choux branchus. Il a pu constater que l'addition de potasse dans la fumure n'augmentait pas les rendements.

Les cultures de blé faites sur engrais chimiques ont donné des résultats bien supérieurs à celles faites sur fumiers. Les rendements ont varié de 32 à 37 hectolitres à l'hectare.

Dans le rapport sur la situation du vignoble de la Loire-Inférieure, notre collègue résume tout ce qui a été fait pendant l'année 1886, pour lutter contre les fléaux qui, depuis quelques années, se sont appesantis sur le vignoble du département, autrefois si prospère.

Grâce à ses observations personnelles et grâce aussi aux renseignements fournis par M. Fontaine, délégué départemental du Service phylloxérique, M. Andouard nous donne la statistique des vignes envahies par le phylloxera et nous initie aux traitements qui ont été effectués et contre le phylloxera et contre le mildew.

Si le phylloxera ne s'est pas beaucoup étendu depuis deux ans, c'est qu'on n'a reculé devant rien pour s'opposer à son développement ; le département s'est imposé, pour arriver à ce but, de lourds sacrifices, et on ne peut que le féliciter d'avoir aussi bien défendu les intérêts de nos viticulteurs.

Le mildew a fait en 1886 de terribles ravages dans les clos ; mais maintenant qu'un remède certain (le sulfate de cuivre) est connu, il faut espérer que nos vignerons auront le bon esprit de l'employer, et qu'à l'avenir, nous n'aurons à déplorer l'invasion de cette cryptogame que dans des proportions très restreintes.

Si le phylloxera menace notre vignoble, il faut chercher à produire des boissons pour remplacer le vin, au cas où il viendrait à manquer, et, pour cela, il est nécessaire de planter des pommiers à cidre.

Le département, par son climat, par la nature de son sol, se prête merveilleusement à la culture du pommier à cidre; mais on ne doit élever que des arbres donnant des pommes de bonne qualité, contenant des proportions suffisantes de sucre et de tannin, car, sans ces principes, on ne peut en extraire de bon cidre.

L'analyse seule peut démontrer la valeur d'une pomme au point de vue de la qualité éventuelle du cidre qui en proviendra.

Le nombre des variétés de pommes est considérable, et il faut, par l'analyse, sélectionner celles qu'il convient de propager et celles qu'il faut rejeter.

Depuis plusieurs années, à la suite du Congrès pomologique de l'Ouest, M. Andouard analyse un certain nombre de variétés.

En 1886, il a plus spécialement étudié les pommes à cidre du département, et le troisième mémoire qu'il nous a lu contient à ce sujet de précieux renseignements que consulteront avec fruit ceux qui comprendront que la culture du pommier est appelée à donner de beaux bénéfices sans nécessiter de grandes avances ni des façons bien coûteuses.

La quatrième note de M. Andouard s'occupe du plâtrage des vins.

Cette opération, pratiquée par les producteurs du Midi, depuis 1840, n'est pas sans présenter quelques dangers pour la santé des personnes qui consomment ces liquides ainsi traités.

Trois faits signalés par notre collègue prouvent bien la nocuité du plâtrage lorsque la quantité de sulfate de potas-

sium formée par cette manipulation arrive à 4 grammes par litre ; l'Administration de la Guerre s'est émue des dangers de cette pratique et n'admet pas les vins qui en contiennent plus de 2 grammes par litre.

La conclusion de notre collègue est la suivante : le Gouvernement doit persévérer dans la voie de restriction du plâtrage où il s'est résolument engagé depuis quelques années et appliquer en 1888 le décret du Ministre du Commerce, qui date de 1880, mais qui n'a jusqu'à présent pas été mis en vigueur.

Nous trouvons ensuite du même auteur une étude comparative sur les scories de déphosphoration et les phosphates fossiles et une note portant pour titre : *Blés indigènes et blés étrangers*.

M. Andouard a expérimenté les scories de déphosphoration sur les prairies, les choux fourragers, les froments, et il a pu constater qu'elles ne sont point inférieures au phosphate fossile comme valeur agricole.

Il a fait, au point de vue du gluten sec, du gluten humide et de l'azote, 36 analyses de différents blés français et étrangers et il compare les blés de notre région aux blés d'Amérique et de l'Inde.

Il trouve que les blés les plus pauvres sont ceux de la Sarthe d'abord, de notre département ensuite, les blés de Bretagne valent à peu près les blés d'Amérique, mais les blés de la mer Noire et de la mer d'Azoff sont sensiblement plus riches.

Nous pouvons donc, pour la qualité des blés, rivaliser avec l'Amérique, et il faut chercher à détruire ce préjugé en vertu duquel on recherche les blés américains, sous prétexte qu'ils sont plus riches en gluten et en azote que les nôtres.

Notre président, M. Poirier n'est point resté inactif; il nous a entretenus à plusieurs reprises et avec une grande autorité

plus ou moins de résistance des diverses formations géologiques à l'envahissement du phylloxera. La magnésie aurait, paraît-il, lorsqu'elle existe dans un terrain, la propriété d'entraver la marche du redoutable puceron. Il conviendrait donc d'amender les vignes avec le produit de la calcination des calcaires magnésiens qui se trouvent en grande abondance dans les formations géologiques de l'ouest de la France. C'est surtout dans les calcaires anthracifères de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire et de la Mayenne, que l'on trouverait des bancs puissants de dolomie qui pourraient être facilement exploités et servir soit à l'état naturel, soit après calcination, à la défense de notre vignoble, si cette propriété des calcaires magnésiens venait à être confirmée.

Il adresse un pressant appel aux viticulteurs pour qu'ils veuillent bien faire des expériences dans ce sens.

Enfin, M. Delteil, auquel nous devons déjà tant d'attachants travaux, nous a entretenus de la fabrication de l'acide sulfurique dans l'industrie. Après avoir passé successivement en revue les divers procédés employés, les appareils à l'aide desquels on opère, il nous a indiqué la façon de bien régler le travail des chambres de plomb et fait connaître les meilleurs rendements qu'on peut obtenir avec des appareils bien conduits.

Vous voyez donc, Messieurs, que la Section d'agriculture n'a pas voulu rester en arrière des autres et qu'elle a tenu à honneur d'occuper une place importante dans vos Annales, qui sont, au point de vue scientifique et littéraire, de précieux documents que consultent avec profit tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre région.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

PENDANT L'ANNÉE 1887

PAR M. LE Dr OLLIVE, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Dans votre dernière séance de 1886, vous avez procédé au renouvellement de votre bureau et élu pour 1887 :

MM. Mahot......... *Président.*
Rouxeau...... *Vice-président.*
Ollive......... *Secrétaire.*
Gergaud....... *Secrétaire adjoint.*

Les membres du Comité de rédaction ont été maintenus dans leurs fonctions ainsi que ceux du Comité d'administration auxquels vous avez adjoint : M. Barthélemy, à la place de M. le D^r Le Houx, décédé. Enfin, par acclamation et en leur votant des remerciements bien mérités, vous avez conservé comme bibliothécaire, bibliothécaire adjoint et trésorier MM. Delamare, Le Grand de la Liraye et Lefeuvre.

Mes fonctions de secrétaire m'imposent l'obligation et l'honneur de venir vous rendre compte des travaux de la Section de médecine pendant l'année qui vient de s'écouler.

Je croirais manquer à tous mes devoirs en ne reproduisant pas au commencement de ce compte rendu le cliché, tant de fois reproduit par mes prédécesseurs, pour vous inviter à assister en plus grand nombre à nos séances et à y apporter des travaux plus nombreux. Combien de fois notre Secrétaire général n'est-il pas obligé d'inscrire à l'ordre du jour les mots trompeurs de « communications diverses » ou celui plus exact mais un peu terrifiant de « néant. »

Heureusement, quelques-uns de nos collègues ont su nous montrer maintes fois que de ce néant pouvait jaillir la vie, car plusieurs séances, s'annonçant avec ce titre presque lugubre, ont été très animées et vous avez su les rendre, par vos discussions, fort intéressantes.

Nous croyons cependant qu'il y aurait toujours avantage, pour les lecteurs d'un travail, à le faire inscrire à l'ordre du jour pour attirer des auditeurs en plus grand nombre et, en même temps peut-être, d'utiles contradicteurs.

Vous ne me pardonneriez pas, Messieurs, d'en dire plus long à ce sujet : j'aborde donc immédiatement l'analyse des travaux de la Société de médecine.

Dans une de vos premières séances il vous a été donné lecture d'un travail de M. le Dr Hublé, médecin aide-major de 1re classe à la Roche-sur-Yon, sur la *Tuberculose consécutive à la fièvre typhoïde*. Ce travail, basé sur une observation recueillie à l'hôpital, est un consciencieux exposé de tous les travaux publiés jusqu'à ce jour sur cette intéressante question. Aussi la Société Académique a-t-elle été heureuse de pouvoir s'attacher M. le Dr Hublé comme membre correspondant.

M. le Dr Bonamy vous a communiqué une courte note sur une épidémie de rougeole qui a frappé la garnison de Nantes. Un des points les plus remarquables du travail de M. Bonamy, point sur lequel une discussion s'est élevée, est la fréquence,

relativement considérable, des cas de récidive qui ont été observés.

Quelque temps après, M. le Dr Bonamy, que nous sommes heureux de compter parmi les membres les plus actifs de la Société de médecine, vous lisait un intéressant travail sur *Neuf nouveaux cas de diphthérie traités par les vaporisations d'eucalyptus.* Notre distingué confrère a été un des plus ardents promoteurs du traitement de la diphthérie par ces vaporisations qui lui ont donné d'excellents résultats ainsi qu'à son collègue des hôpitaux, M. le Dr Barthélemy.

Dans une communication orale, M. le Dr Dianoux vous a fait la citation d'un cas de diphthérie oculaire qui avait éclaté sur une petite fille âgée de quinze jours et vivant dans les meilleures conditions hygiéniques. M. Dianoux voit à peu près par an 25 ou 30 cas de diphthérie oculaire, chiffre relativement élevé ; mais l'affection est, en général, bénigne et se complique rarement d'autres manifestations diphthéritiques.

M. le Dr Ollive vous a donné lecture d'une observation ayant pour titre : *Hémorrhagie intestinale. — Invagination intestinale chez un enfant de 7 mois. — Mort en 48 heures.* Cette observation a été le point de départ de recherches qui ont été consignées dans la thèse d'un des élèves de l'Ecole de Médecine de Nantes, M. le Dr Joyau.

M. l'Inspecteur d'Académie a transmis à notre Section un rapport de M. le Dr René Couëtoux, de Blain, sur les mesures à prendre dans les écoles contre la diphthérie.

Une Commission, composée de MM. les Drs Barthélemy, Attimont et Bonamy, a été nommée pour faire un rapport destiné à être transmis à M. l'Inspecteur d'Académie. Cette Commission n'est point restée inactive et, dès la séance suivante, M. le Dr Bonamy vous lisait un rapport, très

substantiel et très précis, sur les mesures prophylactiques à prendre dans les écoles contre la diphthérie.

Nous espérons que ce rapport, transmis à l'autorité universitaire, n'aura pas eu le sort destiné trop souvent aux documents du même genre, et que le traditionnel carton vert n'aura pas arrêté l'effet des bons conseils donnés par notre Commission.

Nous sommes redevables à un de nos collègues les plus actifs et les plus assidus à nos séances, M. le Dr Laënnec, de plusieurs communications très intéressantes. C'est d'abord une longue observation d'un cas de « tumeur du cervelet » recueillie dans son service de l'hospice Saint-Jacques, observation que viendra plus tard compléter l'examen microscopique de la tumeur du bulbe et de la moelle. Puis une communication orale sur deux cas d'avortement qui ont eu une issue très favorable, grâce aux seules injections vaginales de liqueur de Van Swieten, communication d'autant plus intéressante que les accoucheurs sont aujourd'hui divisés sur la question du traitement de l'avortement et de ses suites.

Enfin, dans une de vos dernières séances, M. Laënnec a su, par la lecture d'une observation de tuberculose aiguë, consécutive à l'ablation d'un testicule tuberculeux, soulever une très intéressante discussion sur l'opportunité de l'intervention chirurgicale chez les tuberculeux.

Cette importante question n'est point encore tranchée, et cependant MM. les Drs A. Malherbe, Hervouët, De Larabrie se montrent partisans très convaincus de l'ablation, s'il est possible, de toute tuberculose localisée. Mais, s'il y a encore des doutes sur certains points, il en est d'autres sur lesquels on paraît définitivement fixés : il faut examiner attentivement l'état des grandes cavités splanchniques et ne tenter une

opération qu'autant que les signes de tuberculose y sont complètement muets.

Je ne ferai que vous signaler la lecture, par M. le Dr Laënnec, d'un rapport adressé par lui à M. le Président du Conseil d'hygiène sur l'épidémie de fièvre typhoïde à l'Ecole normale de filles, désireux de ne point vous rappeler les faits qui ont motivé ce rapport, faits dont tout le corps médical doit souhaiter de ne plus être jamais témoin.

La légère épidémie de variole, qui a éclaté dans les baraquements de l'Hospice général, a plusieurs fois été l'objet de discussions à nos séances, surtout parmi nos collègues qui connaissent ce service spécial des baraquements et ses nombreuses imperfections.

Vous devez tous avoir souvenir de la lecture qu'un de nos très spirituels confrères vous a faite sur la « mort de Cléopâtre. » Dans ce travail, qui a eu les honneurs de l'Académie des Sciences, M. le Dr Viaud-Grand-Marais se montre à la fois chercheur patient, historien érudit, moraliste.......... peut-être un peu sévère et médecin légiste fort sagace. Jusqu'à ce jour vous aviez tous cru que Cléopâtre était morte presque héroïquement en se faisant piquer par un aspic : Eh bien..... erreur et illusion ! C'est au vulgaire charbon que la célèbre reine a eu recours pour en finir avec la vie comme une « *simple lingère ou une blanchisseuse trompée par un sergent changeant de garnison.* » Faire de Cléopâtre une blanchisseuse et d'Antoine un sergent, avouez, mon cher collègue, que vous n'êtes guère indulgent. Que la reine d'Egypte se soit empoisonnée, M. le Dr Viaud-Grand-Marais se rencontre, je crois, sur cette question, avec le savant égyptologue M. Maspéro ; mais ce dernier ne croit pas à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, s'appuyant sur ce que les anciens Egyptiens étaient fort habiles dans l'art de composer les poisons.

Aujourd'hui encore, lorsqu'on découvre des momies et qu'on les enlève de leur sarcophage, on recommande aux fellahs chargés de cette besogne, de n'avoir aux mains aucune excoriation. Plusieurs fois, en effet, ces excoriations ont été le point d'entrée de poisons assez violents, malgré leur ancienneté, pour entraîner, non seulement des accidents graves, mais même la mort.

Je dois encore vous signaler une observation suivie de réflexions fort intéressantes qui nous a été lue par M. le Dr Gauducheau sur le « chancre de l'amygdale. » Notre collègue, après avoir fait le rapide historique de la question, donne la relation du cas dont il a été témoin. Ici, comme presque toujours, le diagnostic est fort difficile au début et ne peut être affirmé que plus tard par l'apparition des accidents secondaires. A propos de cette communication, MM. les Drs Gourraud, Laënnec et Rouxeau rappellent des faits qu'ils ont pu observer et viennent encore corroborer les excellentes remarques de M. Gauducheau.

Enfin, en terminant, je trouve encore une lecture de M. le Dr Bonamy présentée sous le titre suivant : « Dans » les épidémies de fièvres typhoïdes dites de maison, l'eau » n'est pas toujours en cause. » Aucune observation ne pouvait présenter plus d'intérêt ni d'actualité au moment où les travaux de MM. Chantemesse et Vidal, inspirés par M. le professeur Brouardel, tendent à affirmer la contagion de la fièvre typhoïde par les eaux potables qui contiennent le bascille pathogène. M. Bonamy nous apprend que les habitants de deux maisons voisines, buvant l'eau d'une même source, la fièvre typhoïde n'a atteint que ceux d'une seule maison y faisant de terribles ravages : quatre morts sur six cas.

Tel est, Messieurs, le résumé un peu rapide des travaux de votre Section de médecine pendant l'année qui vient de

s'écouler. Si, en commençant ce rapport, j'ai cru devoir exciter et votre zèle et votre plus grande assiduité à nos séances, je m'aperçois en terminant qu'il y a cependant lieu encore de vous féliciter du nombre et de l'excellence de vos travaux. Il est permis d'espérer que la Société de médecine se maintiendra au niveau fort honorable qu'elle occupe actuellement et saura même, par son activité, l'élever encore.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES

SCIENCES ET ARTS

PENDANT L'ANNÉE 1886-1887

PAR M. LE Dr OLLIVE, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Murger, dans un livre dont je n'ose prononcer le titre au milieu de notre gravité académique, fait dire à l'un de ses héros « qu'il y a des années où l'on n'aime pas à travailler. » Votre Section des lettres, sciences et arts n'aurait-elle pas voulu, en 1887, justifier cette boutade ?

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me nommer Secrétaire, je n'étais pas sans appréhension devant la perspective de ce compte rendu annuel ; vous vous êtes empressés de me rassurer, mais dois-je vraiment vous en féliciter ? et ne devrais-je pas plutôt vous le reprocher. Si vos séances ont été rares, plus rares encore y ont été les communications. Je me suis souvent demandé ce que nos poètes avaient fait de leur lyre. Cette année elle est restée muette, et cependant nous savons tous avec quel charme plusieurs de nos collègues savent la faire vibrer.

Qu'il nous soit donc permis d'espérer pour la nouvelle année un plus grand nombre de séances et plus d'activité dans les travaux.

Avant de commencer ce compte rendu, laissez-moi d'abord vous dire comment notre bureau avait été constitué ; vous nommiez :

MM. Merland................	*Président.*
Roques................	*Vice-président.*
Ollive..................	*Secrétaire.*
Maisonneuve...........	*Secrétaire adjoint.*

M. de Chastellux vous a, dans une de nos premières séances, donné lecture d'une longue et consciencieuse étude de cosmologie dans laquelle on ne sait que louer le plus de l'historien ou du savant. Notre collègue nous fait en effet assister dans cet excellent travail à l'état de la science astronomique de l'antiquité et du moyen-âge. Vous avez accueilli cette lecture par des applaudissements et montré à M. de Chastellux combien vous désiriez entendre la suite de cette savante communication.

M. Fargues, qui se tient toujours au premier rang parmi les travailleurs et est un de nos lecteurs les plus intéressants et les plus goûtés, vous a fait connaître les résultats obtenus par le déchiffrement des inscriptions cunéiformes en Assyrie d'après les découvertes les plus récentes. Il montre que c'est grâce aux patientes études et aux efforts persévérants d'illustres savants francais : les de Rougé, Mariette, Maspéro, Anquetil Duperron et Eug. Bournouf, sans parler des Botta, des de Saulcy, des Oppert, des F. Lenormant, qu'a été entièrement renouvelée et parfois créée l'histoire de l'Assyrie, de la Babylonie, de la Médie, de la Perse et de la Susianne. Plusieurs Anglais, notamment MM. Lagard, Henri Rawlinson

et Smith ont eux aussi rendu les plus grands services à la science du déchiffrement de l'écriture assyrienne.

M. Fargues nous initie aux procédés et à la méthode adoptés par ces chercheurs pour obtenir un aussi merveilleux résultat.

Chose surprenante, la plupart des faits racontés dans la Genèse se trouvent reproduits avec des variantes sur les briques babyloniennes et confirment aussi la vérité des récits bibliques, surtout en ce qui concerne la Création, la chute du premier homme et le déluge. Les origines des peuplades de la basse Chaldée sont éclaircies, grâce à ces documents nouveaux d'une vive lumière. Quant à l'histoire des formidables empires qui se sont développés entre le Tigre et l'Euphrate et dont nous ne savions, au moins pour la période antérieure au VIIe siècle avant Jésus-Christ, que le peu que nous en dit la Bible, nous en possédons maintenant les éléments essentiels, et plusieurs questions historiques du plus haut intérêt se trouvent tranchées. Nous savons que ces superbes civilisations orientales ne remontent pas à des époques fabuleuses, mais qu'elles ont une date qu'il est possible de préciser.

Tel est, Messieurs, le résumé de cet important travail, et nous ne pouvons que souhaiter entendre souvent M. Fargues vulgariser parmi nous ces procédés d'analyse, dont il semble avoir le secret.

C'est encore un mémoire intéressant sur le moine anglais Roger Bacon, que M. Fargues a lu dans une des dernières séances de l'année 1886. S'inspirant d'un ouvrage anglais récemment publié, il retrace la vie et met en lumière le caractère et le savoir de l'illustre Franciscain du XIIIe siècle, qui a largement devancé son époque et préparé des temps nouveaux.

Il analyse le principal ouvrage de Roger Bacon, l'*Opus*

majus, et montre que l'auteur a inauguré et fortement recommandé la méthode expérimentale que son homonyme du XVIIe siècle devait appliquer d'une manière si heureuse et si féconde.

Par la science presque universelle, par les inventions qu'il a préparées ou présentées, par l'indépendance de son esprit, par l'énergie et la loyauté de son caractère, par les persécutions qu'il a endurées avec tant de constance, Roger Bacon mérite d'être considéré comme un de ces hommes qui font honneur à l'humanité.

Vous devez tous encore avoir présente à la mémoire cette nouvelle lue par M. Delteil sous ce titre : « *A la recherche d'une source,* » et tirée des souvenirs de son séjour à la Réunion.

Un garde avait signalé aux autorités la découverte d'une source qu'il désire exploiter ; M. Delteil fut chargé d'aller reconnaître et analyser les eaux nouvellement apparues. C'est la narration très littéraire et très scientifique de ce pittoresque voyage à travers les beautés sauvages de notre colonie, qui vous a si vivement intéressés. Tout cela dit dans un style charmant et émaillé de traits spirituels qui font le plus grand honneur à notre sympathique collègue.

Malheureusement, la source n'existait guère que dans l'imagination du garde. Il avait peut-être entendu dire avec quelle facilité se fonde en France une station thermale et voulut suivre l'exemple de la métropole en possédant sa source, ses thermes et peut-être aussi.... son casino.

Je vous disais tout à l'heure que nos poètes ne s'étaient point fait entendre dans aucune de nos séances, et, cependant, la narration du *Voyage en Egypte,* fait par M. Leroux, n'est-elle pas pleine de charme et de poésie? Comment en effet ne pas employer un tel langage pour dépeindre les beautés de l'Orient, et le style de notre collègue ne se prête-t-il pas

merveilleusement à un pareil récit. Nous ne pouvons que regretter n'avoir pas entendu la fin de cette lecture, mais nous osons espérer que M. Leroux voudra ne pas nous la faire attendre.

M. Merland a communiqué à la Section deux pièces assez anciennes. Ce sont : 1° le procès-verbal d'une fête donnée par le commerce nantais le 1er décembre 1781, à l'occasion de la naissance du Dauphin ; 2° une série de couplets publiés et chantés à Nantes à la même occasion.

Enfin, M. Maître, le savant archiviste de notre département, a continué la lecture de son travail sur l'orthographe des noms des communes de la Loire-Inférieure. Vous avez toujours, et à l'unanimité, accepté les modifications proposées par notre collègue et appuyées d'ailleurs par ses patientes recherches.

Vous me pardonnerez, Messieurs, de ne m'être pas plus étendu sur l'analyse des travaux présentés à la Section des lettres, sciences et arts. Mais comme la plupart de ces travaux ont été lus à nos séances mensuelles, notre Secrétaire général saura mieux que moi vous en rendre compte et en faire ressortir toute la valeur et tout le mérite.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DES SCIENCES NATURELLES

PENDANT L'ANNÉE 1886-1887

PAR M. MÉNIER, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Le Bureau de la Section d'histoire naturelle a été constitué de la manière suivante pour l'année 1886-1887 :

Président : M. le Dr Bureau ; vice-président : M. l'abbé Coquet ; secrétaire : M. Ménier ; secrétaire adjoint : M. Gadeceau ; trésorier : M. le Dr Delamare.

Les travaux de la Section n'ont pas été nombreux, il faut bien le constater, mais ils me permettront d'enregistrer quelques faits curieux et nouveaux pour la région, dans les trois branches de l'histoire naturelle.

Zoologie.

M. le Dr L. Bureau a présenté :

1° Un dauphin, *Delphinus delphis*, tué et préparé par lui dans les parages du Four, à bord du yacht l'*Hébé*, appar-

tenant à M. Rogatien Levesque. Cette espèce est remarquable par la beauté de sa livrée dont on ne peut guère prendre une idée sur les spécimens conservés dans les collections ;

2° Un autre sujet, tué le même jour, présente des couleurs un peu différentes. Tous deux figurent actuellement dans la collection régionale du Muséum de Nantes ;

3° Un aigle tacheté, *Aquila nœvia*, Brisson, tué au Loroux-Bottereau (Loire-Inférieure), le 1er novembre 1886. Ce spécimen porte la livrée des jeunes que portent habituellement les sujets capturés en dehors des Alpes et des Pyrénées. L'aigle tacheté est rare dans nos départements de l'Ouest. On n'en connaît que deux sujets tués en automne, vers 1860, dans les environs des Sables (collection Rouillé) et un troisième dans les environs de Nantes (collection Bonjour) ;

4° Un courvite gaulois, *Cursorius gallicus,* tué à Mesquer le 24 septembre 1886. Cet oiseau, des régions désertes du nord de l'Afrique, ne fait que de rares apparitions en Europe. C'est le premier spécimen rencontré dans l'Ouest de la France ;

5° Deux variétés isabelle de la pie commune, mâle et femelle, provenant du même nid, parvenues à toute leur taille et issues de parents qui portaient le plumage ordinaire. Ces oiseaux ont été tués à Mouzillon, canton de Vallet, le 20 octobre et le 5 novembre 1886 ;

6° Un lapin sauvage, variété isabelle, tué dans les dunes de la Barre-de-Monts (Vendée). Cette variété, rare partout, se rencontre quelquefois dans cette localité.

Tous ces animaux sont venus, par les soins de M. le Dr Bureau, accroître les riches collections du Musée de Nantes.

Notre confrère a fait, en compagnie de son frère, le savant professeur du Muséum de Paris, une observation des plus

curieuses qui nous donne peut-être la solution du problème de l'origine des fossiles connus sous le nom de bilobites. Mais laissons la parole à M. Georges Pouchet dans la chronique scientifique du journal le *Siècle :*

« Nous avons déjà entretenu nos lecteurs, à diverses reprises, d'un curieux problème qui divise, depuis quelque temps déjà, les paléontologistes à propos de fossiles connus sous le nom bilobites.

» Dans divers terrains anciens de provenance marine on trouve des empreintes tantôt saillantes, tantôt en creux, formées de deux demi-cylindres juxtaposés — d'où le nom de bilobites, — et couverts de rides obliques qui partent en divergeant, du sillon séparant les lobes. Pour plusieurs paléontologistes ces traces seraient des empreintes laissées par des goémons ayant vécu dans les mers anciennes et qui, rejetés au rivage, auraient ensuite été recouverts et moulés par des sables ou des vases. A cette manière de voir d'autres paléontologistes opposent diverses raisons qui ne sont pas sans valeur. Jamais, quand deux bilobites se croisent, on n'a le sentiment que deux corps aient été superposés, comme cela devrait être si ces traces étaient dues à des goémons. Dans ce cas, la seconde empreinte semble, en se formant, avoir anéanti la première et pris sa place. Cette remarque et d'autres encore ont donné à penser que ces prétendus fossiles n'étaient peut-être tout simplement que des pistes laissées par des animaux marins sur le sable des plages. Il y a, à la vérité, des bilobites de toutes les dimensions, mais la variété n'est pas moins grande dans la taille des animaux marins.

» Quoi qu'il en soit, la question était pendante quand M. Bureau, professeur au Muséum, et son frère, directeur du beau Musée de Nantes, eurent l'occasion, ces vacances dernières, de faire une constatation intéressante. Ils étaient à

Noirmoutier, explorant la plage pendant la basse mer lorsque leur attention fut attirée par des pistes formées chacune de deux sillons accolés. Ces pistes se dirigeaient dans tous les sens et s'entrecoupaient, absolument comme font les bilobites. Le lendemain, à la basse mer, M. Bureau moula ces traces avec du plâtre, et il a obtenu ainsi des empreintes en tout semblables aux plus beaux échantillons de bilobites que l'on voit dans les collections.

» Quel est l'animal qui a si fort intrigué les paléontologistes ? M. Bureau nous l'apprend : c'est la vulgaire crevette, qui fait en se promenant coquettement sur le fond vaseux, cette double piste, que la mer, le plus souvent, vient effacer derrière elle, mais qui peut aussi se trouver découverte à l'air (après une grande marée), solidifiée, puis enfouie sous un apport nouveau de limon à la grande marée suivante et, dès lors, conservée à jamais. Les traces observées par M. Bureau correspondent aux plus petits bilobites décrits par es paléontologistes, mais il ne faut pas oublier que les plages des époques primaires étaient hantées par de gros crustacés, comme nos homards et nos langoustes, qui ont pu laisser de larges pistes correspondant assez bien par leurs dimensions aux plus gros bilobites trouvés dans le sol. »

Le Dr Viaud-Grand-Marais poursuivant toujours ses recherches relatives aux serpents, communique à la Section des notes du Père Celle, missionnaire au Maduré, sur la naja capelle, *Naja tripudians* Dour, appelée par les Indiens *Nella pambou* ou le bon serpent.

Le missionnaire raconte une scène de charmeur de serpents, qui s'est passée sous ses yeux. Le prétendu charmeur était un turc, nom sous lequel on désigne, dans les Indes, tous les musulmans. Il ne lui a paru opérer aucune fascination sur le serpent, qui se dressait, il est vrai, suivait, le cou gonflé, les mouvements de sa main, mais n'osait le mordre, se sou-

venant que, dans les jours précédents, le jongleur avait présenté à sa morsure sa main enveloppée d'un pot de terre, contre lequel le serpent s'était blessé le museau. Ces bêtes semblent avoir dans leurs armes venimeuses une confiance illimitée ; quand on leur a fait perdre cette confiance elles deviennent craintives.

Le Père Celle parle ensuite de la croyance des Indous dans le croisement de la naja et du sarci en toile bénite (*Coryphodon Blumenbachii*) et qui ne lui paraît reposer sur rien de sérieux. Il n'a pu cependant se procurer jusqu'ici des najas à lunettes femelles, mais il ne lâchera pas la partie qu'il n'ait capturé un mâle.

Botanique.

M. Gadeceau a signalé à la Section quelques localités nouvelles de plantes rares de la région, parmi lesquelles il faut citer :

Malaxis paludosa Sw. Tour d'Elven (Morbihan).

Asphodelus arrondeaui Lloyd. Kerdando, près Guérande (Loire-Inférieure).

Polystichum oreopteris D. C. Le Bignan (Morbihan).

Peucedanum lancifolium Lange. Molac (Morbihan).

Tormentilla reptans Lloyd. Tour d'Elven (Morbihan).

Notre confrère offre aussi des graines de l'arbre à suif du Japon, apportées dans le commerce nantais.

M. le Dr Viaud-Grand-Marais a présenté deux champignons de Noirmoutier : le *Cronartium asclepiadeum* sur *Vincetoxicum officinale*, bois de la Chaise, août 1886 et *Phyllosticta cruenta* sur *Convallaria polygonatum*. Deux autres champignons de Miquelon : le *Phallus corvinus* et le *Bovista nigrescens* et des lichens de la même localité ont aussi attiré l'attention des membres de la Section.

Votre Secrétaire, Messieurs, a cru devoir appeler votre bienveillante attention sur les derniers résultats de ses recherches mycologiques. Jusqu'ici, dans notre département, les grandes espèces de champignons avaient eu presque seules le privilège d'attirer les botanistes ; mais il devenait évident après les travaux et découvertes des Tulasne, de MM. Quélet, Boudier et Patouillard, que notre département n'était qu'incomplètement exploré au point de vue mycologique. Des recherches poursuivies pendant l'hiver dernier m'ont permis de présenter à la Section une liste avec échantillons à l'appui, de dix champignons hypogés, tous nouveaux pour la Loire-Inférieure.

Genre Rhizopogon Tul.

R. luteolus T. t. I, f. 5. — Sous les aiguilles des pins. — Saint-Etienne-de-Mont-Luc. (21 novembre 1886.)

Genre Hymenogaster Vitt.

H. niveus Vitt. t. IV, f. 9. Tul. t. I, f. 4. — Bois de Barbe-Bleue. (28 novembre 1886.) — Très rare.

Genre Elaphomyces Nees.

E. mutabilis V. — Var. *B. flocciger* Tul. t. III, f. 1. — Forêt du Cellier. (6 février 1887.) — Forêt de Princey. (6 mars 1887.) — Bois de la Jarrie, commune de la Bernerie. (Juillet 1887.) — Forêt de Machecoul. (3 avril 1887.)

Obs. — Cette variété remarquable par son voile blanc abondant, son cortex qui bleuit et son odeur de menthe, a les spores échinulées.

E. leucosporus V. lyc., t. III, f. 1. — Rarissime espèce trouvée dans les châtaigneraies du parc de Maubreuil, en Carquefou (19 novembre 1886) et sur la commune de la Chapelle-sur-Erdre (30 janvier 1887).

E. maculatus V. tub., t. IV., f. 5. — Forêt du Cellier. (21 février 1887.) — La Chauvinière, en Saint-Herblain. (31 mars 1887.)

E. anthracinus V. tub., t. III, f. 8. — Forêt du Cellier. (21 février 1887.) — Très rare.

E. cyanosporus Tul., t. III, f. 5. — Forêt du Cellier, dans la région du Molinia. (27 février 1887.) — Forêt de Touffou. (4 mars 1887.) — Forêt de Machecoul. (3 avril 1887.)

E. variegatus V. tub., t. IV, f. 4. — Assez répandu dans tous nos bois des environs de Nantes.

E. leucocarpus V. tub., p. 72.

Obs. — Espèce voisine d'*E. granulatus* F., et d'*E. asperulus*, Vitt., non admise par Tulasne qui ne l'a sans doute pas vue. M. Boudier, le savant président de la Société mycologique de France, à qui je l'ai envoyée, m'écrit qu'elle est bien identique à son *E. leucocarpus* de Montmorency. « Ce sont les mêmes spores (30 à 40 µ) plus grosses que celles d'*E. granulatus* (25 µ) et d'*E. asperulus* (25 à 30 µ) » *Boud. in litt.* M. Patouillard y reconnaît également l'*E. leucocarpus* Vitt.

Elle remplace ici, partout, l'*E. granulatus* Fr. et a dû être confondue avec ce dernier et sans doute aussi avec l'*E. asperulus* Vitt. dans l'emploi qu'on en faisait autrefois en médecine sous le nom de *Bolet de cerf*, comme aphrodisiaque, propriété attribuée aussi aux truffes et à d'autres champignons.

Genre Cenococcum Fr.

C. geophilum Fr. — Commun sous les mousses dans tous nos bois.

Obs. — Cette petite espèce ressemble à de la grenaille de

plomb ou à des graines de rave; je n'ai pu encore arriver à trouver les spores.

GENRE TUBER Mich.

Tuber æstivum V. tub., t. II, f. 4. Tul. t. VII, f. 3. — La Freudière, commune de la Chevrolière, sous les tilleuls. (Automne 1887.)

Dans d'autres groupes de champignons j'ai encore signalé à la Section des sciences naturelles :

Peziza Durixana Tul. *P. ciborioïdes* Fr. — Marais de Verrière. (17 avril 1887.) — Marais de Logné. (2 mai.)

OBS. — Cette jolie espèce naît d'un sclérote développé dans les tiges du *Carex paniculata* L. Ces tiges venant à mourir mettent en liberté le sclérote qui tombe sur les sphaignes et développe, au printemps, son champignon.

Espèce rare partout, mais commune à toutes les régions de la France.

Peziza Curreyana Berk. — Marais de Verrière. (20 avril 1887.) — Marais de Logné. (2 mai.)

OBS. — Cette espèce, très rare, a été découverte d'abord en Angleterre, puis, dans les marais d'Ecouen, par M. Boudier (Bull. Soc. bot. de France, 1883). Elle n'était alors connue en France qu'à l'état de sclérote. (*Sclerotium roseum* Moug.) Nos marais de Verrière et de Logné sont de nouvelles localités françaises de cette belle espèce. Elle vient sur les tiges mortes du *Juncus effusus* L. au niveau des sphaignes ou dans les fossés très mouillés.

Stilbum Kervillei Quél. — Parc de Maubreuil. — Forêt du Cellier.

Ce petit champignon a été découvert, la première fois, en mars 1883, par M. Gadeau des Kerville, sur les cadavres

de la *Leria cæsia* dans une des carrières de la cavée de Dieppedalle, près Rouen et, depuis, dans des grottes calcaires, à Orival, près d'Elbœuf. Le Dr Quélet, après l'avoir étudié à diverses reprises, le considéra comme une espèce nouvelle et lui donna le nom de *Stilbum Kerrillei* Q. C'est la deuxième espèce entomogène connue dans le genre.

D'après M. Patouillard qui l'a déterminé, c'est la première fois que la plante est retrouvée depuis sa découverte en Normandie. On doit le considérer comme l'état conidial d'un *Cordyceps* non trouvé. Il m'a été impossible de reconnaître son stratum.

Claviceps microcephala Tul. — Bords de l'Erdre. (30 mai 1887.)

Obs. — Abondamment développé sur les sclérotes du *Phragmites communis* Trin.

Je n'ai voulu vous signaler ici, Messieurs, que les principales découvertes mycologiques faites depuis un an dans la Loire-Inférieure avec l'aide de M. Ludwig, naturaliste zélé, et le compagnon habituel de mes excursions.

Minéralogie.

M. L. Bureau a donné communication d'une lettre de M. de la Rochemacé lui annonçant la présence d'un filon de *Stibine* (sulfure d'antimoine), près de sa propriété de Couffé. Notre confrère rappelle à ce sujet qu'un filon important se montre sur la côte du bourg de Batz et qu'un autre a été découvert, il y a quelques années, dans les carrières de calcaire d'Erbray, par son frère, M. Edouard Bureau et M. Léon Bourgeois. Il est intéressant de faire remarquer qu'un autre filon de *Stibine* s'est montré dans le calcaire marbre des Fourneaux, près

d'Angers, sur le prolongement du bassin d'Erbray et dans la même position géologique.

M. le Dr Viaud-Grand-Marais vous a présenté des pierres provenant de Paimpol et offrant des concrétions ayant quelque ressemblance avec des coprolithes.

Notre zélé bibliothécaire, M. le Dr Delamare, a bien voulu se charger d'une revue bibliographique des publications d'histoire naturelle. Ces communications ont été accueillies avec le plus vif intérêt et comme le plus utile des enseignements.

DE LA PROFESSION MÉDICALE A DIVERSES ÉPOQUES.

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS LA SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1887

PAR LE Dr RAINGEARD

Président de la Société Académique de la Loire-Inférieure.

MESDAMES, MESSIEURS,

Un ancienne tradition de notre Société commet au Président le périlleux honneur de prononcer un discours académique, à notre réunion publique annuelle.

Vous avez coutume d'entendre une parole éloquente, avec tout l'éclat du style et l'autorité d'une profonde érudition, aborder devant vous les plus abstraites spéculations de la morale et de la philosophie, ou traiter les questions les plus intéressantes des lettres, des sciences et des arts. Le gracieux empressement avec lequel un auditoire d'élite ne manque jamais, chaque année, de répondre à notre appel en ce jour, nous est une preuve indéniable du grand

attachement de la ville de Nantes au culte des belles lettres, et du haut degré d'estime où elle élève les choses de l'esprit.

Je crains que votre attente ne soit aujourd'hui déçue. Veuillez me le pardonner, et permettez-moi de me tenir à de moindres hauteurs, sur le terrain de l'histoire de la profession médicale à diverses époques.

« L'histoire, disait Monteil, telle qu'on l'a écrite dans l'antiquité, telle qu'on ne cesse de l'écrire encore, — c'est l'histoire des rois, des prêtres, des guerriers ; — ce n'est pas l'histoire des paysans, des artisans, des marchands, qui forment presque toute la nation ; — ce n'est pas l'histoire des divers états : ce n'est pas *l'histoire.* »

Dans l'histoire ainsi comprise, les médecins peuvent réclamer une place honorable. Tenus en général, par les convenances de leur profession, en dehors des partis et des troubles politiques, ils sont au contraire journellement mêlés d'une manière intime à la vie privée de toutes les classes de la nation.

Mais embrasser l'histoire des médecins de tous les temps et de tous les pays serait un sujet trop vaste pour nous ; il faut nous renfermer dans un cadre plus modeste. Laissez-moi choisir dans les documents historiques ceux qui peuvent nous donner une idée de ce que fut, à certaines époques seulement, la profession médicale ? Quelle a été la situation sociale des hommes qui l'exerçaient, dans les sociétés anciennes et aux siècles derniers ? Quels usages la loi, la coutume ou la mode leur a-t-elle imposés ?

La médecine, autant que toute autre institution humaine, a été sujette à de nombreuses variations. Nous pouvons dire cependant qu'elle a toujours et partout existé. « Les malades, dit Hippocrate, guérissent quelquefois sans médecin, mais ils ne guérissent pas pour cela sans médecine ; ils ont fait

de certaines choses, ils en ont évité d'autres. S'ils se sont conduits d'après des règles, ces règles sont celles de l'art ; s'ils se sont livrés aveuglément à la fortune, c'est en se rapprochant des procédés d'une bonne médecine, que la fortune les a dérobés au danger. »

Il n'est pas en effet absolument nécessaire, pour que les malades et les blessés reçoivent les soins utiles, qu'il y ait des personnes spécialement instruites et préparées à cet office. A l'origine de la société, tout homme pouvait être appelé, et sans doute était prêt à rendre ce service à ses proches. Cette tendance à l'assistance mutuelle, en cas de maladie, est restée de tradition dans l'esprit de l'humanité.

Hérodote nous apprend que, de son temps encore, les Babyloniens, les Chaldéens n'avaient pas de médecins. Lorsque quelqu'un devenait malade, il se faisait transporter sur la place publique : les passants qui avaient éprouvé un mal semblable au sien ou qui avaient observé le même accident, la même affection sur d'autres personnes, donnaient au patient les conseils que leur suggéraient leur jugement et leur mémoire. Il n'était permis à qui que ce soit de passer auprès d'un malade sans l'interroger sur la nature de ses souffrances.

Cet usage nous reporte à l'anecdote racontée par Boccace, de ce prince italien demandant à son bouffon quelle était la profession exercée par le plus grand nombre de gens ; celui-ci répondit : « La médecine, incontestablement. » Et comme le prince s'en étonnait, notre homme sortit et s'entortilla la tête d'un mouchoir, simulant un violent mal de dents. En moins d'un quart d'heure, il rencontra vingt personnes qui lui donnèrent chacune une recette différente, mais toujours infaillible. « Et vous aussi, Monseigneur, vous êtes médecin, » put s'écrier le fou, lorsque, à son retour, le prince apitoyé lui enseignait encore un remède.

Nous ne nous occuperons pas davantage de ces pratiques, non plus que des agissements des guérisseurs, opérateurs, charlatans de toutes sortes qui ont toujours réussi, à côté même d'un corps médical régulier, à s'emparer de la faveur aveugle de la foule, en dépit des lois et du bon sens.

Il me serait bien difficile, livré à mes propres forces, de fouiller et traiter à fond le cadre que je me suis tracé. Le géographe, qui veut décrire complètement un pays, ne peut tout avoir vu par lui-même ; il est forcé de reproduire les documents que d'autres lui ont procurés, et les descriptions des voyageurs dignes de foi. Comme lui, je ne craindrai pas d'avoir recours aux recherches et à la science des autres. M. Maître m'a fourni pour notre pays des documents pleins d'intérêt ; mais j'ai fait surtout de nombreux emprunts aux travaux de Malgaigne et de Maurice Raynaud, et je me suis cru permis souvent de vous transcrire textuellement, pour ne point vous en diminuer l'intérêt, les idées justes et les faits curieux que nous devons à la savante critique de ces érudits. Pourtant, il m'est arrivé de ne pas comprendre toujours comme eux les textes et les événements qu'ils rapportent, j'ai parfois adopté une version différente de la leur, j'ai puisé à d'autres sources.

Je serai heureux si vous pouvez penser que j'ai réussi à mettre sous vos yeux un tableau exact des mœurs et des habitudes des médecins d'autrefois.

Les premières traces certaines des sciences médicales, à l'origine de la civilisation grecque, remontent à l'époque de la guerre de Troie ; les premiers médecins se trouvent au milieu des troupes grecques. C'étaient des guerriers de rang élevé, même des rois, qui avaient étudié les vertus des remèdes et les soins à donner aux blessés. Leurs compagnons

d'armes savaient qu'ils pouvaient au besoin avoir recours à eux. Du reste, confondus dans les rangs de l'armée, exerçant le commandement et combattant comme les autres princes. Les plus renommés tenaient leurs connaissances spéciales du centaure Chiron, le maître d'Esculape, en même temps que l'éducateur d'Achille.

Peut-être serez-vous étonnés de savoir qu'Achille était médecin et même avait enseigné la médecine à Patrocle. Ce n'est pas sous ce jour que vous avez appris à connaître le bouillant Achille, le plus brave et le plus fort des Grecs. D'ailleurs, il ne paraît pas dans Homère qu'il ait volontiers exercé l'art de guérir. Patrocle non plus : il donne les premiers soins à Eurypile, il fait un débridement avec un couteau pour extraire la flèche, lave la plaie et arrête l'écoulement du sang ; mais il s'empresse aussitôt de remettre son blessé aux mains des autres chirurgiens et retourne combattre.

Les héros auxquels on s'adressait le plus souvent étaient les fils d'Esculape, Machaon et Podalyre ; le premier, chirurgien, « avait la main très adroite pour retirer du corps les javelots, guérir les plaies, faire les incisions ; » le second, médecin, « reconnaissait les maux qui échappaient à la vue : » c'est ainsi qu'il découvrit la fureur d'Ajax, à l'aspect de ses yeux étincelants.

Il ne faudrait pas croire que la science médicale fût restreinte à ce petit nombre d'hommes illustres. Il y avait bien d'autres chirurgiens dans l'armée grecque. Seulement, les élèves de Chiron, et parmi eux Machaon, semblent avoir une réputation d'habileté supérieure aux autres. Quand Ménélas est blessé, Agamemnon envoie en toute hâte chercher Machaon, qui vient le panser sur le champ de bataille. A ce moment, Machaon était lui-même au milieu de ses soldats ; sans retourner à sa tente, il apporta les remèdes nécessaires ;

il les avait donc avec lui, et probablement il en était ainsi de tous les chirurgiens pendant le combat.

L'armée entourait les hommes privilégiés qui exerçaient cet art d'une estime et d'une vénération sans bornes. Les Grecs reculent devant les Troyens victorieux : « O Nestor, s'écrie Idoménée, monte sur mon char ! Que Machaon y monte avec toi ! Fuis vers nos vaisseaux. Un guerrier qui, comme lui, sait calmer la douleur et guérir les blessures, vaut, lui seul, mille autres guerriers. »

Sous quel aspect nous figurerons-nous ces médecins, princes et combattants ? Leur costume avait-il la sobriété un peu excessive des tableaux de David, l'éclat plus ornemental des grandes batailles de Lebrun, ou la simplicité élégante des sculptures de la Grèce antique ? Suivant toute probabilité, ils ressemblaient plutôt à ces personnages, montés sur des chars, que l'on voit dans les bas-reliefs assyriens ; portant le casque et le bouclier d'airain, la poitrine et les membres recouverts d'une armure massive, tels devaient être les fils d'Esculape, élèves de Chiron, Podalyre et Machaon, chantés par Homère.

Pouvons-nous cependant accorder au poète confiance entière dans la peinture qu'il nous a laissée des héros qui combattaient devant Troie ? Non, sans doute. Pour tout ce qui a trait à l'exercice des professions, Homère a vu ce qu'il décrit, et le décrit en témoin compétent et fidèle. Deux ou trois cents ans après ces événements, il peint dans ses chants les mœurs et les usages de son temps. Il demeure seulement bien établi pour nous que, dans la patrie d'Homère et de son vivant, des princes hautement honorés s'attachaient à la pratique de la médecine, et plus spécialement au traitement et au pansement des blessés.

Quatre siècles plus tard, la Grèce étant dans tout l'éclat

de la civilisation qui l'a placée un moment au premier rang des nations, l'art médical fut une profession officiellement reconnue et régulièrement organisée à Athènes et dans les cités importantes.

Pour obtenir le droit de s'y livrer, il fallait avoir fait des études spéciales. Certaines villes avaient le privilège de servir de centres d'enseignement médical : ainsi Crotone et Cyrène d'abord, ensuite Cos et Cnide furent les écoles qui formèrent pendant plusieurs siècles les médecins les plus fameux de la Grèce. En outre, partout ailleurs, les praticiens en renom se proposaient pour maîtres à ceux qui voulaient venir chez eux prendre des leçons, et, à ce titre, ils recevaient un salaire. A défaut d'argent, ils acceptaient parfois de l'élève une obligation par écrit.

Un article du *Serment d'Hippocrate* établit à la règle une belle exception : « Je regarderai comme mon père celui qui m'a enseigné la médecine ; je l'aiderai à vivre et lui donnerai ce dont il aura besoin. Je regarderai ses enfants comme mes propres frères. S'ils veulent apprendre cet état, je le leur enseignerai sans argent ni obligation par écrit. »

Hippocrate fut certainement un de ces professeurs particuliers.

Les leçons orales étaient le mode d'enseignement généralement adopté. Les élèves voyaient les malades chez leur maître, et lui servaient d'aides pour les opérations. Ils l'accompagnaient aussi en ville, et quelquefois les plus avancés étaient laissés près des clients pour les surveiller dans l'intervalle des visites.

Le temps des études accompli, ils devaient faire preuve de leur capacité et solliciter du Gouvernement l'autorisation de pratiquer eux-mêmes. Sur ce point, le sentiment public était alors d'accord avec la loi. On riait lorsque Socrate comparait celui qui se mêlerait des affaires publiques sans

avoir rien appris, à un jeune homme qui se présenterait pour obtenir du Gouvernement la permission d'exercer la médecine, en disant : « Athéniens, je n'ai jamais étudié la médecine, je n'ai jamais voulu de maître, j'ai même constamment évité de rien apprendre des médecins; cependant accordez-moi votre confiance. Je m'instruirai en faisant des expériences sur vous. » L'autorisation des magistrats était donc absolument nécessaire, au moins à Athènes; mais sans doute les hommes déjà considérables par leur renom, qui venaient fixer leur résidence dans une ville nouvelle, étaient dispensés de se soumettre aux épreuves destinées à constater une aptitude bien reconnue d'avance.

C'était chez lui que le médecin établi avait ses relations ordinaires avec le public. Dans une pièce ouverte sur la rue, à une bonne exposition, l'iatrion, il avait ses instruments, appareils encombrants nécessaires surtout à la réduction des fractures et luxations. Il y conservait également les drogues, les préparations propres aux usages interne et externe.

Cette boutique devait être fort analogue à celle des barbiers-chirurgiens du XVI[e] siècle, sauf qu'on n'y rasait pas. Le médecin y recevait les malades; il y opérait et faisait les pansements, assisté d'élèves ou de serviteurs. Dans une comédie d'Aristophane, Lamachus, blessé, ordonne qu'on le porte chez Pittalus; dans une autre, *Les Guêpes,* un blessé est également envoyé à Pittalus, sans doute le médecin en vogue du moment. Pour peu cependant que l'affection fût grave, le médecin visitait le malade chez lui.

Les consultations entre confrères étaient d'un usage commun ; le livre des *Préceptes hippocratiques* les recommande formellement.

Les médecins, à cette époque, changeaient facilement de résidence. Hippocrate voyagea presque constamment, soit

pour son instruction, soit pour répondre aux appels des peuples et des rois. Peut-être pourrions-nous voir là une remarquable exception justifiée par le mérite et la réputation de cet homme supérieur; mais suivons, cent ans auparavant, la carrière d'un médecin célèbre par son habileté et ses aventures, Démocède, de Crotone, dont Hérodote nous a raconté l'histoire :

Démocède exerçait à Crotone ; fâché avec son père, il émigra et vint chercher fortune à Egine, où les habitants, pour le retenir, lui assurèrent un talent (5,400 fr.) d'appointement, payé par le Trésor public. L'année suivante, sa réputation s'étant répandue au loin, Athènes l'obtint au prix d'une somme de 100 mines, ou 9,000 fr. L'année de ce nouvel engagement expirée, Polycrate, tyran de Samos, lui offrit deux talents, près de 11,000 fr., et l'attira près de lui. Les événements funestes qui amenèrent la ruine de Samos et la mort de Polycrate, le conduisirent esclave en Asie où l'attendait la plus haute fortune : Darius s'étant foulé le pied en descendant de cheval, le captif grec sut calmer ses souffrances et réussit à le guérir rapidement. Comblé de marques d'honneur et des plus magnifiques récompenses, il vécut quelque temps à la cour du grand roi. Enfin, lassé de cette servitude dorée, il parvint à regagner la Grèce et retourna se fixer définitivement dans sa ville natale.

Le début de l'histoire de Démocède montre combien étaient recherchés les praticiens habiles. Nous voyons encore, par un passage de Platon, qu'à l'époque d'Hippocrate, les cités choisissaient parfois leurs médecins, et que ce choix était discuté et arrêté en Assemblée générale. Cette surenchère d'une part, d'autre part les revenus qu'ils espéraient retirer de leur clientèle et de leurs leçons dans une ville plus importante, expliquent comment ils étaient si peu sédentaires, et pourquoi beaucoup, à l'exemple de Démocède et d'Hippo-

crate lui-même, firent le métier de médecins périodentes ou voyageurs.

Malgré leur boutique ouverte, la situation sociale de ces médecins était élevée, et nous les trouvons en commerce d'amitié avec les principaux citoyens, avec les philosophes, admis comme ces derniers dans la familiarité des rois.

Lorsqu'ils avaient rendu de grands services à la cité, ils étaient assurés d'en recevoir des témoignages publics de reconnaissance. En récompense de son dévouement pendant la peste, les Athéniens décernèrent à Hippocrate des couronnes d'or, ordonnèrent qu'il serait nourri, lui et ses enfants, dans le Prytanée, et l'initièrent aux grands mystères, honneur qu'ils ne firent que très rarement aux étrangers, et qu'ils n'avaient encore accordé qu'à Hercule.

Une marque de considération, plus générale et plus modeste, était attribuée aux médecins. Lorsque Sganarelle, le médecin malgré lui, introduit près de Géronte, se place tout d'abord sous l'autorité d'Hippocrate : « Hippocrate dit... que nous nous couvrions tous deux. » il tombe plus juste qu'on ne saurait croire ; le droit de se couvrir en public fut effectivement un privilège dont Hippocrate, comme ses confrères, était fort jaloux ; la coutume le leur accordait à cause de leurs courses. Le buste d'Hippocrate qui nous est parvenu et qui a la tête nue, doit être apocryphe ; dans toutes les statues que la reconnaissance des Grecs lui consacra, ce grand homme fut représenté la tête couverte d'un bonnet ou d'un pan de son manteau.

Ces représentants de l'art, dont nous venons de nous occuper et qui avaient une situation supérieure, étaient trop peu nombreux pour assurer d'une manière complète le service médical de tout le peuple des villes.

A côté d'eux s'était constituée une classe de praticiens d'ordre secondaire, à qui l'usage accordait encore le titre de

médecins, instruits seulement en exécutant les ordonnances du maître, mais sans avoir suivi de leçons. C'étaient d'anciens esclaves ou serviteurs à gages, entretenus par les médecins qui ne professaient pas, pour les besoins de la pratique. Platon nous apprend qu'en général, on leur remettait le soin de traiter les esclaves.

Il y avait encore des sages-femmes pour la pratique des parties de l'art qui les concerne, et l'on en faisait grand cas. Socrate se glorifiait d'en avoir une pour mère. Tout porte à croire que ces matrones avaient recours aux médecins dès qu'il survenait une difficulté ou un danger. Quand elles voulurent s'affranchir de cet assujettissement et dépasser leurs attributions, l'aréopage intervint pour interdire aux femmes l'étude et l'exercice de la médecine.

Cette loi, trop motivée par de nombreux et criminels abus, blessait cependant des habitudes acquises et de justes sentiments de pudeur. Une jeune fille, Agnodice, prenant l'habit d'homme, se mit en état d'exercer, et pratiqua quelque temps sous ce déguisement. Découverte, elle fut condamnée par les juges, et, si la sentence ne fut pas exécutée, c'est que les dames d'Athènes, guidées par la reconnaissance, eurent assez de crédit pour la faire révoquer.

L'institution des sages-femmes complétait l'organisation des secours médicaux pour la population civile.

Les Grecs ne manquaient pas de se préoccuper des malades et blessés de leurs armées. Tous les témoignages s'accordent à reconnaître que dans les expéditions les plus pénibles, dans les circonstances les plus désastreuses, ils auraient regardé comme la dernière des hontes de les abandonner à la merci des ennemis, ou de négliger de leur procurer les secours nécessaires à leur état.

Lycurgue, le rigide législateur, organisa la chirurgie militaire de Lacédémone. Des médecins devaient toujours accom-

pagner les armées et avoir leur place parmi les non combattants ; quand on s'attendait à en venir aux mains, le le plus ancien des trois citoyens qui logeaient sous la tente du roi, était chargé de les placer en arrière, en une sorte d'ambulance de bataille.

C'était toujours une grande affaire pour les généraux de se procurer des chirurgiens capables. Dans la Cyropédie, ce roman où il a voulu peindre en Cyrus un prince et un général modèle, Xénophon prend soin de lui faire choisir les meilleurs médecins et de le faire se préoccuper d'avoir une provision d'instruments, de remèdes, d'aliments et de liqueurs salutaires. Cyrus veille par lui-même, le soir, à ce que ses blessés aient les soins utiles.

Nul doute que les chirurgiens militaires ne fussent en nombre relativement considérable. Dans la retraite des Dix-mille, les Grecs en commirent huit au service des blessés cantonnés dans les villages. Comme ce n'était pas tout le corps de santé, on peut estimer qu'il y en avait au moins un par millier d'hommes.

Ces médecins n'étaient plus combattants comme au temps de la guerre de Troie, et il ne paraît pas qu'on tînt beaucoup compte de leur nationalité en les engageant. Je croirais volontiers aussi qu'ils étaient respectés lorsqu'ils tombaient au pouvoir d'un ennemi de race grecque : dans l'expédition de Sicile, les Athéniens furent entièrement pris ou tués ; cependant, après la catastrophe, Thessalus, fils d'Hippocrate, qui avait accompagné l'armée, revint librement à Athènes, où le peuple l'honora d'une couronne d'or en récompense de ses services.

Le champ de la pratique des médecins grecs ne se limita pas aux bornes de leur patrie. On les retrouvait déjà dans les royaumes de l'Asie, bien avant l'époque où les conquêtes

d'Alexandre devaient les introduire dans presque toute l'étendue du monde oriental. De même le noyau du corps médical de la ville de Rome fut, dès le principe, constitué par eux.

Rome se passa de médecins pendant plus de 500 ans. « Ni pour cela, on ne laissait de trouver sa guérison dans Rome — tout aussi comme depuis » remarque malicieusement le jurisconsulte Et. Pasquier.

Le premier qui s'y établit, Archagatus, du Péloponèse, fut d'abord reçu avec honneur, investi du droit de cité et logé aux frais du trésor. Mais bientôt il y eut une réaction : Pline rapporte que le peuple le lapida, révolté de le voir pratiquer au moyen du fer et du feu les opérations chirurgicales.

Caton l'ancien protestait énergiquement contre cette innovation, couvrait les médecins de malédictions, et interdisait à son fils d'avoir jamais recours à eux. Lui-même, cependant, pratiquait une médecine domestique sur laquelle il avait écrit un chapitre dans son traité « *de re rusticà.* » Le vieux Romain, plus célèbre par sa rudesse que par sa science médicale, attribuait la bonne santé dont il jouissait, lui et les siens, à l'usage qu'il faisait, dans l'alimentation, du chou-pomme, légume également salutaire, cru et cuit, pour les estomacs romains, et capable de remplacer tous les remèdes. Il ne mettait jamais à la diète les malades de sa maison ; il les nourrissait d'herbes, de chair de canard, de pigeon ou de lièvre, nourriture légère, facile à digérer pour les gens faibles, et n'ayant d'autre inconvénient que de causer, la nuit, beaucoup de rêves. Il avait des recettes pour guérir les foulures et remettre les membres démis ; il n'oublie point de rapporter les paroles enchantées dont il faut se servir en de tels cas.

On ne manquait donc pas, à Rome comme ailleurs, de donner des soins aux malades et aux blessés.

150 ans seulement après l'aventure d'Archagatus, au temps de Pompée et de César, de nouveaux médecins vinrent d'Asie. C'est vers la même époque qu'on les voit introduits dans les camps et à la suite des légions.

Lorsqu'ils furent enfin acceptés par la société romaine, ils n'y occupèrent jamais qu'un rang secondaire, à côté des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes. Leurs services étaient cependant appréciés assez haut. Etrangers pour la plupart, ils reçurent le droit de cité et des exemptions de charge publique. Auguste, par reconnaissance pour Antonius Musa, lui fit accorder par le Sénat, ainsi qu'à tous ceux qui exerceraient à l'avenir la médecine, les privilèges et le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers romains.

Cette rapide revue de la profession médicale dans l'antiquité, nous a permis de reconnaître qu'elle ne fut nullement alors constituée en corporation, bien qu'il ait été commun de la voir pendant très longtemps perpétuée dans les mêmes familles, comme la famille d'Esculape et, plus tard, celle d'Hippocrate.

Aucune séparation n'était faite non plus entre les médecins et les chirurgiens ; on était à la fois l'un et l'autre, et, dans la pratique, plutôt chirurgien que médecin. Même les anciens n'ont jamais paru soupçonner une telle division.

Les médecins enfin n'avaient de costume distinctif ni dans les villes, ni aux armées. Le chapeau d'Hippocrate et l'anneau d'or d'Antonius Musa furent des témoignages de considération dont ils n'étaient pas seuls à pouvoir s'honorer.

Après la chute de l'Empire romain, ses institutions, fortement empreintes dans les mœurs des provinces et l'action

civilisatrice de l'Eglise, avaient fini par introduire, au milieu des désordres du moyen-âge, une organisation régulière et les éléments du progrès moderne. Un esprit nouveau, absolument différent de ce que nous avons vu jusqu'ici, va présider aux destinées de la médecine, dans nos contrées.

La grande diversité des usages, depuis cette époque jusqu'à la fin du siècle dernier, sur chaque point du pays et entre chaque université, ne me permettrait ici ni d'en tracer un tableau d'ensemble, ni même de les mentionner tous en détail. Certains faits appartenant à la Faculté de Nantes nous intéressent plus directement ; mais, en général, je me bornerai à l'examen des coutumes des médecins de Paris.

La Faculté de Médecine fut instituée au sein de l'Université, par Louis VII, au XII[e] siècle. Les docteurs régents de l'Université avaient des privilèges étendus, mais aussi des obligations ; comme tous les autres, au début, les médecins devaient être clercs, et, à ce titre, ils étaient tenus au célibat. Plus tard, la Faculté admit des docteurs laïques, l'Eglise même déclara l'exercice de la médecine incompatible avec l'état ecclésiastique, et pourtant l'obligation du célibat fut maintenue jusqu'en 1452, époque à laquelle le cardinal d'Estoutteville la déclara chose impie et déraisonnable.

Ainsi, bien souvent, les origines de la Faculté et ses attaches à l'Université, le caractère ecclésiastique de ses premiers docteurs, laisseront des traces profondes et durables dans la pratique et les habitudes médicales.

Certaines traditions remontaient encore plus loin. Dès l'époque où les chanoines de Notre-Dame pratiquant la médecine, tenaient leurs assemblées et donnaient leurs consultations autour du bénitier de la cathédrale, il leur avait fallu des auxiliaires pour visiter et soigner directement les malades, faire les pansements, fournir les médicaments.

Le domaine de la chirurgie échappait complètement aux

clercs. Il y en eut, il est vrai, quelques-uns qui furent chirurgiens, lettrés et d'un haut mérite, comme Guillaume de Salicet, Lanfranc, Pitard, Henri de Mondeville, etc., aux XIIIe et XIVe siècles. Mais l'Eglise condamnait l'effusion du sang, et ils devaient s'abstenir d'opérer par eux-mêmes.

Lorsque les laïques remplacèrent les clercs dans les chaires de la Faculté, un singulier amour-propre, conforme du reste à l'esprit de l'époque qui faisait regarder comme vil tout travail des mains, les empêcha de revenir à la pratique de cette partie importante de la profession. Des aides leur restèrent nécessaires pour tout ce qui était opération manuelle ou commerce. Aux mires, barbiers, herbiers et épiciers des temps précédents, succédèrent les maîtres chirurgiens du collège de Saint-Côme, les barbiers-chirurgiens, les sages-femmes et les apothicaires. Ces professions, dont une était naturellement attribuée aux femmes seules, leur furent d'abord toutes ouvertes; il y avait des miresses et des chirurgiennes, des barbières, des herbières, des apothicairesses. Longtemps après, la veuve du maître conserva encore le droit de faire gérer, pendant un certain délai, la boutique par un garçon ou apprenti capable. Car tous ces corps d'état tenaient boutique, même les chirurgiens, qui conservèrent presque jusqu'au siècle dernier, l'usage d'appendre, comme enseigne, à leur maison, une bannière avec trois boîtes d'or emblématiques et la devise de saint Côme: *Consilioque manuque*. Aux yeux de la Faculté, tous étaient également des artisans, qu'elle s'efforça pendant des siècles de maintenir dans la respectueuse subordination qu'elle pensait lui être due. Malgré tout l'intérêt qui s'attache à leur situation, à leurs services, à leurs efforts légitimes pour s'instruire et s'élever plus haut, tant que je ne les rencontrerai pas dans leurs rapports avec les médecins, je serai forcé de laisser de côté

leur histoire pour m'occuper exclusivement des maîtres, les docteurs régents de la très salutaire Faculté de Médecine de Paris.

Le costume des régents en médecine ne les distinguait pas sans doute primitivement. Une miniature du XIVe siècle représente Henri de Mondeville en chaire, avec une longue robe violette à capuchon, des bas rouges et une culotte noire. Le respect des coutumes traditionnelles perpétuera l'usage de la robe et en fera jusqu'aux temps modernes l'attribut du médecin comme du magistrat,

A Nantes, l'Université instituée par le duc François II, au milieu du XVe siècle, comptait quatre médecins parmi ses soixante-dix-sept gradués. Ils furent astreints au célibat jusqu'en 1581, comme tous les autres suppôts ; comme eux, ils durent porter la chape ou robe de taffetas ou de damas rouge, avec capuchon doublé de bleu, et, quand ils eurent l'honneur d'être recteurs, ils revêtirent la chape de satin rouge cramoisi avec le chaperon doublé de taffetas bleu.

De tels costumes étaient bien propres à rehausser l'éclat des cérémonies solennelles si chères à nos pères. Quel superbe spectacle que celui des grandes réunions de la Faculté de Paris : une centaine de docteurs, le bonnet carré sur la tête, avec la soutane de soie violette et la robe rouge fourrée d'hermines; au-dessous d'eux, une foule d'étudiants revêtus de la robe noire des bacheliers; sur une chaire élevée, entouré de ses massiers, le doyen présidant l'assemblée et célébrant dans une harangue cicéronienne les vieilles gloires de la Faculté.

Cet apparat des grands jours n'était pas entièrement mis de côté dans la vie courante. « Nous promettons solennellement, » juraient les professeurs au moment de leur nomination, « de faire nos leçons en robes longues à grandes

manches, ayant le bonnet carré sur la tête et la chausse d'écarlate à l'épaule. »

Partout les grades étaient conférés avec solennité, et c'était au milieu du cérémonial le plus imposant que le nouveau docteur recevait le bonnet, symbole de la haute dignité à laquelle il était élevé. Rappelez-vous la parodie de Molière :

Ego cum isto boneto
Venerabili et docto,
Dono tibi et concedo
Virtutem et puissanciam
    Medicandi,
    Purgandi, etc.
Impune per totam terram.

Les récipiendaires, en retour de l'honneur qui leur était fait, devaient presque toujours à leurs maîtres, dans ces circonstances, quelques menus cadeaux, bonnets, gants, etc., dont la forme et la qualité étaient soigneusement déterminées par les coutumes.

Il y avait pour eux d'autres obligations encore plus importantes.

A Nantes, à la fin des cérémonies de réception, « quand les bedeaux auront annoncé les jours et heures de ses leçons, ils inviteront les assistants à se rendre au dîner du récipiendaire, et celui-ci remerciera. » Vous vous ferez une idée de ce que pouvaient être ces repas, en pensant que les apothicaires, au-dessous desquels les médecins ne devaient pas rester, y dépensaient 1,200 à 1,500 livres.

A Paris, il n'en était pas autrement :

Salus, honor et argentum,
Atque bonum appetitum.

tel est le trait qui termine le salut du Président de la

cérémonie. Au XVIIe siècle, l'argumentation des thèses durait toute une demi-journée ; du vin et des rafraîchissements étaient servis, aux frais du candidat, dans une pièce voisine où chacun des disputants pouvait à son gré aller puiser des idées et des inspirations. Les doyens donnaient toujours un repas lors de leur nomination. « Hier, raconte Guy Patin, je fis mon festin, à cause de mon décanat. Trente-six de mes collègues firent grande chère : je ne vis jamais tant rire et tant boire pour des gens sérieux et même de nos anciens : c'était du meilleur vin vieux de Bourgogne que j'avais destiné pour ce festin. »

Déjà cependant il y avait décadence. Autrefois, au temps de Rabelais, on dînait après chaque examen, après chaque thèse, aux frais du candidat reçu ; on dînait à la Saint-Luc, on dînait aux redditions de compte, aussi lors de l'élection du doyen. Lorsque la chaire de botanique fut érigée, on créa un banquet botanique. Il fut même un temps où la Faculté nommait d'office deux députés pour goûter les vins avant que l'on s'assemblât.

Cette préoccupation du bien vivre inspirait des questions et des thèses : Faut-il servir la laitue au premier service, les pommes au second ? — Est-il bon de manger des noix après le poisson, du fromage après la viande ? — Que faut-il penser du thé, du chocolat comme boisson ? — L'ivresse est-elle un bon remède contre la fièvre quarte ? — En 1787, Corvisart argumentait sur cette grave question : Faut-il boire du vin pur en mangeant des huîtres ?

Nos vieux docteurs justifiaient bien le rang honorable que Brillat-Savarin a assigné aux médecins parmi les gourmands par état.

Je n'insisterai pas sur ces côtés des mœurs du vieux temps, préférant suivre surtout dans sa pratique de ville, le docteur de Paris.

Imbu de l'enseignement dogmatique traditionnel, « fort comme un Turc sur les principes, » « tout médecin depuis la tête jusqu'aux pieds, » il porte au dehors, avec un formalisme digne et un peu prétentieux, une partie des usages de l'école, son latin et pendant longtemps son costume.

Les charges et les caricatures sont plus propres que de sérieux portraits à faire ressortir les traits caractérisques d'un personnage ; vous ne vous étonnerez pas si j'emprunte à Molière, l'impitoyable railleur de notre profession, quelques-unes de ses plaisanteries. Je pense ainsi mieux arriver à vous peindre des hommes qui, malgré le ridicule auquel ils ont prêté, nous ont laissé le souvenir d'une gravité, d'une discrétion et d'une moralité bien faites pour honorer la profession.

Le respect de ses confrères de la Faculté et surtout des anciens, l'exclusion des intrus furent les deux règles fondamentales des rapports confraternels au XVIIe siècle.

Les statuts sont fort explicites sur l'honneur dû aux anciens (non par l'âge, mais par le rang d'admission au doctorat) : les jeunes doivent se lever à leur entrée ; dans les cérémonies, ils leur cèdent le pas ; en toute circonstance, ils doivent faire acte de déférence envers eux. Dans les consultations, les plus jeunes opinent les premiers et suivant l'ordre de leur promotion ; la décision est prise à la majorité des voix et rapportée par le plus ancien.

Molière a chargé beaucoup :

> Juras.....
> Essere in omnibus
> Consultationibus
> Ancieni aviso
> Aut bono
> Aut mauvaiso.

Déjà dans l'*Amour médecin,* M. Tomès parlant d'une

querelle survenue entre Artémius et Théophraste, se déclarait pour Artémius :

« Ce n'est pas que son avis, comme on a vu, n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût beaucoup meilleur assurément ; mais enfin il a tort dans les circonstances, et il ne devait pas être d'un autre avis que son ancien. Qu'en dites-vous ?

M. Desfonandrès : « Sans doute, il faut toujours garder des formalités, quoi qu'il puisse arriver. »

Mais poursuivons :

M. Tomès : « Pour moi, j'y suis sévère en diable, à moins que ce ne soit entre amis ; et l'on nous assembla un jour, trois de nous autres, avec un médecin du dehors, pour une consultation où j'arrêtai toute l'affaire et ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'ils pouvaient, et la maladie pressait ; mais je n'en voulus point démordre et la malade mourut bravement pendant cette contestation. »

Ici, M. Tomès n'exagère pas trop : la consultation est impossible, l'art. 15 des statuts est formel et chaque docteur s'y est engagé par serment. Un jour, la marquise de Sablé voulut appeler deux docteurs de Paris en consultation avec un médecin du dehors ; sur leur refus, le célèbre théologien et casuiste Sainte-Beuve consulté, répondit : « Le serment que font les médecins de Paris peut être juste et pour le bien public ; c'est pourquoi ils sont tenus de le garder et ne peuvent le transgresser sans pécher. »

La Faculté prétendait faire aux étrangers une situation difficile en refusant tout commerce avec eux. Ils étaient nombreux, ces médecins du dehors qui venaient chercher fortune à Paris. Sans parler des opérateurs, des inciseurs, des charlatans de toute espèce, des « médecins passagers qui vont de ville en ville, de province en province, — pour

trouver des malades — capables d'exercer les grands et beaux secrets qu'ils ont trouvés dans la médecine, » non plus que de ceux qui guérissent « par des paroles, par des sons, par des lettres, par des talismans et par des anneaux constellés; » il venait aussi de vrais médecins, des « médecins de la médecine, » comme dit Toinette, docteurs des Facultés de province et surtout de Montpellier.

Le titre de médecin d'un prince du sang et surtout de médecin du roi, donnait à quelques-uns toute licence d'exercer. Même le premier médecin du roi, avec sa haute situation et ses honneurs, sa juridiction sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie dans tout le royaume, pouvait être un étranger ; et quand il allait aux Ecoles de Médecine de Paris, vêtu de la robe de satin des Conseillers d'Etat, il devait être reçu à la porte par le doyen de la Faculté, précédé des bedeaux et suivi par les bacheliers !

Les querelles avec les médecins étrangers ne cessèrent qu'en 1694. A cette époque, la Faculté, leur accordant la réception gratuite avec publicité des épreuves, ouvrit un examen général (*jubilæum examen*) auquel les plus distingués d'entre eux se soumirent.

Les mêmes préoccupations d'un esprit de corps intolérant régnaient au reste dans toutes les Universités. Nos docteurs de Nantes n'étaient pas plus accommodants que ceux de Paris. La Faculté nantaise avait gardé toute la sévérité de ses règles ; les lettres d'institution, par François II, portaient que « doresnavant nul ne aucune personne ne soit receu en nostre pays et duché à exercer pratique de médecine, jusques tout premier se soit présenté à l'examen des régens de la Faculté de Médecine en ladite Université de Nantes ou qu'il ait été aprouvé en autre Université fameuse et que deuement il en aparoisse. » Il n'en apparaissait jamais dûment aux yeux de la Faculté, et elle exigeait que tout étranger fît ses preuves,

sans exception, ni pour les docteurs de Paris, ni pour ceux de Montpellier. Des malveillants insinuaient que la meilleure réponse était de payer les droits : il en coûtait deux mille livres, sans parler des frais de repas.

Outre le mérite de la nouveauté et du fruit défendu, les médecins de province pouvaient avoir près des clients de la capitale quelques avantages sur les docteurs de Paris ; ceux-ci étaient peut-être plus raides, moins aimables. Ils ne plaisaient guère à Mme de Sévigné ; ce n'est pas parmi eux que la spirituelle marquise rencontrait son jeune et élégant Hippocrate : « Ma chère, c'est un homme de vingt-huit ans, dont le visage est le plus beau et le plus charmant que j'aie jamais vu : il a les yeux de Mme de Mazarin et les dents parfaites ; le reste du visage comme on imagine Rinaldo ; de grandes boucles noires qui lui font la plus agréable tête du monde. — Voilà mon joli médecin. — Il est habillé comme un prince et bon garçon au dernier point. »

Nous voici loin de la Faculté, sans compter que nos docteurs, forts en humanités et bons latinistes, étaient, il faut l'avouer, passablement pédants. Ne nous en étonnons pas trop : une solide éducation classique n'était pas alors méprisée, et celui qui l'avait reçue trouvait à s'en faire quelque peu valoir ; c'était l'époque où Bélise réclamait auprès du notaire :

> Mais au moins, en faveur, Monsieur, de la science,
> Veuillez, au lieu d'écus, de livres et de francs,
> Nous exprimer la dot en mines et talents,
> Et dater par les mots d'ides et de calendes.

Comment se fit-il donc que ces docteurs instruits aient pu travestir, comme nous le montre Molière, le bel et bon latin qu'ils savaient parler dans les exercices, dans les harangues universitaires, et dans les plaidoiries solennelles devant le Parlement ? C'est qu'ils prétendaient au privilège de l'ensei-

gnement, que pour faire pièce à Saint-Côme, pour instruire les barbiers et les rendre capables de pratiquer sous leurs ordres la chirurgie, ils voulaient être seuls à leur faire leçon. Alors le professeur lisait en latin, d'après les règles de l'Université, puis donnait des explications en français. Aux démonstrations d'anatomie, un docteur enseignait sans toucher au cadavre, un chirurgien était chargé des dissections, sans avoir droit de parler, et les barbiers assistants tâchaient de comprendre. Etrange système imaginé en vain par le Parlement pour donner satisfaction à tout le monde. De tout cela sortit ce langage barbare employé pour se faire entendre d'aides ignorants et pour formuler les ordonnances des apothicaires.

L'habitude qui nous paraît aujourd'hui la plus étrange et que les médecins parisiens conservèrent longtemps, fut celle de porter au dehors le costume de l'école.

Une invitation très formelle leur avait été faite par le président de Thou, de faire leurs visites en costume, robe longue, chausse rouge et rabat. De l'humeur cérémonieuse dont ils étaient pour la plupart, cet appareil n'était pas pour leur déplaire, et ils parcouraient volontiers Paris, promenant, sur leurs mules, leurs grandes perruques et leurs barbes majestueuses.

La mule leur donnait un peu l'air d'évêques ou de hauts magistrats. Il fallut Guénaut, un antimonial, homme à la mode et audacieux novateur, pour oser se montrer sur un cheval :

Guénaut sur son cheval en passant m'éclabousse,

relate Boileau.

Ce fut la lutte entre la vieille et la nouvelle école.

« Il faut avouer, » dit M. Tomès, « que j'ai une mule admirable pour cela, et qu'on a peine à croire le chemin que je lui fais faire tous les jours. »

« J'ai un cheval merveilleux, » riposte M. Desfonandrès, « et c'est un animal infatigable. »

Quant à la barbe, elle était bien l'apanage reconnu des docteurs. Il existe une thèse sur cette question : « *An medico barba ?* » et lorsqu'il s'agit de faire d'Argan un médecin, Toinette lui dit : « Tenez, Monsieur, quand il n'y aurait que votre barbe, c'est déjà beaucoup, et la barbe fait plus de la moitié d'un médecin. »

La robe et le rabat étaient populaires : « Qui pourrait avoir confiance en un médecin qui ne porte pas de rabat, » dit Pascal. Pourtant les brocards ne manquaient pas, comme en est la preuve un sixain du temps :

Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrrure et du satin,
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.

La raillerie de Molière s'attaque bien souvent à cette malheureuse robe.

A force de coups de bâtons, Sganarelle se ressouvient qu'il est médecin :

« Allons, Monsieur, » lui dit Valère, — « sans une robe » de médecin ? » — « Nous en prendrons une. »

Et l'autre Sganarelle, de don Juan, ridiculement accoutré de l'habit d'un vieux médecin : « Mais, savez-vous, Monsieur, que cet habit me met déjà en considération, que je suis salué des gens que je rencontre et que l'on vient me consulter ainsi qu'un habile homme ! »

Dans le *Malade imaginaire,* sur l'objection d'Argan, que pour être médecin « il faut savoir bien parler latin, connaître les maladies et les remèdes qu'il y faut faire, » Béralde est plus affirmatif encore : « En recevant la robe

et le bonnet vous apprendrez tout cela, et vous serez après plus habile que vous ne voudrez. »

Quoi qu'il en soit, nos docteurs tenaient à leur robe, mais surtout ils entendaient être seuls à la porter ; cette question prenait à leurs yeux une importance capitale dans leurs querelles contre les médecins du dehors et contre les chirurgiens.

Lorsque Colbert fait annuler, sur leurs réclamations, les lettres patentes instituant la chambre royale, défense est faite à tous médecins étrangers de paraître en costume de docteur.

Ils en voulaient surtout aux chirurgiens : « ces laquais bottés, ces estafiers de Saint-Côme, ces chiens grondants, cette superbe racaille, ». telles sont les aménités de Guy Patin à leur égard, n'osaient-ils pas... « faire leçons et anatomies en robes et bonnets. » Cela se pouvait-il supporter ?

La Faculté, tirant parti de la situation délicate soulevée par le contrat d'union de 1655 entre les chirurgiens de Saint-Côme et les barbiers chirurgiens, en demandait l'annulation, ou l'extension aux deux compagnies des obligations acceptées autrefois par les barbiers. En même temps, elle renouvelait une demande déjà ancienne : qu'il fût défendu aux chirurgiens de lire, professer, conférer des grades, prendre le titre de collège, enfin et surtout de porter la robe et le bonnet.

La correspondance de Guy Patin reflète jour par jour tous les petits événements de cette affaire qui dura trois ans. Ce qui le met le plus hors de lui, c'est la prétention des chirurgiens à porter la robe et le bonnet : « Ne voilà-t-il pas une demande bien ridicule et une conclusion bien extravagante ? Avez-vous jamais vu doctrine sans littérature ? Si on leur permettait des robes et des bonnets pour leur prétendue

doctrine en chirurgie, il faudrait en accorder autant aux apothicaires pour leur doctrine en pharmacie, et ceux-ci n'auraient-ils pas bonne grâce, quand il faudrait donner des lavements, ou faire l'onguent rose ou diapalme, d'être ainsi équipés ? »

D'ailleurs Hippocrate n'avait il pas prescrit aux chirurgiens des habits courts? L'Université de Paris intervint au procès et protesta, au nom de l'honneur des lettres, contre la profanation de son costume commise par de vils artisans. Sur les conclusions de l'avocat général Omer Talon, le Parlement rendit son arrêt : « Les deux communautés des chirurgiens et barbiers unies demeureront soumises à la Faculté de médecine, — sans que pas un des dits chirurgiens-barbiers puissent porter la robe et le bonnet, que ceux qui ont été et seront reçus maîtres ès-arts, » est-il dit en terminant. « Et néanmoins pourront, ceux qui ont été reçus avec la robe et le bonnet jusqu'à ce jour, les porter pendant leur vie. — Fait en Parlement, le 7e jour de février 1660. »

Soixante-dix docteurs en grand costume allèrent processionnellement remercier le premier président de Lamoignon et l'avocat général Omer Talon. De plus, il fut rendu un décret dans lequel il était déclaré que Talon ayant bien mérité de la Faculté, elle s'engageait à lui donner, à lui et à sa famille, des soins gratuits à perpétuité.

Les chirurgiens songèrent un moment à plaider pour rompre l'union. Guy Patin est ravi : « L'arrêt ne laissera pas de demeurer en son entier : robes coupées et abattues, bonnets écornés et renversés. Ils se mangeront les uns les autres et il n'y aura jamais grande perte. »

La défaite était définitive : la chaire d'Ambroise Paré fut abattue ! Puis il fallut payer l'impôt annuel, prêter le serment d'obéissance. Les barbiers avaient cru entrer dans les droits

et privilèges des chirurgiens ; en fait, les chirurgiens s'étaient chargés de la honte des barbiers.

Si invraisemblable que cela paraisse, la mode encore récente des perruques eut une influence plus grande qu'on ne pourrait croire pour relever la chirurgie de son abaissement.

Anciennement, les médecins portaient une espèce de bonnet fourré, appelé calotte à oreilles, tel qu'on en voit aux portraits d'Erasme et de Fernel. Lorsque Louis XIII prit une perruque, ayant perdu prématurément ses cheveux, par l'effet, disait-il, des harangues qu'il avait endurées, Guy Patin, Riolan et les autres résistèrent d'abord à la mode et gardèrent leurs cheveux. Sous Louis XIV seulement, nos confrères cédèrent à l'exemple et à la coutume, et leurs portraits nous les montre alors perdus sous cette énorme perruque qui occupe la moitié du tableau.

Il y avait bien quelques avantages :

C'est une loi communément reçue,
Qu'il faut, devant les grands, se tenir tête nue,
Et la perruque alors est un puissant secours.

dit une ancienne satire.

Scipion Abeille, chirurgien-major du régiment de Picardie et poète, n'hésite pas à en conseiller l'usage au vrai chirurgien :

Si des rigueurs du temps, il craint trop pour sa nuque,
Qu'il quitte ses cheveux et qu'il porte perruque.

Mais, avec leurs dimensions exagérées, on en éprouvait pourtant de graves inconvénients. Louis XIV fut pour cette cause sujet aux migraines et aux douleurs de tête ; lorsqu'il tomba malade, à vingt ans, le médecin de Calais qui le vit avec les médecins de la Cour, s'écria : « Comment ne pas étouffer sous ce paquet de crins ? Nous guérirons ce garçon-

là, mais à condition qu'il ne portera plus ces vilaines crinières, qui lui échauffent la tête et lui font bouillir la cervelle. »

Un chirurgien célèbre en éprouva une très fâcheuse aventure : le soir de ses noces, Brasdor, qui s'en était fait faire une d'une recherche toute particulière, pensa mourir à table tant elle était collante et serrée ; on n'eut que le temps de l'en débarrasser, aux yeux de tous les convives et de sa jeune femme.

Au moment du fatal arrêt qui semblait devoir consommer la ruine de la chirurgie, les questions de formalisme et de costume commençaient à perdre de leur importance aux yeux du public, et bientôt les médecins allaient abandonner spontanément la robe, pour ne conserver que l'habit noir, le rabat et la grande perruque.

Les chirurgiens firent contre fortune bon cœur. L'étiquette condamnait ceux qui étaient attachés à la Cour, comme Félix et Dionis, à porter la vaste perruque ; les autres se mirent au goût du jour et en prirent de plus élégantes et plus commodes à la fois. Maréchal, premier chirurgien du roi Louis XV, après lui, La Peyronie, osèrent, à leur tour, se mettre à la mode et bientôt la chirurgie eut à s'enorgueillir des magnifiques perruques de La Martinière, de Hévin et de Louis. Là-dessus, elle triomphait sans conteste de la médecine, qui en était encore au costume tout noir d'un autre âge et à la vieille perruque magistrale et sentencieuse.

La même mode allait avoir des résultats plus sérieux en rompant la funeste union avec la barberie. Déjà, sur l'ordre de Louis XIV, la charge de maître et garde des privilèges de l'état de barbier-chirurgien dans tout le royaume, avait été transférée du premier barbier au premier chirurgien, Félix.

L'industrie de la fabrication des perruques créait un

grand embarras : sous ce prétexte, les barbiers allaient-ils former une nouvelle corporation et échapper à leur servitude? La Faculté s'émut : « elle ne peut plus répondre à votre Majesté du salut de sa Cour et de son peuple, s'il ne lui plaît lui conserver ses anciens disciples. » Un moment donc, au nom du salut public, les fabricants de perruques devinrent les confrères des membres de la communauté de Saint-Côme, et durent passer des examens d'anatomie et de chirurgie. Le temps et la nécessité des choses finirent néanmoins par avoir raison de la routine, et par constituer en deux professions distinctes les barbiers d'une part et les chirurgiens de l'autre.

La fondation de l'Académie de chirurgie par Louis XV, ouvrit enfin une tribune publique aux travaux et aux discussions des chirurgiens. Dès son origine, cette illustre compagnie jeta un éclat qui la rendit célèbre au XVIIIe siècle dans toute l'Europe, et éclipsa l'antique renommée de la Faculté.

Chirurgiens et médecins arrivaient à prendre une part égale dans l'estime et la confiance publiques, quand la révolution, en détruisant à la fois les deux compagnies, vint effacer les dernières traces des misérables questions de rivalité et de préséance qui ont tant retardé les progrès de l'art.

L'enseignement public de la Faculté perdu dans les nuages de son érudition et de sa philosophie dogmatique, s'était montré moins fécond que l'éducation privée et individuelle des chirurgiens, vivifiée par le contact journalier des malades.

Il y avait là une grande leçon qui ne pouvait être perdue, et les études médicales, à leur restauration, durent être établies sur des bases entièrement nouvelles.

Que reste-t-il dès-lors de la vieille Ecole de Médecine ? Où sont aujourd'hui les traces de l'antique Faculté, avec la pompe de ses majestueuses cérémonies, l'éclat de ses costumes, la fière énergie de sa jalouse indépendance ? Le souvenir seul subsiste de cette institution supprimée il y a cent ans à peine.

En vérité, les coutumes du temps d'Hippocrate nous semblent moins loin de nous, que celles des contemporains de Guy Patin.

Usages, costumes, privilèges, tout a disparu, comme ont été vouées à l'oubli, dans les transformations de Paris, les ruines de l'ancienne école de la rue de la Bûcherie, témoin de toutes ces splendeurs.

Qui de nos jours a jeté un regard sur ces murs abandonnés, sur l'orgueilleux écusson promettant le salut à la ville et au monde « *urbi et orbi salus* » ? Qui est entré dans la grande salle circulaire, mutilée par le temps et la main des hommes ? Qui a vu la longue corniche, où figuraient alternativement un coq, l'oiseau d'Esculape et l'emblême de la vigilance, et un pélican nourrissant ses petits, l'emblême du dévouement ? vigilance et dévouement, les deux grandes vertus du médecin.

En lisant le livre de l'histoire, je vois que nos anciens n'ont pas failli à ces devoirs. L'expérience du passé éclaire l'avenir : je ne sais quelles destinées attendent le corps médical dans l'organisation des Sociétés futures, mais j'ai la confiance qu'il saura rester à la hauteur de sa mission, et se montrer digne de ses ancêtres.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PENDANT L'ANNÉE 1886-1887

PAR M. ÉMILE GADECEAU

Secrétaire général.

Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur de me confier la mission de vous retracer, à la fin de cette année d'étude, les travaux variés de notre Académie.

Fidèle à vos traditions, je reporterai tout d'abord, un instant, votre pensée vers la séance solennelle de l'an dernier, alors que, dans cette même salle hospitalière, notre président, M. Orieux, nous faisait l'apologie de l'*Imagination*.

Vous n'avez point oublié comment, abordant dès le début le côté métaphysique de son sujet, l'orateur s'est plu à rechercher l'origine et à suivre le développement de cette brillante faculté.

Vous constatiez, en écoutant M. Orieux, qu'il était vraiment amoureux de sa « Magicienne ; » rien de plus

naturel que l'indulgence du poète pour les écarts de la prétendue « Folle du logis, » et nous reconnaissons volontiers, avec lui, qu'à cet endroit, les esprits généreux ne sont pas sans faiblesse.

Mais l'enthousiasme de notre Président nous gagnait tout à fait et les applaudissements éclataient de toutes parts, lorsqu'il nous montrait l'Imagination éveillant en nous, en face de l'ordre admirable de la Nature, l'idée d'une Intelligence suprême, puis, lorsque, descendu de ces hauteurs, il nous peignait l'enchanteresse, semant de fleurs les premiers sentiers de la vie et versant sur nos derniers jours le parfum des souvenirs.

A la suite de cet éloquent discours, votre secrétaire général, M. Delteil, vous présentait le compte rendu de vos travaux : l'impression que vous a laissée ce rapport, dont la concision n'exclut ni l'élégance du style, ni les aperçus heureux, me rend aujourd'hui la tâche difficile.

Puis, M. Alcide Leroux vous lisait, avec cette parfaite diction que vous lui connaissez, le rapport de votre Secrétaire adjoint sur le Concours des prix. Qu'il veuille bien me permettre de lui en exprimer ici toute ma reconnaissance.

Vous pensez, Messieurs, et avec raison, qu'il n'est pas de fête complète si l'on n'y convie la musique et vous avez presque toujours la bonne fortune de voir l'éclat de votre séance générale rehaussé par l'audition d'artistes ou d'amateurs distingués.

C'est ainsi que, l'an dernier, il nous était donné d'applaudir, outre la Société chorale, comme pianiste : Mme Vidal et comme chanteurs : Mme Jouanne-Vachot et M. Sujol.

Au lendemain de cette séance si bien remplie, vous procédiez, selon l'usage, au renouvellement de votre Bureau et vous nommiez :

Président : M. Raingeard.
Vice-Président : M. Alcide Leroux.
Secrétaire général : M. Emile Gadeceau.
Secrétaire adjoint : M. Ollive.

MM. Morel, Delamare et Manchon étaient maintenus dans leurs fonctions respectives de trésorier et de bibliothécaires, fonctions qu'il serait impossible de remplir avec plus d'exactitude et de dévouement.

Le Comité central, en partie renouvelé, se trouvait ainsi constitué :

Agriculture, commerce et industrie.

MM. Linyer, Maisonneuve, Delteil.

Médecine.

MM. Hervouët, Poisson, Barthélemy.

Lettres, sciences et arts.

MM. Fargues, Merland, Biou.

Sciences naturelles.

MM. Bureau, Viaud-Grand-Marais, l'abbé Coquet.

Un vide cruel a été laissé dans nos rangs par la mort du Dr Lapeyre, dont la parole retentissait jadis dans cette enceinte. Son beau discours sur les rapports de la physiologie et de la psychologie est encore présent à votre mémoire.

Notre président actuel, M. Raingeard, nous a rappelé la place honorable tenue par M. Lapeyre, au sein de notre Société. Qu'il me soit permis, néanmoins, de faire ici, une fois de plus, l'éloge de la lucidité et de la rectitude de jugement, de la facilité d'élocution et de l'exquise urbanité qu'ont pu apprécier, chez notre regretté confrère, toutes les personnes qui l'ont approché.

Nous avons, d'autre part, recruté pendant l'année des adeptes d'une haute valeur.

A titre de membres résidants :

M. le Dr Polo.

M. Lebeau, commissaire de la marine, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier de l'Instruction publique.

M. Gahier, littérateur.

Et à titre de membres correspondants :

M. le Dr Hublé, médecin aide-major de 1re classe à la Roche-sur-Yon.

M. Delanney, docteur en droit, rédacteur au Ministère de l'Intérieur à Paris.

Cette revue rétrospective serait incomplète si j'omettais d'y consigner la légitime satisfaction avec laquelle nous avons accueilli l'obtention, par M. Jamet, du grade de docteur ès-sciences, qui lui a été conféré par la Faculté des Sciences de Paris.

J'arrive maintenant, Messieurs, au compte rendu de vos travaux.

Un travailleur infatigable autant que savant, M. Andouard, digne successeur, parmi nous, du regretté Bobierre, a rempli vaillamment la plupart des séances de la Section d'Agriculture.

Le cadre restreint de ce rapport m'oblige à me référer, pour ces nombreux et remarquables mémoires, au compte rendu détaillé du secrétaire de la Section, M. Arnault.

La primeur d'un certain nombre de ces publications a, du reste, été réservée par l'auteur, soit au Comité d'études et de vigilance du Phylloxera, dont M. Andouard est le vice-président, soit au Comice agricole dont il est le secrétaire.

Nous retiendrons donc seulement, en raison de son

caractère d'actualité, la quatrième note communiquée par l'habile chimiste.

S'attaquant à un sujet tout à l'ordre du jour, M. Andouard élève la voix dans le débat relatif au plâtrage des vins, débat qui se terminera, dit-on, en 1888, par l'application stricte de la circulaire de M. Cazot ou par son retrait.

Cette question est actuellement des plus controversées et nous trouvons également parmi les défenseurs et parmi les détracteurs de cette pratique fort ancienne, puisque Pline lui-même l'a mentionnée, des hommes d'une valeur scientifique incontestable.

C'est parmi les adversaires les plus résolus du plâtrage des vins que M. Andouard a tenu à prendre place.

Je ne puis, dans cette rapide analyse, que signaler ces travaux d'un caractère absolument technique et vous en indiquer le mérite ; ils prouvent, comme l'a dit M. Arnault, que notre éminent confrère sait aussi bien aborder la pratique culturale que l'analyse chimique dans laquelle il est passé maître.

M. Poirier, président de la même Section, n'est point resté inactif ; il nous a entretenus, à plusieurs reprises, et avec une grande autorité, du plus ou moins de résistance des diverses formations géologiques à l'envahissement du Phylloxera. D'après lui, la magnésie aurait, lorsqu'elle existe dans un terrain, la propriété d'entraver la marche du redoutable puceron ; aussi, adresse-t-il un pressant appel aux viticulteurs pour les engager à entreprendre des expériences dans ce sens.

Enfin, M. Delteil, auquel nous devons déjà tant de travaux intéressants, nous a parlé « *De la fabrication de l'acide sulfurique dans l'industrie,* » indiquant surtout la façon de bien régler le travail des chambres à plomb et faisant

connaître les meilleurs rendements qu'on puisse obtenir avec des appareils bien conduits.

Plusieurs de mes prédécesseurs, au moment de vous énumérer les travaux de la Section de Médecine, ont manifesté leurs appréhensions : nul plus que moi, Messieurs, n'aura ressenti le frisson sacré, à l'instant où, profane, je vais pénétrer dans le sanctuaire.

Heureusement, j'ai pour fil d'Ariane le rapport clair et concis du Secrétaire de la Section.

Je me hasarderai donc.....................................

Il demeure convenu que certains mémoires ne sauraient affronter, même par leur simple titre, la publicité de cette séance ; cela dit, je vous parlerai tout d'abord d'un sujet intéressant, à coup sûr, pour tous ceux qui m'écoutent et spécialement pour les mères de famille qui ont vu tant de fois leur sommeil troublé par le noir fantôme du croup.

La diphtérie a, en effet, tenu une place prépondérante dans les conférences de la Section de Médecine.

L'un des plus ardents promoteurs d'une méthode nouvelle, pour le traitement de cette terrible affection, M. Bonamy, a lu un fort bon travail sur « *Neuf nouveaux cas de diphtérie traités par les vaporisations d'Eucalyptus.* »

Ces vaporisations lui ont donné d'excellents résultats, ainsi qu'à son collègue des hôpitaux M. Barthélemy.

Dans une communication verbale, à propos du même sujet, M. Dianoux, le savant spécialiste, a cité un cas récent de diphtérie oculaire, ajoutant qu'il peut observer par an vingt-cinq à trente cas de ce genre, fort heureusement bénins pour la plupart.

M. l'Inspecteur d'Académie ayant transmis à notre Section de Médecine une étude de M. René Couëtoux, de Blain,

membre correspondant de notre Société, sur les mesures à prendre, dans les écoles, contre la diphtérie, une Commission a été nommée pour faire un rapport, destiné à être adressé à M. l'Inspecteur d'Académie en réponse à sa communication, et M. Bonamy vous lisait, peu de temps après, un travail très substantiel et très précis sur cette importante question.

Qu'il nous soit permis d'espérer que l'Autorité universitaire voudra bien mettre à profit les conseils donnés par notre Commission.

Nous devons encore à M. Bonamy la production d'un mémoire ayant pour titre : « *Dans les épidémies de fièvre typhoïde, dites de maison, l'eau n'est pas toujours en cause.* »

L'actualité de ces observations ne saurait vous échapper, Messieurs, à l'instant où les travaux de M. le professeur Brouardel, de MM. Chantemesse et Vidal, tendent à affirmer la contagion de la fièvre typhoïde par les eaux potables qui contiennent le bascille pathogène.

M. Bonamy apporte à l'étude de la question ce fait que les habitants de deux maisons voisines, buvant l'eau d'une même source, l'affection en cause n'a atteint que ceux d'une seule maison, y faisant d'ailleurs d'effroyables ravages : quatre morts sur six cas.

Le savant Directeur de notre florissante Ecole de Médecine, M. Laënnec, qui est en même temps l'un des membres les plus assidus aux séances de la Section, a produit, à plusieurs reprises, d'utiles observations faites par lui et parmi lesquelles nous pouvons citer celle qui se rapporte à un cas de « *tumeur du cervelet.* »

Une autre observation du même praticien distingué, ayant trait à un cas de « *tuberculose aiguë,* » a donné lieu à une

discussion des plus intéressantes sur l'opportunité de l'intervention chirurgicale chez les tuberculeux.

Enfin, vous trouverez dans le compte rendu détaillé du Secrétaire de la Section de Médecine, l'analyse de plusieurs autres travaux de valeur présentés par MM. Hublé, Gauducheau et Ollive.

L'étude de M. Viaud-Grand-Marais sur « *La mort de Cléopâtre,* » me fournit une transition facile pour passer de la médecine aux travaux d'un autre genre, car elle pourrait tout aussi bien se rattacher aux Sciences naturelles ou même à la Section des Lettres.

C'est une œuvre humoristique, dans laquelle notre confrère déploie toutes les ressources de son esprit alerte et vraiment français, en même temps qu'il s'y montre érudit, moraliste et savant.

La psychologie, l'histoire et l'herpétologie s'y donnent la main !

S'il aime Platon, il faut reconnaître que M. Viaud-Grand-Marais aime plus encore la vérité : il ne partage point la tendance des spécialistes à vouloir tout englober dans leur spécialité !... Bien au contraire, il a le courage de rompre ouvertement avec le « serpent de Cléopâtre » et d'enlever, comme il le dit si bien, « du front de la fille des Ptolémées, » le diadème que Charmion mourante s'efforçait d'y maintenir ! »

L'affreux *Céraste,* jadis incriminé par l'auteur, est définitivement absous : s'il y a un coupable, c'est le beau *Naga hajé.*

« Sur une peau aussi belle que celle de Cléopâtre, il » eût été d'un grand effet et il eût apporté un charme » de plus aux apprêts de la mort de cette grande comé- » dienne. »

Mais avant d'accuser sans appel le serpent velouté des bords du Nil, M. Viaud-Grand-Marais a voulu consulter les historiens de l'époque : c'est surtout l'honnête Plutarque, comme il l'appelle, qu'il prend pour guide.

A l'exemple de l'auteur, je demande la permission de laisser un instant la parole à son historien favori, pour nous retracer cette scène qui ne manque pas de grandeur.

« Après avoir couronné de fleurs le tombeau d'Antoine
» et l'avoir couvert de baisers, Cléopâtre commanda qu'on
» lui préparât un bain. Quand elle l'eût pris, elle se mit à
» table et se fit servir un repas magnifique, pendant lequel
» vint un fellah, avec un panier. Les gardes lui ayant
» demandé ce qu'il portait, le paysan ouvrit le panier, écarta
» les feuilles et leur montra qu'il était plein de figues. Les
» gardes ayant admiré la grosseur et la beauté de ses
» fruits, l'homme, en souriant, les invita à en prendre. Son
» air de franchise écarta tout soupçon et ils le laissèrent
» entrer.

» La reine, après le dîner, écrivit une lettre pour César
» et après l'avoir cachetée la lui envoya. Ensuite, ayant
» fait sortir tous ceux qui étaient dans son appartement,
» excepté ses deux femmes, elle ferma la porte sur elle.

» La mort dut être prompte, car les gardes, restés à
» leur poste, ignoraient ce qui s'était passé. A l'ouverture
» des portes, on trouva la reine couchée sur un lit d'or
» et vêtue de ses habits royaux. De ses femmes, l'une,
» Iras, agenouillée à ses pieds, était morte aussi, l'autre,
» Charmion, déjà appesantie par les approches de la mort,
» maintenait d'une main mal assurée le diadème sur la
» tête de sa maîtresse. Un des envoyés de César lui ayant
» crié, en colère : « Voilà qui est beau, Charmion ! » elle

» répondit. Oui ! et digne de la fille de tant de rois !......
» et elle s'affaissa à son tour.

....

....

On comprend que ce tableau grandiose ait tenté le pinceau des plus grands peintres.

....

« Un triple suicide s'est donc consommé, dans cette » chambre funéraire que Cléopâtre a tenu elle-même à » fermer, » mais M. Viaud-Grand-Marais se demande quel en a été l'instrument.

Après s'être montré sceptique vis-à-vis des différentes versions rapportées par les historiens à l'égard de la mort de la « *Nouvelle Déesse,* » telles que le serpent caché sous les figues, l'aspic enfermé dans une cruche, ou le poison contenu dans une épingle à cheveux, M. Viaud-Grand-Marais insiste sur ce point que Plutarque dit textuellement qu'on ne sut pas avec certitude le genre de mort de Cléopâtre........ et il conclut........ d'une façon bien prosaïque........ à un simple empoisonnement par l'oxyde de carbone !....

Vous avez tous reconnu, Messieurs, que cette étude met en plein relief l'érudition et la verve de notre spirituel confrère et vous ne voudrez pas, je suppose, contester ses conclusions.

Un savant universel, l'illustre Maspero, croit, nous dit un journal, au suicide de Cléopâtre par le poison. Il affirme néanmoins qu'il n'existe aucun document, rien d'authentiquement connu sur la charmeresse royale (1).

L'hypothèse de M. Viaud-Grand-Marais paraît plus vrai-

(1) Voir le journal *La Liberté*.

semblable que la légende du serpent et nous savons tous combien la vérité historique est difficile à atteindre. Comment élucider à 1900 ans d'intervalle un pareil problème, alors que les détails de certains événements contemporains nous échappent parfois ?....

Remercions donc l'auteur de « l'*Etude sur la mort de Cléopâtre* » de nous avoir tenus sous le charme de son attachante lecture.

M. Ménier nous a fourni un rapport très détaillé et vraiment scientifique des travaux de la Section des Sciences naturelles.

Nous ne pouvons le suivre dans cette énumération dont nous nous bornerons à faire ressortir les lignes principales.

C'est ainsi que nous voyons le président de cette Section, M. Louis Bureau, offrir successivement à l'examen de ses confrères, de magnifiques échantillons de cétacés, d'oiseaux ou autres animaux rares, qui sont venus accroître les riches collections du Muséum de Nantes, par les soins de son Directeur, aussi zélé que savant.

Le même naturaliste nous a fait part d'une observation des plus curieuses, faite par lui, en compagnie de son frère, l'éminent professeur du Muséum de Paris.

« Ils exploraient la plage de Noirmoutier pendant la basse
» mer, lorsque leur attention fut attirée par des pistes for-
» mées chacune de deux sillons accolés. Ces pistes se diri-
» geaient dans tous les sens et s'entrecoupaient, absolument
» comme font les *Bilobites*. Le lendemain, à la basse mer,
» M. Bureau moula ces traces avec du plâtre, et il a obtenu
» ainsi des empreintes en tout semblables aux plus beaux
» échantillons de Bilobites que l'on voit dans les collec-
» tions.

» Quel est l'animal qui a si fort intrigué les paléontolo-

» gistes ? M. Bureau nous l'apprend : c'est la vulgaire cre-
» vette qui fait, en se promenant coquettement sur le fond
» vaseux, cette double piste que la mer, le plus souvent,
» vient effacer derrière elle, mais qui peut aussi se trouver
» découverte à l'air (après une grande marée) solidifiée,
» puis enfouie sous un apport nouveau de limon à la grande
» marée suivante et, dès lors, conservée à jamais. [1] »

Ainsi se trouverait résolu le problème si controversé de l'origine des fossiles connus sous le nom de Bilobites.

La Botanique n'a point été négligée. M. Viaud-Grand-Marais a présenté plusieurs plantes cryptogames intéressantes.

M. Gadeceau, continuant ses contributions à la Flore de l'Ouest, a signalé des localités nouvelles, découvertes par lui, pour des plantes rares de la région.

Mais les communications les plus importantes en ce genre ont été fournies, sans conteste, par M. Ménier.

Jusqu'ici, en effet, les grandes espèces de champignons avaient eu presque seules, dans notre département, le privilège d'attirer l'attention des botanistes.

M. Ménier a tenu à poursuivre ces végétaux cellulaires jusque dans leurs derniers retranchements. C'est aux champignons souterrains, voisins de la truffe, qu'il a fait une chasse active pendant l'hiver dernier, et les résultats auxquels il est arrivé en un aussi court espace de temps font le plus grand honneur à la sagacité de notre confrère ; c'est ainsi qu'il a pu produire des échantillons de dix espèces nouvelles pour le département, appartenant aux genres *Rhizopogon, Hymenogaster, Elaphomyces* et *Cenococcum,* espèces sur lesquelles il donne, dans son rapport de Section, les détails les plus instructifs.

[1] Extrait du journal *Le Siècle.*

Enfin, M. Ménier signale aussi de notables découvertes faites par lui dans d'autres groupes de champignons.

Je mentionnerai encore l'amusante relation d'une scène de charmeurs de serpents, extraite des notes du Père Celle et communiquée, vous le devinez, Messieurs,.... par M. Viaud-Grand-Marais; puis une revue bibliographique des publications d'histoire naturelle due à notre laborieux bibliothécaire, M. Delamare, revue de nature à faciliter notablement les recherches ou les lectures des membres de la Section.

Puisque notre cher et vénéré confrère me fournit ici l'occasion de prononcer son nom, je veux en profiter, Messieurs, pour vous rappeler que M. Delamare nous a récemment annoncé qu'il était à la veille de nous donner le catalogue complet des richesses de notre bibliothèque, sur lesquelles il veille pour nous, depuis un demi siècle, avec un soin jaloux.

Vous avez approuvé, à l'unanimité, le plan et les détails de cet ouvrage qui vous étaient soumis avec une modestie véritablement touchante.

Je suis particulièrement heureux d'être votre interprète, en offrant à l'avance à M. Delamare l'expression de notre gratitude.

Si, comme je le crains, Messieurs, l'aridité de certains sujets n'a pas été suffisamment voilée sous la plume de votre rapporteur, permettez-lui de solliciter de la brillante assemblée qui l'environne, encore quelques instants d'attention pour l'examen des productions plus attrayantes de la Section des Lettres.

Tout le monde connaît M. Maître et les découvertes archéo-

logiques, d'un si haut intérêt, qu'il a faites dans notre département.

Le savant archiviste nous a lu, dans l'une des premières séances de l'année, une étude historique dans laquelle il a discuté, avec toute la compétence qu'il possède sur un pareil sujet, la question de savoir si la charte de confirmation octroyée par le roi Louis VI, le Gros, à l'évêque de Nantes, Brice, est authentique.

A la suite d'une critique approfondie, M. Maître ne trouve pas invraisemblable l'authenticité de cette charte.

M. Julien Merland, suivant un exemple aussi cher à son cœur que présent à notre mémoire, fréquente assidûment nos séances.

Il nous a donné lecture d'un excellent compte rendu, à propos d'un recueil de fables adressé à notre Société par M. Bourguin, membre de la Société Philotechnique de l'Académie de Reims.

Comme le dit le rapporteur, il est certain qu'il faut une grande hardiesse pour venir publier des fables après La Fontaine et Florian.

Toutefois, M. Merland n'hésite pas à reconnaître que le talent de l'écrivain, dans ce genre difficile, est à la hauteur de son ambition.

Citons encore à l'actif de notre zélé confrère la communication de deux pièces curieuses :

Le procès-verbal d'une fête donnée par le commerce nantais, le 1er décembre 1781, à l'occasion de la naissance du Dauphin ;

Une série de couplets publiés et chantés à Nantes, à la même occasion.

M. Fargues, dont la parole puissante et convaincue a tant

de fois animé nos séances, nous a retracé, dans une remarquable étude, les résultats obtenus par le « *déchiffrement des inscriptions cunéiformes,* » en Assyrie, d'après les découvertes les plus récentes.

Il fait ressortir que ces merveilleux résultats sont dus, en majeure partie, aux efforts persévérants d'illustres savants *français* tels que les de Rougé, Mariette, Maspero, Anquetil-Duperron et Eugène Burnouf, sans parler des Botta, des de Saulcy, des Oppert et des Lenormant.

Entrant dans le vif du sujet, M. Fargues nous montre des concordances vraiment frappantes entre les récits de la Genèse et les inscriptions des briques babyloniennes, spécialement en ce qui concerne la Création, le premier homme: « Adami. »

C'est ainsi qu'un dessin, que M. Smith reproduit dans son livre, représente, nous dit M. Fargues, « deux figures, » assises de chaque côté d'un arbre, étendant la main » sur un fruit, et derrière l'une de ces figures se voit.... » un serpent! »

En ce qui concerne le Déluge, les documents abondent: l'histoire de l'Arche est clairement mentionnée avec cette seule différence que c'est au roi « Xysuthrus » que Dieu ordonne de construire un vaisseau et d'y rassembler avec lui ses parents et tout ce qui est nécessaire à la vie, avec des oiseaux et des quadrupèdes.

Enfin ces inscriptions confirment la vérité historique de l'un des livres de la Bible qui a été le plus universellement attaqué: celui d'Esther, que l'on avait tenu jusqu'ici pour légendaire.

Ce qui prouve, nous dit judicieusement M. Fargues, qu'en ces matières, il ne faut pas se hâter de conclure..........

De plus, grâce à ces patientes recherches, nous savons maintenant que les superbes civilisations orientales, nées

sous de formidables empires, entre le Tigre et l'Euphrate, loin de remonter à des époques fabuleuses, ont une date historique qu'il est désormais possible de préciser.

Nous croyons en avoir dit assez pour inspirer à tous le désir de lire, *in extenso,* dans nos Annales, la très intéressante étude de M. Fargues.

Si j'ajoute que le même littérateur distingué a rédigé un curieux mémoire « *Sur le moine anglais Roger Bacon,* » ardent promoteur de la méthode expérimentale, si je rappelle la lecture qu'il nous fit d'une étude critique « *Sur la corres-* » *pondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange,* » *recueillie par M. Paul Marcheguay,* » étude au cours de laquelle M. Fargues dégage, avec ampleur, la sympathique figure de la fille de l'illustre amiral, vous reconnaîtrez avec moi, Messieurs, que M. Fargues est bien, comme je le disais tout-à-l'heure, l'un de nos confrères les plus érudits et les plus laborieux, disons aussi l'un des plus éloquents.

M. de Chastellux a tenu à nous prouver qu'il n'entendait point s'en tenir, parmi nous, au rôle d'adhérent platonique. Dès son entrée dans nos rangs il nous a entretenus de la Cosmologie et nous attendons impatiemment la suite de cet exposé de l'état de la science astronomique dans l'antiquité, puis au moyen-âge.

Nous aimons tous les poésies de M. Rousse, aussi avec quel plaisir nous écoutions M. de Chastellux lorsque, de sa plume élégante et fine, il nous offrait sous le titre de: « *Compte rendu des chants d'un Celte,* » comme la quintessence du recueil publié par M. Rousse.

Nul ne semble plus accessible que M. de Chastellux au charme de la poésie, nous le comprenons aussitôt en l'entendant nous dire que « les poésies sont faites pour être goûtées

» librement, pour émouvoir et plaire, et que c'est à regret » qu'on les considère, la loupe de l'analyse à la main. »

Nous pouvons être sûrs, après cette sorte de profession de foi, que le critique n'est point un profane et nous nous sentons immédiatement rassurés sur l'usage qu'il fera de cette loupe, dont il se sert, dit-il, à regret. Entre des mains aussi habiles, cet instrument devient sans danger pour le véritable poète.

Notre confrère loue, en effet, comme il convient, dans M. Rousse, « l'inspiration désintéressée, pure et contenue, » l'émotion, le recueillement. »

« Le poète nous a montré une fois de plus, dit-il, combien » les scènes rustiques acquièrent de grâce quand on les » relève par les mouvements naïfs du cœur, en écartant » toujours le dessin trivial des types. »

En résumé, l'étude de M. de Chastellux sur « *Les chants d'un Celte* » révèle chez son auteur une grande délicatesse de touche unie à un sens critique très développé, et nous lui savons gré de nous avoir remémoré, d'une façon aussi heureuse, l'œuvre charmante d'un des poètes favoris de notre Académie.

M. Delteil, dans une jolie nouvelle intitulée: « *A la recherche d'une source,* » nous a donné, grâce à la magie de son style, l'illusion d'un voyage à l'île de la Réunion.

Rien ne manque au charme du récit : ni les descriptions pittoresques d'une nature grandiose, ni la délicate observation du caractère des acteurs.

Avec un tel compagnon, rien ne saurait nous échapper. Il fait briller à nos yeux la flore étincelante de ce pays des orchidées bizarres ; par des sentiers vertigineux, il nous entraîne à sa suite, sur les pentes ardues qui nous conduisent aux sommets élevés du haut desquels, à 1,200 mètres d'altitude, il nous montre encore le « Piton des Neiges » déchirant les nues à plus de 3,600 mètres.

Puis voici que nous assistons à la grand'messe dans l'humble église de Cilaos et que nous nous asseyons ensuite à la table hospitalière d'une habitation, alors fort prospère, détruite, hélas! quelques mois après par un affreux cyclone.

Mais la source?.... la source? direz-vous!

Eh bien, apprenez donc que la source n'existait que dans l'imagination d'un garde de l'établissement thermal de Cilaos, et que ce rusé compère, vantard et besoigneux, comptait extorquer la concession de quelques hectares de bois, avoisinant son petit domaine, en échange de révélations qu'il ne s'attendait pas à voir vérifier.

Heureusement, le Gouverneur de l'île veillait!..........

Il délègue M. Delteil, en sa qualité de pharmacien en chef de l'hôpital militaire, pour contrôler les allégations du garde.

Et c'est ainsi que l'histoire s'achève: notre vaillant confrère démasque le subterfuge de ce facétieux personnage, sans lui garder personnellement, dit-il, trop de rancune, puisqu'il lui procura l'occasion de faire une excursion de huit jours à travers ce pays enchanteur!

Ne serions-nous pas tentés nous-mêmes, Messieurs, de bénir le garde en remerciant M. Delteil, puisque nous devons indirectement à celui-là une nouvelle d'un charme exquis.

Si nous n'avions pas entendu la suite du « *Voyage en Egypte* » de M. Alcide Leroux, nous aurions pu croire qu'à notre époque, essentiellement pratique, la lyre de nos poètes ne résonnait plus!

Mais, comme on l'a dit déjà, la prose de notre Vice-Président est si colorée, ses accents, au pied des Pyramides, atteignent un tel lyrisme qu'on pourrait, à la rigueur, se contenter de cette prose poétique.

Heureusement M. Leroux ne l'a pas pensé et il a bien

voulu nous gratifier de deux jolis sonnets : « *Hic ceciderunt* » et « *Souvenir d'Athènes.* »

Tel est le résumé des travaux de notre Académie pendant l'année qui s'achève.

Ils sont variés et nombreux. Répondent-ils, par leur importance, à ce qu'on peut attendre d'une Société d'élite comme la vôtre?

C'est à vous d'en juger, Messieurs, et de puiser peut-être, dans cet insuffisant exposé, les motifs d'une émulation nouvelle.

En tous cas, telles qu'elles sont, ces œuvres attestent, et je suis heureux de le dire, que, même sous le règne du positivisme, quand la lutte pour la vie laisse si peu de place aux loisirs, il y a toujours, dans notre belle et généreuse Bretagne, des âmes ardentes auxquelles l'âpre labeur du jour ne saurait suffire, et qui se réfugient dans les travaux désintéressés de l'esprit, comme le soir venu, on gravit la colline pour apercevoir encore, à travers le ciel sombre, un petit coin bleu d'*Idéal !*

Nantes, le 27 novembre 1887.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES PRIX

SUR

LE CONCOURS DE L'ANNÉE 1887

PAR M. LE D[r] OLLIVE, SECRÉTAIRE ADJOINT.

Messieurs,

Un maître en l'art de bien dire, M. Camille Doucet, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans un de ses rapports littéraires, qui sont vraiment des modèles du genre, s'exprimait ainsi : « La tâche délicate, sans gloire » peut-être, mais non sans douceur, ni quelquefois sans » amertume, d'accueillir tant de travaux, d'en apprécier les » mérites divers, et de comparaître enfin devant vous pour » proclamer ses choix et justifier ses préférences, est imposée » chaque année à l'Académie, qui s'en estime heureuse et » fière. » Eh bien, Messieurs, votre Société Académique, pour être plus modeste, n'en est pas moins heureuse et fière de se voir chaque année choisie comme juge d'ouvrages que veulent bien lui adresser des travailleurs, eux aussi plus

modestes, mais qui n'en méritent pas moins toute notre admiration et toutes nos sympathies.

Tous les ans votre Société propose, comme sujets de concours, un certain nombre de questions qu'elle aimerait à voir traitées par les concurrents ; mais avec un esprit de libéralité dont on ne saurait trop vous louer, vous acceptez avec empressement, en leur permettant de prendre part au concours, tous les ouvrages intéressant le département et même la province de Bretagne. Cette année encore vous avez montré combien vous estimiez de pareils travaux en leur accordant de hautes récompenses.

Le rôle de votre Secrétaire adjoint est de venir vous rendre compte, au nom de la Commission instituée chaque année à cet effet, des ouvrages adressés à la Société Académique ; de vous dire, en reflétant le plus possible les opinions de cette Commission, ce qu'il faut louer et ce qu'il faut blâmer : distribuant là l'éloge et ici la critique. — Mais le droit de tout dire n'est subordonné qu'au devoir de bien dire, et alors trouvant ma tâche délicate et difficile, j'aurai besoin, pour la mener à bonne fin, de toute votre bienveillance.

Vous avez reçu deux ouvrages imprimés traitant de sujets historiques. Puis, comme ouvrages manuscrits : la biographie d'un Nantais célèbre, une étude philosophique et littéraire sur l'intelligence de la femme, trois recueils de poésie et enfin un travail sur les constructions et constructeurs de Nantes.

Les concurrents ont donc été plus nombreux que dans bien d'autres années, et si ce n'est pas encore l'abondance, avouons au moins que la récolte est bonne.

Mais, avant de commencer à vous rendre compte et des travaux que je viens de signaler et des opinions que j'ai recueillies au sein de la Commission des prix, laissez-moi

vous dire combien j'ai été heureux de trouver, auprès de mes savants collègues, des appréciations et des jugements qu'il m'eût été absolument impossible de porter sur certains ouvrages.

Ne fallait-il point une compétence toute spéciale pour juger et apprécier à sa haute valeur l'œuvre en six volumes envoyée par M. l'abbé Guillotin de Corson, et digne d'être mise à la suite des grands travaux publiés au dernier siècle par les bénédictins? Cet ouvrage, qui a pour titre. « *Pouillé historique du diocèse de Rennes,* » n'a pas d'équivalent parmi les publications parues depuis cent ans en Bretagne. C'est une encyclopédie ecclésiastique qui est le résultat de vingt années de recherches opiniâtres, dont les matériaux ont été amassés péniblement et mis en ordre avec une clarté et une méthode dignes des plus grands éloges. Le cadre n'était pas facile à remplir; l'archi-diocèse de Rennes a été formé des trois évêchés: de Rennes, de Dol et de Saint-Malo; l'auteur a donc été obligé de traiter des origines de chacune de ces circonscriptions : des évêques, des chapitres, des collégiales et des institutions propres à chaque diocèse. Il n'est pas une paroisse de cette immense région, partagée aujourd'hui en six arrondissements, qui n'ait sa notice complète comprenant toutes les indications possibles : sur les recteurs, les prêtres, les chapelles privées ou publiques, les écoles, les hôpitaux et les fondations pieuses.

M. Guillotin de Corson a la passion de l'exactitude et jusqu'au dernier jour il a recueilli tout ce qui pouvait compléter son œuvre. Ses additions et ses tables forment à elles seules presque un volume.

Je vous recommande surtout l'épilogue ou les considérations finales dans lesquelles l'auteur passe en revue les grands événements qui ont dominé l'histoire dont il a condensé les détails. Il plane avec aisance au-dessus des faits qui ont

marqué chaque époque, les groupe avec art et sait en tirer les conclusions. Quand il parle des hommes et des institutions, il signale aussi bien leurs défaillances que leurs services et se montre partout soucieux de la vérité. Sa critique est à la hauteur des exigences de la nouvelle école historique ; elle ne rejette pas les traditions, mais elle donne la première place au texte des auteurs accrédités.

C'est donc un ouvrage d'une très haute valeur et la Société Académique est heureuse de pouvoir accorder une médaille d'or à M. Guillotin de Corson et serait fière de se l'attacher comme membre correspondant.

C'est encore le fruit de patientes recherches que l'ouvrage à vous adressé par M. le comte Régis de l'Estourbeillon ; ouvrage publié en 1886 sous ce titre : « *Les familles françaises à Jersey pendant la révolution.* »

En 1792, des membres du Parlement de Bretagne qui résistaient au mouvement révolutionnaire et s'étaient vu menacer leurs parents, des centaines d'ecclésiastiques bretons et normands opposés à la constitution civile du clergé s'étaient réfugiés à Jersey. Plus tard des magistrats de Guienne et des groupes d'émigrés, que la marche rapide des événements forçait à s'exiler du continent, vinrent se joindre à eux.

Au sein de cette colonie la mort ne tarda pas à frapper ; il y eut aussi des naissances et enfin des mariages furent projetés. La nouvelle législation française était à peine définie et elle n'avait pas de représentants dans l'île. La coutume anglaise et la différence des cultes déplaisaient aux réfugiés : l'autorité religieuse se décida à donner sa sanction, dans les formes usitées avant la révolution, aux mariages contractés entre Français et elle pourvut à l'enregistrement régulier des décès et des naissances. Les cahiers furent

confiés à des prêtres désignés par les évêques et tenus en doubles exemplaires. Ce sont ces cahiers qui ont été compulsés et mis au jour par M. de l'Estourbeillon ; c'est là une œuvre qui sauve de l'oubli un des documents les plus précis de notre histoire provinciale, si grave à la fin du dernier siècle.

M. de l'Estourbeillon ne s'est pas borné à reproduire les indications des registres qu'il a eus entre les mains. A cette tâche laborieuse et fidèlement remplie, il en a ajouté une autre pour laquelle il avait une compétence spéciale : il a voulu faire revivre, en quelque sorte, les personnages en rappelant leurs liens avec le monde présent ; et dans cette partie de son travail, qui intéresse surtout les familles, il a condensé habilement les faits que lui ont fournis d'innombrables pièces; mais M. de l'Estourbeillon ignorait sans doute que ces registres ont été jadis transportés à Londres et déposés au Consulat général de France chargé, dès lors, de délivrer les copies authentiques, copies qui, sans suppléer dans la suite aux actes de l'état civil, furent respectées par la justice qui les confirma quand elles lui furent soumises dans l'intérêt des familles.

Quoi qu'il en soit, la Société Académique s'est toujours félicitée d'avoir à rendre hommage aux efforts et surtout aux travaux des hommes jeunes, laborieux, fortement attachés à la province. M. le comte de l'Estourbeillon est de ce nombre, et elle est heureuse de pouvoir lui accorder une médaille de vermeil.

J'en ai fini avec les ouvrages imprimés admis au concours, je vous l'ai déjà dit, à titre purement exceptionnel. Nous nous en félicitons quand ces ouvrages ont la valeur de ceux que vous avez accueillis et couronnés aujourd'hui. J'ai hâte d'arriver aux ouvrages manuscrits, à ceux qui, spécialement

écrits pour nos concours, méritent plus encore notre attention et nos sympathies.

Voici un manuscrit portant pour devise : « Qu'est-ce que » l'honneur? C'est la force de l'âme animée ou réveillée par » le devoir et qui, quelquefois même, nous porte au-delà de » ce qu'il prescrit. (Sainte-Foix.) »

C'est une *Biographie d'Haudaudine,* le Régulus nantais. Vous ne me pardonneriez pas de m'étendre longuement sur l'analyse de cet ouvrage : le sujet est trop connu, il a été déjà trop de fois traité.

L'auteur nous fait d'abord savoir qu'il a eu le bonheur de voir ce grand citoyen dans son enfance. « Je vins un jour à » Nantes, dit-il, avec mon père ; nous habitions la campagne » et je m'étonnais de toute chose. Au milieu de la *gamme* » de mes surprises, mon père attira mon attention sur un » homme qui venait de notre côté. » C'était, paraît-il, Haudaudine. Cette vue a été certainement une bonne note de la *gamme* des surprises de notre auteur ; mais avouez, Messieurs, qu'il n'a pas usé de coquetterie en nous le faisant savoir : Haudaudine étant mort en 1840, il n'est pas difficile de trouver que son biographe actuel n'est plus un jeune homme, aussi embarrasse-t-il bien un peu ma critique ; j'ose espérer qu'il me la pardonnera.

On pourrait souhaiter voir recueillis dans un tel travail des renseignements plus précis sur la jeunesse d'Haudaudine. Ne serait-il pas bon, en effet, de connaître d'une façon plus exacte quelle a été l'éducation et comment se sont déroulées les premières années d'un homme capable de l'action chevaleresque que vous connaissez tous? Mais vous ignorez sans doute cette autre action qui, à notre époque, doit faire plus encore admirer ce grand citoyen. Voici ce qu'écrit son biographe : « M. Haudaudine n'a pas seulement été brave » comme on ne l'est pas, il a encore été honnête comme

» on ne l'est plus et, dans l'intérêt de son glorieux souvenir,
» je vous livre le fait suivant qui, je crois, est ignoré :
» M. Haudaudine avait acheté pour 25,000 fr. la propriété
» d'un émigré ; plus tard, on lui offrit de cette terre
» 600,000 fr. L'ancien propriétaire était mort. M. Haudau-
» dine fit des recherches et parvint à retrouver sa femme et
» sa fille qui travaillaient pour vivre à Londres. Aussitôt il
» les fit revenir en France, les remit en possession de leurs
» biens et n'accepta que les 25,000 fr. déboursés. »

Les Nantais, qui avaient si mal accueilli l'action chevaleresque d'Haudaudine, voulurent plus tard, revenus à des sentiments plus justes, récompenser le grand citoyen : ils le nommèrent..... conseiller municipal.

Cette biographie est écrite un peu trop rapidement ; l'auteur n'a évidemment pas poli et repoli son œuvre, aussi lui échappe-t-il de temps en temps des incorrections de langage. Enfin le style n'a pas toujours la simplicité que réclamerait un semblable travail. Des puristes trouveraient peut-être hardi et un peu risqué ce langage métaphorique : « Je » retrouve encore dans le flot de mes souvenirs son sillage » lumineux. » Quoi qu'il en soit, notre biographe écrit avec une certaine facilité, et nous espérons qu'il ne s'en tiendra pas à ce premier essai, pour lequel la Société Académique ne croit pas devoir accorder une récompense.

Voici maintenant un travail de haute importance et de vraie valeur ; celui qui, certainement, a le plus intéressé votre Commission. Les uns ont admiré sans partage, les autres ont fait quelques restrictions : rarement on a été plus sévère ; mais vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, de cette diversité d'opinion quand vous connaîtrez le sujet dont il est question. Le manuscrit porte pour titre : *L'Intelligence de la femme comparée à celle de l'homme.*

Avant de faire œuvre de critique, je tiens à vous donner une courte analyse de ce travail en me permettant de semer çà et là quelques observations.

Notre auteur a été évidemment frappé des efforts tentés par diverses écoles pour l'émancipation de la femme et pour exciter ses aspirations, non seulement vers l'égalité intellectuelle, mais aussi vers l'égalité des droits et des fonctions. L'étendue, la diversité et la nouveauté des connaissances que les derniers programmes universitaires imposent aux jeunes filles l'ont évidemment surpris.

Oui, le rôle de la femme a été indignement abaissé dans les civilisations anciennes; son rôle a été méconnu dans les temps modernes par des hommes comme Rousseau, Lord Byron, Schoppenhaüer, Auguste Comte et enfin Darwin qui prétend que la masse cérébrale de la plus spirituelle parisienne ne pèse pas plus que celle d'une vulgaire chinoise; mais la réaction est tellement forte qu'il est utile de chercher à savoir si l'intelligence de la femme peut se prêter aux grands travaux et aux patientes études.

Plus loin la question est posée et l'auteur cherche à définir l'intelligence, ou mieux les diverses espèces d'intelligence.

L'intelligence du mathématicien, celle de l'industriel ou du littérateur sont loin de se ressembler et il suffit, Messieurs, de regarder autour de nous pour s'en convaincre. Il y a des intelligences fortes en regard desquelles l'auteur place celles qui ont surtout de la finesse : finesse qui « saisit les détails » et se meut dans le domaine pratique. Quant à l'intelligence supérieure, au génie, ce n'est pas celle qui comprend les travaux et les inventions des autres, mais celle qui sait maîtriser la mémoire et l'imagination et trouver des nouveautés fécondes. Or, l'auteur se propose de faire voir que l'intelligence féminine a plus de finesse que de force :

n'a-t-on pas déjà écrit que la nature, en donnant tant de grâce et de finesse aux femmes, a voulu leur donner une indemnité pour le génie qu'elle a exclusivement réservé à l'homme. Une conclusion s'en dégage : l'intelligence de la femme est inférieure à celle de l'homme. Enfin, nous entrons dans le vif de la question : deux chapitres successifs sont consacrés, le premier à la femme dans la vie ordinaire, le second à la femme dans la vie supérieure de l'esprit.

Il était permis de penser que notre auteur étudierait d'abord la femme exerçant avec succès les mêmes fonctions que l'homme et y rivalisant avec lui de zèle et d'intelligence. Aussi nous parle-t-il de la femme institutrice, fait-il une courte allusion à la femme médecin. Mais à côté des professeurs en titre, des institutrices brevetées, que de femmes dont les leçons et les conseils éclairent la jeunesse.

Combien de vous, Messieurs, sentiront se réveiller un souvenir ; combien de mères pourront se reconnaître à la lecture de cette phrase : « Voyez ce jeune lycéen, chaude- » ment applaudi lorsqu'il descend de l'estrade triomphale, le » front haut, le regard brillant, les bras chargés de volumes » dorés. Savez-vous qui a mérité la moitié des prix et des » honneurs ? C'est sa mère : sa mère qui a veillé sur son » travail en l'absence du père, que ses occupations absor- » baient. C'est elle qui a revu ses tâches, c'est elle qui lui a » expliqué les difficultés et lui a fait réciter prose et poésie, » après avoir appris à lire le grec. »

Mais il est un théâtre où l'esprit féminin rivalise de vivacité et de brillant avec celui de l'homme : ce sont les salons. Il y a là une analyse très fine du rôle rempli par les femmes dans la conversation. Enfin l'auteur les montre voyant mieux les détails que nous, car elles sont plus pratiques, elles ont plus de perspicacité parce qu'elles embrassent moins de choses. Qui de nous n'approuvera ses idées ? qui de nous ne

se rappellera même cette phrase écrite par Tacite : « *Germani putabant aliquid sanctum et providum in mulieribus esse.* »

Le chapitre suivant, où va s'établir la comparaison entre l'intelligence de l'homme et celle de la femme dans la vie supérieure de l'esprit, est une sorte de tableau dans lequel l'auteur s'applique à énumérer et à caractériser un grand nombre d'ouvrages de femmes célèbres et à les comparer aux œuvres des hommes les plus illustres.

Cette partie du travail forme un répertoire des plus intéressants ; quelque supérieure qu'une femme ait été dans telle ou telle manifestation de l'intelligence, on peut toujours lui opposer un homme qui lui soit resté supérieur.

Je ne vous parlerai point des mathématiciennes, des philosophes : la comparaison serait vraiment trop désavantageuse. La politique a fait la réputation de plus d'une femme ; mais si nous trouvons du génie dans Sémiramis, peut-elle être comparée à Napoléon ? Si les circonstances, si l'amour maternel, si l'ambition ont fait de Blanche de Castille, de Catherine de Médicis, d'Elisabeth d'Angleterre, de Catherine II de Russie, des femmes supérieures, de grandes femmes d'Etat (permettez-moi cette expression), ne restent-elles pas au-dessous du puissant génie de Richelieu ?

Les travaux historiques ont eu leurs femmes d'élite ; mais si les mémoires de Mme de Motteville sur la Fronde, de Mme de Rémusat sur Napoléon Ier, de Mme Roland, pour n'en citer que quelques-unes, sont d'une lecture attrayante, les peut-on comparer aux monuments de Thiers, de Guizot et surtout à celui de cet historien incomparable, d'une érudition si solide, d'un style si pittoresque : Michelet ?

Relisez le long paragraphe où notre auteur étudie les mérites et les imperfections de la femme dans le roman. Je ne pourrais que diminuer par l'analyse l'intérêt qui s'attache

à tout ce chapitre où il fait évoluer romancières et romanciers et où il distribue à chacun, avec une grande délicatesse, la critique et l'éloge ; mais pour conclure que les fortes pensées, l'expérience des situations sont encore l'apanage des Daudet, des Sandeau et des Feuillet.

Après le roman, voici venir la correspondance qui montre aussi les mérites et les imperfections de la femme. Les lettres de Mme de Maintenon sont pleines de naturel, celles de Mme de Staël ou de Mme Récamier pleines d'abandon, enfin les lettres de Mme de Sévigné, la délicieuse marquise « qui laisse à sa plume la bride sur le cou » sont pleines de gracieux récits, tout en renfermant des passages qui vous remuent ; mais enfin, Messieurs, si tout cela est écrit d'un style vif et alerte, c'est, la plupart du temps, un caquetage exquis et charmant : Cicéron et Voltaire avaient autant de style et plus de force ou de profondeur dans les idées.

Que la finesse soit plus nécessaire que la profondeur de l'intelligence et voilà la femme au premier rang. Nous entrons dans les salons et nous la voyons animant tout de son esprit : au XVIIe siècle, Catherine de Vivonne, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Mme Scarron et plus près de nous Mme Récamier qui, comme l'a écrit Sainte-Beuve, « avait au plus haut degré, non cet esprit qui songe à briller pour lui-même, mais celui qui sent et met en valeur l'esprit des autres » n'ont pu être éclipsées.

Le genre oratoire laisse la femme au second plan. Il en est de même des arts et de la poésie et, vous le savez, aucune femme n'a encore signé la partition d'un grand opéra.

Enfin, pour terminer, laissez-moi vous citer des fragments de la conclusion où notre auteur est arrivé : « L'intelligence » de la femme, dit-il, offre un autre aspect que celle de » l'homme et elle lui est inférieure en vigueur, ce qui

» revient à dire que ce sexe s'est montré moins intelligent
» que le nôtre. C'est l'hirondelle décrivant dans l'air des
» courbes gracieuses et d'un coup d'aile s'élevant bien haut,
» tandis que, plus haut encore, l'aigle plane majestueux et
» calme. » Et plus loin : « La Providence, en effet, a sage-
» ment adapté l'intelligence de la femme à sa fin. La femme,
» elle ne l'a point créée propre aux vastes conceptions parce
» que rien dans son rôle ne prête aux vastes conceptions ;
» elle l'a douée d'un esprit fin et pratique parce que sa vie
» est faite de petites choses, de petits détails qui réclament
» une attention de tous les instants et des soins aussi patients
» que délicats. »

Nous ne pouvons adresser à l'auteur que de sincères félicitations pour l'œuvre dont je viens de vous donner une très imparfaite analyse. Nous le félicitons du courage qu'il a montré en abordant un sujet aussi difficile à traiter et nous le félicitons encore des connaissances qu'il y a déployées. Peut-être la lecture en est-elle parfois un peu pénible. Au début, surtout, l'auteur paraît hésiter, la phrase sort mal : on voit qu'il s'engage sur un terrain glissant. Si j'avais un reproche à lui adresser, je lui dirais qu'il nous a surtout montré la femme *trop* supérieure : la femme exception ; laissant de côté celle que nous connaissons le plus, celle avec laquelle nous avons l'habitude de vivre.

Vouloir établir une comparaison entre l'intelligence de l'homme et l'intelligence de la femme me paraît impossible et cette opinion pourrait s'appuyer sur cette phrase écrite par un prince de l'Eglise, dont la mort rappelle à la fois tant d'héroïsme et tant de tristesse : « La femme, écrivait
» Mgr Darboy, est une organisation délicate et vive qui se
» met en jeu au moindre choc, au plus léger souffle ; une
» âme portée aux communications expansives et à la con-
» fiance parce qu'elle a besoin d'appui ; une intelligence

» éclairée par un cœur et revêtue par là même de tout le » charme et de toute la mobilité du sentiment. »

Quant aux craintes que suggèrent à notre auteur la nouvelle direction imprimée par les programmes universitaires à l'instruction des filles, espérons qu'elles sont chimériques. Je m'en rapporte aux paroles prononcées récemment par un de nos hommes politiques les plus éminents, aujourd'hui grand-maître de l'Université, M. Spuller : « Il ne s'agit pas, » dit-il, de former ces femmes savantes, qu'a rendues ridi- » cules l'un de nos plus grands génies, mais ces femmes » capables d'accomplir la mission élevée qui leur incombe » dans la vie. »

La Société Académique est heureuse de pouvoir accorder une médaille de vermeil (grand module) à ce remarquable travail dont l'auteur se cache sous cette devise charmante : « La femme est une fleur qui ne donne son parfum qu'à l'ombre. »

Pour reposer votre esprit de cette étude un peu abstraite, entrons dans le domaine plus séduisant de la poésie.

Voici un poème d'au moins quatre cents vers ayant pour titre : « *Une exposition à Babylone sous la grande Sémiramis.* » J'avoue franchement que la donnée me paraît singulièrement étrange ; mais la poésie peut, sans doute, se permettre bien des choses et l'auteur a voulu évidemment faire une allusion anticipée à notre future exposition.

Sémiramis va pour la centième fois célébrer l'anniversaire de sa naissance (heureux exemple de longévité !), et, tout comme si elle vivait en plein XIXe siècle, elle songe à faire une exposition universelle. Tous les peuples, tous les princes, tous les rois se donnent rendez-vous à ce vaste congrès ; mais, chose étonnante, cette reine aux cent printemps inspire plus que de l'admiration à quelques-uns de ses hôtes : elle

inspire de la passion. Parmi ses adorateurs, on compte des Arabes, des Parthes, un enfant de l'Annam et même... le croiriez-vous ?

» Un druide oubliant menhir, dolmen, séjour,
» Expire en la voyant, épris d'un fol amour. »

C'est au milieu de pareilles fantaisies que se déroule le poème : on y décrit l'Eden, la visite de la reine à l'exposition (où il y a même une tour Eiffel), les réflexions d'un visiteur et enfin le couronnement. Mais ici pas de médailles, pas de diplômes d'honneur..., pas même de décorations. Il n'y a qu'un prix : la reine pose son diadème sur le front du plus digne. Et je ne vous dirai pas quel fut cet heureux industriel.

Pour nous, Messieurs, il nous est impossible de couronner ce poète, et cependant il a de la facilité, il n'est point à son coup d'essai ; souvent il a l'accent poétique ; mais, vraiment, il a trop d'imagination.

Nous préférons les idées et la manière de faire de notre second poète. Sous ce titre et cette devise : *Sursum corda,* » la foi, l'espérance, la charité, la musique sont successivement invoquées. Dans ces sujets, tant de fois traités en prose et en vers, le poète se meut avec quelque difficulté ; il n'a évidemment pas l'habitude de manier les tournures poétiques ; mais il a de jolis vers, l'esprit bon, le sentiment pur, et la Société Académique, persuadée que l'auteur ne s'arrêtera pas à ses débuts, lui décerne une mention honorable.

Je reviens avec empressement, Messieurs, à la tâche plus douce de louer le talent et de proclamer le succès. *Liberté,* telle est la devise sous laquelle nous trouvons une collection

de huit petites pièces. S'il n'y avait quelques réserves à faire, je voudrais dire, suivant la charmante expression d'un très aimable collègue de la Commission : Un bouquet de huit fleurs parfumées. Mais, dans les meilleurs travaux, dans ceux qui honorent le plus nos concours, s'il y a surtout à louer, il y a aussi parfois à reprendre. C'est l'ensemble de l'œuvre que notre Société couronne. Ma tâche consiste alors à vous signaler ce qui est bien, en jetant sur les parties défectueuses un voile discret et charitable. Aussi, parmi les huit pièces de vers très agréables de ce recueil, en avons-nous distingué une. Permettez-moi de vous la citer en entier :

NE T'ÉVEILLE PAS !...

Mère, sur ton front incolore
La souffrance étend ses rameaux :
Repose au moins jusqu'à l'aurore,
Le sommeil est l'oubli des maux.
Laisse à moi seule les alarmes,
Près de toi, je pleure tout bas ;
Tes yeux verraient couler mes larmes :
O mère, ne t'éveille pas !...

Trop souvent la sombre insomnie,
Pour toi remplace le sommeil.
Puisse quelque puissant génie
Retarder longtemps ton réveil.
Ton cœur, plus doucement respire ;
La douleur éloigne ses pas...
Sur tes lèvres passe un sourire...
O mère, ne t'éveille pas !

Dans le séjour de l'allégresse,
As-tu vu briller comme un lys
L'objet constant de ma tendresse,
Celui que tu nommais ton fils !...

Ou bien, comme autrefois, joyeuse,
Tu nous presses entre tes bras.
Tu rêves que je suis heureuse...
. . . .
O mère, ne t'éveille pas !!...

Je ne puis résister au désir de vous faire connaître encore un fragment de cette fraîche petite poésie, intitulée : « *Dix-huit ans.* »

. . . .
. . . .
Le cœur bat à ton âge et le regard rayonne,
On vit d'illusions, on tressaille d'espoir ;
Mais lorsque l'aube a fui, le jour est près du soir,
Quand le printemps n'est plus, l'été touche à l'automne...
Ne te hâtes pas trop de fixer ton destin,
D'échanger tes blancs lys pour une autre couronne ;
Reste à l'adolescence, au printemps, au matin !...

En somme, Messieurs, cent cinquante vers environ pour exprimer dans un langage gracieux, doux et parfois empreint de mélancolie, les nuances de sentiments d'un cœur qui aime, est aimé, ou redoute de ne pas l'être.

La Société Académique, avec ses félicitations, accorde à l'auteur de « *Liberté* » une médaille d'argent.

Sans oser dire qu'il touche à son terme, mon rapport avance assez, Messieurs, pour que je n'aie plus à solliciter de vous que quelques moments de patience et d'indulgente attention.

Sous cette devise modeste : « Fais ce que peux, » nous avons reçu un travail qui a pour titre : « *Essai sur l'histoire des constructions et des constructeurs de Nantes.* » L'auteur nous le dit, ses prédécesseurs ont fait exclusivement des études d'histoire politique et sociale ; il n'a voulu s'occuper que du sol et de l'habitation.

Mais ici, votre Secrétaire, dans son peu d'expérience, a encore été obligé de recourir à la compétence spéciale de quelques-uns de ses collègues de la Commission.

Ce travail aurait pu être rendu très intéressant s'il ne se présentait pas sous l'aspect de notes distribuées un peu sans ordre et sans style. Il aurait pu avoir une grande autorité si l'auteur n'avait omis de citer les sources auxquelles il a puisé et abusé aussi des peut-être.

Quoi qu'il en soit, c'est une œuvre dans laquelle on trouvera d'excellents renseignements et que nous engageons l'auteur à continuer en s'occupant du XIXe siècle. La Société Académique accorde à ce travail une médaille de bronze.

Ma tâche est finie, Messieurs. Peut-être, au cours de nos appréciations, la critique vous a-t-elle semblé un peu sévère; mais je me suis rappelé ce proverbe, mis par Shakspeare dans la bouche d'un de ses héros : « Le mal, que l'on dit de nous, est comme la charrue pour la terre; il déchire et féconde. »

Vous connaissez maintenant les vainqueurs. Quant aux concurrents moins heureux, vous ne voulez point les considérer comme des vaincus; et la Société Académique leur adresse ici par ma voix plus que des consolations; des témoignages sympathiques d'intérêt, d'estime et d'encouragement !

Novembre 1887.

CONCOURS DE 1887.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX LAURÉATS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

1° OUVRAGES IMPRIMÉS.

Médaille d'or,

A M. l'abbé Guillotin de Corson, pour son *Pouillé historique du diocèse de Rennes.*

Médaille de vermeil,

A M. le Cte Régis de l'Estourbeillon, pour son ouvrage sur *les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution.*

2° OUVRAGES MANUSCRITS.

Médaille de vermeil 1re classe,

A M. Paul Fargues, pour son *Etude sur l'intelligence de la femme comparée à celle de l'homme.*

Médaille d'argent,

A M. G. de Sermel, pour huit pièces de vers sous la devise *Liberté.*

Médaille de bronze,

A M. J. Furret, architecte à Nantes, pour son *Essai sur l'histoire des constructions et des constructeurs de Nantes.*

Mention honorable,

A Mme Alice Ménard, pour une série de poésies sous la devise : *Sursum corda.*

PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

POUR L'ANNÉE 1888.

1re Question. – Etude biographique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2e Question. — Etudes archéologiques sur les départements de l'Ouest.

(*Bretagne et Poitou.*)

Les monuments antiques et particulièrement les vestiges de nos premiers âges tendent à disparaître. L'Académie accueillerait avec empressement les mémoires destinés à en conserver le souvenir.

3e Question. — Etudes historiques sur l'une des Institutions de Nantes.

4e Question. — Etudes complémentaires sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

5e Question. — Etude sur les eaux potables de Nantes.

6e Question. — Traumatisme et impaludisme.

7e Question. — Etude sur les épidémies locales de diphtérie.

8e Question. — Canalisation de l'électricité pour les villes.

9e Question. — Transport de l'énergie par les moyens connus : câble télodynamique ; air comprimé ou raréfié ; eau forcée ; électricité.

La Société académique, ne voulant pas limiter son concours à des questions purement spéciales, décernera une récompense au meilleur ouvrage :

De morale,
De poésie,
De littérature,
D'histoire,
D'économie politique,
De législation,
De science,
D'agriculture.

Les mémoires manuscrits devront être adressés, avant le 20 août 1888, à M. le Secrétaire général, rue Suffren, 1. Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur.

Tout candidat qui se sera fait connaître sera de plein droit hors de concours.

Néanmoins, une récompense pourra être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés traitant de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement le département de la Loire-Inférieure, et dont la publication ne remontera pas à plus de deux années.

Les prix consisteront en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, s'il y a lieu. Ils seront décernés dans la séance publique de novembre 1888.

La Société académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus ; mais les auteurs peuvent en prendre copie, sur leur demande.

Nantes, novembre 1887.

Le Secrétaire général,

EM. GADECEAU.

Le Président,

Dr RAINGEARD.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SEANCES

de l'année 1887.

Séance du 1er *décembre* 1886.

Allocution de M. Orieux, président sortant.

Allocution de M. Raingeard, nouveau président.

Hommage à la Société, par M. Julien Merland, de ses deux brochures :

1° *Notes et documents pour servir à l'histoire de Challans ;*

2° *Quelques lettres de Paul Baudry.*

Lecture, par M. Léon Maître, de son travail intitulé : *Histoire d'une charte de* 1123.

Séance du 5 *janvier* 1887.

Lecture, par M. Raingeard, président, d'une notice nécrologique sur le Dr Lapeyre.

Election de M. Viaud-Grand-Marais comme membre du Comité central, en remplacement de M. Ménier, non acceptant.

Nomination, sur la proposition de M. Raingeard, président, d'une Commission chargée de présenter à la Société un

rapport sur l'exposition des beaux-arts, ouverte à Nantes en 1887.

Sur le rapport de M. Hervouët, M. le Dr Polo est nommé membre résidant.

Sur le rapport de M. Delteil, M. Le Beau obtient le même titre.

Lecture, par M. de Chastellux, de son étude sur les *Chants d'un Celte*, poésie de M. Rousse.

Lecture, par M. Alcide Leroux, de la suite de son *Voyage en Égypte.*

Séance du 2 *février* 1887.

M. Julien Merland lit un compte rendu d'un recueil de fables de M. Bourguin.

Suite de la lecture du *Voyage en Égypte*, de M. Alcide Leroux.

Séance du 2 *mars* 1887.

Sur le rapport de M. Alcide Leroux, M. Gahier est nommé membre résidant.

Sur le rapport de M. Ollive, M. le Dr Hublé obtient le titre de membre correspondant.

Lecture, par M. de Chastellux, d'un *Aperçu historique sur la cosmologie.*

Lecture, par M. Fargues, de la première partie de son travail sur *le Déchiffrement des inscriptions cunéiformes.*

Séance du 6 *avril* 1887.

Lecture d'une note de M. Delteil sur la fabrication de l'acide sulfurique.

Observations de M. Poirier.

Suite de la lecture de M. Fargues sur *le Déchiffrement des inscriptions cunéiformes.*

Séance du 4 mai 1887.

Lecture, par M. Viaud-Grand-Marais, de son *Étude sur la mort de Cléopâtre.*

Suite de la lecture du *Voyage en Égypte* de M. Alcide Leroux.

Observations de M. Le Beau.

Séance du 1er *juin* 1887.

Lecture, par M. Delteil, de la première partie d'une nouvelle ayant pour titre : *A la recherche d'une source.*

Séance du 6 *juillet* 1887.

Suite de la lecture de la nouvelle de M. Delteil : *A la recherche d'une source.*

Séance du 7 *septembre* 1887.

Sur le rapport de M. de Chastellux, M. Delanney obtient le titre de membre correspondant.

Séance du 5 *octobre* 1887.

Lecture du rapport de M. Ménier sur les travaux de la Section des sciences naturelles.

Lecture du rapport de M. Ollive sur les travaux de la Section de médecine.

Lecture du rapport de M. Ollive sur les travaux de la Section des lettres, sciences et arts.

Lecture du rapport de M. Arnault sur les travaux de la Section d'agriculture, commerce et industrie.

Lecture, par M. Fargues, de son *Étude sur la correspondance de Louise de Coligny; princesse d'Orange,* ouvrage de M. Paul Marchegay.

Lecture, par M. Alcide Leroux, de ses deux sonnets ayant pour titre : *Souvenirs d'Athènes ; Hic ceciderunt.*

Séance du 2 novembre 1887.

Mention de l'obtention par M. Janet du grade de docteur ès-sciences.

Lecture, par M. Fargues, de fragments de ses poésies : *les Évangiles mis en vers.*

Lecture, par M. Delamare, de sa notice sur le catalogue de la bibliothèque de la Société Académique.

Lecture, par M. Léon Maître, de son *Projet de revision de l'orthographe des noms de certaines localités de la Loire-Inférieure.*

Discussion de ce projet.

Nomination d'une Commission chargée de l'étudier.

Séance solennelle du 27 novembre 1887.

La séance a lieu dans la salle des Beaux-Arts

Discours sur la profession médicale à diverses époques, par M. Raingeard, président.

Rapport de M. Gadeceau, secrétaire général, sur les travaux de la Société Académique pendant l'année 1886-1887.

Rapport de M. Ollive, secrétaire adjoint, sur le Concours des prix.

Mlle Batzinger, pianiste ; Mlle Renou et M. Rocheville, chanteurs du Grand-Théâtre de Nantes ; MM. Alphonse Weingaertner, violoniste, directeur du Conservatoire de Nantes, et Radigois, pianiste-accompagnateur amateur, ont prêté leur obligeant concours à la solennité.

Séance du 28 novembre 1887.

Remerciements de M. le Président de la Société Académique à M. le Président et à MM. les Membres de la Société des Beaux-Arts.

Plusieurs personnages officiels s'excusent par lettre de n'avoir pu assister à la séance solennelle.

Démission de M. Barthélemy comme membre du Comité central.

Démission de M. Morel comme trésorier de la Société Académique.

Sa réélection au scrutin secret et à l'unanimité.

M. Alcide Leroux est élu président.

M. Andouard est élu vice-président.

M. Ollive est élu secrétaire général.

M. Gahier est élu secrétaire adjoint.

MM. Delamare et Manchon sont maintenus par acclamation dans leurs fonctions respectives de bibliothécaire et bibliothécaire adjoint.

Cinq membres sont élus pour remplacer au Comité central les membres sortants.

TABLE.

Allocution de M. Orieux, président sortant.................... 5
Allocution de M. Raingeard, nouveau président................ 7
Notice nécrologique sur M. le Dr Lapeyre, par M. Raingeard..... 8
Etude sur la mort de Cléopâtre, par le Dr Viaud-Grand-Marais... 11
Compte rendu des *Chants d'un Celte* de M. Joseph Rousse, par M. E. de Chastellux.................................. 31
Note sur la fabrication de l'acide sulfurique et la conduite des chambres, par M. A. Delteil........................... 38
Du déchiffrement des inscriptions cunéiformes en Assyrie et leurs résultats les plus récents, par M. le pasteur H. Fargues...... 47
Compte rendu d'un recueil de fables de M. Bourguin, par M. Julien Merland.. 64
Deux sonnets, par M. Alcide Leroux........................ 71
A la recherche d'une source ; nouvelle, par M. A. Delteil........ 73
Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange (1555-1620), par M. le pasteur Fargues......................... 105
Champ d'expériences de la Station agronomique de la Loire-Inférieure, par A. Andouard, directeur. — Cultures, par V. Dezaunay. 116
Situation du vignoble de la Loire-Inférieure, par A. Andouard.... 135
Blés indigènes et blés étrangers, par A. Andouard............. 139
Les scories de déphosphoration de la fonte, par A. Andouard.... 145
Plâtrage des vins, par A. Andouard........................ 149
Notice sur le catalogue de la Bibliothèque de la Société académique de Nantes, par M. le Dr Delamare................... 168
Rapport sur les travaux de la Section d'agriculture, par M. Paul Arnault.. 174

Rapport sur les travaux de la Section de médecine, par M. le Dr Ollive.. 179
Rapport sur les travaux de la Section des lettres, sciences et arts, par M. le Dr Ollive.. 186
Rapport sur les travaux de la Section des sciences naturelles, par M. Ménier.. 190
Discours prononcé à la séance annuelle de la Société académique, par M. le Dr Raingeard.. I
Rapport sur les travaux de la Société académique pendant l'année 1886-87, par M. Gadeceau.. XXXII
Rapport de la Commission des prix sur le concours de 1887, par M. le Dr Ollive.. LI
Récompenses décernées aux lauréats de la Société académique, pour le concours de 1887.. LXVIII
Programme des prix pour 1887.. LXX
Extraits des procès-verbaux des séances de l'année 1887 LXXIII

Imp. ve Camille Mellinet, pl. Pilori, 5. — L. Mellinet et Cie, sucrs.

JOURNAL DE MÉDECINE DE L'OUEST,

publié par la Section de Médecine de la Société Académique de Nantes.

Le *Journal de Médecine de l'Ouest* paraît par trimestre.

Le prix de l'abonnement est fixé à 8 fr. pour toute la France.

Les demandes et réclamations relatives à ce journal, les différents ouvrages, lettres, observations et mémoires imprimés ou manuscrits, doivent être adressés francs de port, au Secrétaire de la rédaction, rue Suffren, 1, à Nantes.

Le Secrétaire de la rédaction se charge, si on lui en fait la demande affranchie, de faire tirer à part des exemplaires des mémoires insérés et de les expédier à leurs auteurs, le tout aux frais de ces derniers.

Tout ouvrage dont on enverra à la Société un exemplaire sera analysé dans le journal.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;

7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à Mme ve Mellinet, éditeur et imprimeur des *Annales,* place du Pilori, 5.
